JEAN DE THOMMERAY

A Mlle FÉLICIE SANDEAU.

C'est à toi, sœur chérie, mon refuge et ma consolation, que je dédie ce récit, commencé sous tes yeux. Étions-nous assez tristes et malheureux alors! Tu m'as appris que les plus mauvais jours, lorsqu'ils sont traversés près des êtres qu'on aime, laissent encore de bien doux souvenirs. J. SANDEAU.

C'est à la campagne, près des bois, non loin de la Seine, dans le modeste enclos où je comptais achever de vieillir, que je le vis pour la première fois. Il avait vingt-deux ans à peine. Quelques pages signées de mon nom avaient suffi pour me gagner son cœur : il se présentait sans autre recommandation que sa bonne mine et son désir de me connaître. Les sympathies de la jeunesse ont un attrait irrésistible; il est doux surtout de les inspirer lorsqu'on touche soi-même à l'arrière-saison. Je l'accueillis le mieux que je pus sans qu'il m'en coûtât grand effort, car en vérité il était charmant. Je le vois encore m'abordant au pas de ma grille, svelte, élancé, la figure au teint mat ombragée d'un duvet naissant, le nez fin, l'œil bleu, le front pur, avec de beaux cheveux d'un blond cendré qui foisonnaient aux tempes; sa tenue, ses manières et son langage, l'élégante simplicité qui paraissait dans sa personne, tout chez lui témoignait en faveur du foyer où il avait grandi. Il faisait une claire journée d'avril; nous la passâmes ensemble dans les bois de Meudon, sur les coteaux de Sèvres et de Bellevue. Malgré tant d'années qui nous séparaient, nous causions bientôt comme deux amis. Fortune rare dans une époque où la jeunesse du cœur et de l'esprit ne se retrou-

vait en général que chez les vieillards, dans une époque où les souvenirs donnaient plus de fleurs que les espérances, où les soirs jetaient plus de flamme que les matins, fortune bien rare en effet et qui mérite d'être signalée, ce jeune homme était jeune; il avait tous les entraînemens généreux, toutes les saintes illusions, toutes les heureuses passions de son âge. Il croyait au bien, il admirait le beau, il rêvait l'amour et la gloire. Je l'écoutais en souriant, et, par momens, avec une sorte de stupeur. D'où venait-il? sous quelle latitude avait-il vu le jour? quelle étoile avait lui sur son berceau? Qu'était-ce enfin que ce Jean de Thommeray qui, au bout d'une heure d'entretien, n'avait encore parlé ni de filles, ni de chevaux, ni même du cours de la rente?

Grâce aux confidences qu'il n'était pas besoin de provoquer, j'arrivai promptement à me rendre compte du phénomène que j'avais sous les yeux.

M. de Thommeray, le père, d'une bonne maison de Bretagne, avait commencé la vie dans un temps où l'ivresse du renouveau s'emparait de tous les esprits. Étudiant à Paris, c'est là qu'il avait traversé les dernières années de la restauration et les premières qui suivirent la révolution de 1830, belles années que le siècle n'a pas revues depuis, qu'il ne reverra pas. Le culte des intérêts matériels n'avait pas envahi les cœurs, la richesse ne s'imposait pas comme le but suprême de la destinée; la patrie et la liberté avaient pris rang parmi les muses, l'éclat des lettres et des arts passait pour le plus beau luxe que pût convoiter une nation intelligente et fière. La jeune génération qui fut témoin de cette aurore en a conservé jusqu'au déclin de l'âge un lumineux reflet, et, si elle vaut encore aujourd'hui quelque chose, c'est pour s'être baignée dans ses clartés. Henri de Thommeray faisait partie d'un groupe de jeunes gens étroitement unis, tous possédés des mêmes ardeurs, tous animés de nobles ambitions. Ses goûts et ses instincts le portaient vers le monde des écrivains et des poètes : il avait pénétré dans leur intimité; sa nature prompte à l'enthousiasme et à l'admiration lui avait aisément ouvert tous les sanctuaires. Entraîné par des convictions raisonnées et par le mouvement général, il avait, au contact des hommes et des choses, laissé tomber un à un, comme les pièces d'une armure dévissée, ses préjugés de caste, et, sans abjurer les traditions d'honneur de sa famille, il était entré à pleines voiles dans le courant des idées modernes. L'amour vrai n'était pas rare alors : sincère jusque dans ses écarts, loin d'abaisser les âmes, il les élevait même en les égarant. Le gentilhomme breton avait ressenti toutes les influences d'une époque de floraison et d'épanouissement universel. Il avait aimé d'un amour pur, délicat, ro-

manesque, une jeune fille pauvre et bien née, d'origine irlandaise, qu'il devait épouser plus tard. Voilà comment il avait fait son droit. Ses études terminées, on n'était pas bien sûr qu'il les eût commencées, il s'était décidé, après de longs atermoiemens, à retourner dans sa province. Il se retirait à propos, au moment où tant d'espoirs et de promesses, tant de conquêtes déjà réalisées menaçaient de sombrer dans les excès et les débordemens. De la société qu'il quittait pour ne plus y rentrer, il n'avait vu que les côtés éblouissans, il emportait avec lui une ample provision de souvenirs enchantés et d'images ineffaçables. A quelque temps de là, maître de son patrimoine et pouvant disposer de lui-même à son gré, il épousait la jeune fille qu'il aimait. L'un et l'autre n'avaient consulté que leur inclination mutuelle; ce qui ne semblera pas moins surprenant, c'est que ni l'un ni l'autre n'eurent sujet de s'en repentir.

Le domaine héréditaire où ils avaient abrité leur tendresse s'étendait dans une des vallées les plus sauvages et les plus silencieuses de la vieille Armorique. L'habitation s'élevait à mi-côte, et tenait de la ferme autant que du château; un bois de chênes la protégeait contre les vents qui soufflaient des grèves prochaines. M. de Thommeray vivait, comme ses pères, en gentilhomme campagnard, chassant, montant à cheval, visitant ses paysans, faisant valoir ses terres, pendant que sa femme, la belle Irlandaise, ainsi qu'on l'appelait dans le pays, s'appliquait aux soins domestiques et gouvernait la maison avec grâce et autorité. Bien qu'il eût fini par s'acclimater et prendre racine dans la réalité, cependant il demeurait fidèle aux goûts de sa jeunesse : seulement il s'était cloîtré, pour ainsi dire, dans l'époque de son séjour à Paris. Enfermé dans le cercle de ses souvenirs, il n'en sortait jamais; rien, en dehors, n'existait pour lui : le temps, qui ne s'arrête pas, l'avait oublié en chemin. J'ai connu un parfait *gentleman* qui ne voyageait point sans traîner avec lui l'ameublement complet de l'appartement qu'il occupait à Londres. A peine arrivé dans une ville où il comptait séjourner pendant quelques mois, que ce fût Rome ou Naples, Cadix ou Madrid, Genève ou Lausanne, il s'installait à l'hôtel avec son mobilier, et n'éprouvait de satisfaction sans mélange que lorsqu'après des miracles d'arrangement et de symétrie, il était parvenu à s'établir exactement comme chez lui. Dès lors, l'âme rassérénée, il reprenait ses habitudes britanniques, et ne mettait le nez dehors qu'autant qu'il y était forcé. Je ne sais trop pourquoi M. de Thommeray me rappelait ce fils d'Albion. Autour de lui, tout portait la date et la marque de la période du siècle dans laquelle il s'était cantonné. Sa chambre renfermait un échantillon de l'art qui floris-

sait à la fin de la restauration : dessins d'Alfred et de Tony Johannot, aquarelles de Devéria, eaux-fortes de Paul Huet, médaillons de David, statuettes de Barre et de Pradier, esquisses de Scheffer et de Delacroix, tout un petit musée qu'il n'eût pas troqué contre la tribune des *offices* ou la galerie du Louvre. Les portraits lithographiés de ses illustres amis tapissaient les murs du salon. Ils étaient tous là, romanciers et poètes. La bibliothèque se composait uniquement de leurs productions avec hommage de l'auteur. Les lettres qu'il avait reçues de chacun d'eux étaient collectionnées dans un album richement relié, et qui remplaçait à ses yeux les archives de sa maison. Pas une de ces épîtres qui n'affirmât le dévoûment le plus profond, pas une qui ne respirât l'amitié la plus exaltée; quelques-uns même avaient poussé la politesse jusqu'à l'assurer de leur admiration, bien que pour la mériter il n'eût jamais fait autre chose que de leur prodiguer la sienne. Grâce aux bahuts sculptés, aux crédences et aux dressoirs, grâce aux vieilles ferrures dont la demeure était suffisamment pourvue, il avait pu sans beaucoup de frais ajuster ses pénates au goût du moyen âge, que la littérature nouvelle venait de remettre en honneur. Le soir, à la veillée, il relisait avec sa femme les ouvrages qui n'avaient pas cessé de les charmer, ou, mieux encore, il refeuilletait avec elle le plus charmant de tous les livres, celui qu'ils avaient fait ensemble, le poème de leurs amours. La douce conformité de leurs idées et de leurs sentimens, la tendre affection et le constant respect qu'ils avaient l'un pour l'autre, donnaient un éclatant démenti au moraliste qui prétend qu'il n'existe pas de ménage délicieux. C'est par là seulement qu'ils se séparaient de l'esprit de leur temps; le bonheur conjugal était le seul anachronisme qu'on eût trouvé à relever dans cet intérieur où se perpétuaient les traditions de 1830.

Assurément c'étaient des gens heureux; ils faisaient du bien, voyaient peu de monde et se suffisaient à eux-mêmes. Les revenus du domaine n'étaient pas assez considérables pour leur permettre de longs déplacemens; leurs besoins et leurs désirs ne dépassaient point leur avoir. Enfin les bénédictions du ciel s'étaient multipliées autour d'eux. Ils avaient trois fils, tous les trois bien portans et bien venus : le bruit, le mouvement, la fête du logis. En dépit du milieu où ils étaient nés, les deux premiers n'avaient jamais montré un goût bien vif pour les délices de l'étude et les plaisirs de l'intelligence. Enfans, c'étaient de vrais petits bandits en insurrection permanente contre l'alphabet, amoureux de l'air libre, impatiens de tout frein, coureurs de bois et batteurs de buissons, enfourchant à cru les chevaux de ferme, galopant à travers la lande, et ne rentrant au gîte qu'avec quelque avarie. La mère les grondait, puis les

embrassait, et ils recommençaient le lendemain; au demeurant, les meilleurs diables du monde. Tout en modifiant leurs habitudes d'indépendance et de vagabondage, l'éducation n'avait pu les apprivoiser aux choses de l'esprit. Ils étaient pour leur père un continuel sujet d'étonnement par la profonde indifférence qu'ils témoignaient en matière de littérature. Quand celui-ci faisait en famille une des lectures qui abrégeaient les soirées d'hiver, ils trouvaient toujours un prétexte pour s'esquiver, à moins qu'ils ne prissent le parti plus commode de s'endormir au coin de l'âtre. M. de Thommeray se demandait parfois de qui tenaient ces jeunes drôles. En revanche, le dernier, c'était Jean, avait manifesté dès l'âge le plus tendre des instincts tout contraires et des penchans tout opposés. Moins robuste que ses aînés, nature délicate, un peu frêle, il avait grandi sous l'aile de sa mère, qui, sans préférence marquée, l'enveloppait pourtant d'une sollicitude inquiète et raffinée dont se passaient volontiers les deux autres. Il échappait à peine à l'enfance qu'il était déjà sensible aux beautés et aux harmonies de la création. A vingt ans, il avait dévoré tous les volumes qui composaient la bibliothèque du manoir. Romans, poésies, pièces de théâtre, il avait tout lu et relu, tantôt le long des haies, au versant des vallées, tantôt en présence de l'Océan, sur les plages retentissantes. Il s'était enivré de ces récits ardens et passionnés, de ces drames étranges où bouillonnaient la séve et la vie, de ces beaux vers qui mêlaient leur musique au concert des vents et des flots. Naturellement, sans efforts, il bégayait lui-même la langue des poètes. On se représente la joie du père, qui se sentait revivre dans ce fils. M. de Thommeray ne se possédait plus. Ses souvenirs, vieillis, un peu fanés, avaient recouvré leur éclat et leur vivacité matinale. Les années écoulées, les mœurs transformées, la scène du monde occupée par de nouveaux acteurs, les révolutions accomplies depuis qu'il avait quitté Paris, tout cela ne comptait absolument pour rien : il était revenu au lendemain de son départ, et dans ses entretiens avec Jean, entretiens qui ne tarissaient pas, il retraçait en traits épiques l'histoire des grands jours qu'il avait traversés, les foyers célèbres où il s'était assis, les hautes amitiés qui avaient été le lustre de sa jeunesse, les aspirations d'une époque de renouvellement et de renaissance, tous les épisodes, tous les incidens de la société brillante et lettrée à laquelle il s'était mêlé, et qu'embellissaient encore les féeries de la perspective et les enchantemens de la mémoire. Le fils s'était de bonne heure imprégné des souvenirs du père : il en avait nourri ses premiers rêves et ses premiers espoirs. Il faut le dire, ces peintures, ces vives images n'étaient point pour inspirer le goût et l'amour de la vie rustique. Ce

qui ressortait bien clairement des longues confidences que me faisait mon jeune compagnon, c'est qu'il avait été de tout temps considéré dans sa famille comme objet de luxe; il était le lis qui ne file pas. Pendant que ses aînés, toujours levés dès l'aube, s'occupaient à la terre et dirigeaient l'exploitation rurale, Jean lisait, songeait ou composait de petits poèmes bretons que sa mère comparait avec orgueil aux *Mélodies irlandaises* de Thomas Moore, et qui arrachaient à M. de Thommeray des cris d'admiration. Ses frères chérissaient en lui la grâce un peu féminine qui semblait inviter leur protection, le charme et l'élégance, tous les dons extérieurs, toutes les séductions dont ils étaient à peu près dépourvus et que la nature lui avait départies d'une main prodigue. On a remarqué que les cadets sont en général les plus beaux; leur moulage est, dit-on, plus net et plus sûr. Frères, parens, amis, ils reconnaissaient tous qu'une plante si rare appelait le soleil, que cet enfant n'était pas né pour végéter à l'ombre, au fond de la province. Un beau matin, Jean avait embrassé les êtres excellens qui pleuraient en lui disant adieu, et vingt heures après il entrait dans Paris avec toutes les illusions que son père en avait emportées.

Il arrivait sans parti-pris. Dans la pensée de sa famille, il s'agissait pour lui du choix d'une carrière, de s'y préparer longuement par l'examen sérieux des divers états de la société. Il n'eût pas déplu à M. de Thommeray, — c'était, semblait-il, sa secrète ambition, — que ce fils s'illustrât sur le grand théâtre où il n'avait joué, lui, qu'un rôle de comparse. Quant à Jean, il n'avait pas de programme arrêté. Il était impatient de vivre, impatient d'aborder la vie par tous ses côtés élevés. Le monde l'attirait; la fortune des lettres le tentait; il aspirait par-dessus tout aux ivresses de la passion : son cœur frémissant était plein d'amour sans objet. Chaque époque a ses expressions familières et son accent qui lui est propre. Je tressaillais parfois en l'écoutant; il avait certains tours de phrase qu'il tenait de son père, certaines notes dans la voix qui me reportaient brusquement en arrière et réveillaient en moi des mondes ensevelis. Il me récita quelques-uns de ses petits poèmes bretons : j'y pris un vif plaisir, et, plaisir non moins vif, je pus les louer avec sincérité; le poète de la Bretagne, Brizeux, ne les eût pas désavoués. Ainsi nous cheminions tous deux par une tiède après-midi d'avril. Les enclos, les vergers en fleurs se réjouissaient au soleil; les villas, désertées pendant l'hiver, commençaient à se repeupler, et, tout en marchant, tout en causant, nous apercevions à travers les grilles de jolis enfans qui s'ébattaient autour des pelouses, sur le sable fin des allées. Jours tranquilles! heures fortunées! quelques années plus tard, seul et la mort au fond de l'âme, je parcou-

rais ces paysages d'où l'invasion m'avait chassé, il n'y restait plus que des ruines : seuils désolés, maisons béantes, intérieurs pillés, salis, déshonorés. Quels hôtes, quels vainqueurs! Non moins maudite et non moins exécrable, la guerre civile avait achevé l'œuvre de destruction. La nature seule, quoique mutilée, elle aussi, souriait encore comme autrefois et réparait déjà ses désastres : la bêtise et la férocité des hommes n'avaient pas pu supprimer le printemps.

Des semaines, des mois s'écoulèrent, Jean ne revint qu'à la fin de l'automne. Il me parut changé; ce n'était plus chez lui l'enthousiasme et la foi qui m'avaient frappé lors de notre première entrevue, mais le trouble, l'hésitation du voyageur qui cherche à s'orienter, et qui ne reconnaît pas les sites décrits dans son itinéraire. Il s'était présenté chez les illustres amis de son père, chez ceux que la mort avait épargnés ou que la vie n'avait pas dispersés au loin. M. de Thommeray lui avait répété maintes fois qu'il n'aurait qu'à se nommer pour se voir adopté par tous et de prime saut introduit dans l'intimité des cénacles; il avait même engagé son fils à n'user qu'avec discrétion du crédit, du patronage, du zèle empressé de ces grands amis. Jean, qui avait feuilleté souvent, toujours avec un pieux respect, l'album où les précieuses lettres étaient conservées comme des reliques, ne doutait pas qu'en effet les bras et les cœurs ne s'ouvrissent pour lui faire accueil. Chacune de ses visites avait été marquée par une déception. Les cénacles n'existaient plus. Les génies qu'il aimait à se figurer avec une auréole au front s'éteignaient pour la plupart dans l'abandon et la tristesse. Aucun d'eux ne se souvenait de M. de Thommeray; ils avaient oublié jusqu'à son nom. Le plus grand, le plus glorieux de tous, bien digne d'une fin meilleure, se débattait misérablement sous l'étreinte des plus dures nécessités. Il se rappelait qu'autrefois, à l'âge des chimères, il avait écrit quelques vers : il n'en parlait qu'avec dédain. Il avait conseillé à Jean de renoncer à la poésie et de se lancer dans les affaires. Il regrettait de n'avoir pas suivi cette voie : il avait méconnu sa vocation. Un autre, retiré dans sa tour, où il officiait encore de loin en loin devant un petit groupe de fidèles, lui avait démontré avec beaucoup de courtoisie qu'il n'y avait pas de place pour les poètes dans la société moderne, qu'ils naissaient hors la loi sous tous les régimes et fatalement réservés au sort de Gilbert, d'André Chénier ou de Chatterton : c'était sa thèse de prédilection, il y revenait d'autant plus volontiers qu'elle lui permettait de s'étendre sur quelques-uns de ses anciens ouvrages. Jean avait tourné le dos au passé chagrin et morose, et s'était mis en relation avec la jeunesse du jour et quelques-uns des beaux esprits qui lui don-

naient le ton; son caractère expansif et loyal, sa bonne grâce, sa générosité, ses manières de grand seigneur, lui avaient créé promptement des liaisons d'amitié légère dans un monde qui ne se montrait pas difficile. Une génération avortée, des âmes sans souffle et sans essor, des cœurs sans haine et sans amour, la littérature remplacée par le commérage, une philosophie d'antichambre, qui consistait à rabaisser tout ce qui relève la nature humaine, voilà ce qu'à l'entendre il avait rencontré dans ce monde sceptique et railleur. Telle était sa candeur qu'il avait pu le fréquenter pendant plusieurs mois sans s'apercevoir ni même se douter du personnage qu'il y jouait; il n'en était instruit que de la veille.— Tenez, dit-il en dépliant un journal qu'il avait tiré de sa poche, et m'indiquant du doigt l'article qu'il souhaitait que je lusse, prenez connaissance de ce petit morceau : je suis curieux de savoir ce que vous en pensez.

Ce petit morceau avait pour titre : *Le Huron de Quimper-Corentin*. Bien que Jean de Thommeray n'y fût pas nommé, c'était évidemment lui qu'on avait voulu peindre : cela sautait aux yeux de quiconque le connaissait. Divisé en chapitres comme le conte de Voltaire qui en avait suggéré l'idée, l'article n'était qu'une charge d'un bout à l'autre, mais une charge faite avec *humour*, de celles qui sont œuvres d'art et qui, par l'exagération même du trait, donnent plus de saillie à la réalité, et la rendent, pour ainsi parler, plus visible et plus saisissante. Mon ami Jean se trouvait là couché tout de son long. Dès l'âge de cinq ans, il apprenait à lire dans les romans néo-chrétiens de M. Gustave Drouineau. On lui taillait ses premières jaquettes dans une collection de vieux journaux qui portaient la date des dernières années de la restauration. Le milieu dans lequel il avait été élevé, l'éducation qu'il avait reçue, son départ de Quimper-Corentin, son arrivée à Paris, ses pérégrinations à la recherche des cénacles, tout cela était raconté à la diable, de la façon la plus fantasque et la plus hilare. Après une série de déconvenues plus drolatiques les unes que les autres, dégoûté à jamais d'une société dépravée, où les manches à gigot, les grands sentimens et les robes courtes n'étaient plus de mise, le nouvel Ingénu reprenait la route de Quimper-Corentin, emportant dans sa valise le manuscrit de ses petits poèmes, roulé et ficelé comme un saucisson d'Arles. Sa rentrée au pigeonnier paternel le vengeait de tous les déboires qu'il avait essuyés à Paris. Il était complimenté sous un dais de feuillage par une députation de jeunes Huronnes toutes attifées à la mode de 1830. Le soir, sur la pelouse, deux troupes d'indigènes simulaient un combat qui était censé représenter la lutte des classiques et des romantiques; à travers la foule erraient mélancoli-

quement quelques Hurons en costume de saint-simoniens. Tableau final : pluie de fleurs, pétards et fusées, cris de *vive Lafayette*, binious et bombardes exécutant l'air de *la Parisienne*, et, pour tout couronner, au-dessus de la porte d'honneur, un magnifique transparent sur lequel se détachaient en caractères de feu ces dates glorieuses : *27, 28, 29 juillet*, et cette déclaration immortelle : *une charte sera désormais une vérité.*

Je n'avais pu m'empêcher de sourire. — A votre aise! monsieur, à votre aise! s'écria Jean, le prenant sur le ton d'Alceste, la pasquinade vous paraît plaisante; riez-en, mais souffrez que, moi, je n'en rie point. Que ces petits messieurs échangent entre eux de semblables aménités, qu'à tour de rôle ils s'accommodent les uns les autres et s'offrent en régal à l'appétit des méchans et des sots, cela les regarde, c'est leur affaire; moi, je ne suis pas du bâtiment, je n'appartiens pas au public! Il est possible que je ne sois qu'un niais, et même je commence à comprendre que je ne suis pas autre chose; mais jusqu'ici je n'ai donné à personne le droit de l'écrire dans les gazettes. Croyez-le bien, monsieur, c'est un acte de félonie, un indigne abus de confiance : j'étais leur hôte, ils m'avaient accueilli. Qu'allais-je faire dans cette galère? Que ne suis-je resté où j'étais!

Tout en reconnaissant ce qu'il y avait de légitime au fond de son ressentiment, je ne laissai pas pourtant de lui parler en homme qui n'est point étranger aux pratiques de la vie littéraire, et qui sait de longue main la part d'importance qu'il convient d'accorder à ces sortes de choses. De quoi s'agissait-il? Jean n'était pas nommé; son honneur n'était pas atteint. Le procédé était plus que leste, l'article en lui-même était inoffensif; l'aiguillon s'arrêtait à fleur de peau, il n'entamait pas l'épiderme. L'esprit avait ses momens d'ivresse, ses démangeaisons et ses entraînemens, auxquels il n'était pas toujours maître de résister; dans tous les temps, la presse légère avait commis de ces petites iniquités. Qu'y faire? Empêchait-on le vin nouveau de fermenter et de pétiller dans les cuves? Défendait-on aux merles de siffler? Le sage se bouchait les oreilles ou levait les épaules et passait son chemin. Jean coupa court à l'apologie.

— Mais, monsieur, vous n'y songez pas; qu'importe que mon nom ne se trouve point au bas du portrait, si chacun peut l'y mettre? Qu'importe que je ne sois pas nommé, si le masque est assez ressemblant pour que tous ceux qui me connaissent me nomment en l'apercevant? Hier, au saut du lit, j'ai reçu par la poste vingt numéros de la feuille que vous tenez entre les mains; je les ai comptés, je ne me doutais pas que j'eusse tant d'amis. Pour attirer

mon attention, pour m'épargner l'ennui d'une recherche, presque tous avaient eu le soin de marquer à l'encre ou au fusain le morceau en question : raffinement de délicatesse qu'en vrai Huron je ne soupçonnais pas. Mon honneur n'est pas atteint, dites-vous? C'est bien ainsi que je l'entends. Il serait curieux que l'honneur d'un galant homme fût à la merci de pareils drôles. S'il ne s'agissait que de moi, leurs vilenies ne me toucheraient guère, la distance qui nous sépare est telle que j'en conçois l'idée de l'infini; mais ce n'est pas seulement ma personne qu'ils ont jetée en pâture à la risée publique, c'est aussi l'intérieur où je suis né, c'est mon berceau, c'est ma famille. Les illusions qu'on raille si agréablement me venaient du cœur de mon père; même après les avoir perdues, je les chéris, je les vénère comme la beauté de son âme, et qui s'amuse à les outrager mérite mieux que mon dédain. Vous ignorez encore d'où le coup est parti. J'ai vu de près la jeunesse de mon époque; si l'été répond au printemps, le pays peut s'attendre à de riches moissons. Eh bien! dans ce monde où je viens de vivre, je me flattais d'avoir rencontré un ami. J'avais fait de lui le confident de mes rêves et de mes mécomptes; je n'avais rien de caché pour lui. C'est lui, monsieur, qui m'a trahi! C'est lui qui m'a berné comme Sancho sur un drap d'auberge. Que parlez-vous d'entraînemens et de démangeaisons auxquels l'esprit n'est pas toujours maître de résister! Où nous mèneraient ces lâches complaisances? Le bandit qui me guette au coin d'un bois a ses démangeaisons, lui aussi, et je n'admets pas, pour ma part, qu'il y ait à l'usage des gens d'esprit un autre code de morale que celui des honnêtes gens; mais voilà beaucoup de bruit pour un article de journal.

Cette âpreté de langage ne me déplaisait pas; j'aimais la saveur de ce fruit encore vert. J'avais craint un instant que l'affaire ne tournât au tragique et ne se terminât sur le pré; heureusement il n'en fut pas question. Jean s'était apaisé; son regard s'était adouci. Je profitai du tour qu'avait pris l'entretien pour toucher à quelques vérités que m'avaient enseignées l'expérience et la réflexion. Je n'étais ni le détracteur ni le courtisan du temps où nous vivions; je savais que le fonds de l'humanité varie peu, que les passions ne changent guère, qu'en dehors des grandes commotions qui renouvellent de loin en loin les conditions de l'atmosphère, le bien et le mal, le bon grain et l'ivraie, les rayons et les ombres se retrouvent à toutes les périodes presque dans la même mesure et dans les mêmes proportions. Les époques les plus fécondes avaient leurs tares et leurs plaies cachées, les plus déshéritées leurs perfections et leurs vertus secrètes; il y avait place dans toutes pour le travail et le talent, pour le dévoûment et le sacrifice, pour les bonnes ac-

tions et pour les belles œuvres. Jean écoutait d'un air résigné, répliquait sans trop d'amertume, mais paraissait peu désireux de pousser plus avant ses excursions à travers le monde. Il en avait assez, et se tenait pour satisfait. Déjà la gloire ne le tentait plus; déjà la poésie se mourait en lui. La muse qu'il avait rencontrée un matin dans la lande embaumée refusait désormais de le suivre; ses pieds délicats étaient en sang, les premiers grêlons de la réalité avaient meurtri son sein et brisé ses deux ailes. Il avait cherché l'amour, et n'en avait pas même trouvé les apparences. Il me parlait de sa famille avec une tendresse émue, et je me sentais porté vers ce jeune homme que je voyais pour la seconde fois par quelque chose de semblable à l'affection que j'avais pour mon fils. La journée était avancée. Je le retins à dîner, et l'accompagnai le soir jusqu'à la gare de Bellevue. J'étais avec lui, sur le quai. Au moment de nous séparer : — Il peut se faire, me dit Jean, que je reste longtemps sans vous voir, il est même possible que je ne vous revoie jamais. Je compte voyager, et, de retour en France, me retirer chez mes parens. Conservez de moi un bon souvenir : je n'oublierai pas l'accueil que j'ai reçu de vous.

Là-dessus, il m'embrassa et se jeta dans un wagon. La vapeur siffla, et le train partit.

Ce brusque adieu, cet élan de tendresse, m'avaient donné à réfléchir : je m'en allai pensif et fort troublé. La nuit me sembla longue. Dès le grand matin, j'accourais chez Jean : il était déjà sorti. Le domestique n'était instruit de rien : son maître ne pouvait tarder à rentrer, et il m'engageait à l'attendre; je me laissai mener au salon. L'aspect seul de cette pièce aurait suffi pour justifier mes appréhensions. Tout y dénonçait les préoccupations de l'homme qui se dispose à jouer sa vie dans une partie sérieuse. Un monceau de papiers récemment brûlés obstruait l'âtre. Les bougies consumées jusqu'au ras du cristal témoignaient d'une veille obstinée. Sur le marbre de la cheminée, plusieurs lettres sous pli fermé, destinées à la poste; des factures acquittées, quelques autres qui ne l'étaient pas : à chacune de celles-ci était jointe la somme due. On devinait que Jean ne s'était pas déshabillé, le divan avait servi de lit de repos; un médaillon où s'encadrait un portrait en miniature, celui de sa mère qu'il avait eue présente jusqu'au dernier moment, était resté sur un des coussins. Le doute n'était plus permis, Jean était sorti pour aller se battre. J'attendis longtemps. Les heures se traînaient; je comptais les minutes. Je m'asseyais, je me levais, je ne tenais pas à la même place; tantôt j'errais de chambre en chambre, prêtant l'oreille aux bruits du dehors; tantôt, penché sur le balcon, je plongeais dans la rue un regard avide. Il faisait une brume épaisse,

je ne distinguais que des ombres. De temps en temps, le domestique, un plumeau à la main, traversait la pièce où j'étais; sa figure souriante, bêtement épanouie, m'inspirait un désir immodéré de lui sauter à la gorge et de le jeter par la fenêtre. Je venais d'ouvrir un livre, je m'efforçais d'en lire une page, lorsque je crus entendre le roulement d'une voiture sous le vestibule. Quelques instans après, une sourde rumeur montait dans l'escalier. J'étais déjà sur le palier, et j'aperçus Jean qui gravissait péniblement les dernières marches, soutenu par ses deux témoins et la pâleur de la mort sur la face. Un troisième personnage dirigeait avec autorité les mouvemens de l'ascension funèbre : c'était un élève interne du Val-de-Grâce qui avait assisté au combat et fait sur le terrain le premier pansement. — Ce n'est rien, dit Jean d'une voix éteinte en faisant un effort pour me tendre sa main blanche comme l'ivoire : une piqûre d'aiguille. — A peine achevait-il ces mots qu'une mousse rosée teignit ses lèvres, et il s'affaissa sans connaissance entre les bras qui le soutenaient.

La blessure était grave : l'épée avait atteint le poumon. Toutes les mesures à prendre, je les pris. J'adressai sur l'heure une dépêche au fils aîné de M. de Thommeray, et ne quittai Jean qu'après avoir vu sa mère et son frère installés tous deux à son chevet. L'affaire avait fait du bruit, j'en ignorais certains détails; je les appris par un journal du monde élégant. Dans la soirée du jour où le fatal article avait paru, Jean s'était rendu au théâtre des Variétés, où l'on représentait une pièce nouvelle; il comptait y trouver ce qu'il cherchait. En effet, pendant un entr'acte, il avait aperçu au foyer le seigneur qui l'habillait si galamment; il était allé droit à lui, et, de son gant qu'il tenait à la main, l'avait touché par deux fois au visage. Je savais la suite. Le plaisant de l'aventure fut qu'il sortit de là avec une réputation de noblereau et un sobriquet ridicule; on a dit longtemps Thommeray le Huron, de même que Scipion l'Africain. Durant une semaine ou deux, il côtoya les sombres bords : la jeunesse, la science, l'amour et les soins maternels le ramenèrent à la vie. La guérison fut prompte, et vers le milieu de novembre il partait avec sa mère pour aller passer l'hiver à Pise.

Jean avait promis de m'écrire : il tint sa promesse. Rien de plus aimable que l'accent de ses lettres. Comme chez tous les convalescens, un mystérieux travail d'apaisement s'était accompli dans son cœur. Il plaisantait avec enjouement sur la campagne qu'il venait de faire et ne s'autorisait pas de ses espérances trahies pour insulter à l'humanité tout entière. Il ne prétendait point connaître à fond le monde; il ne le jugeait pas sur l'échantillon qui avait passé sous ses yeux. Toutefois ce qu'il en avait vu l'effrayait, et il persis-

tait dans sa résolution de n'y rentrer jamais. La santé de l'âme n'était pas plus assurée que la santé du corps; plus d'une fois, dans le milieu malsain qu'il n'avait fait pourtant que traverser, il avait senti des fumées grossières monter à son cerveau. Qui pouvait se croire à l'épreuve de la contagion? De plus forts que lui avaient succombé; il s'arrêtait à temps sur la pente qui mène aux abîmes. Revenu de toute ambition, il se rappelait les bruyères natales et n'aspirait qu'à retourner dans le domaine de son père : des idylles sans fin! Il aimait aussi à me parler de Pise. Je revoyais la ville aux ponts de marbre, aux palais silencieux, aux larges quais déserts. Il jouissait avec délices du ciel clément, des chaudes après-midi, de l'air gras et pur qu'il buvait à longs traits comme le lait fumant des vaches de Bretagne. Il vivait et se laissait vivre.

Cependant, au bout d'un mois à peine, un intérêt nouveau se glissait dans sa vie. Il y avait à Pise une jeune femme venue, comme lui, pour y passer l'hiver et rétablir sa santé chancelante. Elle était d'une beauté rare, et paraissait appartenir à l'élite de la société parisienne : elle en avait les élégances, et son air languissant, la tristesse de son regard, une teinte de mélancolie répandue sur ses traits, ajoutaient encore au charme de sa personne. Elle habitait un petit palais sur le bord de l'Arno, et ne sortait que suivie d'un domestique ou accompagnée d'une femme de chambre. On ne savait rien de son rang; mais sa présence seule en disait assez, et nul ne songeait, en la voyant, à s'enquérir de son origine. Il ne s'écoulait pas de jour où Jean et sa mère ne la rencontrassent, soit aux Cascines, soit au Campo-Santo, autour du Dôme ou du Baptistère. C'est sur le sol de l'étranger que la patrie est le lien des âmes. Ils étaient arrivés promptement à échanger un salut silencieux, puis un sourire d'intelligence, puis quelques mots de politesse; des relations s'en étaient suivies, et ils se réunissaient fréquemment. Cette jeune femme en effet appartenait à la fleur de la société parisienne : c'était la comtesse de R... L'imagination de Jean s'égarait déjà dans le bleu; ses lettres, qui avaient passé presque sans transition du ton de l'églogue au style flamboyant, et dans lesquelles je retrouvais toute la phraséologie sentimentale qui avait cours en 1830, n'étaient plus remplies que des perfections de la belle comtesse; il n'hésitait point à voir en elle une des poétiques héroïnes que ses lectures lui avaient révélées. J'eus comme un pressentiment qu'il courait à de nouveaux mécomptes. Sans connaître Mme de R..., je connaissais assez mon temps pour savoir que la passion n'en était pas la note dominante, et que jamais l'amour n'avait causé moins de dégâts ni fait si peu de victimes, surtout parmi les femmes du monde. Bientôt les lettres de Jean devinrent de moins en moins

fréquentes, et bref, il cessa de m'écrire. Que d'amitiés j'ai vu finir ainsi! Je parle des meilleures et des plus anciennes, de celles qui, ayant commencé avec la vie, promettaient de ne s'éteindre qu'avec elle.

Deux ou trois ans s'étaient passés. J'ignorais ce que Jean était devenu; je supposais qu'il avait donné suite à ses projets de retraite, et qu'il vivait en paix chez son père. Il m'avait oublié, et je trouvais cela tout simple : dans la saison des longs espoirs, on fait généralement bon marché de ce qu'on laisse derrière soi. De mon côté, il faut le dire, je ne pensais à lui que de loin en loin. Le courant des choses humaines, les préoccupations, les soucis dont aucun âge n'est exempt et qui semblent se multiplier avec le nombre des années, l'avaient presque effacé de ma mémoire : une tournée que je fis en Bretagne raviva dans mon cœur le souvenir de ce jeune ami. Un jour, dans une bourgade du Finistère, j'appris par aventure que je n'étais qu'à quelques lieues du domaine de Thommeray. Je cédai à la tentation de voir de près un ménage heureux, une famille unie. J'affrétai le jour même une carriole du pays, et sur le soir, un peu avant la tombée de la nuit, j'arrivais au manoir que j'aimais à me représenter comme l'asile du bonheur. Ma bienvenue ne faisait pas question; j'arrivais joyeux et le cœur en fête.

L'antique demeure, de construction bizarre, était à peu près telle que je me la figurais : une vaste ferme entre cour et jardin, avec tours et donjon, et qui respirait à la fois la mélancolie du passé et l'activité de la vie moderne. Il restait encore des vestiges de fossés et de pont-levis. La porte d'honneur, chargée de trophées cynégétiques, têtes de loups, de renards, de sangliers, était surmontée d'un écusson rongé par le temps et dont les armoiries se distinguaient à peine. Quand je me présentai, la famille était réunie au salon. Le valet de ferme qui m'avait introduit s'étant dispensé du soin de m'annoncer, je poussai la porte qu'il avait entr'ouverte, et d'un regard aussi prompt que l'éclair, avant que ma présence eût été signalée, j'embrassai dans son ensemble le tableau qui s'offrait à mes yeux : M. de Thommeray, en veste de chasse, droit comme un peuplier, robuste comme un chêne, debout et adossé à la cheminée, la taille haute, l'attitude sévère, ses bras croisés sur sa large poitrine; Mme de Thommeray, affaissée plutôt qu'assise dans un fauteuil, et vieillie de vingt ans depuis que je ne l'avais vue; enfin les deux fils aînés penchés sur le fauteuil, et observant leur mère. Il régnait dans la salle un silence lugubre; la figure de Jean manquait seule au tableau. Certes ce n'était point l'image du bonheur que j'avais devant moi. J'arrivais à point, le moment était bien choisi! J'admirais une fois de plus l'esprit d'à-propos qui me suit partout,

je songeais à me dérober quand Mme de Thommeray, en levant la tête, m'aperçut et me reconnut aussitôt. Elle passa précipitamment son mouchoir sur ses joues flétries, fit vers moi quelques pas rapides, et saisit ma main, qu'elle étreignit par un mouvement convulsif, tandis que son regard m'interrogeait avec avidité et semblait vouloir me fouiller les entrailles. J'étais au supplice. Cette scène muette n'avait duré qu'une seconde. J'expliquai en peu de mots le hasard qui m'avait amené. Dès qu'elle eut compris qu'il s'agissait seulement d'une visite de passage, ses traits, qui s'étaient animés un instant, reprirent tout à coup leur expression désespérée. Elle eut cependant le courage d'ébaucher un pâle sourire, et, sans quitter ma main qu'elle tenait encore, elle me conduisit à son mari. J'envisageai M. de Thommeray : avec sa crinière de lion toute blanche, ses sourcils noirs, sa prunelle sombre et sa barbe grisonnante par places, qu'il portait tout entière, il avait grand air et me parut admirablement beau.

— Monsieur, dit-il en me saluant avec une grave politesse, vous n'êtes pas un étranger chez moi; Mme de Thommeray m'a souvent parlé de vous. Je sais que vous avez été excellent pour elle pendant son séjour à Paris, et c'est ajouter encore à ma reconnaissance que de m'offrir ici l'occasion de vous l'exprimer.

Cet accueil un peu magistral acheva de me démonter. Je n'étais pas venu quêter des complimens; mais, puisque M. de Thommeray avait cru devoir tout d'abord m'entretenir de sa gratitude, je m'étonnais qu'il n'eût pas même fait allusion à celui de ses fils que j'avais soigné et veillé comme s'il eût été le mien. J'hésitais moi-même, sans m'expliquer pourquoi, à prononcer son nom. J'étais dans la position d'un homme qui sent le terrain miné sous ses pieds, et qui n'ose plus faire un pas. Enfin je m'informai de Jean, mais à peine l'eus-je nommé que M. de Thommeray me ferma la bouche.

— Monsieur, me dit-il d'un ton bref, il ne nous reste plus que deux fils, ils sont tous les deux devant vous. Nous ne parlons jamais de celui que nous avons perdu.

Je demeurai un instant comme anéanti. Jean était mort... mais non! L'attitude de M. de Thommeray, sa voix, son geste, son langage, n'étaient pas d'un père qui a eu l'affreux malheur d'ensevelir un de ses enfans. S'il était vrai que Jean fût mort, ma présence inattendue aurait provoqué chez la mère une explosion de désespoir ou une crise d'attendrissement plutôt qu'un mouvement d'ardente curiosité. Je l'avais assistée au chevet de son fils, j'avais partagé ses angoisses; elle n'eût pas été maîtresse de son émotion, elle se serait jetée dans mes bras, nous aurions pleuré ensemble. J'avais fait toutes ces réflexions en moins de temps qu'il ne m'en

faut pour les écrire. Jean vivait, et pourtant il n'avait plus sa place au foyer dont il était naguère la parure et la joie. Je ne savais que m'imaginer ni que dire. Mon regard allait de l'un à l'autre et ne rencontrait que des visages consternés. M. de Thommeray seul se tenait impassible; mais ses lèvres, violemment crispées, trahissaient l'effort d'une douleur hautaine qui se contraint pour ne pas éclater. Je me disposais à prendre congé, lorsqu'une porte du fond s'ouvrit à deux battans, et une servante parut sur le seuil : les plus dures afflictions de l'âme ne changent ni les habitudes ni les conditions de la vie, et tous les jours, aux mêmes heures, on se met à table, si malheureux qu'on soit. — Vous dînez avec nous? dit Mme de Thommeray qui s'était emparée de mon bras. Et, comme je cherchais à m'excuser : — Par pitié, ajouta-t-elle à mi-voix, ne partez pas avant que j'aie pu vous parler. — Je ne résistai plus et me laissai conduire.

Malgré ces préliminaires, les choses se passèrent moins tristement que je n'aurais pu l'espérer : à défaut d'entrain, le dîner ne manqua pas de cordialité. Les cœurs et les esprits s'étaient détendus peu à peu. Remis de la gêne que leur avait causée ma visite inopportune, mes hôtes n'avaient pas tardé à comprendre que je n'étais pas, moi non plus, sur un lit de roses, et, avec un tact dont je leur sus gré, tous à l'envi s'efforçaient de me faire oublier ce qu'il y avait dans ma position de pénible et d'embarrassé. Chacun y mit du sien. Tous me traitaient comme un ami qui eût été attendu. Mme de Thommeray n'était plus la belle Irlandaise, telle encore que je l'avais vue à Paris. Les dernières années qui venaient de s'écouler avaient éteint ce qui restait en elle d'éclat et de beauté; mais elle était toujours la belle âme que j'avais été à même d'apprécier. L'honneur de sa vie pouvait se résumer en quelques mots : elle avait été l'unique amour d'un honnête homme qu'elle avait uniquement aimé. Cela dit tout, et n'est point banal. Les deux fils, deux colosses, sans avoir aucune des grâces de leur jeune frère, n'étaient pas cependant dépourvus de tout charme : ils avaient celui de la douceur unie à la force. J'étais frappé surtout de la déférence et du respect qu'ils témoignaient à leurs parens jusque dans les plus petites choses : ces habitudes de soumission, qui tendent de plus en plus à se perdre dans les familles, avaient un caractère particulièrement touchant chez de jeunes hommes qui semblaient faits pour commander. Leur esprit était sans apprêt, je dirais presque sans culture, mais l'élévation de leurs sentimens n'en ressortait que mieux, et ils parlaient avec un grand sens de tout ce qui se rattachait à leurs occupations journalières. Quant à M. de Thommeray, il y avait un terrain sur lequel nous devions néces-

sairement nous entendre. Nous étions du même âge. Étudiant à Paris en même temps que lui, j'avais assisté comme lui à la résurrection des lettres, aux fêtes de la renaissance; nos deux jeunesses s'étaient épanouies à la même heure, dans les mêmes clartés. En rapprochant nos souvenirs, il se trouvait que nous avions vécu côte à côte, et que plus d'une fois nous avions dû nous coudoyer. C'était pour lui, comme pour moi, un sujet d'étonnement que nous fussions restés étrangers l'un à l'autre, que sa main et la mienne ne se fussent point rencontrées. Nous avions bu aux mêmes sources, ressenti les mêmes ivresses; mais le passé dont il faisait jadis ses plus chères délices, dans lequel il s'était si longtemps confiné, ne lui disait plus rien : il n'en parlait qu'avec tristesse. Il avait vieilli doucement en présence d'un splendide décor qu'il prenait pour la réalité, et voilà qu'un orage venu sur le tard avait tout emporté; comme le laboureur qui retrouve sa ferme brûlée et son champ dévasté, il contemplait d'un œil morne l'édifice de toute sa vie foudroyé et réduit en poudre. Il y avait des momens où, en dépit des efforts communs, la conversation tombait tout à coup et s'éteignait comme un feu de chaume. Il se faisait alors un long silence, plus lourd, plus accablant que le vent du Sahara. Chacun de nous pensait à Jean, les yeux de la mère le cherchaient à sa place vide, et le nom qu'il était interdit de prononcer, que nul ne prononçait, ce nom proscrit remplissait tous les cœurs, oppressait toutes les poitrines.

A l'issue du dîner, pendant que le gentilhomme campagnard allait avec ses fils surveiller la rentrée des récoltes, Mme de Thommeray, restée seule avec moi, m'entraînait au jardin. L'après-midi avait été brûlante. La soirée était chaude encore; derniers souffles embrasés du jour, de pâles éclairs blanchissaient l'horizon. A peine avions-nous fait quelques pas le long des charmilles, qu'elle se laissait tomber sur un banc, et là, brisée par la contrainte qu'elle venait de s'imposer, elle donna un libre cours aux larmes qui l'étouffaient. Je m'étais assis auprès d'elle, et je tenais ses mains dans les miennes. Je me taisais : il y a des douleurs qu'on n'ose pas interroger. — Ainsi, dit-elle enfin, vous ne l'avez pas vu? Vous ne savez rien de sa vie? Vous ne savez rien, vous n'êtes au courant de rien? Quand vous êtes entré, je me suis imaginé, en vous apercevant, que vous veniez me parler de lui, j'ai cru que vous m'apportiez de ses nouvelles.

— Je venais en chercher, madame. Je me réjouissais à la pensée de le trouver ici, heureux dans sa famille heureuse. Je ne sais rien, je ne suis au courant de rien. La dernière lettre que j'ai reçue de lui était datée de Pise, et depuis...

— Ah! fatal séjour! ville à jamais maudite! s'écria-t-elle avec un geste de désespoir; c'est là qu'on me l'a pris, c'est là qu'on m'a ravi mon enfant. — Et d'une voix fiévreuse elle se mit à raconter ce que je savais déjà, tout ce que j'ignorais encore, la rencontre qu'elle avait faite à Pise, ses relations avec Mme de R..., la passion de Jean qu'elle n'avait pas su prévoir, le trouble et le remords dont elle avait été saisie en voyant clair dans le cœur de son fils. — J'étais sans défiance, rien ne m'avait avertie du danger. Cette jeune femme semblait aussi peu faite pour inspirer la passion que pour la ressentir. Nulle exaltation dans les idées, l'imagination la plus calme, un cœur parfaitement rassis, avec cela un esprit ingénu, une âme vide et sans détours, étalant naïvement sa nudité, trop satisfaite d'elle-même pour recourir à des vertus d'emprunt, enfin beaucoup d'assurance, et pas l'ombre de coquetterie : elle ne se donnait pas même la peine de chercher à plaire. Il n'était pas jusqu'au caractère de sa jolie figure qui ne contribuât à ma sécurité : il y manquait l'étincelle divine, la flamme de l'intelligence. Je ne voyais ses traits s'animer, ses beaux yeux prendre feu que lorsqu'elle entamait le récit des fêtes mondaines qui avaient été jusque-là l'unique occupation de sa vie, et qui représentaient pour elle le seul côté sérieux de la destinée. Elle n'avait pas d'enfans, s'applaudissait de n'en point avoir, et parlait de son mari juste assez pour rappeler de temps en temps qu'elle était mariée. Les arts et la nature l'intéressaient médiocrement; quelques journaux de mode, qu'elle se faisait adresser de Paris, composaient toutes ses lectures, Je l'observais avec curiosité; elle était pour moi un sujet d'étude. Ce qui me frappait surtout chez elle, c'était l'amour de la toilette et le génie de l'ajustement. Elle avait fait de la parure une espèce de culte qu'elle rendait à sa beauté. Peu lui importait le public; elle se parait pour se parer, pour sa propre satisfaction et son agrément personnel. Quoique souffrante et résignée à passer dans la retraite le temps de son exil, elle était arrivée avec toute une cargaison de caisses à chiffons, absolument comme s'il s'agissait de passer l'hiver à la cour. Je me souviens qu'un soir je la trouvai chez elle en toilette de bal. Toutes les bougies étaient allumées; elle était seule et n'attendait personne. Parfois, à la veillée, dans le petit appartement que j'occupais à la *locanda*, tandis que je travaillais sous le bec d'une lampe de cuivre, elle entrait tout à coup comme un tourbillon, habillée tantôt en espagnole, tantôt en bohémienne, tantôt en marquise de Pompadour, éblouissante dans tous ces costumes, qui étaient autant de souvenirs des derniers bals auxquels elle avait assisté et qu'elle me décrivait dans leurs plus minutieux détails. Elle n'était pas futile, elle était la futilité. Eh bien! monsieur, Jean l'adorait.

Il avait découvert dans ce joli néant une victime de la société, un cœur dépareillé, une âme incomprise. Il devinait des trésors de mélancolie dans le mortel ennui qui la consumait. Ces apparences de frivolité n'étaient que le déguisement d'une douleur qui cherche à s'étourdir; il pressentait sous la grâce de ces mensonges des abîmes sans fond de passion contenue, de tendresse et de poésie. Que sais-je encore? C'était la femme de ses rêves! Vous jugez cependant quel effroi fut le mien dès que j'ouvris les yeux. Mme de R... eût été libre que je n'aurais pas vu sans frémir mon fils se jeter tête baissée dans une semblable aventure. De toute façon, ma place n'était plus à Pise. A force de prières et de remontrances, j'avais amené Jean à partir avec moi. Nous partîmes ensemble, et même à présent je veux croire qu'il était sincère dans sa résolution de me suivre. Je m'en allais triomphante et heureuse de le sauver encore une fois; mais à Livourne, au moment de quitter l'hôtel pour nous rendre au bateau, il ne se contint plus, sa passion éclata en cris de révolte. Était-ce lui, Jean, mon dernier-né, que j'avais en secret préféré aux deux autres, était-ce lui qui me sacrifiait, moi, sa mère, à qui et à quoi, juste Dieu! Tout ce que je pus dire fut inutile : il résista même à mes larmes. Je continuai seule mon voyage, je rentrai seule dans la maison qui ne devait plus le revoir.

Elle s'interrompit un instant, et ses pleurs recommencèrent de couler. — Ce qu'est devenue cette liaison, comment elle a vécu, comment elle a fini, je ne puis vous l'apprendre. Je sais seulement que mon fils y a laissé jusqu'à la fierté de son âme. Il n'existe plus, le jeune homme que vous avez connu. Ah! malheureux enfant, combien sa chute fut rapide! Il quittait Pise vers la fin de l'hiver et rentrait dans Paris. Il devait n'y séjourner qu'une semaine; des mois s'écoulèrent, et nous l'attendions encore. J'avais tout dit à mon mari. L'un et l'autre nous avions vieilli dans la foi de notre jeunesse; nous nous étions toujours figuré que l'amour, le premier des biens, était assez riche de ses joies et de ses douleurs pour pouvoir se suffire à lui-même : Jean se chargea du soin de nous désabuser. Mme de R... l'entraînait dans un courant où notre avoir ne lui permettait pas de la suivre. Nous l'avions trop aimé; à la première résistance un peu sérieuse, il se cabra et mordit le frein. Aux objurgations de son père, il répondait avec aigreur; les remontrances de ses frères ne faisaient que l'irriter; mes plaintes le touchaient à peine. Je lui envoyais en secret tout ce dont je pouvais disposer; nous étions épuisés, à bout de sacrifices. Un jour enfin il poussa vers nous tous un cri d'effarement, le cri d'une âme où la vie se brise : il renonçait à reprendre sa place au milieu de nous, et, dans un adieu suprême, il demandait qu'on lui pardonnât. Reviens, re-

viens! s'écria la famille éplorée. Oui, nous te pardonnons. Reviens, mon fils! Reviens, mon frère! La maison qui te pleure s'ouvrira pour te recevoir, et nous fêterons, nous aussi, le retour de l'enfant prodigue. Ainsi nous le rappelions tous, et pourtant il ne revint pas. Le lien fatal semblait rompu; quel autre charme pouvait le retenir? Il avait mis fin à ses exigences et parlait vaguement d'un long travail qu'il avait entrepris; il remettait de mois en mois, et nous l'attendions toujours. C'est là, monsieur, qu'en étaient les choses. Il n'écrivait qu'à longs intervalles; il y avait dans le ton de ses lettres je ne sais quoi de sec et de banal qui me glaçait le cœur. Nous ne vivions plus; une sourde inquiétude nous minait lentement. Nos deux aînés allaient partir pour s'enquérir de sa situation et tenter auprès de lui un dernier effort, quand tout à coup de sinistres rumeurs, qui depuis quelque temps couraient dans le pays, pénétrèrent jusque sous notre toit. Ce fut le curé du village qui, le premier, nous donna l'alarme. Il avait vu grandir nos enfans; il était le confident, le consolateur de nos peines. On disait, on affirmait tout haut que Jean de Thommeray, notre fils, traînait son nom dans un monde où ne se fourvoient ni les esprits droits ni les cœurs honnêtes, qu'il passait à Paris pour un des princes de la jeunesse désœuvrée, qu'il avait un hôtel, qu'il avait des chevaux, que le jeu fournissait à ce luxe éhonté. Le ciel s'écroulait sur nos têtes. Ce n'était plus aux frères de partir, mais au père. Il revint au bout de quelques jours : ses cheveux avaient achevé de blanchir. Je le vois encore rentrant dans sa demeure, où dix générations successives avaient conservé intact le culte de l'antique vertu, où pas un n'avait failli, où de tout temps la bonne renommée avait tenu lieu de richesse. Il vint à moi et me dit : Femme, il ne nous reste plus que deux fils. Ce fut tout. Je n'appris que plus tard ce qui s'était passé. Comme il allait franchir le seuil de l'hôtel où Jean nous avait laissé croire qu'il s'était logé modestement, un break, attelé de quatre chevaux, sortait à grand fracas de la cour. Deux laquais poudrés et galonnés occupaient le siége de derrière; Jean conduisait lui-même l'attelage : assise auprès de lui, une créature insolemment parée répandait jusque sur les roues les vastes plis de sa robe flottante. Après avoir vu l'étalage de notre honte s'éloigner et se perdre dans l'avenue des Champs-Élysées, M. de Thommeray avait remis sa carte à un valet de pied, et il était reparti le jour même. Vous savez le reste. Toutes relations ont cessé entre nous et le fils indigne; nos serviteurs ont ordre de ne plus prononcer son nom. Eh bien! tout indigne qu'il est, je ne puis pas l'arracher de mon cœur; je suis sa mère, il est mon enfant. On a été trop dur, on ne s'est pas souvenu des paroles du

Christ, on a manqué de charité. Pour le relever, il ne fallait peut-être que lui tendre la main : le farouche honneur, l'implacable orgueil ne l'ont pas voulu. Vous irez le trouver, monsieur. Vous me le promettez? poursuivit-elle d'une voix suppliante. Ne le heurtez point, cherchez plutôt à l'attendrir. Vous connaissez la vie qu'il nous a faite : elle était hier, elle sera demain ce qu'elle est aujourd'hui. Racontez-lui ce que vous avez vu, mettez sous ses yeux le tableau de notre intérieur désolé. Il n'est pas méchant; dites-lui que je l'aime encore, et, si déchu qu'il vous paraisse, ne l'abandonnez pas, allez à lui sans vous lasser. Le mal, comme le bien, a ses heures de défaillance; pour sauver une âme en détresse, pour la ramener au rivage, il suffit parfois du brin d'herbe que la colombe jette à la fourmi qui se noie. Enfin, monsieur, vous m'écrirez; ne me cachez rien, mais parlez-moi de lui; que je sache qu'il vit, que je le sente vivre, dussé-je achever d'en mourir!

Je m'attendais à des révélations douloureuses, et pourtant, je l'avoue, ces confidences dépassaient toutes mes prévisions. Était-ce bien de Jean qu'il s'agissait? Par quelle pente, par quels degrés ce jeune homme était-il descendu des hauteurs où je l'avais laissé? Quel choc imprévu avait pu le jeter dans les bas-fonds d'un monde dont le contact seul eût révolté jadis tous ses instincts? Sans avoir là-dessus aucune donnée certaine, Mme de Thommeray, avertie par l'instinct maternel, le plus sûr des instincts, attribuait à Mme de R... la chute de son fils. Que la jolie comtesse y fût pour quelque chose, je n'étais pas moi-même éloigné de le croire; mais que cette bulle de savon eût pesé d'un tel poids sur une destinée, que cette folle brise eût déraciné l'espoir d'une famille, démantelé l'honneur d'une maison, voilà ce qui ne s'expliquait pas. Ma raison s'y perdait. Il se faisait tard. Nous avions rejoint M. de Thommeray au salon; je serrai la main de mes hôtes, trop généreux pour chercher à me retenir, et je m'éloignai pénétré de tristesse, en repassant dans mon esprit tout ce que je venais de voir et d'entendre.

De retour à Paris, je pensai à m'acquitter sans retard de la mission qui m'était confiée; mais, avant d'agir, je désirais savoir au juste quelles étaient les habitudes de Jean et quelle existence il menait. Malgré tout ce qui avait frappé mes yeux et mes oreilles, j'hésitais à croire le mal aussi profond que je l'avais jugé d'abord sous l'influence du milieu austère où je venais de passer quelques heures : je tenais à m'assurer si M. et Mme de Thommeray ne s'exagéraient pas involontairement la portée des écarts de leur fils. Quoique étranger au monde des affaires, j'y comptais pourtant des amis: les renseignemens que j'obtins ne me laissèrent malheureusement aucun doute. Tout était vrai et au grand jour : Jean ne cachait rien

de sa vie. Il ne faudrait pas pourtant s'imaginer qu'on ne parlât de lui qu'avec mépris; nous avons des trésors d'indulgence pour la corruption élégante et prospère. Ses coups de bourse, son bonheur au jeu, lui valaient sur la place moins de contempteurs que d'envieux, et, tandis que sa famille le rejetait, il y en avait plus d'une qui l'eût adopté volontiers. Du reste, l'opinion de ses contemporains lui était fort indifférente; le vice avait rarement affiché de si vertes allures. Il vivait publiquement avec une sorte de créature que ses aptitudes et sa dextérité à dévorer les fils de famille avaient rendue célèbre sur le turf parisien. Fiametta était son nom de guerre; son nom de paix, nul ne l'a jamais su. L'histoire de leur rencontre ne mériterait pas d'être rapportée, si l'on ne pouvait y voir un trait des mœurs de notre temps. Un dimanche, en plein soleil d'été, la Fiametta traversait seule le jardin du Palais-Royal. La hardiesse de sa démarche, le carmin de ses lèvres, le caractère de sa beauté, qu'accentuait encore l'éclat de sa toilette, auraient suffi pour attirer tous les regards; mais ce qui la signalait surtout à la curiosité des promeneurs, c'était la masse énorme de cheveux roulés dans un filet de soie qui tombait du sommet de la tête jusqu'au milieu du dos, et qu'elle portait littéralement comme une hotte. Jamais la folie du cheveu n'avait été poussée si loin. L'extravagance de ce luxe d'emprunt avait mis le public en gaîté, et, la donzelle n'ayant dans sa personne rien qui commandât le respect, un instant vint où elle se trouva enfermée dans un cercle de quolibets. Chacun disait son mot, les femmes s'en mêlaient. D'honnêtes bourgeoises à qui les appointemens de leurs maris ne permettaient qu'un modeste chignon plat comme une galette criaient au scandale, et se vengeaient ainsi des rigueurs de la destinée. Elle cependant, l'air hautain et superbe, demeurait impassible au milieu de la foule qui grossissait. L'arrogance de son attitude ne faisait qu'exciter la verve des assistans, quand tout à coup, sous le feu croisé des rires gouailleurs et des malins propos, elle enleva d'un tour de main le filet où la masse de cheveux était emprisonnée, et toute sa chevelure, entraînée par son propre poids, se déroula en larges nappes et l'enveloppa comme un manteau. Les rires avaient cessé, un cri d'étonnement sortit de toutes les poitrines. Jean, qui passait par là, avait été témoin de cette scène. Il s'approcha gracieusement de la belle qu'il voyait pour la première fois, et que son triomphe échevelé ne laissait pas d'embarrasser un peu. — Madame, lui dit-il du ton le plus courtois, ma voiture est à deux pas d'ici, et, si vous le permettez, j'aurai l'honneur de vous y conduire. — Sans hésiter, elle avait accepté le bras de Jean, et, à partir de ce jour, ils ne s'étaient plus quittés.

Attractions du ruisseau! éternelle puissance de la putréfaction morale! cette fille, d'une beauté douteuse et d'un âge incertain, aussi dénuée de cœur que pourvue de cheveux, exerçait sur Jean un empire absolu. Il se montrait partout avec elle, au bois, aux courses, au théâtre; c'est elle qui tenait sa maison, elle y était maîtresse et souveraine. On peut d'après cela se former une idée de la société qu'il recevait chez lui : femmes déclassées, gens de bourse, auteurs peu considérables, journalistes peu considérés, petits gentilshommes à bout de patrimoine, et qui, sans emploi ni ressources avouables, faisaient grande chère et beau feu, tels étaient les commensaux habituels de la place où je me préparais à pénétrer. La démarche était scabreuse, je n'en espérais aucun résultat. Je n'avais rien de ce qu'il faut pour travailler fructueusement à la conversion des pécheurs; mais, outre que j'obéissais à Mme de Thommeray, je ne pouvais me défendre d'un mouvement de compassion pour ce jeune homme qui m'avait été cher et que j'avais connu si aimable. Il y avait dans le déraillement de sa destinée un mystère qui m'attirait. J'éprouvais l'impérieux besoin d'interroger le gouffre qui l'avait englouti : je voulais lui donner jusque dans son abaissement, à défaut d'estime, un témoignage d'intérêt.

Donc, un matin, je me rendais chez Jean. Son hôtel était situé dans une des rues encore assez désertes qui aboutissent à l'avenue des Champs-Élysées. L'habitation se composait d'un seul étage; le boulingrin qui s'étendait devant le perron, les massifs de verdure qui masquaient les écuries et les remises, lui donnaient un air de cottage. Un domestique en culotte courte et en habit à la française avait pris mon nom : quelques instants après, j'étais introduit dans un salon d'attente qui n'eût point déparé l'intérieur d'un palais. Œuvres d'art et tableaux de maîtres, tentures de damas de soie, tapis de Smyrne, émaux de la renaissance, vieilles faïences italiennes; une bougie brûlait à l'intention des fumeurs sur une table de marqueterie couverte de journaux, de brochures et de bulletins portant les derniers cours de la Bourse. Jean me suivait de près, je n'eus pas l'ennui de l'attendre longtemps; une porte s'ouvrit, et je le vis paraître.

Il vint à moi la main tendue, avec beaucoup d'aisance et de désinvolture, sans le moindre trouble apparent, comme si le luxe au milieu duquel je le surprenais eût été le prix avéré d'un travail glorieux ou honnête. Il commença par s'excuser de m'avoir si longtemps négligé. — Vous êtes tout excusé, lui dis-je. J'arrive de Bretagne, j'ai eu l'occasion d'y voir votre famille, et, comme vous ne m'avez jamais parlé de vos parens qu'avec amour et respect, je crois remplir un devoir en venant vous entretenir de l'état d'affliction où je les ai trouvés.

Je partis de là pour lui rendre compte du spectacle navrant dont j'avais été le témoin; mais lui, m'interrompant presque aussitôt : — De grâce, monsieur, n'allez pas plus avant, me dit-il avec un grand calme et d'un ton d'urbanité parfaite. Je rends justice à vos intentions, mais je sais depuis longtemps tout ce que vous pensez avoir à m'apprendre, vous ne m'apprendriez absolument rien. C'est entendu, ma façon de vivre est pour tous les miens un sujet de trouble et de scandale. Mes frères me renient, ma mère pleure en secret sur moi, mon père ne me connaît plus. Parlons à cœur ouvert, je suis le désespoir et la honte de ma famille. Eh bien! monsieur, soyez mon juge. Qu'ai-je fait pour provoquer cet appareil de deuil et ce déploiement de rigueurs, pour mériter de perdre l'affection des êtres qui m'aimaient et pour tomber si bas dans leur estime? J'aurais commis quelque grand crime que je ne serais pas traité plus durement. Est-ce ma faute, à moi, si mes parens, enfermés et murés dans le souvenir de leur jeunesse, ont vieilli sans s'apercevoir du travail qui s'accomplissait autour d'eux? Est-ce ma faute si, après avoir été élevé comme dans un cloître, bercé d'illusions, nourri de contes bleus et gorgé d'idéal, je me suis éveillé un beau matin en présence d'une société où il n'y avait de vrai que l'argent, et qui démentait par la fureur de ses convoitises toutes les croyances, toutes les rêveries dont on m'avait farci la cervelle? Est-ce ma faute enfin si, dans cette terre promise où j'arrivais la lèvre en feu et le cœur plein de flamme, je n'ai trouvé que des sources taries et des brasiers éteints? Je n'étais pas un saint. Las de courir après les chimères, de n'embrasser que des fantômes et de laisser un lambeau de ma chair dans chacun de ces embrassemens, je me suis accoutumé peu à peu aux réalités. Ne pouvant prétendre à réformer le siècle, j'ai fini par me faire à ses mœurs et par endosser sa livrée; il m'a paru que, dans une société où l'argent était dieu, ne pas être riche serait une impiété. Le temps n'est plus du bien longuement et laborieusement amassé. Tout va vite aujourd'hui. On ne conquiert plus la fortune, on la surprend ou on la force. J'ai joué, je ne m'en défends pas : si c'est un cas pendable, voilà beaucoup de gens en l'air. J'avais l'audace et le sang-froid, le coup d'œil prompt et sûr, la décision rapide, tout m'a réussi : où est le mal? Je soutiens par le jeu l'état de maison que le jeu m'a donné : parmi les fortunes du jour, combien en comptez-vous qui puissent invoquer une autre origine et qui se maintiennent par une autre industrie? Si vous consultiez le carnet de mon agent de change, vous m'y verriez en nombreuse et bonne compagnie. Mes parens ont vécu des passions de leur époque : je vis des passions de la mienne. Quelle action cependant peut-on me reprocher? Me suis-je enrichi au détriment de l'honneur? Mon nom a-t-il servi d'enseigne à quel-

que entreprise douteuse? M'a-t-on surpris me glissant le soir dans quelque tripot clandestin? Je travaille en pleine lumière et vais partout tête levée. Si ma richesse est fille du hasard, je la légitime et l'anoblis par l'usage que je sais en faire. Je dépense en grand seigneur, et l'or qui passe par mes mains n'a pas le temps de les salir. Quant au monde dont je m'entoure, croyez-moi, de quelque nom qu'il vous plaise de l'appeler, il ne vaut ni plus ni moins que celui qui s'intitule modestement le meilleur monde. On peut sans risque ni péril se laisser choir de celui-ci dans celui-là : on ne tombe pas de bien haut. Que ma famille se rassure, les petites dames ne coûtent pas plus cher que les grandes : elles offrent cet avantage, qu'on sait tout de suite à quoi s'en tenir sur leur désintéressement. Avouons-le, ces diverses catégories de monde ne sont que nominales : au fond, elles n'existent pas. Plus ou moins grossiers, plus ou moins hypocrites, plus ou moins effrontés, les appétits sont partout les mêmes. Il n'y a plus d'âmes; c'est la matière qui nous mène. La société n'est plus qu'une immense bohème : d'un côté, la bohème crottée, haineuse, envieuse, qui aiguise ses dents et qui guette son heure; de l'autre, la bohème dorée, qui se dépêche de vivre et de jouir comme si elle se sentait emportée fatalement vers le cap des tempêtes, comme si chaque jour qui s'écoule n'était pas sûr du lendemain. Voilà, monsieur, la vérité vraie : le reste n'est que songe et mensonge.

C'était une grande pitié d'entendre ce jeune homme exalter sa chute et glorifier sa déchéance. Je ne le quittais pas des yeux, et l'examen de sa personne ne démentait point son langage. Tout chez lui trahissait les habitudes de sa vie nouvelle. Les veilles, les excès, les émotions du jeu, avaient fané son teint, flétri ses tempes et dépouillé son front. Le regard, autrefois si doux et si limpide, prenait par instans le reflet bleuâtre et le dur éclat de l'acier. La précision du geste, le son métallique de la voix, le ton sec et cassant, l'assurance et l'aplomb que donne la richesse, faisaient de lui un des types accomplis du monde qu'il venait de peindre. Lorsqu'il était parti pour Pise, j'avais dit adieu à un poète, je retrouvais un homme d'affaires. — Vous vous êtes complétement mépris, répliquai-je, sur la pensée qui m'a conduit auprès de vous. Je n'apportais ici ni plaintes ni sermons : vous n'aviez pas à vous défendre. Vous vivez comme il vous convient, je n'ai point qualité pour apprécier vos actes. Je crois seulement que vous ne vous faites pas une idée nette et claire de l'état d'affliction où votre famille est plongée : c'est mon devoir de vous en instruire. Souffrez donc que je reprenne les choses où je les ai laissées quand vous m'avez interrompu, car il faut que vous m'écoutiez. Je serai bref, et, ma tâche remplie, vous n'aurez d'autre juge que vous-même, je vous livrerai à vos ré-

flexions. — Et, sans m'arrêter au geste d'impatience dont il n'avait pas été maître, j'entamai à nouveau le récit de ma visite chez ses parens. Je m'adressais, hélas! à une âme déjà bien endurcie. Tandis que je parlais, il allait et venait par la chambre, tordant et mordant sa moustache, et je lisais dans sa pensée qu'il n'eût pas été fâché de voir surgir un incident qui m'aurait obligé de quitter la place. Quand j'en vins cependant à parler de sa mère, quand je la lui montrai usée par le chagrin, quand je lui rappelai qu'il avait été son enfant de prédilection, quand je lui affirmai qu'il l'était encore malgré ses fautes et ses égaremens, je le vis par degrés changer de maintien, ses traits se contractèrent, il se jeta sur le divan où j'étais assis, et prit sa tête entre ses mains. J'avais touché le point vulnérable, mais, pour y arriver, il m'avait fallu fouiller en plein roc, et dans son attendrissement même je sentais encore je ne sais quoi de farouche et de résistant.

Je le regardai quelque temps en silence, puis je l'attirai doucement vers moi. — Est-ce vous, Jean, que je retrouve ainsi, vous qui m'aviez laissé voir une âme si haute et si fière? Vous n'êtes point la dupe des sophismes et des paradoxes que vous mettiez tout à l'heure en avant. Un groupe d'individus vivant aux crochets du hasard ne représente pas toute la société : vous vous noyez dans une mare, et vous accusez l'océan. C'est ce que vous-même appeliez jadis une philosophie d'antichambre. Pour que vous en soyez venu là, il a dû se passer dans votre vie quelque chose d'affreux, quelque chose d'irréparable. Eh bien! mon enfant, un poète l'a dit, on se console en se plaignant, et parfois une parole nous a délivrés d'un remords. Au nom de la sympathie qui vous avait entraîné vers moi, au nom du sérieux intérêt que vous n'avez pas cessé de m'inspirer, confiez-moi le secret du mal que vous avez souffert. J'en connais déjà l'origine. Vos dernières lettres m'avaient appris ce que peut-être vous ignoriez alors. Vous aimiez Mme de R... Vous êtes resté seul avec elle à Pise, vous l'avez suivie à Paris. Dites, Jean, que s'est-il passé? On vous a fait au cœur une blessure bien profonde, plus profonde que celle dont vous aviez failli mourir. S'il est trop tard pour la fermer, s'il ne m'est pas donné de pouvoir la guérir, ne puis-je du moins, cette fois encore, y porter une main amie?

Au nom de Mme de R..., il avait tressailli : un sourire étrange effleura ses lèvres. Ce fut l'affaire d'un instant. Il se leva, roula entre ses doigts une cigarette, l'alluma à la flamme de la bougie, puis, avec la familiarité du parvenu, il se mit à cheval sur une chaise en point de Beauvais, et les bras appuyés sur le dossier, d'un air aussi dégagé que s'il débitait la nouvelle du jour ou l'anecdote de la veille : — Mon Dieu, monsieur, s'il peut vous être agréable

d'entendre raconter cette petite drôlerie, je veux bien vous la dire. Je doute, à ne vous rien celer, qu'elle réponde à votre attente. C'est une histoire toute simple, et qui n'a pas, au temps où nous sommes, le mérite de l'originalité; vous la prendrez pour ce qu'elle vaut. Voici la chose dans sa grâce naïve. J'aimais Mme de R...; je l'aimais d'un amour craintif et discret. Je ne m'arrêtais pas, ainsi que le faisait ma mère, à l'apparente frivolité de ses goûts; quelques soupirs mal étouffés, quelques réflexions inspirées par l'instabilité des affections humaines m'avaient ouvert sur le passé de cette jeune femme des perspectives désolées. J'étais tout pénétré des premières lectures dont ma jeunesse avait été nourrie : je voyais en elle un cœur brisé et qui n'aspire plus qu'au repos. Mon amour n'avait pas encore osé se déclarer, lorsque ma mère en surprit le secret. Elle n'eut plus dès lors qu'une pensée, m'arracher au danger qu'elle pressentait, et quitter Pise en m'entraînant avec elle. Je résistai à ses remontrances, je finis par céder à ses prières. J'étais de bonne foi. Mme de R... n'avait rien dit, rien fait pour encourager ma passion ni pour en provoquer l'aveu. En avait-elle seulement le soupçon? Je n'aurais pas voulu l'affirmer, tant elle semblait morte au sentiment qui remplissait ma vie. L'annonce de mon prochain départ ne l'avait émue ni troublée; elle ne songeait pas plus à s'en étonner qu'à s'en plaindre. Il ne me déplaisait point d'aller ensevelir dans la retraite l'éternelle tristesse d'un amour malheureux : je partis sans esprit de retour. Cependant, à mesure que je m'éloignais, un flot de pensées tumultueuses montait à mon cerveau. Je m'indignais contre moi-même : je m'accusais d'imbécillité. Une voix intérieure me criait que je laissais le bonheur derrière moi : qu'avais-je fait pour le saisir? En me reportant à l'heure des adieux, je me figurais que son dernier regard renfermait un reproche, que la dernière étreinte de sa main essayait de me retenir. A Livourne, au moment d'abandonner le pays où fleurit l'oranger, la terre où je l'avais connue, où je l'avais aimée, je sentis que le sacrifice était au-dessus de mes forces : je m'échappai des bras de ma mère et repris la route de Pise. A peine arrivé, je courus au palais qu'habitait Mme de R..., je me jetai à ses genoux, je couvris ses mains de baisers et de larmes, et il faut bien qu'elle ait été touchée d'une passion si méritante, car je lui dois cette justice qu'elle ne tarda pas à m'en octroyer le prix.

Je ne le nie point, je connus d'heureux jours. En amour, aussi bien qu'en matière de foi, il n'est rien que de croire, l'objet du culte importe peu; tout ce que l'on croit est vrai, il n'y a de vrai que ce que l'on croit. J'aimais, j'étais aimé : mon rêve s'était fait chair, il palpitait sous mes caresses. Jamais lune de miel ne brilla d'un si doux éclat. Je vivais dans l'extase, je marchais sur les nuées,

je goûtais dans leur plénitude les joies et les ivresses qui mettent l'homme au rang des dieux. L'heure était proche où j'allais reprendre ma place parmi les mortels. Le printemps s'annonçait à peine que déjà Valentine, c'était son nom d'ange, se montrait impatiente de retourner en France. Je me disposais à l'accompagner; elle me fit entendre qu'elle avait vis-à-vis du monde des ménagemens à garder. En même temps elle me conseillait, avec toute la tendresse imaginable, d'aller passer deux ou trois mois chez mes parens : nous devions tous les deux cette réparation à ma mère, elle insistait beaucoup là-dessus. J'étais inquiet sans savoir pourquoi; j'éprouvais le sourd malaise qui précède la fin du bonheur. La veille du départ, comme elle achevait ses préparatifs avec l'ardeur d'une pensionnaire qui s'apprête à quitter le couvent : — Vous partez sans moi, vous partez! lui dis-je. Que vais-je devenir loin de vous? Je ne le comprends que trop, nous ne nous verrons plus qu'à travers mille obstacles. Si vous le vouliez bien, nous ne nous séparerions pas. Je sais qu'il y a dans la Sabine ou dans les gorges du Mont-Cassin des solitudes enchantées faites pour servir de refuge aux âmes que la société opprime ou méconnaît : c'est là que nous irions vivre tous deux, libres, ignorés, oubliés du monde qui n'est pas digne de vous posséder. — Toute séduisante qu'elle était, cette proposition n'obtint pas le succès que j'en espérais. — La Sabine! le Mont-Cassin! je n'y avais jamais pensé; nous en reparlerons, me dit-elle. — Cette réponse, à laquelle j'étais loin de m'attendre, aurait dû m'éclairer : l'impression douloureuse se dissipa dans l'attendrissement des adieux. Je rentrais en France quelques jours après elle; mais au lieu de me rendre en Bretagne, comme j'en avais l'intention, j'allai fatalement la rejoindre à Paris.

Ici, monsieur, changement de décor! J'étais de retour depuis près d'un mois, et il ne m'avait encore été permis de contempler ma divinité qu'à ses heures de réception, quand la cour et la ville faisaient cercle autour d'elle et défilaient dans ses salons. Un mot, un regard, un sourire, pour toute allusion au passé une pression de main furtive, tel était le régime frugal auquel je me trouvais soumis après tant de jours d'abondance. J'avais loué, dans un des quartiers les plus retirés et les plus solitaires, un pavillon isolé au fond d'un jardin, où vainement j'attendais l'heure du berger : comme l'ours qui pendant l'hiver se nourrit de sa propre graisse, mon bonheur en était réduit à subsister de ses souvenirs. Dernière ressource, consolation suprême des amans en retrait d'emploi, j'écrivais des lettres que j'oserai qualifier de brûlantes, et qui, pour la plupart, demeuraient sans réponse. Disons-le en passant, nous avons perdu l'habitude des entretiens épistolaires qui furent longtemps les délices d'une société aujourd'hui disparue. En général, les hommes

n'écrivent plus que des lettres d'affaires, la furie du luxe a tué chez les femmes le goût et le génie de la correspondance. Valentine occupait avec son mari un hôtel de la rue de Courcelles. Cette âme opprimée n'obéissait qu'à ses caprices, ce cœur brisé n'offrait pas trace de fêlure, cette destinée flétrie dans sa fleur et que je m'étais donné pour tâche de réconcilier avec la vie s'épanouissait au sein de l'opulence comme dans son élément naturel. Je ne pouvais m'empêcher de reconnaître que, si Mme de R... était en effet une victime de la société, la société traitait assez doucement ses victimes. Quant au mari, je n'avais fait que l'entrevoir : c'était un homme de trente ans à peine, fatigué avant l'âge, d'un aspect élégant et froid, et qui laissait volontiers à sa femme toutes les libertés dont il usait largement pour lui-même. Ils menaient grand train chacun de son côté, et vivaient sous le même toit à peu près étrangers l'un à l'autre. Voilà l'intérieur que je me plaisais à remplir de tragédies bourgeoises, d'épopées domestiques. Toutes mes idées étaient renversées. L'ange de Pise se dérobait et m'échappait par tous les bouts, et chaque fois que j'essayais de le ressaisir, les plumes de ses ailes me restaient dans la main. La résignation n'était pas mon fait. Irrité par les obstacles et les difficultés qu'il rencontrait à chaque pas, mon amour prenait de jour en jour un caractère plus tenace et plus âpre. Cet amour, né dans mon cerveau, avait envahi tout mon être; l'image des voluptés perdues obsédait mon cœur et mes sens. Bien que déchu de son prestige, l'objet était encore d'assez haut prix pour mériter d'être disputé; comme Henri IV, je me mis en campagne pour reconquérir mon royaume. Tous les jours, aux mêmes heures, je battais à cheval les allées du bois, et j'avais parfois la satisfaction d'apercevoir mon inhumaine nonchalamment assise sur les coussins de sa voiture et distribuant autour du lac sourires et saluts familiers. Je me reportais aux longues promenades que nous faisions ensemble, par les après-midi silencieuses, sur les bords de l'Arno ou sous les chênes verts des *Cascines;* mes réflexions étaient amères. J'avais noué des relations qui m'ouvraient la société parisienne. Les plaisirs de l'hiver promettaient de se prolonger jusqu'à l'été; c'est au milieu du bruit et de l'éclat des fêtes que je la retrouvais le soir, et qu'il m'était accordé d'échanger quelques paroles avec elle. Je la suivais à travers la foule, et lorsqu'enfin je pouvais l'aborder, lorsque, dans un tête-à-tête enlevé d'assaut et dont les instans étaient comptés, j'osais me plaindre à mots voilés et lui rappeler discrètement ce qu'elle semblait avoir oublié, elle avait avec moi des ingénuités d'enfant ou des étonnemens de vierge qui coupaient court à tout et me désarçonnaient. J'étais bientôt obligé de céder la place, et je m'éloignais la rage dans le cœur, ne sachant ce que je devais admirer le plus, de ma bêtise ou de ma lâcheté.

La splendeur de ses toilettes toujours nouvelles, l'inaltérable sérénité de ses traits, sa beauté de statue et ses airs de vestale achevaient de m'exaspérer; il y avait des momens où je sentais s'allumer en moi des appétits de fauve prêt à se jeter sur sa proie. J'étais jaloux, et je n'aurais pu dire ni de qui ni de quoi. Également indifférente à tous les hommages, elle avait la froideur du marbre, de même qu'elle en avait la blancheur; ma jalousie s'agitait et se consumait dans le vide. J'avais été vingt fois sur le point de me retirer : l'orgueil m'y poussait et me retenait tour à tour. Il me restait un espoir auquel je m'accrochais comme à une dernière branche. Le monde élégant allait se disperser : rendue à elle-même, Valentine me reviendrait peut-être, et j'entrevoyais d'heureux jours.

Un soir, à l'ambassade d'Autriche, dans une de ces fêtes présidées avec tant de grâce, et qui réunissaient toutes les étoiles de première grandeur, je profitai d'un moment où le vide s'était fait autour d'elle, je la saisis, pour ainsi dire, au vol; je l'attirai dans une embrasure, et tout d'abord je m'informai de ses projets. — Voici l'été, vous ne le passerez pas à Paris : où irez-vous? que pensez-vous faire?

— Ce que je fais tous les ans, dit-elle. Les bains de mer me sont ordonnés...

— Et vous les prendrez?..

— A Trouville.

— A Trouville! m'écriai-je : c'est à Trouville que vous comptez aller!

— Sans doute. Où voulez-vous que j'aille? Dans la Sabine ou dans les défilés du Mont-Cassin? — Et elle se mit à énumérer et à décrire les *amours* de costumes qu'elle emporterait avec elle. Le grand artiste s'était surpassé. Costumes du matin, costumes de l'après-midi, costumes du soir : il y en avait pour toutes les heures de la journée.

— Ainsi, lui dis-je, vous retrouverez au bord de la mer l'existence que vous menez ici?

— Au bord de la mer comme ici, je mène l'existence d'une femme de mon rang : quel mal y voyez-vous?

Poussé à bout par l'imperturbable assurance de son attitude et de ses réponses, je laissai se répandre en reproches amers toutes les humiliations qui depuis six semaines s'amassaient dans mon cœur. Se jouait-elle de moi? Pour qui me prenait-elle? Avais-je rêvé ce qui s'était passé à Pise? Était-ce la comtesse de R... que j'avais tenue dans mes bras? N'avais-je possédé que son ombre? Tout cela était dit à voix basse, d'un ton agressif, avec le sourire sur les lèvres : on ne pouvait nous entendre, mais on pouvait nous observer. — Je ne sais pas ce que vous avez, répliqua-t-elle sans

paraître autrement émue d'une si vive attaque. Je n'ai pas cessé d'avoir pour vous une affection véritable. Je n'oublierai jamais que, si je ne suis pas morte d'ennui à Pise, c'est à vous que je le dois. J'ai fait tous mes efforts pour élever mes sentimens à la hauteur des vôtres. Malheureusement ce qui était possible à Pise ne l'est plus à Paris. J'ai des devoirs envers le monde, envers mes proches, envers ma maison. J'aurai toujours grand plaisir à vous voir : de quoi vous plaignez-vous?

Nous étions enveloppés, pressés de toutes parts. — Madame, lui dis-je de l'air le plus gracieux, vous ne m'aimez pas, vous ne m'avez jamais aimé et n'aimerez jamais personne : vous n'avez ni cœur ni âme. Moi, je ne suis ni d'âge ni d'humeur à m'accommoder plus longtemps du rôle d'amant honoraire. Souffrez donc que je vous dise ici un éternel adieu : je ne vous reverrai de ma vie. — Et je m'en allai.

Le croirez-vous? Au bout de quelques jours, j'étais la proie d'un incommensurable ennui. L'amour ne meurt pas fatalement avec les illusions qui l'ont fait naître; il vit encore par les racines longtemps après qu'il s'est découronné. Je m'étais promis de partir; je restai. Je m'étais juré de ne plus mettre le pied dans le monde, j'y retournai avec l'espoir inavoué de retrouver Mme de R.... Le monde était désert, Valentine avait cessé de s'y montrer. Je la cherchai au bois, le bois s'était changé en une vaste solitude; Valentine n'y venait plus. Je m'informai discrètement à son hôtel; madame la comtesse vivait enfermée et ne recevait personne. Je me demandais avec une secrète complaisance si je n'étais pour rien dans ce brusque revirement. Un jour, je rôdais autour de sa demeure lorsque je rencontrai la femme de chambre qu'elle avait emmenée avec elle à Pise et qui avait été témoin de mon bonheur. — Ah! monsieur Jean, je ne sais pas ce qu'a madame la comtesse; depuis quelques jours elle ne fait que gémir et pleurer. — Bonne créature, que je l'aurais embrassée volontiers! Je n'en doutais pas, j'étais la cause de ces larmes. Je m'élançai sur les pas de la chambrière, et j'arrivai éperdu jusque dans le boudoir où se tenait ma chère désolée.

Moment plein de promesses! je ne puis y penser sans un frisson de volupté. Uniquement parée de sa beauté et n'ayant pour tout vêtement qu'un peignoir qui l'enveloppait comme un nuage de mousseline, elle était à demi couchée sur un divan de soie capitonnée, la tête renversée sur une pile de coussins, les cheveux en désordre, les paupières brûlées de larmes, la poitrine gonflée de soupirs. En m'apercevant, elle se souleva d'un air languissant et me regarda sans colère : de longs pleurs coulaient de ses yeux. J'embrassais ses genoux, je laissais déborder mon cœur. — Pardonnez-moi, disais-je d'une voix suppliante. J'ai été dur et cruel envers vous; mais

fallait-il en croire un malheureux égaré par le désespoir et qui n'avait plus sa raison? J'étais fou. Ne pleurez pas. Vous savez bien que je vous aime! Dites que vous me pardonnez. — Je continuai quelque temps sur ce ton avec l'éloquence qui manque rarement à l'expression des sentimens sincères, et, sans me flatter, je doute que l'amour ait trouvé souvent des accens plus soumis et des notes plus tendres. Valentine pourtant se taisait, ses larmes ne tarissaient pas, et la situation commençait à devenir embarrassante, lorsque je m'en tirai par une explosion de lyrisme endiablé : — Mais puisque je t'aime, mais puisque je t'adore, puisque tu es mon âme, mon unique trésor, mon seul bien, ma vie tout entière, pourquoi donc pleures-tu? m'écriai-je en la saisissant violemment dans mes bras. Oublie ce que j'ai pu te dire, vis dans le monde, puisqu'il te plaît d'y vivre; sois la reine de toutes les fêtes, reine par l'élégance aussi bien que par la beauté; tu n'entendras plus une plainte sortir de ma bouche, tu ne surprendras plus un reproche dans mon regard. J'applaudirai à tes triomphes, et lorsque, fatiguée de vains hommages, tu éprouveras le besoin de te reposer sur un cœur aimant et fidèle, tu n'auras qu'à faire un signe et tu me verras à tes pieds.

Tout en exécutant ces variations brillantes sur un thème vieux comme le monde, je pressais dans mes bras son corps souple et charmant. Je baisais tour à tour son front et ses cheveux, je séchais sous le feu de mes lèvres la céleste rosée qui baignait son visage, je m'enivrais du parfum sans nom qui s'exhale de la femme aimée, et qu'il suffit de respirer une fois pour en être à jamais imprégné. J'entendais le chant des séraphins, le paradis s'entr'ouvrait devant moi, quand Valentine, se dégageant d'assez mauvaise grâce : — Laissez-moi, dit-elle, ces propos sont hors de saison. Vous m'avez fait beaucoup de chagrin l'autre soir, je vous ai trouvé fort méchant; mais plût à Dieu que je n'eusse pas d'autres sujets de peine! — Cet aveu si touchant, parti du fond de l'âme, m'avait subitement dégrisé. — Ainsi, lui dis-je avec un peu d'amertume et de confusion, je n'étais pour rien dans votre désespoir? Ces larmes, que je recueillais précieusement comme des perles dans mon cœur, ce n'était pas pour moi que vous les répandiez? — Puis, oubliant ma déconvenue pour ne penser qu'à sa détresse : — Eh bien, Valentine, quels autres sujets de peine avez-vous? Quels qu'ils soient, je veux les connaître.

— A quoi bon? répliqua-t-elle; je suis perdue, et vous n'y pouvez rien.

— Perdue! m'écriai-je, et je n'y puis rien! Quelle idée vous faites-vous donc de l'amour, et n'est-il pas étrange que, aimée comme vous l'êtes, vous désespériez de la sorte? L'amour peut tout; ma vie vous appartient. Parlez, expliquez-vous. Le monde est

rempli de lâchetés et de trahisons. De quoi s'agit-il? Quel danger vous menace? Que vous a-t-on fait?

Les questions se pressaient et se succédaient coup sur coup. Je fouillais jusque dans son passé pour tâcher d'y saisir le secret douloureux qu'elle s'obstinait à me taire. — Vous n'y pouvez rien! vous n'y pouvez rien! disait-elle. — Je priais, je suppliais; mon imagination s'enflammait à la pensée du rôle que j'étais appelé à remplir. J'échappais aux affadissemens de la vie mondaine. Je respirais l'air des hautes régions pour lesquelles je me sentais né. J'abordais les entreprises chevaleresques, je me préparais aux grands sacrifices, aux poétiques dévoûmens que j'avais tant de fois rêvés. Valentine m'était rendue; malheureuse, elle se relevait à mes yeux et recouvrait tout son prestige. Elle n'était plus l'ombre légère que je poursuivais de salons en salons; c'était une âme atteinte et souffrante, l'âme que j'avais devinée, l'héroïne que j'avais pressentie lors de nos premières rencontres. La sauver à tout prix, lui servir d'appui, de refuge, mourir pour elle s'il en était besoin, telle était désormais mon ambition. Elle parut enfin touchée de ma tendresse; à bout de résistance, son cœur éclata, et voici, monsieur, les confidences qui s'en échappèrent... Mme de R..., avant qu'il fût question de son voyage à Pise, devait à ses fournisseurs, *couturier*, modiste, parfumeur et lingère, quelques menues sommes dont l'addition donnait au total une bagatelle de cent soixante-quinze mille francs. Pour sortir de presse, elle avait, à l'insu de son mari, contracté un emprunt, et, pleine de confiance en la Providence, dont la bonté s'étend sur toute la nature, s'était reposée sur elle du soin de faire honneur à ses engagemens. Or les engagemens arrivaient à terme, le juif repoussait tout accommodement. Valentine se trouvait au dépourvu en présence de deux cent mille livres à rembourser, intérêts compris, et il ne semblait pas que la Providence témoignât beaucoup d'empressement à se déranger pour lui venir en aide. Le comte avait lui-même des affaires assez embarrassées, et je démêlais sans peine que cette maison si fastueuse ne se soutenait qu'à force d'expédiens. Valentine, avec une candeur adorable, m'en dévoilait les plaies et les misères dans un réquisitoire où l'égoïsme et les déréglemens de son mari m'étaient présentés sous un jour peu clément. Lui seul était coupable; quant à l'insanité de ses propres dépenses, elle n'en avait pas conscience et n'y faisait pas même allusion. Je l'écoutais, bouche béante et complétement ahuri. J'avais offert ma vie, et en l'offrant j'étais sincère; mais deux cent mille francs, où les prendre?

— Je sens pour la première fois, lui dis-je enfin avec tristesse, toutes les amertumes de la pauvreté.

— Pensez-vous donc que, si vous étiez riche, je vous aurais choisi pour confident? répliqua-t-elle d'un air hautain.

L'heure n'était pas aux harangues. Après avoir réfléchi un instant : — Voyons, lui demandai-je, vous n'êtes pas au pied du mur? Vous avez devant vous quelques jours de répit?

— Huit jours, ni plus ni moins, dit-elle.

— Huit jours! m'écriai-je; il n'en a fallu qu'un pour sauver la France à Denain.

Je la quittai sur ces admirables paroles qui durent lui mettre martel en tête, car la pauvre enfant connaissait plus à fond les modes de son temps que l'histoire de son pays.

J'employai le reste de la journée à faire, comme on dit, flèche de tout bois. Il m'avait suffi de pénétrer dans le milieu où vivait Mme de R... pour comprendre que je ne pouvais plus, sous peine de déchéance, mener l'existence de bachelier dont je m'étais contenté jusque-là. Dans une société où tout repose sur l'argent, l'amour ne saurait se passer de luxe, pas plus que les fleurs de soleil. Je m'étais donné un cheval et un coupé; je les vendis. Je vendis les objets d'art et tous les jolis riens qui embellissaient ma retraite. Je vendis d'anciennes armes qui provenaient de ma famille, quelques bijoux, quelques émaux que je tenais d'une vieille tante, des gravures, des dessins de prix que j'avais rapportés d'Italie. Je vendis jusqu'à ma montre. Sans être considérable, le produit de ces ventes, visiblement faites sous le coup de la nécessité, me permettait pourtant de jeter le gant à la fortune et d'entrer en lice avec elle. Le soir même je partais pour Bade, et le lendemain je me présentais à la *Conversation*... Vous ne jouez pas, monsieur? vous n'avez jamais joué?

— Si fait, pardieu! lui répondis-je; j'ai beaucoup joué dans ma jeunesse. Ma mère aimait à faire sa partie de bésigue, et je me prêtais filialement à cette innocente récréation. Encore aujourd'hui il ne me déplaît pas, le soir, à la campagne, de faire avec un vieil ami une partie de dominos.

— Je vous plains, reprit-il; vous mourrez sans avoir connu les plus grandes émotions qu'il soit donné à l'homme d'éprouver. Le jeu est la passion souveraine. Qu'est-ce auprès que l'amour? La distraction d'une heure, le passe-temps des faibles âmes. Le jeu est la passion des forts. Rien ne la dompte, rien ne l'entame; la perte l'aiguillonne et le gain ne l'assouvit pas. J'étais comme vous; je n'avais jamais joué qu'à des jeux enfantins. Je pénétrais pour la première fois dans une salle de roulette. Je sentis d'abord mon cœur défaillir et mes jambes se dérober sous moi, comme si je commettais quelque chose d'énorme. Valentine à racheter me soutint

et me releva. Je m'étais ouvert un passage à travers la foule; il y avait autour du tapis un siége inoccupé, je le pris, et j'étudiai d'un œil ardent le champ de bataille où j'allais manœuvrer. Avant d'engager la lutte, j'attendis. J'hésitai longtemps; je tourmentais d'une main fiévreuse l'or et les billets que j'avais tirés de ma poche. Maître enfin de moi-même, je me jetai dans la mêlée, et, pour me rendre les dieux favorables, je débutai par une offrande à ma jeunesse. Ce jour-là, j'avais vingt-cinq ans : c'était le jour anniversaire de ma naissance. Je plaçai cinq pièces de vingt francs sur le numéro vingt-cinq. Presque aussitôt la machine tourna; il me sembla que toute la salle tournait avec elle. Involontairement j'avais fermé les yeux. Le bruit sec de la bille d'ivoire s'arrêta tout à coup, et la voix du croupier proclama l'arrêt du destin. J'avais gagné; on me compta trente-six fois ma mise : les dieux étaient pour moi! Vous n'exigez pas que je vous raconte une à une les péripéties par lesquelles je passai durant mon séjour à Bade. Je déjeunais à la *Restauration*. Sur le coup d'onze heures, je m'installais à la roulette, et n'en bougeais jusqu'à onze heures de la nuit. Je ne dînais pas, je soupais à peine, je ne dormais plus; la fièvre me brûlait les os; j'avais parfois au jeu des hallucinations étranges. Le tapis vert me faisait l'effet d'un océan où je me débattais, tantôt soulevé, tantôt englouti par la vague. Quand je pensais toucher au but, un flot contraire me rejetait loin du rivage et me replongeait dans l'abîme. Le terme fatal approchait : il ne me restait plus qu'un jour. J'étais en gain de quatre-vingt mille francs; pour compléter la rançon de Valentine, il me fallait encore en gagner cent vingt mille. Je me sentais porté par la fortune. Je montai d'un pas léger les degrés du temple, et, le cœur gonflé par les résolutions suprêmes, j'entrai fièrement dans la salle où j'allais livrer mon dernier combat. A peine assis, pareil au capitaine qui s'apprête à frapper un coup décisif, je massai devant moi tout mon corps d'armée et ne réservai pas même de quoi assurer ma retraite. La galerie était frémissante. Je lançai au chef de partie un regard de défi, et je précipitai mes bataillons dans la fournaise. Ce fut une grande journée; les habitués de Bade en conservent le souvenir. Je fis sauter deux fois la banque. Valentine était sauvée, je n'en demandai pas davantage. La foule me porta en triomphe comme si je venais d'accomplir une action d'éclat, et moi-même, dois-je l'avouer? je n'étais pas éloigné de me prendre pour un personnage. Quelques heures après, je partais pour Paris : on ne m'eût pas beaucoup surpris en m'annonçant que ma rentrée y serait saluée par le canon des Invalides.

Je ne vous peindrai point les enchantemens du retour. Il me semblait que j'avais des ailes, et qu'au lieu d'être emporté par la va-

peur, je volais à travers l'espace. Le trajet fut une longue suite de rêves enivrés. Je me représentais la joie de Valentine, et aussi le doux prix qui m'attendait sans doute. En le méritant, j'avais perdu le droit de le solliciter; mais il ne m'était pas défendu d'en caresser secrètement l'espoir. J'avais d'autres pensées. Je me disais qu'il y a des orages féconds, des douleurs salutaires. Instruite et corrigée par les épreuves qu'elle venait de traverser, Valentine renoncerait aux vanités qui l'avaient conduite à deux doigts de sa perte. Elle comprendrait que la vie n'est pas une exhibition de toilettes. Déjà Trouville ne l'attirait plus, et je me voyais passant avec elle la saison d'été sur quelque plage solitaire de Bretagne ou de Normandie. Nous vivions comme deux pêcheurs. J'en étais là lorsque j'arrivai dans Paris. Encore tout couvert de la poussière du voyage, les traits défaits, les cheveux en broussailles, je courus droit à son hôtel. Je forçai la consigne, et, sans donner au valet de chambre le temps de m'annoncer, je me précipitai chez elle comme un ouragan. Elle était seule. A ma vue, elle poussa un cri d'étonnement qui touchait à l'effroi. — A qui en avez-vous? dit-elle; qu'est-ce qui vous amène dans un si bel état?

— Vous allez le savoir, m'écriai-je. — Et me voilà entassant sur une table à ouvrage en laque du Japon des liasses de billets de banque au fur et à mesure que je les tirais de mes poches. J'en tirais de partout; ma poitrine en était bardée. J'entassais, j'empilais, et encore, et toujours! Je ressemblais à la mère Gigogne : je ne tarissais pas.

Après que j'eus vidé mes coffres : — Vous étiez perdue, vous êtes sauvée, lui dis-je.

Et en peu de mots je racontai ce que j'avais fait. Elle demeura quelque temps interdite : — Vous avez fait cela! s'écria-t-elle enfin.

— Le beau miracle! repartis-je en riant; j'ai joué pour vous, et vous avez gagné. Je me suis fort diverti là-bas.

— Vous avez fait cela! vous avez fait cela! répétait-elle de plus en plus troublée. En vérité, je ne sais si je dois...

Elle n'acheva pas. La porte du salon s'ouvrit, on annonça le marquis de S... Par un bond de panthère, Valentine se jeta sur les billets amoncelés, et, les saisissant à poignées, les enfouit pêle-mêle dans le tiroir à fond de sac qu'elle avait ouvert et qu'elle referma sans négliger d'en ôter la clé. — Demain, chez vous... chez toi! me dit-elle à mi-voix. — En ce moment le marquis entrait.

Je le connaissais pour l'avoir vu aux réceptions de Mme de R..., et dans quelques salons où j'avais remarqué, sans m'en préoccuper, ces assiduités auprès d'elle. C'était un homme de belles manières,

qui en avait fini depuis longtemps avec le matin de la vie, mais qui se défendait vaillamment contre les approches du soir. Possesseur de grands biens, il s'était fait une réputation d'habileté dans le monde diplomatique auquel il appartenait. Il avait l'air indolent et narquois, la lèvre sensuelle et l'œil fin avec ce clignotement de paupière particulier aux hommes habitués à cacher leur pensée et qui se défient même de leurs regards. Il boitait légèrement, non sans une certaine grâce, et on assurait qu'il en tirait vanité comme d'un point de ressemblance avec M. de Talleyrand, qu'il s'était donné pour modèle. J'avais lu dans un journal que le marquis de S... était appelé à un poste important. Je pensai qu'il venait pour prendre congé, et je me retirai. J'avais hâte d'ailleurs de réparer mes avaries. A la lettre, j'étais rompu. J'allai au bain, je dînai au Café anglais, et, rentré chez moi, je me roulai dans mes draps, où je ne tardai pas à m'endormir d'un profond sommeil : je l'avais bien gagné.

Il faisait grand jour quand je me réveillai. Demain, chez vous... chez toi ! avait-elle dit. Demain, c'est aujourd'hui ! m'écriai-je. Et je préparai tout pour la recevoir et fêter sa présence. Je remplaçais par des massifs de plantes rares les objets de luxe dont je m'étais dépouillé pour elle. Je disposais sur un guéridon les fruits, les vins dorés et les friandises qu'elle aimait. Pour un peu, j'aurais jonché de lis, de jasmins et de roses le sable de l'avenue qui devait la conduire à ma porte; mais c'était dans mon cœur que se donnait la véritable fête. J'allais rentrer en possession de ma jeune et belle maîtresse : j'allais retrouver les joies que j'avais goûtées sous le ciel d'Italie. Tous mes sens étaient ravis. Les oiseaux chantaient dans mon petit jardin, le soleil inondait ma chambre, et avec l'air frais du matin, chargé des senteurs de l'héliotrope et du réséda, je humais à pleine poitrine l'amour, le bonheur et la vie. Cependant les heures s'écoulaient, la journée touchait à sa fin, et Valentine n'avait point paru. La nuit tomba, je vis les étoiles s'allumer une à une, j'entendis les bruits de la ville décroître et se perdre au loin : j'attendais encore Valentine. J'eus le pressentiment de quelque catastrophe. Je ne me couchai pas. J'attendis encore toute la matinée. Dévoré d'inquiétude, je sortis pour me rendre chez elle. A mesure que je m'enfonçais dans la rue de Courcelles, mes appréhensions redoublaient. J'arrive enfin : toutes les portes, toutes les persiennes, tous les volets étaient fermés. J'avais collé mon front aux barreaux de la grille : la cour était silencieuse et déserte. On eût dit que la vie s'était tout à coup retirée de cette demeure habituellement si bruyante. Je sonnai : rien ne bougea, pas une âme ne répondit. Je restais immobile, me demandant si je rêvais, quand je sentis une

main familière qui s'appuyait sur mon épaule : je me retournai et reconnus un de nos auteurs comiques les plus en renom que j'avais rencontré maintes fois dans le monde. — Veniez-vous faire vos adieux? me dit-il. Dans ce cas, mon bon, vous n'êtes guère en retard que de vingt-quatre heures : ils sont partis hier au matin.

— Partis! m'écriai-je; de qui parlez-vous?

— Du comte et de la comtesse, parbleu!

— Et vous dites qu'ils sont partis?

— En compagnie du marquis de S..., qui les emmène avec lui dans sa nouvelle résidence; mais, mon cher, d'où sortez-vous? Il n'est bruit que de cela, on ne parle pas d'autre chose.

— Si l'on ne parle pas d'autre chose et s'il n'est bruit que de cela, je crois pouvoir sans indiscrétion vous prier de me mettre dans la confidence.

— Comment donc! reprit-il, deux mots y suffiront. Tout là dedans allait à la diable. On y brûlait depuis longtemps la chandelle par les deux bouts, si bien que les deux bouts avaient fini par se rejoindre. La petite comtesse était aux abois : deux cent mille francs d'arriéré, sans compter le courant, c'est dur! De quoi s'est avisé le satané marquis? Il connaissait la place, il en avait surpris les côtés faibles. Le vieux renard attendait son heure : il l'a saisie. Il a payé la dette de madame, et s'est fait attacher monsieur en qualité de premier secrétaire. Si vous aviez besoin de quelques explications...

— Grand merci! lui dis-je; j'ai compris de reste. Voilà, monsieur, une comédie toute faite.

— Vieux habits, vieux galons! Le sujet n'est pas précisément nouveau.

— Si pourtant, ajoutai-je, vous vous décidez un jour à le traiter, je pourrai vous fournir un dénoûment qui le rajeunirait peut-être.

Nous nous quittâmes là-dessus. Je marchai longtemps au hasard dans un état d'hébétement complet. Quand je repris mes sens, ma jeunesse était morte, un homme nouveau venait de maître en moi. C'est tout. — Que pensez-vous de ma petite histoire?

— Voilà, m'écriai-je, une abominable aventure; mais franchement je n'y vois rien qui justifie votre métamorphose. Parce qu'on a eu le malheur de rencontrer sur son chemin une créature perverse ou pervertie...

— Eh! non, monsieur, eh! non, reprit-il avec l'accent d'une douce insistance, vous êtes dans l'erreur, Mme de R... n'était pas une créature perverse ou pervertie; c'était tout simplement un produit naturel, quoiqu'un peu raffiné peut-être, de notre civilisation. Pourquoi lui jeter la pierre? Inoffensive autant que nulle, ni fausse, ni rusée, ni perfide, aussi incapable d'un sentiment profond que d'une

pensée sérieuse, sans notion exacte du bien et du mal, elle était naïvement et sincèrement ce que la société l'avait faite. Vous auriez tort de voir en elle une exception. Le règne des femmes est fini. Au lieu de pousser l'homme aux grandes choses, elles ne lui demandent plus que l'entretien de leurs vanités. Les besoins d'argent ont étouffé les besoins du cœur. L'amour qui autrefois enfantait des prodiges acquitte aujourd'hui des factures. Il n'y a plus de femmes.

— Vous vous trompez, lui répliquai-je. Il y a chez nous des mères, des sœurs, des amies, des épouses, qui, tous les jours et à toute heure, accomplissent dans l'ombre des miracles de bonté, de dévoûment et de charité. Il y en a dans tous les rangs, depuis le plus humble jusqu'au plus élevé. Quoi! parce que vous avez eu la simplicité de prendre une poupée pour une femme, il faut que toutes les femmes servent d'excuse à votre aveuglement! Vous insultez à tous nos respects, à toutes nos vénérations! La société est moins malade que vous ne voulez bien le dire, mais vous, monsieur, vous l'êtes encore plus que je ne le craignais. Pourquoi n'êtes-vous pas retourné dans votre famille? Vous aviez jeté vers elle un cri de détresse et de désespoir, elle vous rappelait, votre jeunesse n'était pas morte : elle vous attendait.

Jean secoua la tête. — Il était trop tard, monsieur. Je vous dois un dernier aveu. Depuis mon séjour à Bade, la fièvre du jeu ne m'avait pas quitté : à mon insu, pour racheter Mme de R..., j'avais vendu mon âme au diable. Qu'aurais-je fait parmi les miens? Je n'avais plus le goût des émotions paisibles : je serais bientôt mort de chagrin. Vivons et jouissons, après nous le déluge! Voici l'heure de la bourse, et à mon grand regret je suis forcé de vous laisser.

— Encore un mot, lui dis-je en me levant, et vous irez à vos affaires. Jusqu'à présent, tout vous a réussi, mais vous ne vous flattez pas d'avoir enchaîné la fortune. Autrement vous joueriez à coup sûr, et où seraient l'honneur, la probité? Vivons et jouissons, c'est très joli, cela. Que ferez-vous le jour où la fortune vous trahira? Car il viendra, ce jour, n'en doutez pas.

— Qu'il vienne, je suis prêt.

— Vous vous tuerez, lui dis-je.

Il ne répondit pas. — Et Dieu?.. Et votre mère?

Après un moment d'hésitation, Jean me tendit sa main : je la pris. — Vous êtes bien déchu, mon enfant! Je m'explique la douleur de votre famille; je la comprends et je la partage. Eh bien! même à cette heure je ne veux pas désespérer de vous. — Il sourit tristement, et je le quittai.

A quelques jours de là, j'écrivais à Mme de Thommeray, et, tout

en m'appliquant à ménager son cœur, je lui rendais compte de mon entrevue avec Jean. Je ne cherchai pas à le revoir; d'autres pensées me préoccupaient. La guerre venait d'éclater. Déjà l'ennemi marchait sur Paris : le monde était rempli du bruit de nos désastres.

Qui n'a pas vu Paris pendant les derniers jours qui précédèrent l'investissement ne saurait se faire une idée de la physionomie qu'il présentait alors. A la confusion, au désarroi, à l'effarement qu'avait jetés dans les esprits la nouvelle de nos défaites, succédaient les mâles pensées et les fermes résolutions. On se tenait prêt pour les grands sacrifices; un courant d'héroïsme avait traversé tous les cœurs. Déjà les hommes veillaient sur les remparts. Les squares, les jardins publics étaient transformés en parcs d'artillerie, les places en champs de manœuvres où les citoyens devenus soldats s'exerçaient au maniement du fusil, toutes les classes mêlées et confondues ne formant plus qu'une âme, l'âme de la patrie. Les tambours battaient et les clairons sonnaient sur les berges du fleuve. Canons et mitrailleuses, traînés sur leurs affûts, ébranlaient les quais et les boulevards. Armées de leur tonnerre, les canonnières sillonnaient la Seine. Les débris de nos armées mutilées apportaient au service de la défense le dernier sang de la France guerrière. Des bataillons de marins traversaient la ville pour aller occuper les forts; les gardes mobiles des départemens, accourus du fond de leurs provinces, bivouaquaient çà et là sous des tentes improvisées. A côté de ces spectacles fortifians, il y en avait d'autres d'une réalité navrante et qui marquaient à toute heure les progrès de l'invasion. Refoulées sur la capitale par l'approche des armées ennemies, les campagnes environnantes se réfugiaient dans son enceinte. Ce n'était partout que longues files de voitures chargées de meubles et d'ustensiles de ménage enlevés précipitamment. J'ai vu de pauvres gens attelés eux-mêmes à la charrette qui portait toute leur richesse et ne sachant pas où ils iraient coucher le soir; d'autres poussaient devant eux les troupeaux de leurs étables. Par un des contrastes où la nature semble se complaire, un ciel resplendissant, un gai soleil d'automne éclairaient ces scènes désolées.

J'étais rentré depuis une semaine. En ces jours de fiévreuse attente où personne ne tenait chez soi, je vivais dans la rue, attiré par tous les bruits, me mêlant à tous les groupes, recueillant toutes les nouvelles. Un matin, sur le quai Voltaire, entre le Pont-Royal et le pont des Saints-Pères, je me trouvai face à face avec Jean. — A la bonne heure! lui dis-je en l'abordant, vous êtes resté, c'est bien.

— Oui, je suis resté, répliqua-t-il; j'avais à liquider ma fortune.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Toutes mes mesures sont prises : je pars ce soir pour aller vivre à l'étranger.

— Vous partez! m'écriai-je; c'est quand votre patrie agonise que vous songez à la quitter!

— La patrie, monsieur! L'homme sage l'emporte partout avec lui. Vous-même, que faites-vous ici?

— Je n'y suis pas rentré pour en sortir. Je ne vaux plus grand'-chose; mais c'est ici que j'ai connu les bons et les mauvais jours. Paris a fait de moi le peu que je suis. Je veux m'associer à ses périls, ne fût-ce que par ma présence. Je vivrai de ses émotions, je partagerai ses angoisses, et, s'il doit souffrir de la faim, j'aurai l'honneur d'en souffrir avec lui; mais vous, Jean de Thommeray, mais vous! Je vous savais bien malade, mais je ne pensais pas que vous fussiez tombé si bas. Le pays est envahi, — et vous, jeune homme, au lieu de sauter sur un fusil, vous vous jetez sur votre portefeuille! La fortune de la France est près de sombrer, et vous n'avez d'autre souci que de réaliser votre avoir! Demain l'ennemi sera à nos portes, et vous bouclez votre valise, vous vous enfuyez lâchement! Ce n'était pas assez d'avoir plongé votre famille dans le deuil et le désespoir : vous lui infligez cette honte!

Une vive rougeur lui monta au front, un éclair brilla dans ses yeux. — Pardon, monsieur, pardon! Voilà de bien grands mots, ce me semble. Vous êtes trop jeune, et moi trop vieux, pour que nous puissions nous entendre. Je ne m'enfuis pas, je m'en vais. Ce qui se passe n'est pas fait pour me retenir. Paris ne m'intéresse point. Qu'il soit châtié, ce n'est que justice. Quant à ma famille, elle est à l'abri des tracas de la guerre, et je ne vois pas pourquoi il me serait interdit d'aller chercher pour mon propre compte, soit à Bruxelles, soit à Londres, soit à Florence, la paix et la sécurité dont ils continueront de jouir en Bretagne.

Je sentais mon cœur submergé de dégoût. J'allais m'éloigner quand tout à coup Jean tressaillit. — Écoutez! dit-il. — Je prêtai l'oreille et j'entendis une musique étrange, dont les accens, vagues d'abord et presque indistincts, grandissaient et semblaient se diriger vers nous. Je regardais en même temps que j'écoutais : j'aperçus en avant du pont de Solférino une masse confuse et qui s'avançait en chantant. C'était un chant lent et grave, d'un caractère presque religieux, et qui n'avait rien de commun avec les éclats de voix auxquels nous étions habitués. Jean s'était accoudé sur le parapet. Je l'observais, il était très pâle. Cependant la masse de moins en moins confuse se rapprochait de plus en plus. Je reconnus enfin un chant de la Bretagne et le son du biniou : les gardes mobiles du Finistère faisaient leur entrée dans Paris. L'hermine au

képi, vêtus de toile grise, le bissac de toile grise au dos, ils s'avançaient d'un pas net et ferme, marchant par pelotons et occupant le quai dans toute sa largeur. En tête, à cheval, le chef de bataillon; derrière lui, l'aumônier et deux capitaines. La tête de colonne n'était plus qu'à quelques pas de nous. A mon tour, j'avais tressailli. Je regardai Jean : sa main s'abattit sur la mienne. — Mon père!.. mes deux frères! dit-il d'une voix sourde. — Et Jean vit passer devant lui, sous leurs formes les plus saisissantes, les éternelles vérités qu'il avait si longtemps méconnues : Dieu, la patrie, le devoir, la famille. Tout le cortége de ses années honnêtes défilait sous ses yeux en chantant. Je portai le dernier coup. A l'un des balcons du quai, je venais d'apercevoir sa mère. — Malheureux! m'écriai-je, vous disiez qu'il n'y avait plus de femmes. Tenez, en voici une, la reconnaissez-vous? — Mme de Thommeray agitait son mouchoir, le chant breton redoublait de ferveur, et le chef de bataillon, avec la courtoisie d'un vieux gentilhomme, s'inclinait sur son cheval et la saluait de son épée. Muet, immobile, l'œil morne et la paupière aride, Jean paraissait changé en pierre : je le laissai à la merci de Dieu.

Le lendemain, dans la cour du Louvre, le commandant de Thommeray assistait à l'appel de son bataillon. L'appel terminé, il passait devant les rangs, lorsqu'un mobile en sortit et lui dit : — Commandant, on a oublié d'appeler un de vos hommes.

— Comment vous nommez-vous?

— Je m'appelle Jean, répondit le mobile en baissant les yeux.

— Qui êtes-vous?

— Un homme qui a mal vécu.

— Que voulez-vous?

— Bien mourir.

— Êtes-vous riche ou pauvre?

— Hier encore je possédais une richesse mal acquise : je m'en suis dépouillé volontairement. Il ne me reste que mon fusil et mon bissac.

— C'est bon! — Et d'un geste il le fit rentrer dans les rangs.

Il y eut un long silence. Le commandant était venu se placer devant le front du bataillon. — Jean de Thommeray! cria-t-il.

Une voix mâle répondit : — Présent!

JULES SANDEAU.

L'ENSEIGNEMENT EXCEPTIONNEL

I.

L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS.

Le devoir de toute civilisation est de donner aux hommes la plus grande somme d'instruction que leur intelligence et leur état social peuvent comporter. Dans une étude précédente, on a vu comment l'enseignement à tous degrés est distribué à Paris; mais il existe des êtres que l'on croirait destinés à échapper aux bienfaits du développement intellectuel, car ils sont frappés d'une infirmité incurable. Pour ceux-là, il a fallu inventer des méthodes exceptionnelles, afin de leur rendre dans l'humanité la part dont ils semblaient déchus pour toujours. Deux hommes de bien, Français tous les deux, mettant en œuvre des procédés fort simples, basés sur l'observation, confirmés par l'expérience, sont parvenus à neutraliser les effets d'une maladie localisée qui le plus souvent est le résultat d'un état général défectueux : l'abbé de l'Épée et Valentin Haüy ont des noms immortels; leur génie et leur charité ont fait ce miracle de rendre la parole aux muets et la vue aux aveugles. Profitant avec une patiente habileté des sens qui subsistaient chez ces malheureux répudiés par la nature, ils ont obtenu dans l'organisme une sorte de transposition qui permet aux yeux de remplacer l'oreille, et au toucher de remplacer la vue. Il y a un siècle à peine que ces découvertes ont été faites pour le plus grand honneur de l'esprit humain; elles ont produit de très sérieux résultats que l'on peut constater en visitant l'institution des sourds-muets et celle des jeunes-aveugles.

I.

L'art de parler à l'aide de signes a dû exister de tout temps. Des hommes de langue différente, mis face à face par le hasard de la vie, ont pu toujours exprimer des propositions simples et se faire comprendre en exécutant certains gestes indicatifs; c'est la *mimique*. En outre, lorsque des enfans ont été réunis sous la discipline d'une règle silencieuse, ils ont cherché un moyen de causer à distance sans faire de bruit, et ils ont inventé un alphabet visible dont chaque lettre est représentée par un geste particulier des doigts, c'est la *dactylologie;* nous l'avons tous « parlée » au collége. La combinaison raisonnée de la dactylologie et de la mimique constitue le langage des sourds-muets. Ce langage artificiel est un bienfait inappréciable pour ces infortunés, car il leur permet de communiquer méthodiquement entre eux, et, comme il sert de base à l'enseignement de l'écriture et de la lecture, il leur fournit un instrument de relation avec les autres hommes. C'est grâce à lui que le sourd-muet échappe à l'isolement, et qu'il peut, dans une mesure, participer à la vie générale jusqu'à subvenir aux besoins de sa propre existence.

Avant l'apostolat de l'abbé de l'Épée, on trouve trace dans l'histoire de quelques efforts individuels qui semblent avoir eu pour but plutôt de frapper l'imagination publique que d'appeler toute une catégorie d'individus déshérités à la jouissance des droits communs. Rodolphe Agricola, professeur de philosophie à Heidelberg (1480), raconte dans son livre *de Inventione dialectica* qu'il a connu un sourd-muet qui lisait et écrivait. Jérôme Cardan (1591) pose dans ses *Paralipomènes* la question de savoir si l'on peut instruire les sourds-muets, et la résout affirmativement. Le bénédictin Pedro de Ponce (1580) publie une méthode pour leur instruction; ses idées sont reprises par J. Bonnet, secrétaire du connétable de Castille, qui fait paraître en 1610 l'*Arte para enseñar a hablar los mudos*. Dans le XVIIe siècle, Fabrizio d'Acquapendente, professeur à Padoue, les Anglais Bulwer, J. Wallis, W. Holder, le Hollandais van Helmont, Conrad Amman de Schaffouse, s'occupent de ce sujet et formulent des théories que la pratique ne justifie pas : leur principe paraît avoir été de forcer les sourds-muets d'articuler des sons; le livre de van Helmont est intitulé *Surdus loquens* (1692). G. Raphel, en Allemagne, élève et instruit ses trois enfans frappés de surdimutité, et publie en 1718 la méthode qu'il a employée. Il est difficile de savoir jusqu'où furent poussées ces tentatives isolées, qui

ne s'adressaient qu'à des individualités. C'est à Paris même que le premier succès fut scientifiquement prouvé; il est dû à un Espagnol de l'Estramadure, nommé Jacob Rodriguès Pereire. Le 11 juin 1749, il présente un sourd-muet instruit à l'Académie des Sciences; le 13 janvier 1751, il en présente un second; encouragé par Buffon, par Mairan, par Diderot, par Jean-Jacques Rousseau, il continue son œuvre sans vouloir révéler le secret de sa méthode, et donne l'enseignement à douze sourds-muets. Il se servait de la dactylologie et de l'articulation; il obtint du roi une pension de 800 livres, et fut nommé son interprète pour les langues espagnole et portugaise. Il offrit de vendre son procédé au gouvernement; la négociation fut entamée, et n'aboutit pas.

L'idée gagnait de proche en proche : faire parler les muets ne semblait plus une œuvre miraculeuse; c'était de quoi tenter plus d'une ambition. Le succès de Pereire excita l'émulation d'un nommé Ernaud, qui, lui aussi, parvint à instruire deux sourds-muets, qu'il produisit en 1757 devant l'Académie. Il ne savait rien du système de Pereire, et ne se servit guère que de l'articulation; les malheureux qu'il exhiba en public répétaient sans doute des phrases toutes faites, apprises par cœur, qu'on leur avait enseigné à lire sur les lèvres qui les prononçaient très lentement : c'est l'alphabet labial. L'abbé de l'Épée entendit-il parler de Pereire et d'Ernaud? C'est fort douteux, car, à l'époque même où celui-ci recevait l'éloge du monde savant, il perfectionnait la méthode à laquelle son nom reste attaché pour toujours. Il vivait assez pauvrement à Paris; il s'était soumis à la bulle *Unigenitus*, mais il avait confessé en même temps qu'il croyait aux miracles du cimetière Saint-Médard; il n'en fallait pas plus pour lui faire interdire le droit de prêcher et de confesser. — Vers 1753, il se rendit, pour une affaire insignifiante, chez une femme veuve qui habitait rue des Fossés-Saint-Victor; elle était absente, il l'attendit dans une chambre où se trouvaient deux sœurs jumelles. Vainement il essaya de causer, elles gardèrent un silence absolu. Quand la mère rentra, le mystère fut promptement dévoilé à l'abbé de l'Épée; il apprit qu'il était en présence de deux sourdes-muettes, et que celles-ci étaient désolées, car récemment la mort leur avait enlevé leur professeur, un père de la doctrine chrétienne, nommé Vanin, qui les instruisait à l'aide d'estampes qu'il essayait de leur expliquer. Cet instant décida du sort des sourds-muets et de la vocation de l'abbé de l'Épée; il se sentit appelé, et de cette heure jusqu'à celle de sa mort il se consacra exclusivement à son œuvre.

C'était un homme très doux et d'une extrême bienveillance, ses portraits en font foi : l'œil saillant, la joue pleine, la lèvre épaisse

et souriante, le menton carré et le front haut indiquent une grande ténacité, une bonté et une charité inépuisables; mais au milieu de ces belles qualités apparentes on démêle quelque chose de naïf et même de crédule qui explique avec quel entraînement il se laissa duper dans la fameuse mystification du faux comte de Solar. Cette aventure fit bien du bruit en son temps, elle prit à l'abbé de l'Épée des loisirs qu'il eût mieux occupés ailleurs, et fournit à Bouilly le sujet d'une comédie mélodramatique qui eut grand succès jadis. Il fallait peut-être cette foi aveugle, — la foi qui soulève les montagnes, — pour n'être point découragé dès le début par des obstacles qui pouvaient être considérés comme insurmontables. Reprenant la dactylologie que Bonnet avait publiée en 1610, et dont chaque signe correspondait à une lettre de l'alphabet, mais s'attachant surtout à réunir en un groupe méthodique et raisonné tous les signes dits naturels (1) à l'aide desquels les sourds-muets expriment leurs besoins et leurs impressions, il inventa un langage réel, facile à comprendre, facile à enseigner, et qui devint un moyen de communication très suffisant pour les malheureux dont il s'était fait le père, et que de tous côtés il appelait autour de lui. Lorsqu'il entreprit cette tâche, admirable entre toutes, de rendre l'exercice de l'intelligence à des êtres que l'oblitération d'un sens en avait privés, obéit-il à l'idée de les mettre à même de gagner leur vie sans recourir à la bienfaisance publique? Je ne le crois pas. Il était surtout préoccupé de leur faire connaître Dieu, de leur donner des notions de métaphysique chrétienne et de leur révéler les mystères de la religion catholique. Pour beaucoup de docteurs d'esprit pharisaïque et étroit, le sourd-muet ne pouvait faire son salut; on citait un texte positif, car saint Paul a dit au chapitre X, verset 17, de l'épître aux Romains : « *Ergo fides ex auditu,* — la foi vient donc de ce qu'on entend. » Ce texte suffisait à rejeter les sourds-muets hors de la communion des fidèles, et dans beaucoup de cas leur interdisait même les actes authentiques; on a cité comme un fait exceptionnel et sans précédent qu'en 1679 le parlement de Toulouse eût validé le testament qu'un sourd-muet avait écrit de sa main (2).

(1) L'expression « signes naturels » est impropre. Il n'y a pas de signes naturels, chaque peuple ou plutôt chaque race a les siens. Nous secouons la tête pour dire non, l'Arabe la lève.

(2) Certaines lois religieuses ont repoussé le sourd-muet hors du droit commun. « Les aveugles et les sourds-muets de naissance, les muets et les estropiés, ne sont point aptes à hériter; mais il est juste que tout homme sensé qui hérite leur donne, autant qu'il est en son pouvoir, de quoi se couvrir et subsister jusqu'à la fin de leurs jours; s'il ne le faisait pas, il serait criminel. » (*Lois de Manou,* livre IX.) — A une époque toute récente, on a cherché à faire invalider une élection parce qu'un sourd-

Il est certain qu'une telle opinion troublait fort un homme aussi profondément convaincu que l'abbé de l'Épée. Un passage de saint Augustin lui montra la route qu'il avait à suivre pour sauver ces pauvres âmes qu'on pouvait croire condamnées à l'avance. « *Surdus natus litteras, quibus lectis fidem concipiat, discere non potest,* le sourd-muet de naissance ne peut apprendre à lire les livres qui lui feront concevoir la foi. » Donc, pour croire, il n'est point nécessaire d'entendre lorsque l'on peut lire, puisque la foi peut pénétrer dans l'âme par les yeux aussi bien que par les oreilles. La voie était tracée; à la mimique, à la dactylologie, il fallait ajouter la lecture et l'écriture, et il n'y avait alors notions si abstraites, mystères si compliqués, que l'on ne pût expliquer et peut-être faire comprendre à un sourd-muet. Cette conception, la plus élevée de toutes pour une âme fervente, devait avoir des conséquences pratiques que l'abbé de l'Épée n'avait sans doute pas entrevues, et dont tout ce peuple infirme a profité.

L'abbé n'était point riche. Il avait distribué dans quatre pensionnats ceux qu'il nommait ses enfans, et auxquels il avait réussi à intéresser quelques personnes charitables. Deux fois par semaine, de sept heures du matin à midi, on les lui amenait, au nombre de 75 environ, dans l'appartement qu'il habitait au second étage d'une maison sise rue des Moulins, n° 14; c'est là qu'il les instruisait, qu'il leur apprenait à attacher aux mêmes gestes une signification toujours semblable, signification qu'il traduisait par l'écriture, de façon à leur donner un signe écrit correspondant au signe mimé. En un mot il les douait d'un langage que, sans lui, ils n'auraient peut-être jamais connu. Les progrès étaient lents, mais déjà remarquables, et cependant nul ne se préoccupait de l'abbé de l'Épée, qui succombait sous le double fardeau de son labeur et de sa pauvreté. Ce fut un étranger qui, attirant sur lui les yeux de la cour, comme on disait alors, le fit sortir de son humble position. Le comte de Falkenstein, c'est-à-dire Joseph II, visita l'école de l'abbé de l'Épée, s'y intéressa, et en parla à sa sœur Marie-Antoinette. On n'eut pas de peine à entraîner Louis XVI, dont le cœur était volontiers ouvert aux œuvres de bienfaisance, et un arrêt du conseil en date du 21 novembre 1778 déclara que le roi prenait sous sa protection l'établissement fondé en faveur des sourds-muets. Le présent et l'avenir de l'institution étaient assurés. Le 25 mars 1785, un nouvel arrêt autorisait l'abbé de l'Épée à installer son pensionnat dans l'ancien couvent des Célestins, et attribuait une

muet avait pris part au vote; le motif ne fut pas admis par la chambre des députés dans la séance du 25 décembre 1833.

rente de 3,400 livres à l'entretien des élèves. On quitta la butte des Moulins, et l'on vint prendre gîte au quartier de l'Arsenal.

Ce petit institut en chambre, que l'on transportait dans de vastes bâtimens aujourd'hui convertis en caserne, fut en réalité la maison-mère et le prototype des écoles de sourds-muets qui s'élevèrent successivement dans toutes les parties du monde, et d'abord en Autriche. La gloire en revient tout entière à l'initiative persistante d'un homme pauvre, humble, obscur, dont rien ne lassa le courage et que l'amour du bien dévorait. La seconde maison française fut fondée à Bordeaux en 1783 par l'archevêque Champion de Cicé, qui envoya l'abbé Sicard à Paris, afin que celui-ci pût recevoir les leçons et apprendre la méthode de l'abbé de l'Épée. Sicard revint à Bordeaux en 1785 et fut rappelé à Paris en avril 1790 pour prendre la succession de l'abbé de l'Épée, qui était mort le 23 décembre 1789. Le nouveau directeur était un prêtre fort intelligent et passionné pour l'œuvre à laquelle il allait se vouer. Il paraît avoir été fort ardent en toutes choses et avoir conservé dans ses façons d'être la vive impulsion qu'il devait à son origine méridionale. Il ne tarda pas à reconnaître le terrain sur lequel il avait à se mouvoir, et il excella bientôt dans une mise en scène qui sans doute est nécessaire à Paris, où la curiosité blasée a toujours besoin d'être surexcitée, même lorsqu'il s'agit de venir en aide aux entreprises les meilleures. Toutefois il ne put échapper aux poursuites dont la plupart des membres du clergé étaient l'objet, et dans ces jours de confusion il fut plusieurs fois arrêté et emprisonné. Il était à l'Abbaye pendant les sinistres journées de septembre 1792; il n'échappa aux massacres que par une sorte de miracle. La relation qu'il a écrite de sa captivité, malgré le côté personnel et trop extérieur qui la dépare, est une des pages les plus curieuses de notre histoire urbaine (1).

Pourtant la révolution n'avait point dépossédé les sourds-muets; loin de là, une loi des 21-29 juillet 1791 les avait confirmés dans la jouissance de l'ancien couvent des Célestins, mais en leur adjoignant les jeunes aveugles par une contradiction que l'on s'explique difficilement, car l'enseignement qui convient aux uns est fatalement stérile pour les autres. Cette étrange et déplorable confusion ne fut pas de longue durée: le 25 pluviôse an II (13 février 1794), un décret prononça la séparation des deux écoles, qui n'auraient jamais dû être réunies, et le séminaire de Saint-Magloire fut attribué à l'institution des sourds-muets; la même année, les comités d'aliéna-

(1) *Relation adressée par M. l'abbé Sicard, instituteur des sourds-muets, à un de ses amis sur les dangers qu'il a courus les 2 et 3 septembre 1792. — Collection des mémoires relatifs à la révolution française*, t. XXII, p. 85.

tion et de bienfaisance publique ordonnent la translation, qui ne devient définitive qu'après une nouvelle loi du 15 nivôse an III (5 janvier 1795). Les sourds-muets prirent alors possession du local qu'ils occupent aujourd'hui. La maison où ils venaient de s'installer a une histoire qui n'est pas sans intérêt. Ce fut d'abord un hôpital dans le sens originel de lieu de refuge pour les voyageurs, les pèlerins et les malades; il avait été fondé par des moines appartenant au couvent de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, dont le chef-lieu était situé à Lucques en Italie; c'étaient ceux que le peuple appelait vulgairement *frères pontifes*, et auxquels on doit l'édification de presque tous les ponts construits dans l'Europe occidentale pendant le moyen âge. Leurs abbés prenaient le titre de commandeurs et portaient sur l'épaule « la croix de potence, » comme s'ils avaient été combattans en terre-sainte. Ils restèrent tranquilles possesseurs de leur domaine jusqu'en 1572. A cette époque, Catherine de Médicis, voulant faire bâtir un nouveau palais, qui devint l'hôtel de Soissons et fit place à la halle aux blés, délogea les filles repenties et les installa à la place des religieux qui occupaient l'abbaye Saint-Magloire de la rue Saint-Denis; ces derniers furent envoyés à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et n'eurent pas de peine à supplanter les frères pontifes, car il n'en restait plus que deux. Les nouveaux hôtes ne menaient pas, il faut le croire, une conduite irréprochable, puisqu'ils furent expulsés en 1618 par l'évêque de Paris, qui établit dans leur demeure le premier séminaire de prêtres de l'Oratoire qui ait existé à Paris; il fallut la révolution pour les détruire; les sourds-muets leur succédèrent.

L'institution, prenant façade sur la rue Saint-Jacques, forme un quadrilatère qui s'appuie sur les jardins de l'ancien hôtel de Chaulnes, sur la rue d'Enfer et sur la rue de l'Abbé-de-l'Épée, qu'on appelait autrefois la rue des Deux-Églises. Après avoir franchi la porte de l'institution, on se trouve dans une vaste cour où s'élève un arbre célèbre, le fameux ormeau que l'on voit de tout Paris, et qu'on a surnommé « le panache de la montagne Sainte-Geneviève. » La tige de cet arbre file droit à une hauteur de 50 mètres et est couronnée d'une touffe de verdure en forme de bouquet; il a sa légende : on prétend que Sully lui-même l'a planté en venant un jour faire ses dévotions à Saint-Magloire. Cette historiette n'est rien moins que certaine, mais la tradition qui le fait remonter à 1600 n'est pas improbable. On est étonné, non pas en admirant cet arbre géant, non pas en regardant les constructions, qui ont un caractère vague d'hospice, de caserne, de collége ou de couvent, mais en n'apercevant pas là à la place d'honneur, au seuil de cette institution, qui est un sujet d'orgueil pour l'humanité entière, au sommet de cette

colline que le moyen âge appelait *Mons scolarum*, devant la maison où l'on renouvelle chaque jour le plus grand miracle que l'enseignement ait jamais pu faire, on est étonné de chercher en vain une statue de l'abbé de l'Épée. La surprise est pénible, presque douloureuse, surtout si l'on se rappelle les marbres qu'on a taillés, le bronze qu'on a coulé pour des hommes dont le nom n'est resté dans aucune mémoire.

II.

Aux débuts de l'institution et sous la direction de l'abbé Sicard, les sourds-muets ont excité un intérêt qui parfois dégénéra en engouement. Ces jours de fête sont passés, une sorte de réaction s'est faite, et aujourd'hui ils inspirent un sentiment qui souvent dépasse l'indifférence, tant nous avons de peine à rester dans un juste-milieu sincère et positif. Il est assez difficile, lorsqu'on n'a pas longtemps vécu avec ces malheureux, de s'en former une opinion désintéressée. Deux courans d'idées contraires se heurtent actuellement, et semblent être une cause du malaise qui plane sur la maison. La question qui s'agite sous toute sorte de formes peut se réduire à un terme fort simple : le sens de l'ouïe est-il indispensable au développement de l'intelligence? — Les savans, les philosophes, les professeurs, les administrateurs, tous ceux en un mot qui par fonction ou par goût se sont occupés des sourds-muets, sont divisés sur la solution du problème, et s'appuient sur des argumens qu'il est utile de faire connaître. Pour les uns, que j'appellerai pessimistes, l'infirmité domine, elle oblitère les voies intellectuelles et enferme l'enfant dans des limbes obscures dont jamais il ne parvient à sortir complétement. Selon eux, le sourd-muet côtoie les choses et ne les pénètre pas, car l'ouïe est l'ouverture de l'entendement; l'action d'entendre conduit à l'action de concevoir : les yeux voient, l'esprit conçoit, et ne conçoit que par la parole, dont le champ est illimité. Les premières idées naissent chez l'enfant en même temps que se forme son vocabulaire, et l'éducation cérébrale se fait au fur et à mesure que ce vocabulaire s'augmente. Il faut peut-être avoir bégayé les puériles onomatopées du premier langage pour pouvoir dans la suite s'élever à la conception de l'idée de Dieu et à la compréhension des phénomènes naturels. Un sourd-muet qui recouvrerait miraculeusement l'ouïe et par conséquent la parole à l'âge de vingt ans ne pourrait jamais s'assimiler un certain nombre d'idées abstraites. C'est le don de la parole qui fait de l'homme un être humain. Saint Jean a dit : *in principio erat ver-*

bum; en exagérant le sens, on peut dire que le verbe est principe de tout; sans lui, le monde physique est souvent incompréhensible et le monde moral ne s'ouvre pas. On n'élève le sourd-muet que bien difficilement au-dessus de la sensation; l'idée avec toutes ses conséquences lui échappe le plus souvent. Le sens de la vue ne transmet que des images; celles-ci sont expliquées, commentées par une série de signes conventionnels, écrits ou mimés, qui eux-mêmes ne sont aussi que des images, et, s'il confond l'une avec l'autre, il entre dans un dédale dont il a grand'peine à sortir. C'est là le vice radical auquel il n'y a pas de remède : on est en présence d'un malade; on l'amène progressivement à une convalescence qui sera perpétuelle, car il ne parvient jamais à la guérison complète. La mimique, la lecture, lui rendent une partie de la parole, la partie visible, tangible, pour ainsi dire, la partie matérielle; mais la partie métaphysique, celle qui, à l'aide de déductions logiques, conduit sans peine à l'abstraction et à l'absolu, elle lui est interdite, et par cela seul il reste confiné dans un rang inférieur qui le réduit à n'être qu'une sorte de créature intermédiaire, intéressante, capable de recevoir une éducation limitée, qu'un accident pathologique enferme dans des ténèbres relatives, dont l'instinct pourra ressembler à de l'intelligence et sur lequel pèsera toujours la fatalité d'une origine viciée; en un mot, ce ne sera jamais qu'un infirme, un être incomplet.

Les optimistes au contraire, sans nier l'infirmité, déclarent qu'elle n'est plus qu'apparente, puisque la méthode de l'abbé de l'Épée, émondée par Sicard, vivifiée par Bebian (1), fécondée chaque jour par les professeurs spéciaux, parvient facilement à la neutraliser. L'écriture est le langage écrit, de même que la parole est l'écriture parlée : lire ou entendre, c'est tout un. Les notions qui pénètrent dans le cerveau par le sens de l'ouïe, on peut les acquérir par le sens de la vue. L'opération matérielle seule est plus longue, ce qui imprime une certaine lenteur à l'enseignement, mais le développement intellectuel du sourd-muet peut être poussé au moins aussi loin que celui des entendans-parlans, — c'est une simple affaire de temps et de patience. L'effort même que l'infirme est obligé de faire pour échapper aux conséquences de son infirmité est une preuve péremptoire de l'acuité de son intelligence. Le mal qui l'atteint est local et ne touche en rien aux facultés du cerveau. Certes cette oblitération complète d'un sens le paralyse en plus d'un cas et le rend

(1) Bebian fut répétiteur (1817) et censeur à l'institution, qu'il fut obligé de quitter en 1821 à la suite d'une discussion dégénérée en querelle; le plus important de ses ouvrages est le *Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets*, 1827.

impropre à bien des fonctions; pourtant il en est de même des boiteux, des aveugles et des manchots : ceux-là aussi sont rejetés à un plan inférieur, seulement c'est par suite d'un accident physique; le sourd-muet est comme eux. Donc les sourds-muets, sauf l'action d'entendre qui leur est refusée, occupent dans l'humanité un rang égal à celui des autres. Il y a parmi eux des êtres plus ou moins intelligens, plus ou moins bien doués par la nature; il y a des malades, des faibles, des inconsistans; si quelques-uns sont fermés à un développement normal, la moyenne est ouverte à toute instruction, et plusieurs même ont pu s'élever à un niveau remarquable; parmi ces derniers, on compte des écrivains, des sculpteurs, des peintres, des ouvriers habiles. En un mot, l'infirmité cesse de prédominer, puisque l'intelligence du malade devient, par l'enseignement, semblable à celle des autres hommes, et qu'elle peut s'approprier n'importe quelles notions, excepté celles qui ont trait à l'acoustique.

Ce procès est débattu depuis longtemps, et n'est pas près d'être jugé. Il me semble qu'on ferait bien de transiger, et qu'il ne s'agit que de s'entendre. Ces deux opinions adverses concordent plus qu'elles n'en ont l'air, il faut seulement savoir de quel genre de sourds-muets l'on parle. On croit généralement que ces malheureux ont tous été frappés pendant l'obscure période de la gestation, ou dès l'heure même de la naissance; c'est une erreur. Plusieurs d'entre eux ont entendu, ont parlé pendant leurs premières années, et sont devenus sourds-muets à la suite de fièvre cérébrale, de fièvre typhoïde, de fièvre nerveuse, de rougeole, de scarlatine, de chutes; quelques-uns ne sont pas absolument sourds; d'autres, — le cas n'est pas fréquent, — entendent parfaitement, mais sont aphasiques, et ne peuvent émettre une seule parole, comme si toutes les cordes vocales avaient été brisées. Ici le mal est accidentel; il n'a frappé qu'une âme déjà ouverte, et, s'il l'a fermée tout à coup, il n'en a pas chassé certaines notions acquises. A l'époque où le sens de l'ouïe subsistait encore, ils avaient « emmagasiné » un certain nombre d'idées dont l'embryon, développé par l'âge, par l'enseignement, leur constitue un état intellectuel qui les fait égaux à la moyenne des entendans-parlans. Nulle spéculation de l'esprit ne leur semble interdite, et ils parviennent à briser les liens qui les enchaînent. Ceux-là sont très intéressans; les efforts qu'ils accomplissent pour ressaisir, malgré des obstacles sans nombre, la part d'intelligence et de savoir à laquelle ils sentent qu'ils ont droit, sont très touchans à voir; je crois en effet qu'ils peuvent parcourir toutes les routes où l'intelligence, la réflexion et la vue suffisent pour se guider.

Je n'en dirai pas autant de ceux qui sont enveloppés dans une

surdi-mutité congénitale, dont le nerf auditif n'a jamais porté aucun son jusqu'au cerveau. Ils se dénoncent d'eux-mêmes; leur tête mal conformée, leur front et leur menton fuyans, leurs oreilles très saillantes, les tics nerveux que beaucoup ne peuvent modérer, sont une sorte d'indication que l'animalité domine; certes elle a été diminuée par l'enseignement, mais elle n'a pas été détruite, on la reconnaît aux gestes irréfléchis et à ces accès de colère qui semblent le résultat d'une impulsion irrésistible. De notre double origine, ces pauvres enfans ont surtout gardé souvenir de l'origine terrestre; le souffle divin ne les a pas touchés tout entiers. On sait combien il est facile de trouver des points de rapport entre le visage humain et la tête de certains animaux; c'est là un élément comique dont la caricature a souvent tiré bon parti. Chez les sourds-muets de naissance cette similitude pénible s'accentue parfois d'une façon extraordinaire : ils ont des figures de lièvre, de singe, de taureau; parfois avec leur nez crochu et leurs gros yeux arrondis, avec les mouvemens rapides de leur tête qui paraît pivoter sur les vertèbres de leur cou engoncé, ils ont l'air d'énormes chouettes. Là, il y a plus que la surdité, il y a, je le crains, lésion des facultés de l'entendement : ils ne sont pas seulement infirmes, ils sont malades; l'intelligence, aussi incomplète que les sens, semble ne plus être que de l'instinct. On redouble d'efforts envers eux, efforts stériles qu'on renouvelle sans cesse avec un dévoûment dont on ne saurait trop faire l'éloge. L'obstacle n'est pas dans la surdi-mutité; ces êtres chétifs auraient beau entendre et parler, ils n'acquerraient jamais un développement que leur construction vicieuse repousse à jamais loin d'eux. Dans ce cas, la surdi-mutité n'est pas une cause, elle est un effet, et si le nerf acoustique est paralysé, c'est que la cervelle ne vaut guère mieux. Rentreront-ils jamais dans l'humanité? On peut en douter et croire qu'ils resteront toujours sur le seuil. Tous ne sont point ainsi, je me hâte de le dire; parmi eux, on rencontre des exceptions qu'il est juste de signaler; mais cette impression m'a saisi très vivement, et, malgré mes efforts, je n'ai pu m'y soustraire.

Selon qu'on se trouve en présence des uns ou des autres, l'impression varie, et l'on penche alternativement vers l'opinion des optimistes et vers celle des pessimistes. Il n'en serait point ainsi, et l'institution y gagnerait singulièrement, si l'on n'y admettait que des enfans aptes à recevoir un enseignement rationnel et normal. Au lieu d'en faire une sorte de lieu de refuge destiné à recueillir des enfans infirmes, souvent grossiers, parfois vicieux, on aurait pu constituer là un institut modèle qui eût attiré les sourds-muets riches, dont la présence, tout en dégrevant le petit budget spécial, aurait imprimé à l'établissement une activité sérieuse et en quelque

sorte élégante. Une autre partie de la maison ou une de nos nombreuses institutions de bienfaisance eût reçu, soigné, façonné ceux qui, frappés aux sources profondes, sont pour le professeur un embarras sans compensation. Aujourd'hui en réalité l'institution des sourds-muets n'est qu'un hospice dans lequel, sous la haute direction de l'administration, on distribue un enseignement approprié aux êtres incomplets qui l'habitent.

L'établissement contenait autrefois deux divisions, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles; mais, en vertu d'un décret du 11 septembre 1859 celles-ci ayant été transportées à Bordeaux, il est maintenant réservé aux sourds-muets; il est emménagé de façon à en abriter 250, et en renfermait 177 lorsque je l'ai visité au commencement de cette année (1). Vastes jardins, larges préaux découverts, gymnase, bibliothèque proprette, chapelle, salle d'apparat pour les exercices publics et les distributions de prix, réfectoire, dortoirs, infirmerie gardée par trois sœurs de Bon-Secours et visitée par deux médecins, classes, ateliers, salon orné de quelques bustes et de tableaux représentant Rodriguès Pereire et l'abbé Sicard avec leurs élèves, grands escaliers à belle rampe en ferronnerie Louis XVI, admirable vue sur tout Paris, que l'institution domine, la maison est bien distribuée, quoique l'on reconnaisse facilement qu'elle ait été installée dans des bâtimens que l'on a dû approprier après coup. La vie y est réglée comme dans une caserne; on se lève à cinq heures et demie, on se couche à neuf, la journée est divisée d'une façon uniforme entre la prière, l'étude, les repas, les récréations et l'apprentissage; comme dans une caserne aussi, tous les signaux indiquant une évolution générale sont donnés à l'aide du tambour. Cela peut paraître étrange, rien cependant n'est plus rationnel : le sourd-muet n'entend pas le son, mais il perçoit les vibrations que le jeu des baguettes frappant sur la peau d'âne imprime aux couches de l'air environnant; cette perception le frappe à l'épigastre, et encore plus souvent à la paume des mains et à la plante des pieds. C'est une loi physiologique que les centres nerveux renvoient la sensation aux extrémités; si nous nous heurtons le coude, nous éprouvons immédiatement un « fourmillement » au bout du petit doigt. La trépidation physique qu'ils ressentent est assez forte pour les réveiller lorsqu'ils dorment; dans les classes, quand les élèves sont distraits et ne regardent pas le professeur, on agite vivement une table : l'ébranlement atmosphérique suffit pour rappeler leur attention.

(1) Sur ce nombre, 18 seulement paient pension, demi-pension ou quart de pension; les autres sont boursiers.

Le séjour dans l'institution est réglementairement limité à sept ans; cependant on ne refuse jamais, surtout pour un écolier studieux, une prolongation d'une année. L'âge le plus favorable pour commencer cette pénible éducation est dix ans : plus jeune, l'enfant comprend fort peu et n'est guère qu'un élément de trouble pour ses camarades; plus âgé, il a déjà de mauvais principes, ou, pour mieux dire, de mauvaises habitudes de chirologie, qu'il substitue involontairement à la mimique raisonnée qu'on lui enseigne, — en un mot, il gesticule patois et ne peut plus que très difficilement arriver à gesticuler français. Avec le sourd-muet, l'instruction est bien lente; il faut quatre ans avant de commencer l'explication du système métrique, et sept années pour parvenir à des exercices sur les formes de la conversation et de la correspondance. La première année tout entière est consacrée à enseigner les formes du présent, du passé, du futur, et à compter jusqu'à mille. Il suffit parfois d'une heure pour faire comprendre à un entendant-parlant ce qui exigera plusieurs mois lorsqu'on s'adresse à un sourd-muet. La plupart de ces malheureux arrivent à l'institution dans un état de santé fort compromis; ils sont nés dans de mauvaises conditions sociales, sortent de familles ordinairement très pauvres; ils ont pâti dès l'enfance, ils sont anémiques, scrofuleux, rhumatisans, malsains, et paraissent avoir une disposition organique vers les affections des voies respiratoires et de l'encéphale (1). Ils se refont assez vite, extérieurement du moins, avec la vie régulière de la maison, les jeux violens au grand air et la nourriture, qui paraît suffisante. C'est là le côté physique, il n'est point négligé. L'hospice fait son œuvre, et l'enfant s'en trouve bien; mais le but poursuivi est le développement intellectuel, et le rôle de l'école va commencer.

Les méthodes d'enseignement des abbés de l'Épée et Sicard ont été successivement modifiées, améliorées, surtout par Bebian, qui leur a donné une sorte de corps philosophique en partant d'un principe qu'on peut formuler ainsi : l'instruction donnée aux sourds-muets doit faire naître les circonstances concordant à l'idée qu'on veut fixer ou déterminer chez l'élève. L'enfant qui entre à l'institution ne sait rien, on ne lui a enseigné ni à lire ni à écrire; dans sa famille, on l'appelait en le touchant du doigt. Le premier acte est de lui apprendre comment il se nomme. Dès qu'il est admis dans la classe, où trois pans de murailles sont couverts par d'immenses tableaux noirs, on le prend, on le place devant un de ces tableaux,

(1) Une statistique datant de 1832 indique 1 sourd-muet sur 40 atteint de trouble mental. *Troisième circulaire de l'institution royale des sourds-muets de Paris*, 1832, p. 123.

sur lequel on écrit son nom en caractères bien formés, puis on lui fait comprendre à l'aide de la mimique que ce signe lui est attribué spécialement; il doit donc le reconnaître pour sien et se présenter toutes les fois qu'il le verra tracé sur le tableau. C'est là la première opération, le baptême scolaire du sourd-muet. Ce nom est purement officiel; entre eux, les enfans se désignent, — je n'ose dire par des surnoms, — par un geste qui indique toujours un fait exclusivement physique : une dent de moins, une surdent, une cicatrice, une claudication, une déformation du visage ou d'un membre. Une fois que le sourd-muet est nommé, on procède à son instruction, et on lui apprend du même coup à lire, à écrire, à se servir de la mimique et de la dactylologie. On emploie une proposition fort simple, d'abord à l'impératif; on écrit sur le tableau : *saute*. Quand l'enfant a bien regardé, qu'il s'est bien « imprégné » du dessin qu'il a sous les yeux et qui pour lui n'a encore aucune signification, le professeur fait un saut, et par cela seul explique à l'enfant la concordance qui existe entre le mot et l'action; puis à l'aide de la dactylologie, il dicte le mot en désignant les lettres les unes après les autres, *s, a, u, t, e;* il essuie le tableau, remet la craie à l'enfant, qui reproduit le dessin qu'il a vu et saute à son tour pour prouver qu'il a compris. Tel est le principe de l'enseignement des sourds-muets, il procède avec lenteur, mais avec certitude, et produit un résultat excellent, car il éveille les idées latentes et fait naître celles qui n'existent pas encore.

En général, un sourd-muet apprend à lire et à écrire presque instantanément. Il voit un mot, le considère attentivement et le reproduit. Cela s'explique; pour lui, c'est un dessin qui a un sens complet, absolu. Ces sortes de jeux de mots que nous appelons calembours n'existent pas pour lui, il ne connaît pas la similitude des sons; *sot* et *saut*, *fête* et *faîte*, qui pour notre oreille vibrent de la même manière et n'ont une acception différente que par la distribution même d'une phrase entière, sont devant ses yeux des objets qui n'ont entre eux aucun rapport. Aussi il est très rare que les sourds-muets fassent une faute d'orthographe, qui est la faute phonétique par exellence. Ils ignorent la valeur abstraite et relative des lettres dont la tonalité se modifie selon qu'elles sont isolées ou juxtaposées; si on leur expliquait sur le tableau que *a* et *u* réunis font *o*, ils ne le croiraient pas et se mettraient à rire. Il suffit qu'un mot soit écrit d'une façon irrégulière pour qu'ils ne puissent absolument pas le comprendre. Cela est tellement vrai qu'on est obligé, à la direction, de traduire « en orthographe » les lettres souvent fort illettrées qu'ils reçoivent de leurs familles; sans cette précaution, ils se fatigueraient vainement et n'en devineraient pas le sens.

Le langage qu'ils emploient de préférence entre eux, et qu'on ne saurait développer avec trop de soin, car il est bien réellement pour eux un admirable moyen de communication et d'instruction, c'est la mimique. Il a sur la dactylologie un inappréciable avantage, celui d'une rapidité extraordinaire. Quelles que soient l'activité, l'habileté des doigts, on n'opère que lentement. Je citerai le mot *homme* et le mot *femme :* la mimique le dit d'un geste; la main portée à hauteur du front comme pour saisir un chapeau et saluer, c'est *homme; femme* se dit en passant le pouce entre l'oreille et la pommette (indication de la bride du bonnet). La mimique peut aussi, par un premier signe, expliquer de quoi il s'agit; la dactylologie laisse l'attention en suspens, et il faut par exemple attendre un temps appréciable avant de reconnaître si l'on parle d'un chapelier, d'un chapeau, d'une chapelle ou d'un chapelet. Dans la mimique, on procède du connu à l'inconnu, et l'on gesticule d'abord le fait, le point sur lequel on veut attirer l'attention, ce qui amène des inversions perpétuelles et forcées. — *J'ai été hier à la maison* se mime : *hier moi aller être à maison.* Pourtant, malgré toutes les ressources de la mimique, malgré la précision mathématique de la dactylologie, ces malheureux enfans font des confusions de mots bien plus fréquemment que les écoliers ordinaires. Un exercice utile consiste à leur faire écrire sur le tableau différentes opérations réfléchies que l'on met en action devant eux. Faisant rendre compte d'une série de mouvemens que j'avais exécutés, j'ai obtenu cette phrase étrange : « d'abord vous avez sorti votre montre, ensuite vous avez regardé votre montre, enfin vous avez rentré votre montre dans votre gilet de votre gousset. » J'ai brusquement effacé cette phrase pour prouver que je la trouvais incorrecte, et je demandai ce que je venais de faire; l'élève écrivit : « Vous avez essuyé l'éponge avec le tableau. » Un sourd-muet dira qu'il a nettoyé la brosse avec son habit, qu'il a mangé la cuiller avec sa soupe, sans faire sourciller ses camarades.

A les regarder attentivement « causer » entre eux, on parvient facilement à distinguer des gestes fréquemment renouvelés qui correspondent à ces locutions que nous employons de préférence; comme nous, ils emploient des phrases toutes faites, des lieux-communs, des paradoxes. Selon les natures, la gesticulation est accentuée, vive, éteinte, élégante ou grossière. Ils ont à leur façon des voix, — des gestes, — de ténor ou de basse. Rarement, pour désigner un objet, ils se servent de l'index; ils ne le montrent pas, on dirait plutôt qu'ils le présentent par la main tout entière, étendue la paume vers le ciel. Leur manière de saluer est un peu théâtrale; le corps demeure presque immobile, et le bras droit décrit, de haut

en bas, un quart de cercle emphatique. J'ai assisté à des dictées faites à l'aide de la dactylologie; elles ne donnent pas toujours des résultats irréprochables. Si l'enfant n'a pas été initié d'abord au sujet dont on va l'entretenir, si le professeur se hâte, s'il ne sépare pas chaque mot par un mouvement suspensif, si par une trop rapide inflexion des doigts les lettres ne sont pas exactement formées, l'élève se trouble, se préoccupe uniquement de suivre de l'œil les signes isolés, n'a plus le temps de saisir la corrélation qui existe entre eux, et il commet des erreurs qui parfois sont de véritables non-sens; mais dès que ces enfans reprennent possession de la mimique, c'est-à-dire de leur langage naturel, de celui que leur infirmité même perfectionne de la façon la plus ingénieuse, comme ils sont maîtres d'eux et quelle sagacité ils déploient! On m'a « récité » des fables; j'ai vu jouer *le Renard et le Corbeau, le Bouc et le Renard, le Savetier et le Financier;* le geste avait des inflexions comme la voix; la finesse du renard, la vanité du corbeau, la bêtise du bouc, la gaîté, l'inquiétude, le marasme du savetier, l'importance du financier, étaient rendus avec des nuances quelquefois très fines. C'était là le résultat d'une étude, je le sais : on apprend à mimer, comme on apprend à déclamer; je n'en restai pas moins frappé de voir avec quelle précision la mimique parvenait à faire comprendre dans tous les détails un petit drame à deux personnages.

Les exercices de français qu'on leur impose pour les forcer à émettre leurs idées, leur enseigner à raconter un fait, à écrire une lettre, sont intéressans à parcourir, car ils prouvent combien la plupart de ces pauvres âmes sont arides et dénuées; c'est d'une stérilité qu'on ne peut que très difficilement se figurer. J'ai entre les mains plusieurs de ces « compositions » où rien n'est composé : jamais je n'ai vu, même dans les administrations les moins lettrées, des procès-verbaux plus secs. Ce sont des récits de promenade, de voyage, l'emploi d'une journée : la date, l'heure, le fait, rien de plus; un seul temps de verbe, le prétérit indéfini : « nous nous levâmes, nous sortîmes, nous jouâmes, nous mangeâmes, nous nous couchâmes. » Trois adverbes reviennent incessamment, *d'abord, ensuite, enfin;* on cherche une impression, un mouvement quelconque, une réflexion, une pensée, un éclair, rien! — Dans une seule de ces narrations, je trouve une observation : « le temps paraissait favorable; » c'est peu de chose, et cela détonne sur l'uniformité générale, comme une touche de vermillon sur une grisaille.

S'ils ont peu d'imagination intellectuelle, ils possèdent par compensation une sorte d'imagination musculaire qui semble être pour la plupart une prédominance organique. Il n'y a pas d'exercices corporels, de tours de force et d'adresse qu'ils n'inventent pour satis-

faire ce besoin, qui, bien dirigé et utilisé, en ferait des gymnastes de premier ordre. Le gymnase de l'institution est grand et bien approprié, mais il est interdit aux élèves, qui ne peuvent s'y rendre que pendant une heure chaque semaine sous la surveillance d'un professeur spécial. Autrefois les cordes lisses, les cordes à nœuds, les perches pendantes, les trapèzes, flottaient en liberté accrochés au portique; il n'en est plus ainsi aujourd'hui : tous ces engins, sévèrement serrés, ne sont remis en place qu'au moment de la leçon. On a cru devoir prendre ce parti cruel pour décourager les enfans qui se sauvaient de la classe, et s'en allaient seuls grimper le long des mâts, se balancer dans les airs et manœuvrer les haltères. La plus grande récompense qu'on puisse accorder à un sourd-muet, c'est de l'autoriser à se rendre à la gymnastique. N'est-ce pas là une indication très sérieuse et dont il faut tenir compte? Ces pauvres êtres trouvent dans ces exercices à la fois violens et habilement combinés une jouissance salutaire qui les apaise et les fortifie. Je voudrais, au double point de vue de l'hygiène et de la morale, que les leçons de gymnastique fussent multipliées jusqu'à devenir quotidiennes, et que pendant les récréations réglementaires le gymnase, outillé de tous ses agrès, ne fût jamais fermé. Il en est de même de la natation, qui constitue pour eux un plaisir sans pareil, et qu'il est bon de leur procurer sans restriction. Les professeurs savent bien que leurs élèves les plus turbulens, les plus portés à toute sorte de désordres, deviennent patiens, attentifs et convenables lorsqu'ils ont pu dépenser aux bains froids le trop-plein de force qui les étouffe.

III.

Le but de l'institution n'est pas seulement de donner une instruction théorique à ces infirmes. C'est déjà beaucoup, en leur montrant à lire et à écrire, de leur fournir un moyen de communication générale, mais ce n'est pas assez, et l'on s'efforce de leur apprendre un état qui plus tard sera leur gagne-pain. Après quatre ans de classe, lorsque l'enfant commence à sortir de sa gangue, on l'étudie au point de vue de ses aptitudes, on l'interroge sur la carrière qu'il veut embrasser, on consulte sa famille, et on le fait entrer dans un atelier, de façon à partager son temps entre l'apprentissage et la continuation des études. L'hésitation ne doit pas être longue, car le choix est singulièrement limité et ne peut s'exercer que sur sept métiers différens : jardinier, cordonnier, menuisier, lithographe, tourneur, relieur et sculpteur sur bois. Les

trois premières professions sont généralement réservées aux sourds-muets destinés à vivre à la campagne, les quatre dernières sont gardées au contraire pour ceux qui habiteront Paris ou une grande ville. Je suis surpris qu'on n'ait pas essayé de leur donner un enseignement professionnel plus étendu; tous les états où l'adresse et l'attention suffisent peuvent leur convenir. Il y a des métiers, celui de vannier par exemple, où l'outillage ne coûte rien, et qui rapportent un salaire acceptable; ils pourraient devenir sans peine de bons ouvriers tailleurs, ébénistes, dessinateurs de broderie, forgerons, cloutiers, et voir s'ouvrir ainsi devant eux un avenir plus large et meilleur. Quoi qu'il en soit, ils sont dirigés dans les ateliers par des contre-maîtres extérieurs appartenant à des patrons qui fournissent les instrumens et les élémens de travail, touchent les bénéfices, de plus reçoivent une indemnité pour les notions indispensables qu'ils donnent aux élèves et pour les matières premières que ceux-ci ont détériorées. Il n'y a d'exception que pour l'horticulture, qui est enseignée par le jardinier même de l'institution, et pour l'atelier de cordonnier, dont le chef trouve une rémunération suffisante en fabriquant les souliers nécessaires aux écoliers.

Les sourds-muets m'ont paru fort attentifs à leur besogne et bien à leur affaire quand ils rabotent une planche ou battent une semelle. Ils font tout par imitation; on travaille devant eux, ils essaient de reproduire ce qu'ils ont vu, et parfois y parviennent adroitement. A l'atelier de lithographie, on obtient de bons résultats; on écrit, on dessine avec pureté et précision, on imprime avec soin. J'y ai vu des estampes à la chromolithographie qui avaient nécessité l'emploi de plus de douze pierres différentes et qui étaient bien réussies. L'atelier de reliure aurait fait sourire Bauzonnet et Capé; mais les ouvriers ne sont point responsables de la qualité défectueuse des cartons employés. J'ai remarqué que l'assemblage était soigné, que la couture était solide, que le laminage ne causait point de maculatures. Les sculpteurs sur bois sont habiles : ils copient bien et savent dérouler gracieusement une branche de laurier sur la baguette d'un cadre; les cordonniers fabriquent des chaussures où il m'a semblé qu'il y avait plus de clous que de cuir; ce n'est certainement pas parmi eux que ce bottier fameux qui faisait des souliers pour aller en voiture et non pas pour marcher aurait été chercher des ouvriers.

Il est une classe-atelier que je m'attendais à trouver organisée d'une façon supérieure, et que j'ai été douloureusement surpris de trouver moins bien outillée que la dernière de nos écoles primaires, c'est la salle de dessin. Quelques vieux modèles en ronde bosse, deux ou trois bustes à pans coupés, épaves de cette méthode Dupuis

dont le temps a heureusement fait justice, quelques mauvaises estampes sans style ni caractère, qu'on dirait achetées au hasard et au rabais sur les quais, c'est là tout ce qu'on offre à des enfans pour qui l'étude du dessin devrait être poussée aussi loin que possible. Il y a là certainement une erreur, un oubli qu'il est facile de réparer. Les modèles d'ornementation sont aussi pauvres que les modèles d'art; toutes ces vieilleries doivent être jetées au panier sans délai et renouvelées au plus tôt. C'est là du reste le vice très apparent de l'institution; l'élément plastique, utile à tout le monde, indispensable à des enfans qui demandent tout au sens de la vue, fait radicalement défaut. Je n'y ai aperçu que deux ou trois vieilles cartes géographiques. Un seul tableau emphatique et prétentieux occupe le fond d'un couloir; sous prétexte d'histoire, il représente un fait romanesque, absolument faux, emprunté non pas à la biographie de l'abbé de l'Épée, mais à la comédie de Bouilly. Sur ces vastes murailles, dont la nudité est désolante, je voudrais voir des séries de gravures et de lithographies, de cartes et de planches d'histoire naturelle; je voudrais qu'on pût montrer à ces malheureux les principaux épisodes de notre histoire nationale, l'aspect des diverses contrées du globe, l'image des différentes nations, qu'ils eussent, une fois par semaine, une séance de microscope à gaz. Ne pourrait-on pas utiliser une portion du jardin à faire modeler une carte de France en relief par les sourds-muets eux-mêmes? Quelques tombereaux de terre glaise suffiraient, et l'on obtiendrait ainsi un double résultat qu'il est bon de signaler. Ce serait d'abord pour les élèves un exercice excellent qui développerait leur adresse, exciterait leur émulation et leur donnerait des notions positives sur la configuration de notre pays; de plus ce travail, une fois terminé, attirerait l'attention du public et exciterait son intérêt en faveur d'une institution qui, après avoir joui pendant de longues années d'une réputation universelle, est aujourd'hui comme délaissée. On dirait qu'elle n'a plus de vitalité propre, qu'elle ne subsiste plus qu'en vertu de l'impulsion reçue jadis. Elle est la maison-mère, et elle n'a aucuns rapports avec les quarante établissemens qui abritent environ 1,500 sourds-muets en France, où les statistiques en constatent plus de 30,000. Les théories d'enseignement pratiquées dans ces différens instituts sont vagues et sans liens entre elles : ici c'est la dactylologie qui prévaut, là c'est la mimique, ailleurs c'est l'articulation; pourquoi ne pas former un corps de doctrines expérimentées, et ne pas mettre tous les professeurs en relation les uns avec les autres par un journal mensuel, afin que chacun pût formuler les améliorations dont ces pauvres enfans profiteraient? C'est une école, et je n'y vois aucun livre spécial, pas même

le dictionnaire indiqué, obligatoire, où la gravure, venant en aide à l'imprimerie, donnerait le sens de tous les mots par la figuration de l'objet ou de l'action, comme cela existe en Angleterre. C'est un hospice où l'on reçoit des enfans que le lymphatisme et l'anémie épuisent; il y a une salle de bains, il est vrai, mais comment expliquer que l'on n'ait pas traité avec l'assistance publique pour avoir le droit d'envoyer les sourds-muets à l'établissement des bains de mer de Berck? Ne sait-on pas qu'en fortifiant leur constitution, on raffermirait leur système nerveux affaibli, et que par ce seul fait on les rendrait moins violens, plus attentifs et plus intelligens?

La maison est triste, et malgré ses deux cents habitans elle paraît solitaire; on croirait volontiers que l'institution subit une crise, qu'elle n'est plus ce qu'elle était, qu'elle n'est pas encore ce qu'elle doit être. Elle paie en ce moment les erreurs passées, car il faut reconnaître que pendant longtemps on a fait fausse route. Au lieu de se contenter de donner aux sourds-muets de sérieuses notions élémentaires, on a voulu en faire des prodiges. Ils s'y sont prêtés dans une certaine mesure, entraînés par la vanité, qui est un de leurs caractères particuliers. On n'a obtenu que des résultats négatifs, et l'on a peut-être contribué ainsi à décourager l'intérêt public. On s'est acharné à les faire parler, ou, pour mieux dire, à leur faire prononcer des mots dont ils lisaient la forme visible sur les lèvres du professeur. Ce n'était guère là qu'un tour de passe-passe fait pour étonner les gens naïfs. Pour comprendre la parole, il ne suffit pas de la voir, il faut l'entendre : on est arrivé à former quelques perroquets humains qui ont pu répondre des phrases remarquables sur Dieu et sur les destinées de l'âme, mais ils ne les répondaient pas, ils les récitaient, car on les leur avait fait apprendre par cœur. L'abbé de l'Épée écrivait à l'abbé Sicard : « Ne vous flattez pas, mon cher ami, de pouvoir amener le sourd-muet à écrire de lui-même et spontanément; il n'écrira jamais que de souvenir. » Ceci est bien plus vrai encore pour la parole que pour l'écriture.

On eut la manie de l'articulation, on l'eut jusqu'à la cruauté. Le malheureux enfant que l'on condamnait à suivre ces inflexions labiales qui ne sont que la forme extérieure, l'apparence de la parole, revenait malgré lui à son langage naturel, à celui qui naît de son infirmité même, à la mimique, car, avant d'essayer d'articuler, il traduisait en gestes, compréhensibles pour lui, les vocables qu'il avait regardés. On lui infligea alors un martyre réellement barbare; on lui lia les pieds, on lui attacha les mains derrière le dos, et on n'arriva qu'à le dégoûter d'une méthode qui commençait par un supplice. Il y a quarante ans de cela, et il est inutile de nommer le

fonctionnaire obtus qui se livrait à des actes pareils. Quelques sourds-muets parlent, quoique la parole leur soit antipathique et qu'ils lui préfèrent toujours la gesticulation et l'écriture. Je ne sais rien de plus douloureux à entendre; si on les questionne, on peut reconnaître les efforts qu'ils sont obligés de faire avant de répondre, pour traduire la mimique du geste en mimique des lèvres, car pour eux la parole n'est pas autre chose, puisqu'ils ne se rendent pas compte du son qu'ils émettent. Il y en a qui, à force de labeur et de patience, parviennent à réciter une fable : ils ne parlent pas; quelque chose parle en eux dont ils n'ont pas conscience, quelque chose de guttural, de rauque, d'inflexible. Si la mécanique parvenait à faire parler un automate, il parlerait ainsi.

Est-ce à dire qu'il faut bannir l'articulation et la supprimer de l'enseignement spécial réservé aux sourds-muets? Non pas; mais il faut l'appliquer avec une extrême réserve et une sagacité prévoyante : elle doit servir de complément d'éducation au malade qui a entendu et parlé aux premières années de son enfance et pour lequel le phonétisme n'est pas un mystère insondable. Celui-là pourra peut-être s'en servir et y trouver un secours dans quelques rares occasions; mais essayer d'enseigner la parole au sourd-muet de naissance, c'est semer sur le roc; c'est fatiguer un malheureux enfant sans profit, c'est le troubler d'une façon cruelle et peut-être dangereuse, en un mot c'est vouloir enseigner l'art de la peinture à un aveugle-né. On a été bien loin dans cette théorie, et l'on a prétendu que le tact pouvait suffire aux sourds-muets pour apprendre à parler; cela dépasse la mesure. Le toucher remplace l'ouïe, rien n'est plus simple : on met la main devant la bouche d'un parlant, on compte le nombre de vibrations produites par chaque mot, que dis-je? par chaque syllabe, on répète exactement le nombre des vibrations observées, on parle, et « voilà pourquoi votre fille est muette! » La température joue un grand rôle dans cette méthode d'enseignement qu'on a essayé d'appliquer. L'auteur, dont le nom n'a pas à trouver place ici, a écrit : « Nos expériences ont démontré que le tact commence à s'affaiblir au-dessous de 10 ou 12 degrés centigrades et au-dessus de 18 ou 20 degrés. » C'est un mode d'instruction qui ne convient qu'aux saisons moyennes; l'hiver et l'été ne lui sont pas favorables.

Tout sourd-muet qui se sent des dispositions réelles pour l'articulation et qui croit pouvoir en tirer un bon parti, tout sourd-muet qui, ayant une intelligence plus ouverte que celle de ses compagnons, voudra pousser ses études au-delà du programme officiel, trouvera à l'institution des professeurs dévoués, très disposés à favoriser les tentatives de développement intellectuel, et qui y réus-

siront d'autant mieux qu'ils seront parlans, car en matière d'instruction il faut savoir beaucoup pour enseigner un peu; sous ce double rapport, l'aide ne manquera pas à ceux qui viendront la réclamer. Quoique les sourds-muets ne soient point aimables, on les aime dans leur institut, et quelques professeurs intelligens ont pour eux une commisération touchante. Il est fâcheux qu'il n'existe pas une sorte de société ayant son point de départ et de ralliement à l'institution même, qui serait chargée de surveiller le sourd-muet quand il a terminé son apprentissage et de le suivre dans la vie, où tant de difficultés l'attendent, où tant d'obstacles peuvent le jeter dans la misère. Une société s'est, il est vrai, fondée en 1850 : elle a été reconnue d'utilité publique par décret impérial du 16 mars 1870; mais elle est par-dessus tout société d'assistance, de bienfaisance. C'est un grand mérite de secourir les malades, de donner du pain à ceux qui en manquent et de faire l'aumône à ceux qui ont besoin, mais le mérite est peut-être supérieur de mettre un individu à même de gagner honorablement sa vie en exerçant le métier qu'on lui a enseigné. Réparer est bien, prévoir est mieux. Ne pourrait-on s'entendre avec les patrons et exercer conjointement avec eux une action décisive sur la destinée du sourd-muet, lui faciliter l'entrée de certains ateliers et le maintenir au rang d'homme en lui fournissant les moyens de se procurer le pain quotidien?—Le groupe très bienfaisant qui s'est réuni pour porter secours aux sourds-muets s'appelle actuellement la Société centrale d'éducation et d'assistance; si à ce dernier mot on substituait celui de patronage, on serait plus utile, et on atteindrait un but plus élevé.

Il y aurait lieu aussi de songer au sort des professeurs, car il n'est vraiment pas digne d'envie. Il faut beaucoup de dévoûment, de perspicacité, une patience sans égale, et parfois même une grande ténacité pour forcer, l'une après l'autre, toutes les barrières que l'infirmité a dressées entre l'enseignement et l'intelligence de ces écoliers d'une nature si particulièrement spéciale. Un professeur titulaire touche au début 2,400 francs par an, et de quatre années en quatre années voit son traitement augmenter jusqu'à un maximum infranchissable de 3,800 francs; c'est dérisoire. Il semble que l'administration pèse un peu sur l'enseignement; celui-ci devrait être plus libre, c'est par l'effort individuel encouragé que l'on arriverait à perfectionner des méthodes excellentes, et qui n'ont point encore dit leur dernier mot. A ce sujet, je regrette que l'on ne réunisse pas à la bibliothèque les diverses publications étrangères qui s'occupent des sourds-muets. Cela est de toute nécessité pour les professeurs, pour les administrateurs, qui de cette façon pourraient profiter des progrès accomplis ailleurs dans cette ma-

tière difficile. Il en était ainsi autrefois : la guerre a naturellement interrompu ce genre de service, qui était régulièrement fait; pourquoi n'y pas revenir et ne pas nous mettre à même, par l'étude comparative des différens systèmes, d'améliorer les destinées intellectuelles et physiques de ces pauvres enfans?

L'institution, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, malgré son double caractère qui a quelque chose de déplaisant, est appelée à rendre de sérieux services aux jeunes infirmes qu'elle accueille, si l'on consent à l'outiller des livres et des modèles plastiques dont elle a impérieusement besoin; mais il est bon que la leçon du passé profite, et qu'on ne rentre pas dans des erremens que la raison et l'expérience ont condamnés. Un programme limité aux notions de l'enseignement primaire doit suffire au plus grand nombre des écoliers, car ceux qui dénotent une intelligence supérieure trouveront toujours à compléter leurs études en suivant un cours supplémentaire. L'enseignement professionnel au contraire réclame les soins les plus attentifs; il faut le développer, le surveiller, le fortifier, l'éclairer par la connaissance et l'exemple des hommes spéciaux; il languit un peu à cette heure, il est confiné dans des corps de métiers trop peu nombreux, il ne pousse pas l'enfant dans des voies assez larges et ne cherche peut-être pas à faire naître des aptitudes qui s'ignorent. Il n'est pas aussi fécond que je voudrais, et ressemble trop à ce que l'on peut appeler « un acquit de conscience. » Il faut ne pas oublier que le but de l'institution n'est pas d'obtenir des tours de force propres à étonner des curieux réunis en séance solennelle; l'objet qu'elle poursuit est meilleur et plus humain. Elle doit par l'enseignement scolaire éclairer des intelligences que la nature semblait avoir obscurcies, et former des ouvriers laborieux, adroits, qui puissent subvenir à leurs besoins et ne jamais tomber en charge à la charité publique.

MAXIME DU CAMP.

LORD PALMERSTON

The life of Henry John Temple, viscount Palmerston, with selections from his diaries and correspondence, by sir Henry Lytton Bulwer (lord Dalling); 2 vol., 1871.

« Je vous attaquerai. — Cela dépend de vous. — Je vous anéantirai. — Cela dépend de nous. » Tels sont les termes dans lesquels Napoléon, premier consul, et le plénipotentiaire de l'Angleterre, lord Whitworth, s'étaient séparés à la rupture de la paix d'Amiens, et, dans ce conflit de vingt ans qui éclatait ainsi de nouveau, chaque nation s'appliqua de son mieux à justifier la mémorable parole de son représentant. Les grands triomphes furent d'abord pour la France. Déjouée et terrassée à Austerlitz, écrasée plus complétement encore à Iéna et à Friedland, la coalition européenne dut subir la loi du vainqueur; mais sur mer la fortune restait fidèle aux armes de nos adversaires. La victoire de Trafalgar, en détruisant notre marine, força le maître de l'Europe d'ajourner tout projet d'invasion, et l'Angleterre, grâce à sa position insulaire, à ses 600,000 citoyens armés, à ses 200,000 marins, à ses 900 bâtimens de guerre, put attendre, sans courber le front, les occasions que les témérités de Napoléon ne tarderaient point à lui offrir. Cependant ses sacrifices étaient écrasans, ses pertes cruelles. Dans une seule année, ses trois illustrations principales succombèrent à la peine, lord Nelson, M. Pitt, M. Fox. Il fallut dès lors continuer la guerre avec un roi aveugle et atteint déjà d'une folie intermittente, mais incurable, avec un héritier du trône aussi peu considéré qu'il méritait de l'être, sans un seul homme d'état d'un ordre supérieur, sans un chef renommé ni sur terre ni sur mer. Tels

étaient pourtant le génie et les ressources de la nation et la vitalité puissante de ses institutions que le terrible conflit se poursuivait avec une ardeur comme avec une confiance à toute épreuve.

I.

Henry Temple, vicomte Palmerston, entra dans la vie publique au plus fort de ces conjonctures critiques (1). Il avait pour lui tous les avantages que donnent la naissance, la fortune, une robuste constitution et l'extérieur le plus attrayant. Sa famille s'était depuis longtemps distinguée dans les diverses branches du service public, et avait produit, entre autres célébrités, le chevalier Temple, dont les mémoires, bien connus en France, ont ajouté une page si intéressante aux annales de la grande lutte de Guillaume III contre Louis XIV. Il fit ses études d'abord au collége de Harrow, qui dispute à celui d'Éton l'éducation des jeunes patriciens anglais, et il y rencontra pour condisciples lord Byron, sir Robert Peel et plus d'une notoriété future de sa génération. Ses qualités dominantes, le courage, l'assiduité, la persévérance, ne tardèrent point à se faire remarquer. On cite encore dans les traditions de Harrow un combat sanglant que livra Henry Temple à un élève « deux fois plus fort que lui. » On a publié des lettres qui constatent qu'à quatorze ans, tout en se distinguant dans les études obligatoires du collége, il cultivait en outre l'italien, l'espagnol et sans doute aussi le français, qu'il devait parler et écrire plus tard avec une rare correction. En quittant Harrow, il passe dans l'intimité de Dugald-Stewart, à l'université d'Édimbourg, trois années durant lesquelles, comme il l'a écrit lui-même, « il jette les fondemens de toutes les connaissances utiles et de toutes les habitudes d'esprit qu'il ait acquises. » On a rappelé, comme témoignage de son application, que, quand sir W. Hamilton voulut recueillir les conférences de Dugald-Stewart après la mort du célèbre professeur, qui n'en avait laissé aucun manuscrit, il en rétablit surtout le texte d'après les notes sténographiées d'abord et soigneusement mises au clair ensuite par Henry Temple.

Il n'avait point encore terminé à Cambridge ces fortes études quand déjà la vie publique et la lutte des partis le réclamèrent. En 1806, la mort de M. Pitt laissait vacant au parlement le siége universitaire que l'illustre homme d'état n'avait cessé d'occuper, et Palmerston, bien qu'il n'eût point encore passé tous ses examens, fut convié à revendiquer cette noble succession contre deux jeunes

(1) Né en 1784, mort en 1865.

rivaux politiques qu'il devait retrouver, durant toute sa carrière, soit comme adversaires, soit comme collègues. Les suffrages obtenus dans ce premier essai de leurs forces par les trois ministres futurs sont intéressans à rappeler. Lord H. Petty, plus connu comme marquis de Lansdowne, depuis président du conseil et chef si honoré de la chambre des lords, obtint 331 voix, — lord Althorp, depuis lord Spencer, et ministre dirigeant la chambre des communes pendant les grands débats de la réforme, eut 145 voix, — lord Palmerston enfin 128. On voit que la lutte, si elle ne fut point heureuse pour lui, fut du moins des plus honorables et témoigne d'autant plus des espérances qu'il avait déjà fait concevoir de lui que ses compétiteurs disposaient pour lors de l'appui gouvernemental. Nullement découragé par ce premier échec, il en essuya un second la même année à Horsham, et en définitive la carrière officielle s'ouvrit pour lui avant la carrière parlementaire.

La mort de M. Fox avait profondément ébranlé la coalition ministérielle qui, sous ses auspices, avait remplacé M. Pitt. Le grave différend qui survint l'année suivante entre lord Grenville et le roi sur la question catholique détermina la retraite du « chef de tous les talens. » Le duc de Portland fut appelé à former un nouveau cabinet, et, secondés par la réaction qui se manifestait dans tout le pays en faveur de la mémoire du grand patriote, les principaux élèves de M. Pitt, lord Castlereagh, M. Canning, lord Liverpool, furent rappelés au pouvoir, qu'ils devaient exercer si longtemps et avec un succès si complet au dehors. Lord Malmesbury, le célèbre diplomate, dont les mémoires ont versé des flots de lumière sur les négociations de cette époque, était l'ami intime du duc de Portland, et obtint de lui pour lord Palmerston, dont il était le tuteur, la position d'un des lords de l'amirauté. Dans une nouvelle lutte à Cambridge, ce dernier échoua encore, mais cette fois par trois voix seulement, et bientôt après il entra enfin au parlement d'une façon qui caractérise bien les mœurs politiques de l'époque. Sir Léonard Holmes, propriétaire à l'île de Wight, possédait un de ces bourgs où sa famille était toute-puissante et que l'on désignait alors comme « bourgs fermés » ou « bourgs pourris. » Il offrit le siége au jeune Palmerston à la condition que jamais, même pendant l'élection, il ne se présenterait à ses commettans. C'est ainsi que, comme M. Pitt et tant d'illustres émules, il put débuter dans la vie parlementaire au sortir presque de l'adolescence, et apporter plus tard au service de son pays une longue expérience, une pratique consommée des affaires, quand ses forces et ses facultés étaient encore dans toute leur vigueur, et à une époque de la vie où tant d'autres en étaient encore à leur laborieux apprentissage.

Souvent la raison accepte ce que le raisonnement condamne. L'inexorable logique de l'esprit novateur a fait disparaître les derniers vestiges de l'ancien système électoral en Angleterre, et elle ne reviendra pas sur son arrêt; mais le cours des siècles et les progrès apparens dont ils se glorifient n'ouvrent point toujours pour les nations une voie sans cesse ascendante de grandeur et de prestige. Le temps seul pourra démontrer si, plus heureuse que Rome, plus heureuse que Venise, l'Angleterre trouvera un profit sans mélange dans le déclin des influences aristocratiques sur la conduite de ses affaires. Sans doute, le système des bourgs fermés donnait lieu à quelques abus de la prépondérance des grandes familles. Telle était toutefois la sévère discipline des partis que plus souvent encore les siéges étaient réservés pour telle notabilité victime de l'inconstance populaire, trop convaincue et trop fière pour fléchir devant elle, ou pour telle jeune ambition dont la capacité naissante frappait les regards de tous ceux qui l'approchaient sans pouvoir prétendre encore s'imposer au public. L'équitable histoire dira quels furent les hommes que portèrent au pouvoir ces anomalies incontestables, ce qu'ils firent pour la grandeur de leur pays, à quel degré de puissance et de gloire il leur fut donné de l'élever. Un avenir encore éloigné pourra seul décider si, sous un régime dans lequel les preuves réclamées ne peuvent être fournies qu'à un âge où les forces vitales les plus précieuses pour le service de l'état sont déjà consumées, où les idées commerciales et économiques prévaudront dans ses conseils sur les altières traditions du passé, la patrie des deux Pitt saura maintenir tout le renom qu'ils ont acquis pour elle.

Nous avons quitté le jeune Palmerston, à vingt-deux ans, déjà membre du parlement comme du gouvernement qui, sous l'égide de mémoires vénérées, poursuivait à outrance la lutte contre la révolution française et son représentant couronné. Ses débuts oratoires ne se firent pas longtemps attendre, et ceux qui ont suivi de près sa carrière ne s'étonneront point que son premier effort ait été consacré à justifier, à préconiser même l'inique agression de l'Angleterre en 1807 contre Copenhague et la flotte danoise. Voici en quels termes familiers il rend compte de l'incident à une de ses sœurs : « Vous verrez par les journaux de ce matin que j'ai été tenté par quelque mauvais génie de donner la comédie pour mon compte hier soir à la chambre des communes. Il m'a semblé pourtant que l'occasion était bonne pour rompre la glace, au risque même de patauger quelque peu, car il était difficile de se compromettre beaucoup, *tant la cause était bonne*. Le discours de Canning est un des plus brillans et des plus persuasifs que j'aie encore en-

tendus; il a duré trois heures (1). » Le *maiden speech* de lord Palmerston paraît avoir été bien accueilli, et il marqua dès lors sa place, non point parmi les orateurs éloquens de son époque, titre auquel il n'a jamais prétendu, mais parmi les *debaters* les plus diserts et les mieux écoutés.

Une autre de ces expéditions par lesquelles l'Angleterre s'efforçait de tenir tête à l'ascendant, irrésistible alors, de Napoléon vint donner un éclat inattendu à la carrière officielle de lord Palmerston. Voyant en 1809 les principales armées de l'empire engagées dans sa nouvelle guerre contre l'Autriche et dans sa guerre interminable contre l'Espagne, le cabinet anglais avait dirigé sur les côtes de la Hollande des forces de terre et de mer; mais les lenteurs de lord Chatham, fils du célèbre ministre, qui les commandait et auquel nos soldats avaient donné le sobriquet assez mérité de *lord J'attends*, les fièvres redoutables du littoral et les rapides triomphes de Napoléon entraînèrent pour cette aventure le résultat le plus désastreux. L'opinion publique s'émut, de graves dissentimens, portés en définitive jusque sur le terrain, éclatèrent entre M. Canning et lord Castlereagh, qui se renvoyaient la responsabilité de la catastrophe, et le cabinet du duc de Portland tomba en pleine dissolution. Le parti tory n'en restait pas moins maître incontesté de l'arène parlementaire, et M. Perceval fut désigné pour former dans ses rangs un nouveau ministère. Frappé de la capacité de lord Palmerston, il lui proposa les importantes fonctions de chancelier de l'échiquier, c'est-à-dire la direction effective des finances avec un siége au conseil. C'était la position même que le second Pitt avait occupée moins âgé encore de deux ans; mais Henry Temple n'avait rien de cette ardente vocation qui avait porté « le jeune prodige » dès l'abord de la vie politique à considérer le gouvernement de son pays comme sa mission providentielle, le premier rang dans le parlement comme sa place prédestinée. Il n'avait rien, comme nous

(1) Si l'expédition de Copenhague a été justement flétrie comme un abus de ses forces indigne d'une nation généreuse, il faut malheureusement convenir que la conduite de Napoléon ne fournissait pour de tels actes que trop de précédens. La lettre suivante, devenue publique depuis, signale les motifs qui ont déterminé alors le cabinet anglais.

« *Au maréchal Bernadotte, gouverneur des villes anséatiques.*

« Saint-Cloud, 2 août 1807.

« Je ne veux pas tarder à vous faire connaître mes intentions, qu'il faut tenir secrètes jusqu'au dernier moment. — Si l'Angleterre n'accepte pas la médiation de la Russie, il faut que le Danemark lui déclare la guerre ou que je la déclare au Danemark. Vous serez destiné, dans ce dernier cas, à vous emparer de tout le continent danois.

« NAPOLÉON. »

l'avons vu, de cette éloquence incomparable dont les premiers accens arrachèrent des larmes d'admiration à la chambre des communes, et qui devait exercer sur elle cette noble domination de vingt ans. Préoccupé surtout du soin d'avancer sûrement et à pas sagement mesurés, lord Palmerston, non point par défaut d'ambition, mais par les inspirations d'une ambition circonspecte et réfléchie, refusa un avancement prématuré, et préféra le poste aussi laborieux, quoique moins éminent, de secrétaire d'état de la guerre.

Les lettres qu'il échangea sur ce point avec son fidèle conseiller, lord Malmesbury, sont intéressantes à relire : elles accusent une modestie méritoire, un vif désir d'exercer des fonctions importantes qui développent ses forces présentes sans les surpasser, un plus grand désir encore de ne s'exposer à aucun échec mérité, la crainte enfin de tout compromettre par une élévation périlleuse et prématurée. En définitive, il se prononça, comme nous l'avons dit, pour le poste de secrétaire d'état de la guerre, et il déclina l'entrée au conseil, qui lui fut offerte en même temps. Les motifs de ce dernier refus, tels qu'il les indique à lord Malmesbury, caractérisent son esprit pratique et sérieusement assidu : ses relations intimes avec le premier ministre lui permettront de savoir tout ce qui se passera de réellement intéressant dans le cabinet; pour le reste, son temps sera plus utilement employé à se rendre maître absolu de tous les détails de son département. Ses nouvelles fonctions ne comprenaient point, il est vrai, tout ce que le titre semblerait annoncer. Le département général de la guerre était partagé alors en trois directions très distinctes. Le commandant en chef, le duc d'York, fort aimé et fort considéré malgré ses insuccès dans les Pays-Bas, était chargé de tout ce qui tenait au personnel et à la discipline de l'armée; un secrétaire d'état présidait aux opérations actives; un autre était chargé de la comptabilité et de tous les rapports du département avec la chambre des communes. Ces dernières attributions furent celles de lord Palmerston, et il les exerça durant dix-neuf années consécutives avec une distinction et un succès signalés.

Associé ainsi plus directement à la grande lutte de son pays contre Napoléon, lord Palmerston, comme sa correspondance intime en fait foi, ne douta jamais du résultat final. Le triomphe définitif confirma pour longtemps la toute-puissance du parti et du gouvernement qui l'avaient remporté; à la mort tragique de M. Perceval, assassiné en 1812 par un solliciteur à l'entrée de la chambre des communes, lord Liverpool avait été appelé au premier rang, et il ne cessa aussi de l'occuper jusqu'à sa mort, en 1827. Cependant la prépondérance de l'école de la résistance extrême qu'il représentait déclinait sensiblement depuis quelque temps. L'Angleterre avait

approuvé, elle avait exigé même l'ajournement de toutes les questions intérieures pour se livrer tout entière au souci de son duel à mort contre la France révolutionnaire et impériale; mais, la paix survenue, le premier prestige de la victoire éclipsé, les partisans des sages et équitables réformes trop longtemps ajournées devaient reprendre leur légitime ascendant. M. Canning n'avait jamais cessé de les représenter loyalement dans le ministère comme dans le parlement, et c'est à lui que, d'un consentement presque unanime, incomba la tâche de les faire prévaloir avec toute l'autorité du gouvernement. Le concours de lord Palmerston lui était assuré d'avance. Sur la question catholique, sur les réformes financières et économiques, sur l'aspect complétement modifié des relations extérieures du pays, il n'avait cessé de professer publiquement les doctrines de son nouveau chef. Après avoir accepté la coopération de la sainte-alliance pendant la grande guerre, l'Angleterre avait hâte, la paix pleinement rétablie, de s'affranchir de toute apparence d'appui prêté à ses alliés couronnés dans leur lutte contre les justes revendications de leurs sujets. La fermeté avec laquelle M. Canning s'était rendu l'organe transcendant de cette aspiration avait beaucoup contribué à sa grande popularité, non moins au dehors qu'à l'intérieur; mais elle avait éloigné de lui une portion notable des tories, portés à le considérer comme un transfuge, sans lui rallier suffisamment les whigs, qui ne pouvaient pas le voir avec indifférence leur dérober ainsi leur programme. Au bout de quelques mois, il succombait à la peine, nouvel et lamentable exemple des exigences dévorantes du premier rang. Lord Goderich, mieux connu plus tard comme lord Ripon, essaya de maintenir la fortune du parti intermédiaire; toutefois les dissensions intérieures et les attaques combinées du dehors devaient bientôt rendre impossible une tâche au-dessus de ses forces. Le duc de Wellington, momentanément éloigné des affaires, fut appelé par le roi et chargé de former un ministère où l'élément conservateur reprendrait une prépondérance décisive. Il écarta cependant lord Eldon et quelques autres représentans de la résistance extrême; il fit à M. Huskisson et aux principaux adhérens de M. Canning une position qui leur permît d'abord de s'associer à lui sans aucun sacrifice de leurs vues ou de leur influence, mais la lutte des deux tendances si distinctes ne tarda point à paralyser l'action du gouvernement nouveau. L'intéressant *journal* de lord Palmerston, qui a été publié par sir H. Bulwer, et dont nous aurons à parler plus tard, donne à cet égard les plus piquans renseignemens. Tous les jours, de profonds dissentimens, des controverses prolongées, se terminant le plus souvent soit par des concessions réciproques plus apparentes que réelles, soit par l'a-

journement de décisions urgentes! Malgré la modération naturelle de son caractère et de sa politique, le tempérament du duc de Wellington, habitué à l'autorité incontestée du commandement militaire, était peu propre à un pareil régime. Animé par le plus pur dévoûment à son pays et à son souverain, il manquait dans les relations journalières de souplesse, d'entregent, et surtout de cette qualité primordiale d'un premier ministre au dire de M. Pitt, la patience.

La querelle définitive éclata sur un vote donné dans le parlement à l'occasion de la question bien secondaire d'un bourg supprimé et d'une démission offerte en conséquence par M. Huskisson avec plus de précipitation que de parti-pris. Lord Palmerston fournit à l'histoire sur cette crise les plus précieux détails, d'où il résulte, contrairement à l'opinion reçue, que la séparation finale fut l'œuvre du duc de Wellington et de sir Robert Peel plus que des sectateurs de M. Canning. Dans tous les cas, elle fut irrévocable, et détermina éventuellement pour le parti tory la perte de la prépondérance parlementaire qu'il avait si longtemps exercée. Le groupe qui se séparait ainsi de lui ne comprenait pas plus d'une dizaine de pairs et une trentaine de membres de la chambre des communes; mais leur influence personnelle était considérable, et ils représentaient alors la volonté croissante de la nation d'imprimer une direction nouvelle à sa politique au dedans comme au dehors. Rendus à leur entière liberté, ils gravitèrent naturellement vers les whigs, et après l'explosion de 1830 se confondirent définitivement dans leurs rangs. Tout en se séparant ainsi consciencieusement de la portion la plus nombreuse de son parti, lord Palmerston, que tous les aspirans au pouvoir commençaient dès lors à se disputer, resta fidèle à ses amis intimes dans les mauvais jours comme dans les bons. Il quitta le ministère avec eux malgré les bienveillantes dispositions que lui témoignaient le duc de Wellington et sir Robert Peel. Il refusa plus tard les offres isolées de ces derniers, et, s'étant signalé dans plus d'un discours sur la politique nouvelle de l'Angleterre au dehors, il prit naturellement sa place auprès de lord Grey en 1830 comme ministre des affaires étrangères, fonctions dont il s'acquitta encore avec une grande notoriété dans les ministères subséquens de lord Melbourne et de lord John Russell. Enfin, dans le gouvernement de lord Aberdeen, il occupa durant deux ans le département de l'intérieur.

Nous aurions bien incomplétement retracé cette rapide esquisse de la vie de lord Palmerston, si nous ne parlions que de sa laborieuse application à ses devoirs politiques et parlementaires. Il ne séduisait pas moins ses compatriotes par son dévoûment sincère à

leurs occupations et à leurs passe-temps favoris. Toujours très répandu dans le monde, il ne se refusait à aucun des plaisirs de la *fashion*, dont il était l'idole. Sans beaucoup parier lui-même, il ne cessait d'élever et de faire courir des chevaux, et d'apparaître devant le public avec tout le prestige d'un des patrons du *turf*; jeune, excellant dans tous les exercices du corps, il se distinguait dans toutes les chasses, dans toutes les branches du *sport*. Son château de Broadlands, en Angleterre, se remplissait d'objets d'art et servait de rendez-vous aux notabilités les plus diverses. Dans la terre inculte et délaissée dont il avait hérité à l'extrémité de l'Irlande, un port et des routes tracés sous ses ordres, des écoles construites, une impulsion prodigieuse donnée à l'exploitation, en firent un bienfaiteur dont le renom lui survivra longtemps. Esprit sagace, clairvoyant, mais essentiellement plaisant et critique, il n'avait rien, comme on le sait, de cette généreuse exaltation dont s'inspire la véritable éloquence. Toutefois, sans jamais cesser d'ânonner péniblement, il arriva, par un long exercice de la parole publique, à la manier avec un grand art, avec un succès toujours croissant jusqu'à la fin, et la chambre des communes ne pouvait que lui savoir gré d'avoir refusé deux fois, pour demeurer dans ses rangs, les grandes fonctions de gouverneur de l'Inde; mais dans la conversation ses vives et piquantes railleries, ses traits imprévus, cachant sous quelque formule en apparence frivole des profondeurs incommensurables de fine et judicieuse réflexion, lui assuraient partout le premier rang. La plume à la main, il était plus brillant et plus redoutable encore. C'est incontestablement le maître le plus accompli du langage diplomatique qu'il nous ait été donné de rencontrer, soit qu'il voulût semer les mille embûches que recouvre l'idiome international, soit qu'il s'agît de les mettre au jour. Il se faisait un jeu de rédiger lui-même, séance tenante, au *foreign office*, ces pièces importantes qui sont habituellement livrées à l'élaboration professionnelle des bureaux. « Vous êtes à peu près infatigable, m'écriai-je un soir, témoin de la rapidité avec laquelle il avait accompli, par pur délassement, un de ces véritables exploits littéraires. — Ce que je fais me fatigue rarement, répliqua-t-il en souriant; c'est ce que je n'ai pas encore pu faire, » parole étrange qui témoigne de toute l'ardeur qui se combinait dans son tempérament avec une persévérance peu commune. Quand il vit le terme de sa longue carrière approcher sensiblement, il dit à ceux qui l'entouraient : « Je crois être aujourd'hui l'homme politique de l'Europe qui a le plus travaillé. » Où trouver une plus modeste fierté?

En 1855, lord Palmerston avait soixante et onze ans et près de cinquante ans de vie parlementaire et officielle; mais ses forces, ses

facultés, semblaient croître avec l'âge sans en recevoir encore aucune atteinte sensible. C'est alors que pour la première fois ses amis et son pays songèrent à lui comme chef incontesté du gouvernement. Les circonstances étaient critiques. La nation s'était lancée avec une aveugle précipitation dans la guerre contre la Russie, et des retards souvent inévitables, comme des échecs et des mécomptes imprévus, exaspéraient l'opinion surexcitée. Lord Aberdeen, chef du cabinet, portait au service de son pays toute la supériorité que donnent une longue expérience, une rare capacité pour les questions internationales, une loyauté et une élévation de caractère incomparables; mais il avait vu de près, très jeune, les horreurs de la guerre, et cette folie suprême de l'humanité lui inspirait la plus profonde aversion. Il ne s'était point laissé entraîner d'ailleurs sans de graves scrupules dans un conflit qui devait, quel qu'en fût le résultat, convertir pour longtemps en ennemi de l'Angleterre un de ses plus puissans alliés. Toutefois, la lutte engagée, il était fort naturel que le pays en souhaitât le succès avec passion, et qu'il s'adressât de préférence à ceux que leur goût, leurs habitudes d'esprit et leur aptitude spéciale lui désignaient comme les plus propres à l'assurer. Lord Palmerston accepta le mandat avec empressement et l'accomplit pleinement. Rendons hommage en passant à cette noble et patiente ambition qui ne prétendit au premier rang qu'après avoir épuisé, durant un demi-siècle, toutes les épreuves. Nous nous étonnons souvent de voir l'Angleterre résoudre, sans convulsions violentes, tant de problèmes sociaux et politiques qui ne s'élaborent chez nous qu'avec la guerre civile, l'incendie de nos villes et les plus désastreuses aventures au dehors. N'oublions point avec quelle jalouse circonspection elle accorde sa confiance soit aux hommes, soit aux classes qu'elle appelle au périlleux honneur de la responsabilité politique. Être bien et dignement gouverné, préoccupation si médiocre pour nous, tel est son principal souci : tout le reste à ses yeux n'est que secondaire. L'entrée sans doute est ouverte à tous, mais l'accès reste sévèrement interdit à quiconque n'a point donné des garanties en rapport avec l'importance vitale de la tâche assignée. Ce n'est point à l'équipage tout entier ou au premier venu tiré de son sein qu'elle attribue le commandement du plus faible de ses bâtimens; elle ne disposera pas plus légèrement de la direction du navire qui porte sa fortune. Appelé au poste de premier ministre, lord Palmerston le conserva pendant plus de dix ans, sauf une année d'intervalle. Sa présence marqua une trêve dans la lutte sérieuse des partis comme dans la discussion des réformes constitutionnelles. Les libéraux voyaient en lui un allié toujours fidèle, un chef timide, mais convaincu. Les conservateurs ap-

préciaient son affectueux dévoûment aux institutions fondamentales du pays, et lui savaient gré de n'avoir jamais recherché une funeste popularité en précipitant le cours des idées novatrices. Il exerçait ainsi, toujours le sourire sur les lèvres et sans aucun effort apparent, une domination presque incontestée quand les approches de la mort triomphèrent enfin de ces forces qui avaient dépassé de si loin les conditions ordinaires de l'humanité.

Nous avons envisagé jusqu'ici lord Palmerston dans ses relations avec les affaires purement intérieures de son pays. Ce n'est point de là cependant que lui est venue sa grande notoriété, ce n'est point par là qu'il a provoqué les plus vives censures ou excité les plus ardentes sympathies. Avant de diriger, à diverses reprises pendant près de vingt ans, les relations extérieures de l'Angleterre, lord Palmerston avait été associé, durant un intervalle presque aussi considérable, au département de la guerre. L'école n'était pas très bonne pour la conduite des affaires internationales à une époque où, remise à peine d'une lutte désespérée, l'Europe entière ne demandait qu'une tranquillité définitive. Les habitudes de sa jeunesse, agissant sur un tempérament impérieux, violent, vindicatif et d'une activité fébrile, imprimèrent à une politique qui lui appartient presque en propre son caractère dominant. Le repos lui paraissait interdit, et il l'interdisait non moins formellement aux autres. Ne respirant que le conflit jusque dans les moindres détails de la vie internationale, il semblait avoir pris à tâche de justifier les imputations les plus exagérées contre l'action de l'Angleterre au dehors, de démentir ceux qui en auraient entrepris la défense. L'orgueil, le souci exclusif de ses intérêts, une prépotence excessive à l'égard des puissances faibles et sans défense, une affligeante absence de scrupules et parfois même de loyauté, tels sont les traits généralement reprochés alors à la politique extérieure de la Grande-Bretagne, et lord Palmerston paraissait s'appliquer avec une étrange persistance à les mettre chaque jour en relief. Sa longue expérience l'avait pénétré outre mesure de cette triste conviction, que la force permet tout, et que le succès justifie tout. Dès qu'il rentrait aux affaires, la moindre divergence devenait un différend qui, soigneusement exploité, dégénérait bientôt en querelle flagrante. Le ton ainsi donné dans toutes les cours, on voyait les représentans de l'Angleterre partout en conflit, soit avec les autorités constituées, soit avec leurs collègues, et plus ils manquaient aux bienséances reçues, plus ils étaient sûrs d'être approuvés. Les amis intimes de lord Palmerston citaient avec complaisance les légitimes émotions ainsi soulevées comme une preuve de l'influence exceptionnelle que l'Angleterre exerçait sous ses auspices; mais c'était l'influence

de l'orage sur la nature, une pure perturbation sans profit. Si la guerre a ses exigences, la paix a aussi les siennes, et l'intérêt des nations se compose de trop d'intérêts combinés pour qu'il soit permis aux hommes d'état de les mettre aussi témérairement en péril. Nous reconnaissons volontiers chez lord Palmerston une grande énergie, une intrépidité peu commune, une sagacité politique très remarquable. Il a été souvent le fidèle allié de la France. Sur les principales questions de notre époque, la création des royaumes de Grèce et de Belgique, l'appui donné aux dynasties constitutionnelles en Espagne et en Portugal, et jusqu'à un certain point même, sur la question italienne, ses vues étaient les nôtres; mais en politique la mesure et l'opportunité font tout, et les meilleures causes peuvent être cruellement desservies quand des moyens répréhensibles sont mis avec persistance à leur service. Lord Palmerston se refusait habituellement à distinguer entre les légitimes aspirations des peuples en souffrance et les passions purement révolutionnaires qui surgissaient derrière elles. Trop souvent il faisait appel à ces dernières avec un cynisme surprenant sans être en mesure de leur offrir la moindre protection quand survenait l'explosion provoquée par ses paroles, par ses agens ou par ses auxiliaires. Ceux-ci se plaignaient alors, non sans raison, d'avoir été abandonnés et sacrifiés, tandis que les gouvernemens, outragés dans leurs sentimens et dans leurs intérêts, se vengeaient par de sanglantes représailles ou par des répressions redoublées. C'est précisément pour n'avoir point voulu suivre l'Angleterre jusqu'au bout dans ces voies compromettantes que le roi Louis-Philippe et ses principaux ministres ont été en butte tant de fois aux diatribes de lord Palmerston et de la presse dont il disposait. Nous ne contestons nullement aux gouvernemens réputés justement les plus éclairés le droit de contribuer au progrès général de leurs principes, non-seulement par leur exemple invoqué et par leurs conseils, mais au besoin par de légitimes remontrances; nous admettons même que dans certains cas exceptionnels ils prennent ouvertement fait et cause pour l'insurrection, comme dans la guerre d'Amérique et les soulèvemens de la Grèce et de la Belgique. Cependant le peu de repos que la guerre et les difficultés intérieures laissent aux états deviendrait à peu près illusoire, s'il était érigé en doctrine et en pratique que chaque nation a le droit de faire prévaloir, à toute heure et par tous les moyens, chez les autres les vues et les institutions qui lui paraissent les meilleures. Une pareille ingérence ne serait point tolérée par les puissances en état de la repousser, par l'Angleterre moins que par toute autre; était-il équitable ou généreux de l'imposer aux faibles par cela seul qu'ils n'étaient point capables d'y résister?

Il serait difficile de caractériser la politique extérieure de lord Palmerston sans parler du *blue-book*, qui en était la fidèle exposition et quelquefois le mobile même. L'Angleterre est la première nation qui ait contracté la louable habitude de soumettre chaque année au parlement et au public une série de documens officiels sur ses relations au dehors; mais sous lord Palmerston cette publication prenait des proportions toutes nouvelles et un aspect tout différent. Les conflits sans cesse renaissans dans lesquels il se précipitait, les querelles personnelles où ils aboutissaient trop souvent, en faisaient alors les principaux frais. Dieu sait à quelles extrémités il fallait recourir pour que le beau rôle demeurât toujours à l'Angleterre et à son ministre! Tantôt c'était une communication marquée « particulière et confidentielle, » et garantie à ce titre contre toute publicité par les règles universelles de la diplomatie, qui était mise en relief sans le moindre concert avec l'auteur; tantôt c'étaient des paragraphes entiers insérés dans des dépêches étrangères pour en dénaturer l'esprit plus encore que le texte, et pour fournir matière à des réfutations irréfragables; tantôt c'étaient des lettres d'agens éloignés dont le sens était perverti par des erreurs de copiste et d'impression fort regrettables, au point de présenter au public le contre-pied même de ce qu'ils avaient écrit, et de faire reporter sur eux des responsabilités dont le gouvernement central avait intérêt à se décharger. Il fallait accepter ces déplorables expédiens ou s'engager, en les signalant, dans des controverses et des querelles nouvelles, et en dehors du *blue-book* les représentans des puissances étrangères à Londres avaient assez à faire pour maintenir avec le secrétaire d'état des relations personnelles conformes aux bienséances. Le plus agressif des hommes, lord Palmerston était aussi le plus impressionnable. L'équilibre de ses grandes facultés, dont il était si admirablement le maître dans toutes les épreuves parlementaires, ne résistait point aux discussions diplomatiques les plus élémentaires. Ne rappelons point les fâcheux emportemens de son entretien et de sa correspondance, reproduits avec une singulière fidélité, dès le lendemain, dans les nombreux journaux dont il se servait. Un pareil vocabulaire nuit surtout à celui qui a le tort d'y recourir; mais il rendait bien difficile la tâche des jeunes diplomates qui se trouvaient en relations avec lui, n'apportant que le plus sincère désir de témoigner au représentant d'une si grande puissance la déférence qui lui était due, et de préserver leurs deux pays des maux incalculables d'une rupture flagrante. Il est vrai que les ambassadeurs auxquels leur âge et leur illustration personnelle devaient assurer au moins les égards ordinaires n'étaient guère mieux partagés. En

parlant des inconvenances calculées que lord Palmerston se permettait souvent envers M. de Talleyrand lui-même, son biographe se borne à dire que « chez lui la bosse de la vénération n'était pas fort prononcée.» Ce n'est pas précisément la vénération que la France demande pour ses agens au dehors; il lui est pourtant bien permis de revendiquer pour eux la courtoisie que le souci de leur propre dignité porte les cours européennes à pratiquer comme à réclamer en faveur du caractère représentatif, et dont les voyageurs rencontrent des manifestations si touchantes jusque chez les Arabes du désert et dans la cabane des Peaux-Rouges.

De pareils défauts, de pareils travers, bien qu'imparfaitement connus et compris du public, n'ont cessé d'être déplorés et stigmatisés en Angleterre par tout ce qui était le mieux placé pour se former sur la matière une opinion compétente. Les chefs du parti conservateur, alors le moins rapproché de la France par ses tendances générales, saisissaient toutes les occasions de faire leurs réserves, et le même sentiment se manifestait souvent dans une portion notable du parti whig, comme dans le sein même du ministère; mais, tout-puissant sur l'esprit de lord Melbourne, son beau-frère, lord Palmerston s'était fait dans les rangs du parti libéral avancé une clientèle qui forçait ses collègues à compter avec lui et à subir sa direction presque exclusive dans les limites de son département. Les crises n'en étaient pas moins fréquentes, et quelquefois elles faisaient explosion. Ainsi en 1846 la première tentative de lord John Russell pour constituer un gouvernement libéral, lors de la dissolution du cabinet de sir Robert Peel sur la question des *corn laws*, échoua par la résistance décidée de lord Grey contre la rentrée de lord Palmerston aux affaires étrangères. Lord John Russell s'efforça de son mieux plus tard de régler et de contenir tout ce que sa nature élevée n'avait cessé de répudier; mais la tâche n'était point facile. Enfin la rupture éclata, et l'acte de haute politique et de haute justice longtemps différé put s'accomplir. Le noble souci de répandre en Europe tous les bienfaits dont l'Angleterre avait joui sous le régime parlementaire était le motif proclamé et généralement accepté de la politique à laquelle lord Palmerston avait alors donné son nom, mais sa sincérité devait être mise à une double épreuve. Lorsqu'en 1848 le premier essai des forces modernes de la commune de Paris triompha du gouvernement constitutionnel, les plus avertis furent étonnés de voir lord Palmerston, cédant aux plus mesquines animosités, applaudir seul et très hautement à la catastrophe. Quand, trois ans après, un acte d'une violence et d'une perfidie inouie rétablit en France le plus fatal des despotismes, presque seul encore lord Palmerston apportait ses fé-

licitations publiques et empressées. La mesure était comblée dès lors, et il fut contraint de quitter la direction des affaires étrangères pour ne plus la reprendre. Encore une fois, en 1858, la condescendance dont, premier ministre, il fit preuve à l'égard du gouvernement impérial de France, qu'il avait pris en affection toute particulière, le précipita du pouvoir; mais, quand il y rentra en 1859, l'Europe, par la présence de l'illustre lord Russell aux affaires étrangères, fut délivrée de ses anciennes inquiétudes aussi efficacement qu'elle l'est aujourd'hui par celle de lord Granville.

II.

Le recueil édité par sir H. Bulwer se compose de deux parties très distinctes. Le premier volume contient des passages d'un journal de lord Palmerston, une courte autobiographie de lui et des fragmens de sa correspondance très intime avec des membres de sa famille. Le second renferme des extraits de sa correspondance diplomatique ayant trait surtout à la formation du royaume de Belgique et aux négociations qui aboutirent à la prise d'armes contre Méhémet-Ali en 1840. Une nouvelle série est promise au public, mais la mort prématurée de sir Henry Bulwer, appelé récemment à la pairie sous le titre de lord Dalling, en affligeant profondément ses nombreux amis des deux côtés de la Manche, a interrompu le travail qu'il poursuivait avec le zèle le plus affectueux. Le contraste que nous avons signalé dans la politique intérieure et extérieure de lord Palmerston se révèle d'une façon non moins accusée dans sa correspondance. Rien de plus agréable, de plus enjoué, de plus profondément sagace et judicieux que tout ce que renferme le premier volume; mais, quelque soigneusement triés et expurgés qu'aient évidemment été les extraits publiés dans le second, les défauts du tempérament diplomatique de lord Palmerston ne cessent de s'y trahir. Il est piquant de retrouver, sous la plume de celui que notre génération a vu si longtemps en scène, des détails sur la mort de Fox, sur les manœuvres électorales de ses successeurs. Voici les renseignemens authentiques sur la campagne d'Iéna qui arrivent jour par jour en Angleterre par l'entremise de ses agens ou des réfugiés mêmes de la défaite. Au moins, dans nos récens désastres, la constance de nos soldats durant leurs plus rudes épreuves a été pleinement reconnue par nos ennemis; mais en 1806, quel sacrifice de l'honneur militaire dans les rangs des armées formées à l'école du grand Frédéric! Elles n'affrontent même pas le choc; dès les premières décharges de la mitraille, la panique est au comble, la débandade

partout. Écoutons cette voix impartiale. Les Prussiens ignoraient absolument les mouvemens de l'armée française deux jours avant la bataille. « On donne pour motif, dit le journal de Palmerston, que l'esprit de désertion était tellement répandu dans l'armée qu'il était inutile d'envoyer en reconnaissance des patrouilles qui passaient le plus souvent à l'ennemi au lieu d'en rapporter des nouvelles. ... L'aide-de-camp du duc de Brunswick, dans les bras duquel il est tombé mortellement blessé, et qui est venu remettre au roi ses insignes de l'ordre de la Jarretière, rapporte qu'au premier feu de la mitraille les Prussiens *ont fui comme des perdreaux.* ... Après une déroute pareille à celle d'Iéna, il est naturel d'en chercher les causes dans la trahison ou l'incapacité des officiers et des chefs, et il arrive souvent que des hommes dont la seule faute est de n'avoir pas réussi sont en butte à la plus grande injustice; mais ici il est hors de doute que ce sont ces raisons qui ont déterminé en grande partie les désastres. » En effet, Napoléon s'annonçait comme devant réorganiser l'Allemagne, et il est constant que le désir de pactiser avec le vainqueur ne se manifestait que trop visiblement. On sait que, parmi ses projets, celui de faire disparaître entièrement la Prusse de la carte européenne a été conçu et discuté (1); cependant des conseils plus modérés finirent par prévaloir. — Trois fois depuis Paris a vu les Prussiens dans ses murs. Qui douterait encore de l'inconstance de la fortune et de ce que peut, pour l'enchaîner, l'énergie d'une race régénérée par le malheur? — On a beaucoup parlé de la cigarette de Sedan; que dire de la partie de chasse d'Osterode? « Le roi se réfugia d'abord à Custrin, puis à Osterode, dans les environs de Dantzig. Telle était son apathie à l'égard de ses affaires que, quand le comte Voronzof, qui lui était envoyé en mission de Saint-Pétersbourg, le rejoignit, il fut invité sur-le-champ à suivre le roi dans une partie de chasse. — Le *sport* fut bon : on tua un loup et un élan. La reine, quoique souffrante et indignée de ce divertissement inopportun, fut contrainte d'y assister (2). » Voyons maintenant quelle fut la générosité du vainqueur. « Cette journée, *la dernière de la monarchie prussienne*, fut également fatale à son héroïque vétéran, le duc de Brunswick. Son régi-

(1) J'ai connu dans ma jeunesse un employé supérieur du département des affaires étrangères, M. Dumont, qui m'a raconté que Napoléon, à son retour à Paris, avait donné à traiter dans les bureaux cette question même de la répartition entière de toutes les provinces de la Prusse. Berlin l'embarrassait surtout; qu'en faire et à qui l'attribuer? Le meilleur mémoire fut celui de M. Gérard de Rayneval, père du premier ambassadeur de ce nom et grand-père du second. Napoléon en fut tellement content qu'il écrivit au bas, de sa main : « 25,000 francs pour l'auteur. »

(2) Note de lord Palmerston.

ment de grenadiers, un corps d'élite, refusait de charger. Exaspéré par cette disgrâce et résolu de ne point survivre à tant de calamités, il saisit un étendard et se précipita à cheval dans la mêlée. Un chasseur français l'abattit d'un coup de feu presque à bout portant. La balle lui avait traversé le nez, et il fut emporté sans connaissance par quelques-uns de ses officiers, qui l'avaient suivi. Il fut conduit à Altona, où il languit durant quelques semaines dans les plus grandes angoisses et aveuglé par sa blessure; enfin il expira, épuisé par les tortures de l'âme autant que par celles du corps. Avant sa mort, il écrivit une lettre à Bonaparte, le suppliant de faire respecter la neutralité de ses états, puisqu'il n'avait pris aucune part à la guerre, où lui-même il avait servi non comme duc de Brunswick, mais comme général au service de la Prusse. Bonaparte, ayant lu la lettre, la jeta sur une table et répondit du ton le plus hautain à l'officier qui l'apportait : — Cette excuse ferait très bien pour un conscrit, mais pas pour un prince souverain; ni lui ni aucun de ses enfans ne remettront jamais le pied dans le duché de Brunswick. — La fin survenue, on réclama la permission d'ensevelir le duc auprès de ses ancêtres : l'usurpateur refusa avec la même arrogance, disant qu'il était indigne de reposer auprès d'eux. (Journal de 1806.) » On sait quel serment fut prêté sur cette tombe par son fils, et comment il le tint dans nos revers à la tête des « hussards de la mort » jusqu'au jour, funeste pour nous, où il devait trouver à son tour sur le champ de bataille la fin glorieuse qu'il y avait tant de fois cherchée.

Le second volume de la publication de lord Dalling se compose de la correspondance de lord Palmerston devenu ministre des affaires étrangères. La grave question européenne soulevée par l'insurrection de la Belgique réclama ses premiers soins. Le royaume des Pays-Bas, tel qu'il existait précédemment, avait été créé en 1814 par l'Europe coalisée contre la France dans le même esprit que les anciennes « barrières » que la diplomatie des temps antérieurs élevait avec tant de sollicitude contre l'ambition de nos rois. Une ligne formidable de forteresses réparées et armées avec une défiance jalouse était confiée à la garde fidèle de cette sentinelle avancée dont l'alliance héréditaire avec nos ennemis leur ouvrait le territoire dès la première alerte. Ils ne devaient donc pas voir sans un profond déplaisir leur œuvre anéantie par le souffle révolutionnaire, et leur sentiment était vivement partagé par le duc de Wellington comme par le parti dont il était le chef en Angleterre. Lord Palmerston, on ne saurait trop le reconnaître, fut de ceux qui admirent dès l'abord l'impossibilité de sacrifier plus longtemps aux appréhensions de la sainte-alliance le vœu unanime et l'intérêt incontestable des plus

belles provinces de l'Europe; mais sa position était difficile. La fièvre révolutionnaire était partout; l'esprit d'aventure et les passions belliqueuses se réveillaient, se combinaient avec elle en France, où des modifications plus profondes aux traités de 1815 ne tarderaient sans doute pas à être réclamées. Il fallait s'unir à nous pour imposer à l'Europe l'effraction limitée du pacte européen qu'entraînait l'établissement d'une Belgique indépendante. Il fallait s'unir aux grandes cours rivales contre nous pour nous maintenir dans le respect de ces mêmes traités quant à tout ce qu'ils stipulaient à notre préjudice. Il fallait, en face des critiques constantes et des sinistres prédictions du parti conservateur, garantir l'Angleterre contre tout profit résultant de sa politique nouvelle pour le compte de la France au-delà des avantages de la substitution, sur notre frontière septentrionale, d'un état bienveillant et neutralisé à une puissance fatalement hostile.

Avec quelle légèreté ce bienfait, dû à la fermeté, à la constance de la monarchie de juillet, qui n'avait pas craint dès l'abord de jeter son épée dans la balance encore incertaine, fut accueilli dans des temps plus heureux! Notre génération devait apprendre ce qu'il en coûte de défendre, dans les mauvais jours, une frontière habilement restreinte; qu'eût-ce été s'il eût fallu protéger la ligne entière qui s'étend de la Suisse à l'Océan! Telle fut l'œuvre salutaire de notre diplomatie durant les premières années d'un règne que l'on accusait jadis d'un souci trop médiocre pour nos intérêts au dehors. — Hélas! qui nous rendra la France du roi Louis-Philippe telle qu'il sut si bien la maintenir et la garantir? Peu de publications récentes ont offert l'intérêt que présentent les dépêches et les lettres de lord Palmerston sur cette laborieuse négociation de sept ans que son biographe a livrées au public. La pensée la plus secrète de la cour de Londres et de ses alliés s'y révèle tout entière, et si la clarté et la fermeté de vues de lord Palmerston s'y manifestent fréquemment, les défauts déjà signalés de son tempérament diplomatique n'y sont pas moins apparens. On se trompe tout autant dans les grandes affaires par une méfiance excessive que par une confiance imprudente, et il est singulier de voir combien peu l'esprit de lord Palmerston, généralement sagace, était à l'abri de cette dangereuse erreur. On croit rêver quand on voit le roi Louis-Philippe et ses principaux ministres de cette époque accusés chaque jour de vouloir, par leur ambition effrénée ou leurs menées souterraines, mettre en péril la paix européenne, qu'ils ont maintenue au prix de tant d'efforts. Les expressions, bien entendu, ne sont point ménagées. « Soult est un bijou » (*Soult is a jewel*) quand les vues de l'illustre maréchal concordent avec celles du ministre de l'Angle-

terre, mais il redevient comme les autres un traître de mélodrame quand les inévitables divergences se manifestent. « Sébastiani et Soult cherchent apparemment à fomenter une querelle à tous leurs voisins ou à contraindre tout le monde à subir leur insolence et leurs agressions... » Ils témoignent chaque jour le désir de « nous traiter d'une façon à laquelle nous ne saurions nous soumettre. »

Nous pourrions multiplier à l'infini ces témoignages d'une méfiance et d'une susceptibilité personnelles poussées parfois jusqu'à l'aberration. Comme le général Sébastiani était fort influent alors dans nos conseils, c'est lui qui est en butte aux plus fréquentes et aux plus injurieuses imputations, aussi bien qu'à des procédés qui auraient été jugés assez sévèrement à Londres, si les rôles avaient été renversés. Que lisons-nous par exemple dans une lettre de l'excellent et bienveillant lord Granville lui-même, père du ministre actuel, et alors ambassadeur à Paris? « Quand Perier m'a parlé de sa majorité dans la chambre comme douteuse, je lui dis que peut-être l'impopularité de son ministre des affaires étrangères lui ferait perdre quelques voix... » Telle fut trop habituellement la politique de lord Palmerston. Des animosités gratuites contre les ministres dirigeans des cours étrangères, qu'un peu de savoir-vivre diplomatique aurait suffi pour maintenir dans les plus amicales dispositions; puis, la querelle survenue, le sacrifice du ministre était poursuivi et réclamé sans relâche, — le bon accord avec l'Angleterre était à ce prix.

Assurément nous n'entreprendrons pas de venger la série de nos hommes d'état de cette époque contre les calomnies dont chacun d'eux a été successivement l'objet de la part de lord Palmerston et de la presse dont il disposait chaque fois qu'il leur était interdit d'entrer absolument dans ses vues; mais les circonstances nous ont permis plus tard de voir de très près le maréchal Sébastiani, accusé à tant de reprises de « déloyauté, » et d'être associé à ses efforts incessans pour maintenir l'intime alliance des deux états. Nous n'hésitons point à le dire en pleine connaissance de cause, non-seulement l'Angleterre n'a jamais eu un plus fidèle et plus « loyal » allié, mais il est difficile pour un étranger de concevoir pour un pays qui n'est pas le sien plus d'estime, de sympathie et d'admiration que n'inspirait l'Angleterre au glorieux vétéran qui l'avait tant de fois combattue sur le champ de bataille. Nous pourrions en dire au moins autant du roi Louis-Philippe, qui, plus que personne, a habitué les deux nations, si longtemps ennemies, à consulter leurs plus chers intérêts en cultivant des relations amicales, et Dieu sait de quelles imputations il a été poursuivi par lord Palmerston et par son école pour avoir rempli à l'égard de la France ses devoirs élémentaires

de souverain! Le fait est, et cette correspondance en fournit à chaque page une preuve nouvelle, que lord Palmerston, sincèrement libéral dans l'acception politique du mot, était dépourvu de tout esprit d'équité. La nature, pour compenser tant de dons précieux, semblait lui avoir refusé la faculté de changer de point de vue et d'envisager, même momentanément, les devoirs correspondans à ceux qu'il remplissait lui-même avec tant d'ardeur. Évidemment les affaires de l'Europe ne sont pas conduites par des rosières, et ceux qui traitaient avec lord Palmerston étaient moins que d'autres dispensés de la vigilance et de la circonspection nécessaires pour protéger ou pour faire prévaloir les intérêts qui leur étaient confiés (1); cependant le monde officiel de l'Europe n'est point un enfer, ses principales illustrations ne sont point des forcenés contre lesquels toutes les intempérances du langage et souvent même de la conduite seraient permises. Ce n'est point avec de tels écarts que peut s'accomplir dignement et utilement la tâche difficile de concilier tant d'opinions différentes. La conformité absolue de vues entre les grandes puissances rivales ne peut être après tout qu'un heureux accident, et c'est précisément à les faire concorder dans un concert suffisant que consiste la mission de la diplomatie.

Considérons un instant par exemple, dans la correspondance de lord Palmerston, ce qui a trait à la création du royaume de Belgique.

(1) Un incident sommairement rappelé suffira pour caractériser les procédés que lord Palmerston avait hérités de lord Clive et de quelques notabilités de son pays. Une grave insurrection menaçait en 1847 le trône de la reine donna Maria. D'après le traité de la quadruple alliance, le secours de ses alliés pouvait être invoqué, et il le fut sur-le-champ avec la dernière insistance par son ministre à Londres, le baron de Moncorvo. Les représentans de la France et de l'Espagne furent convoqués avec lui au *foreign office* par lord Palmerston, qui rédigea, séance tenante, le protocole de l'intervention commune. Quand il nous donna lecture de la pièce, je remarquai que les puissances prenaient l'engagement d'agir avec les forces maritimes « actuellement sur les lieux. » Je fis observer que, ne sachant point quels bâtimens la France pouvait avoir alors dans le Tage, il m'était impossible de laisser limiter à ce point son action. Mon objection parut juste, et lord Palmerston, qui tenait un crayon à la main, effaça, en apparence, sur sa minute les mots indiqués. Quand, après les délais de rigueur, les expéditions furent rapportées, quelle fut ma surprise en retrouvant ces propres paroles! Lord Palmerston témoigna un égal étonnement, et me proposa de faire faire des copies nouvelles. Il était neuf heures du soir, la conjoncture pressait, le courrier attendait, le bâtiment chauffait, mes collègues étaient excédés de fatigue. Je les pris donc à témoin que nous avions affaire à une erreur de copiste qui ne pouvait en rien engager mon gouvernement, et je rencontrai une adhésion unanime. Deux jours après, je dînais chez lord Palmerston. « Guizot est très content de notre protocole, me dit-il. — C'est ce qu'il a bien voulu m'écrire déjà, répondis-je; mais il approuve surtout ma réserve quant au mot *actuellement*, qui reste, comme nous en sommes bien convenus, sans valeur. — S'il était sans valeur, me répondit lord Palmerston en riant, *je ne l'aurais pas maintenu.* » L'école avait ses avantages pour un jeune diplomate.

La révolution venait de déchirer violemment sur ce point les traités de 1815; d'accord avec l'Angleterre, la France était appelée à défendre et à sanctionner cette violation par sa diplomatie et par son épée. — Or, parce qu'en ces circonstances mêmes son gouvernement ne professait pas pour ces mêmes traités le dévoûment à toute épreuve qui animait l'Angleterre dès qu'elle les invoquait contre nous, de violentes diatribes étaient adressées à nos représentans. Les volontés du peuple belge devaient faire loi, quand même ce peuple, écrasé par le roi de Hollande, ne devrait son commencement d'existence qu'à la protection des armes françaises; mais la volonté du peuple français ne devait compter pour rien. Lord Palmerston croyait répondre à tout en signalant le désintéressement de l'Angleterre. Pouvait-il oublier que ces traités, fondés sur le triomphe le plus absolu de son pays et de ses alliés, n'auraient jamais pu être imposés ou même proposés à la France sans les revers accablans qui les avaient précédés? Pouvait-il oublier que, vingt fois durant la guerre précédente, la Grande-Bretagne et l'Europe auraient signé des deux mains des arrangemens qui eussent consacré, pour le moins, à notre égard les stipulations territoriales de la paix d'Amiens? En 1829 encore, il est constant que la Russie, pour prix de notre alliance, aurait contribué très efficacement à la reprise par nous d'une partie de nos anciennes possessions. Lord Palmerston le savait mieux que personne, car nous lisons dans son intéressante correspondance de Paris à cette époque : « Pozzo di Borgo assure secrètement la France que, si dans le cas d'une guerre générale elle prend parti pour la Russie, la Russie de son côté l'aidera à reprendre la frontière rhénane, » — et ailleurs : « Vous aurez eu, bien entendu, connaissance de l'entente établie, il y a un an, entre la Russie et la Prusse, d'après laquelle, dans certaines éventualités, la France se porterait sur le Rhin au détriment de la Hollande et de la Prusse. La Prusse se dédommagerait en prenant la Saxe; le roi de Saxe serait transféré dans le Milanais, et la Hollande obtiendrait quelque équivalent sur sa frontière septentrionale. J'ai appris ceci l'autre jour à Paris d'une source qui me donne tout lieu de croire la nouvelle fondée. »

Bien que la révolution de juillet, en alarmant et en éloignant de nous tant de souverains, n'ait point été dès l'abord favorable à notre situation européenne, était-il surprenant que nos hommes d'état aient songé parfois à demander, dans une mesure très restreinte, à l'alliance anglaise les avantages que l'alliance russe leur offrait avec tant d'empressement? Lord Palmerston était parfaitement libre de s'y refuser; peut-être même nous conseillait-il sagement en nous rappelant les exigences extrêmes dont, grâce à la

sagesse du duc de Wellington, à la bienveillante action de l'empereur Alexandre et avant tout aux habiles négociations de la maison de Bourbon, ces mêmes traités nous avaient garantis alors. Peut-être avons-nous trop oublié nous-mêmes, dans des jours plus heureux, que l'arrivée du comte d'Artois à Paris permit à M. de Talleyrand de stipuler dès le 23 avril 1814 l'*évacuation immédiate* par les alliés du territoire de l'ancienne France avec quelques additions aux frontières de 1792 et la conservation des richesses accumulées dont la victoire avait comblé nos musées. Peut-être la France n'a-t-elle jamais assez su que déjà en 1815 la Lorraine et l'Alsace avaient été formellement réclamées par la Prusse. Rien toutefois ne saurait justifier le langage dans lequel lord Palmerston qualifie le désir fort légitime qu'éprouvaient le roi Louis-Philippe et ses conseillers de voir modifier d'un commun accord, après vingt ans d'intervalle, la situation que son infortune suprême avait faite à notre pays.

Ces réserves nettement formulées, il est certain qu'il y a pour nous autant d'intérêt que de profit à étudier la publication de lord Dalling; elle nous fournit les informations les plus authentiques et souvent les plus précieux avertissemens. Rien n'est plus salutaire en effet pour les peuples que de connaître le jugement que portent sur eux et sur leur puissance des adversaires éclairés, et, si notre amour-propre est parfois mis à l'épreuve, — par exemple quand le ministre anglais énumère avec une singulière prévoyance (lettre du 11 mars 1840) les maux qu'entraînerait sur la France une guerre entreprise par elle légèrement et sans motifs suffisans, — ne craignons pas de rechercher la précieuse vérité partout où nous pourrons la rencontrer. Comme témoignage des informations curieuses que renferme la correspondance intime de lord Palmerston, citons ce seul extrait d'une lettre confidentielle à lord Granville et le piquant aperçu qu'elle donne de la situation diplomatique du moment. Le roi de Hollande venait de fondre avec toutes ses forces sur la Belgique, qui eût été perdue alors sans la prompte intervention de l'armée française. Notre succès avait été si rapide que les plaisans n'avaient pas manqué de placer leur mot. — Est-ce une campagne? — Non. — Une demi-campagne? — Non. — C'est donc une partie de campagne! — Le résultat à peine obtenu, les jalousies de lord Palmerston éclataient dans toute leur puérile exubérance. Ici, comme toujours, il considérait les armées, les flottes, les finances de la France comme à l'entière disposition de la politique commune, — interprétée par l'Angleterre seule; mais, quand il en réclamait trop naïvement la direction même, le roi et ses ministres ne pouvaient avec toute la bonne volonté possible la lui abandonner, et dès lors que de contestations et de récriminations nou-

velles, et aussi quelle étrange ignorance, pour un esprit aussi sagace, des dispositions réelles qui dominaient à Paris!

« Foreign office, 23 août 1831, onze heures du soir.

« Mon cher Granville, jamais tâche ne fut plus difficile que celle qui nous est imposée, de faire sortir les Français de la Belgique. Les Français veulent y rester. Les Prussiens n'ont encore aucune vue arrêtée : ils sont toujours animés d'une pensée secrète, que, si les Français restent, la guerre s'ensuivra, le partage en résultera, et qu'ils arriveront eux-mêmes pour leur part. L'Autriche est la plus rapprochée de nous par ses sentimens; mais elle n'a aucun intérêt particulier à poursuivre dans la question. La Russie, qui, si je ne me trompe, en savait plus sur l'irruption du roi hollandais qu'il ne lui convient d'avouer, est toujours prête à lancer les gros mots et à tenir un langage hautain envers tout le monde, elle ne serait pas fâchée de nous voir tous aux prises les uns contre les autres. Les Hollandais (ici du moins) affectent de souhaiter que les Français restent, prétendant que le désir de s'en débarrasser rendra les Belges plus accommodans, et les Belges disent qu'ils ont besoin de leur protection, tandis que l'armée belge se réorganise, et jusqu'à ce que la Hollande ait consenti à un armistice... J'ai eu hier une longue conversation avec Talleyrand... »

Telles étaient les difficultés, telles étaient les embûches à travers lesquelles, grâce surtout à la sagesse et à la fermeté du roi Louis-Philippe, le grand résultat put être pacifiquement assuré, la sécurité de notre frontière septentrionale garantie par l'Europe, six des forteresses-barrières démolies, et un des états les plus libres, les plus heureux, les plus exemplaires du monde définitivement constitué. Tout en exagérant, comme d'habitude, la part réelle qu'il lui fut donné d'y prendre, les amis de lord Palmerston ne rendent en la signalant qu'un hommage mérité à sa mémoire.

Nous avons parlé de la sagacité et de la justesse d'appréciation politique qui distinguaient habituellement lord Palmerston. Ces rares qualités éclatent fréquemment dans la publication de lord Dalling. N'oublions pas que les tristes emportemens que nous avons dû rappeler faisaient surtout explosion dans les rapports personnels; quant aux questions elles-mêmes, et surtout quant aux situations générales, il les jugeait et les préjugeait le plus souvent avec sang-froid, avec perspicacité, avec une ténacité de vues singulière. Les générations nouvelles, ne voyant que des faits depuis longtemps accomplis, ne sauraient croire quelles résistances le ministre libéral a dû combattre et surmonter chez ses compatriotes et

ailleurs quand le succès était encore fort problématique et la politique qu'il poursuivait fort diversement appréciée. Le royaume de Grèce portait atteinte à l'intégrité de l'empire ottoman, que l'Angleterre et l'Europe s'efforçaient de consolider, — le royaume de Belgique au grand pacte qu'elles n'avaient pas moins d'intérêt à maintenir; — en Portugal, en Espagne, le traité de la quadruple alliance était en opposition formelle avec le principe de non-intervention que la Grande-Bretagne invoquait sans cesse ailleurs. Jusqu'ici toutefois la France et l'Angleterre marchaient d'accord; mais dans la question italienne, il est équitable de le rappeler, lord Palmerston a prévu l'événement survenu depuis sa mort avec une obstination indomptable jusque dans les plus mauvais jours, et qui lui fait d'autant plus d'honneur que les intérêts de l'Angleterre étaient ici en désaccord naturel avec les nôtres. Sur une autre des grandes questions européennes, son opinion, souvent isolée, a été soutenue et proclamée contre l'appréciation générale avec une persévérance encore plus signalée. Il croyait le conflit avec la Russie fort probable sur la question d'Orient dans un avenir plus ou moins prochain. « La Russie, écrivait-il dès 1833, est la seule puissance avec laquelle nous soyons menacés d'une rupture ouverte, et même avec elle je ne désespère point absolument de maintenir la paix. » Il se refusait toutefois à considérer l'empire ottoman comme atteint d'un mal irrémédiable, et n'adoptait point les locutions alarmantes et médicales que M. de Metternich avait mises fort à la mode alors. En 1839, il y a plus de trente ans, il écrivait ces mémorables paroles :

« Quant à l'empire turc, si nous pouvons lui procurer dix années de paix sous la protection collective des cinq puissances, et si ces années sont employées avec profit à réorganiser le système intérieur de l'état, je ne vois aucune raison pour qu'il ne redevienne pas une puissance respectable. La moitié des conclusions erronées acceptées par le genre humain proviennent de l'abus des métaphores et de la tendance à prendre des ressemblances générales ou des similitudes imaginaires pour une identité réelle. Ainsi on compare une ancienne monarchie à un vieux bâtiment, à un vieux arbre ou à un vieillard, et parce que le bâtiment, l'arbre, le vieillard, doivent d'après les lois naturelles nécessairement tomber en ruine, dépérir ou mourir, on imagine qu'il en sera de même d'une société humaine, et que les mêmes règles qui gouvernent la nature inanimée ou la vie végétale et animale régiront aussi les nations et les états. Il est difficile de commettre une erreur plus absolue ou plus opposée aux saines déductions. En dehors de tout autre point de différence, n'oublions pas que les parties constituantes d'un édifice, d'un

arbre ou d'un homme restent les mêmes, qu'elles sont décomposées par des causes extérieures ou altérées à l'intérieur par le cours de l'existence de manière à devenir finalement impuissantes pour l'accomplissement de leurs fonctions primitives. Les parties constituantes d'une société humaine au contraire sont soumises, jour par jour, à des procédés de rénovation matérielle et de progrès moral. Ainsi ce que nous entendons chaque jour de la semaine sur la décadence de l'empire ottoman, qu'il n'est plus qu'un cadavre, un arbre desséché, et ainsi de suite, n'est qu'un galimatias pur et absolu. »

Toutefois, pour que cette régénération progressive d'un état puisse s'accomplir, il est indispensable qu'il jouisse de la tranquillité au dedans comme de la sécurité au dehors, et ces deux conditions manquaient entièrement à l'empire ottoman. Méhémet-Ali, par ses talens militaires et administratifs, avait non-seulement réussi à se constituer en Égypte une domination presque indépendante, mais il menaçait sans cesse la Porte de dangers et d'envahissemens nouveaux. Enfin, en 1832, la victoire de Koniah lui livra la Syrie, l'Asie-Mineure, et lui ouvrit le chemin de Constantinople. La Porte, éperdue, fit appel à tous ses alliés. Une flotte russe se dirigea sur Constantinople, toutefois un arrangement conclu sous l'inspiration de l'amiral Roussin, notre ambassadeur, détermina le sultan à renvoyer le secours si promptement offert. Méhémet-Ali, se refusant à sanctionner le traité de Kutaïa, fit avancer ses armées, la protection de la Russie fut invoquée de nouveau, sa flotte reparut, et 15,000 hommes de troupes russes débarquèrent sur les rives du Bosphore. Méhémet-Ali dut se contenter dès lors de la Syrie et du district d'Adana, et le traité d'Unkiar-Skelessi, conclu sous ces auspices, livra la Porte à la sauvegarde dominatrice de son plus redoutable ennemi. Cependant la paix n'avait amené aucune pacification réelle. Le sultan Mahmoud brûlait de se venger de son vassal révolté, Méhémet-Ali nourrissait les projets de conquête les plus chimériques; des deux côtés, toutes les ressources se consumaient en armemens exagérés, et les alarmes de la Porte comme ses aspirations belliqueuses la rejetaient de plus en plus dans les bras de la Russie. Il est naturel que cette situation ait excité les inquiétudes et le mécontentement des autres puissances européennes, qui voyaient un état de choses ruineux pour le sultan à la veille sans cesse d'être aggravé encore par les complications les plus menaçantes pour la paix générale. Aussi Méhémet-Ali, l'auteur incontestable des malheurs passés, le fauteur incontestable des nouveaux troubles, devint-il l'objet d'une animosité spéciale.

III.

La dernière partie de la correspondance de lord Palmerston publiée jusqu'ici se rapporte à une époque remplie de pénibles souvenirs pour la France, mais les révélations ainsi fournies n'en sont que plus dignes d'une méditation sérieuse. Nous aurons à ce propos à parler d'un des personnages les plus célèbres de notre temps, que les circonstances nous ont permis d'approcher d'assez près. Nous le ferons avec une franchise entière, pénétré toujours d'un reconnaissant souvenir pour l'accueil que nous avons reçu de lui dans des momens fort douloureux, porté, sans aucun effort, à rendre hommage aux grandes et attachantes qualités qui l'élevaient si haut au-dessus de tout ce qui l'entourait, mais convaincu que l'engouement passionné qu'il a jadis inspiré à notre pays ne saurait être attribué qu'aux impressions les plus erronées. Quoi qu'il en soit, le prestige des victoires rapides de Méhémet-Ali, son goût éclairé pour tous les produits de la civilisation occidentale, ses prévenances pour le commerce de la France et pour tous nos représentans, avaient exalté chez nous le sentiment public en sa faveur, au point de créer une de ces alliances qui, pour n'être écrites nulle part, n'en sont pas moins compromettantes ni même parfois moins obligatoires. Aussi quand, sous l'ardente instigation de lord Palmerston, les grandes cours se prononçaient ouvertement contre une situation qui en définitive constituait un pacha révolté arbitre des destinées de l'empire ottoman et de la paix européenne, notre gouvernement, entraîné en sens contraire par un courant irrésistible, épousait de plus en plus sa cause et ses intérêts. En 1839, la guerre éclata de nouveau, la victoire de Nezib ouvrit encore une fois à Ibrahim le chemin de Constantinople, et la trahison livra toute la flotte ottomane à Méhémet-Ali. Cette fois, grâce surtout à la fermeté de l'amiral Roussin, ce fut à tous ses alliés que la Porte s'adressa dans sa détresse, et une note collective des cinq représentans lui promit, au nom de leurs cours, la protection désirée. Le traité d'Unkiar-Skelessi se trouva ainsi virtuellement écarté; mais la France s'engageait aussi, en principe du moins, à coopérer aux mesures qui seraient concertées entre ses alliés contre Méhémet-Ali.

La situation devint, pour notre gouvernement et pour notre diplomatie, d'une perplexité extrême. La crise récente justifiait plus que jamais l'animosité de lord Palmerston contre le pacha, et il s'exaltait d'autant plus dans ce sentiment que les sympathies de la France se prononçaient plus vivement dans l'autre sens. La per-

spective de cette divergence profonde et toujours croissante entre les deux grandes puissances occidentales détermina la cour de Saint-Pétersbourg à envoyer à Londres le plus habile de ses négociateurs. M. de Brunnow fut chargé d'offrir la coopération la plus efficace de son souverain à toutes les mesures que le cabinet anglais et ses alliés croiraient devoir prendre contre Méhémet-Ali, d'accord avec la France ou, mieux encore, sans elle. L'influence du maréchal Sébastiani et les résistances d'une portion notable du conseil, qui attachait plus de prix au bon accord avec la France qu'à la question d'Orient, firent une première fois échouer la mission de l'envoyé russe; c'était le moment pour nous de faire un grand effort afin d'arriver à une entente suffisante avec l'Angleterre. Malheureusement les idées les plus exagérées sur les ressources réelles de Méhémet-Ali, sur son dévoûment à la France, sur telle mission providentielle qui lui était attribuée en Orient, dominaient non-seulement le public et les chambres, elles avaient pénétré profondément dans le conseil, et le plus sage des souverains n'avait pu se soustraire à cette influence. On conclut un peu témérairement du départ de M. de Brunnow que les propositions dont il avait été l'organe étaient irrévocablement repoussées, et l'on persévéra plus que jamais dans l'attitude isolée. La cour de Saint-Pétersbourg saisit avec habileté l'occasion nouvelle qui s'offrait à elle, et M. de Brunnow reparut à Londres, chargé cette fois de consentir à l'abrogation définitive du traité d'Unkiar-Skelessi, du moment où la sécurité de l'empire ottoman serait garantie par les mesures de rigueur que proposait lord Palmerston contre le pacha d'Égypte.

Sur ces entrefaites, M. Guizot remplaçait le maréchal Sébastiani comme notre ambassadeur à Londres. Sans partager toutes les illusions de Paris sur la puissance de Méhémet-Ali et sur l'état réel de la question générale, il arrivait animé du plus sincère désir de faire prévaloir, dans la mesure du possible, les vues de la France et de son gouvernement; mais il ne tarda point à reconnaître la gravité réelle de la situation. Nous rencontrons avec un extrême plaisir, dans la correspondance intime qui nous occupe, le témoignage que le ministre anglais rend à la sagacité persistante de notre illustre ambassadeur, et une juste appréciation de l'élévation de son caractère non moins que de ses hautes facultés. Il ne sera pas toujours aussi équitable, et, quand M. Guizot sera plus tard appelé à défendre victorieusement contre ses entreprises les intérêts essentiels de la France sur un autre théâtre, les attaques habituelles de lord Palmerston ne lui seront point épargnées.

« Un fait important et que je tiens d'une personne qui a vu les dé-

pêches de Guizot depuis le 17 mars jusqu'au 9 de ce mois (juillet 1840), c'est que Guizot a continuellement averti Thiers de ne point se faire illusion sur la conduite du gouvernement anglais; il lui a constamment dit que, si la France n'entrait pas dans nos vues, nous passerions outre infailliblement avec les quatre puissances et en dehors de la France. Guizot a dit de plus que l'événement était imminent, et qu'une convention conclue sans la France pourrait être signée à chaque jour de chaque semaine. Thiers ne peut donc dire qu'il a été surpris... »

Plus tard encore :

« J'ai une grande estime et une grande considération pour M. Guizot. — J'admire ses talens et je respecte son caractère. Je l'ai trouvé un des hommes les plus agréables que j'aie rencontrés dans les affaires publiques. Ses vues sont élevées et philosophiques. Il examine les questions avec lucidité, les discute à fond, et semble toujours pénétré du désir d'arriver à la vérité... »

Il est à regretter, pour le renom de lord Palmerston, qu'il n'ait point toujours jugé avec une pareille impartialité et un pareil discernement les hommes éminens que les relations diplomatiques ont placés en contact avec lui. Quant aux avertissemens que M. Guizot ne cessait de faire parvenir à Paris durant l'époque dont il s'agit, autant que personne nous serions en mesure d'en parler. Non-seulement sa correspondance en est remplie, mais, appelé vers la fin de juin à une mission lointaine, nous fûmes chargé par lui de les renouveler de vive voix à Paris avec la dernière insistance; malheureusement ils furent peu écoutés. Aussi la confiance que Méhémet-Ali était inattaquable, et que rien ne serait tenté contre lui en dehors de la France, ne cessa-t-elle de prévaloir dans nos conseils.

Cependant la grande crise approchait sensiblement à Londres. Décidé à la précipiter, lord Palmerston voulut surmonter toutes les résistances de ses collègues pour n'agir qu'au nom d'un gouvernement ouvertement unanime. Le 5 juillet, la lettre suivante fut déposée sur la table du conseil.

« *Au très honorable vicomte Melbourne.*

« Carlton Terrace, le 5 juillet 1840.

« Mon cher Melbourne,

« La différence d'opinion qui paraît exister entre moi et quelques membres du cabinet sur la question turque et l'extrême importance que j'attache à cette question m'ont conduit, après mûre réflexion, à la con-

viction qu'il est de mon devoir envers moi-même comme envers mes collègues de vous délivrer, vous et d'autres, de la nécessité de décider entre mes vues et celles de certains membres du cabinet sur ces matières, en plaçant, comme je le fais en ce moment, ma démission entre vos mains.

« Je me suis en effet trouvé pendant quelque temps dans une situation difficile par rapport à cette question.

« La note collective du mois de juillet dernier,—la décision du cabinet tenu à Windsor au mois d'octobre,—la suite et la teneur de mes communications écrites avec les gouvernemens étrangers, dont les membres du cabinet ont eu connaissance, — nos communications verbales avec les envoyés et les ministres de ces gouvernemens dans ce pays et avec Brunnow en particulier,—les deux projets de convention que, si je ne me trompe, j'ai lus il y a quelque temps au cabinet, celui qui a été rédigé par moi-même, l'autre par Brunnow et Neumann, étaient tous conçus au même point de vue : l'avantage de maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman; et je me suis considéré, en suivant cette voie, comme agissant avec la connaissance et la sanction du cabinet. D'autre part, quelques membres du cabinet, dans leurs conversations avec ces mêmes ministres étrangers avec lesquels j'étais ainsi en négociation, ont tenu des propos et formulé des opinions qui dénotaient une différente manière d'envisager la question, et j'ai appris de divers côtés que des personnes n'appartenant pas au gouvernement, mais connues pour entretenir des relations intimes avec des membres du conseil, avaient eu soin, tant en Angleterre qu'à l'étranger, de faire croire que ma manière de voir n'était pas celle de la majorité de mes collègues, que par conséquent, dans la circonstance, je ne devais pas être considéré comme l'organe des sentimens du gouvernement britannique.

« Le but particulier et immédiat que je me suis efforcé depuis quelques mois d'atteindre, d'accord avec les représentans de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, a été de persuader au gouvernement français d'entrer dans quelque plan d'arrangement entre le sultan et Méhémet-Ali, que les quatre autres puissances pussent considérer comme compatible avec l'intégrité de l'empire ottoman et l'indépendance politique de la Porte. En cela, j'ai définitivement échoué. Peut-être le but était-il dans tous les cas impossible à atteindre, au point où en était l'affaire; mais les circonstances dont je viens de parler n'étaient pas faites pour diminuer mes difficultés.

« La question qui se présente maintenant pour le gouvernement anglais est de décider si les quatre puissances, n'ayant pas réussi à persuader à la France de se joindre à elles, veulent ou ne veulent pas poursuivre l'accomplissement de leurs projets, non-seulement sans le secours de la France, mais avec la certitude, d'après les déclarations

positives et répétées du gouvernement français et d'après des considérations politiques concluantes, qu'elles ne trouveront aucun appui auprès de la France dans l'exécution de leur plan.

« Mon opinion sur cette question est distincte et absolue. Je crois que le but proposé est de la plus haute importance pour les intérêts de l'Angleterre, pour la conservation de l'équilibre général et pour le maintien de la paix en Europe. Je trouve les trois puissances entièrement prêtes à se rallier à mes vues sur cette matière, si ces vues doivent être celles du gouvernement britannique. Je ne puis douter que les quatre puissances, agissant d'accord avec le sultan et dans son intérêt, ne soient parfaitement en état de mettre ces vues à exécution, et je crois que les intérêts commerciaux et politiques de la Grande-Bretagne, l'honneur et la dignité du pays, la bonne foi envers le sultan, une juste appréciation de la politique européenne, tout exige que nous adoptions cette conduite. J'estime d'autre part que, si nous nous retirons et que nous nous refusions à une coopération avec l'Autriche, la Russie et la Prusse dans cette affaire, parce que la France se tient à l'écart et ne s'unit point avec nous, nous donnerons à ce pays l'humiliante position d'être tenu en lisières par la France, nous reconnaîtrons virtuellement que, même lorsque nous sommes soutenus par les trois autres puissances du continent, nous n'osons nous engager dans aucun système politique en opposition avec la volonté de la France, et que nous considérons son concours positif comme une condition nécessaire de notre propre action. Or il me semble que ceci est un principe de politique qui ne sied pas à la puissance et à la position de l'Angleterre, et qui devra fréquemment conduire ce pays, comme dans la circonstance actuelle, à se subordonner aux vues de la France pour l'accomplissement de desseins nuisibles aux intérêts britanniques.

« Notre refus de continuer à marcher d'accord avec les trois puissances parce que la France ne se joint pas à nous aura pour résultat immédiat que la Russie retirera ses offres de se rallier aux trois puissances pour la solution des affaires de la Turquie, qu'elle reprendra, à l'égard de ces affaires, sa position isolée, et vous verrez le traité d'Unkiar-Skelessi renouvelé sous quelque forme encore plus répréhensible. De cette manière, nous perdrons sur ce point les avantages qu'il nous a fallu des efforts longs et compliqués pour gagner, et l'Angleterre rétablira volontairement, de propos délibéré, ce protectorat séparé de la Russie sur la Turquie, dont l'existence a été longtemps pour les autres puissances de l'Europe un sujet de jalousie et d'appréhensions bien fondées.

« Le résultat final d'une telle décision sera la division effective de l'empire ottoman en deux états séparés, dont l'un sera dans la dépendance de la France, l'autre un satellite de la Russie, dans chacun des-

quels notre influence politique sera annulée, nos intérêts commerciaux seront sacrifiés, — et ce démembrement soulèvera inévitablement des luttes, des conflits locaux, qui entraîneront les puissances de l'Europe dans les dissentimens les plus périlleux.

« J'ai donné à ces matières pendant quelques années l'attention la plus suivie et la plus consciencieuse. Je ne sache pas que j'aie jamais eu une conviction plus arrêtée sur aucun sujet d'une importance égale, et je suis très sûr que, si mon jugement sur cette question est erroné, il ne peut être que de peu de valeur sur aucune autre.

« Deux fois mon opinion sur ces affaires a été écartée par le conseil, deux fois la politique que je conseillais a été rejetée : 1° en 1833, lorsque le sultan envoya demander notre appui avant que Méhémet-Ali eût fait aucun progrès matériel en Syrie, et lorsque la Russie exprima le désir que nous vinssions au secours du sultan, disant néanmoins que, si nous nous y refusions, elle se porterait elle-même en avant, 2° en 1835, quand la France était prête à s'unir à nous dans un traité avec le sultan pour le maintien de l'intégrité de son empire. Les événemens qui survinrent ensuite, dans chaque cas, ont démontré que je n'avais point exagéré l'imminence du péril que je voulais conjurer, ni l'importance des difficultés que je voulais prévenir. Nous sommes aujourd'hui en présence d'une troisième crise où la résolution du cabinet britannique exercera une influence décisive sur les événemens futurs; mais cette fois le danger est plus apparent, moins déguisé, — le remède est plus efficace, plus complétement à notre disposition.

« La question est de celles qui appartiennent à mon propre département; je serais personnellement et d'une façon toute particulière responsable de toute conduite dont j'entreprendrais la direction. Je suis donc certain que vous ne sauriez vous étonner si je me refuse à être l'instrument d'une politique que je désapprouve, et qu'en conséquence je me sois arrêté à la détermination que j'ai formulée au commencement de cette lettre.

« Croyez-moi, mon cher Melbourne, votre tout dévoué,

« PALMERSTON. »

Les considérations ainsi développées furent décisives, et entraînèrent jusqu'au bout tous les collègues de celui qui les présentait si habilement. Elles étaient assez plausibles, assez péremptoires peut-être pour justifier la politique de lord Palmerston, mais elles ne sauraient expliquer ses procédés. Le secret profond avec lequel le traité du 15 juillet fut préparé et signé constituait en lui-même une bien gratuite offense pour la France, pour son gouvernement et pour l'ambassadeur dont le ministre anglais parlait avec une si juste considération. Nous n'avons trouvé nulle part une excuse ad-

missible pour cette violation de toutes les règles de la courtoisie internationale, et nous sommes réduits encore une fois à conclure que le tempérament de lord Palmerston le portait à ne trouver qu'un mobile de plus dans les légitimes ressentimens qu'il provoquait chez ses alliés, dans les difficultés intérieures qu'il leur suscitait à plaisir. Cependant le succès justifia complétement en Orient sa téméraire entreprise. Toutes les prévisions de la France furent déçues, toutes celles de l'Angleterre s'accomplirent merveilleusement, et, devant le premier souffle de l'ouragan déchaîné contre lui, la fantasmagorie de la puissance de Méhémet-Ali s'évanouit comme par enchantement. Les informations précises et techniques que, mieux que personne, lord Palmerston savait recueillir lui avaient inspiré depuis longtemps une grande confiance dans l'efficacité des seuls moyens maritimes. Dès 1834, nous trouvons dans sa correspondance intime : « Méhémet-Ali ne peut pas faire la guerre en Asie-Mineure si ses communications par mer avec l'Égypte ne sont pas libres, et nous sommes toujours en mesure de couper celles-ci de la façon la plus efficace. » En effet, la croisière ne fut pas plus tôt établie que l'armée d'Ibrahim tomba en dissolution, et une terrible insurrection éclata contre elle en Syrie. Quelques engagemens sur la côte démontrèrent l'irrésistible supériorité de l'armement et de la discipline de l'Occident, et Saint-Jean-d'Acre, à qui le maréchal Soult lui-même avait attribué une force de résistance de premier ordre, succomba dans une seule et courte journée. Le triomphe de lord Palmerston fut donc complet et, nous n'hésitons point à le reconnaître, décisif pour le repos prolongé de l'Orient. Dispensé désormais des charges écrasantes d'un armement excessif, le jeune sultan Abdul-Medjid put poursuivre la salutaire réorganisation entreprise par son père. De son côté, l'Égypte, non moins cruellement accablée, put aussi respirer, et Méhémet-Ali est convenu avec nous que, maître héréditaire et incontesté du grenier de l'Orient, il pourrait goûter lui-même et faire goûter désormais à ses sujets un repos et un bien-être qui leur avaient été depuis longtemps inconnus. Les amis de lord Palmerston citèrent donc et citent encore son entreprise de 1840 comme le grand exploit de sa carrière; mais l'Angleterre ne s'associa, il faut le reconnaître, qu'avec une réserve extrême et des scrupules manifestes à leurs cris de triomphe. Les procédés gratuitement mis en œuvre contre la France attristaient les esprits réfléchis, et le bon sens public ne vit pas sans regret la paix de l'Orient assurée aux dépens de la sécurité et de la bonne intelligence de l'Occident. Quelques mois après, lord Palmerston tombait du pouvoir avec ses collègues, et ce ne serait pas trop d'avancer que, dans les élections où ils succom-

bèrent, pas une voix ne fut perdue pour la grande réaction conservatrice, pas une voix ne fut gagnée par le parti whig à raison de ses succès dans le Levant. Le premier soin de sir Robert Peel et de lord Aberdeen fut de rétablir avec la France, en tant qu'il pouvait dépendre d'eux, les plus cordiales relations. La confiance des autres cours leur assurait sans effort une prépondérance au dehors dont ils ne se servirent que pour écarter tous les sujets d'inutile et puérile discorde au lieu de la fomenter sans relâche. L'Europe eut dès lors quelques années d'une précieuse tranquillité diplomatique, et le *foreign office* put reprendre ces traditions de dignité et de modération qui après tout lui sont habituelles.

Il s'agissait ici bien moins d'analyser à fond la publication de sir H. Bulwer que de la recommander à la méditation du public français. S'il est vrai que nous soyons de toutes les nations celle qui voyage le moins et avec le moins de fruit, qui s'occupe le moins sérieusement de tout ce qui tient à la puissance et la situation relatives des grands rivaux européens, les documens et les informations qui nous ont été livrés par lord Dalling sont pour nous d'un intérêt de premier ordre. En les examinant, j'ai été conduit à remettre en scène un homme justement célèbre, qui fut quelquefois l'allié, mais plus souvent l'adversaire de la France, et avec lequel je me suis personnellement trouvé en longues et assez intimes relations. Je me suis efforcé de parler de lui avec impartialité. J'ai résisté à l'entraînante admiration que m'inspire partout et toujours le spectacle d'une virile, mais légitime ambition, d'une existence laborieusement consacrée au service de la couronne et de la patrie, surtout quand des avantages accidentels rendaient indifférens les vulgaires attraits du pouvoir et multipliaient les plus redoutables séductions de la vie ordinaire. Je n'ai point cédé davantage, je l'espère du moins, au souvenir de conflits depuis longtemps terminés, ni à la juste indignation que m'ont causée d'inqualifiables imputations propagées contre ce que notre génération a produit de plus digne de respect. Si j'ai critiqué, surtout dans les procédés qui lui étaient familiers, une politique qui a rencontré tant d'adulateurs, j'ai la confiance d'avoir exprimé le jugement réfléchi de quiconque en Europe a été en mesure de former une opinion compétente. En Angleterre même, j'ai signalé les résistances qu'elle a soulevées, les réserves sous lesquelles elle a été acceptée par le sentiment public dans ses manifestations les plus éclairées et les plus élevées. Qu'il me soit permis en terminant de citer à ce propos les paroles mêmes d'un illustre compatriote de lord Palmerston, quelque temps son collègue, jamais son ennemi, et qui auront l'avantage de n'être point, en ce

qui le concerne, de provenance étrangère. Il s'agissait d'une proposition de M. Roebuck pour formuler l'adhésion explicite du parlement à la politique étrangère du cabinet whig.

« La motion de l'honorable membre est claire et précise. La chambre des communes est invitée à déclarer qu'elle épouse dans le monde la cause des gouvernemens libres, qu'elle est favorable aux efforts sérieux que tenterait partout et toujours une agrégation respectable d'individus pour assurer à leur pays les bienfaits d'un régime semblable au nôtre. On me convie d'adhérer à cette déclaration. On me somme, à défaut de mon assentiment, de formuler le principe contradictoire qui règle ma conduite. J'accepte le défi qui m'a été plus d'une fois adressé sur ce point : je réponds à l'appel plus d'une fois renouvelé dans ce débat. Le principe que j'oppose à celui de l'honorable membre est le principe même qui depuis cinquante ans a été revendiqué et mis en pratique par tous les hommes d'état éminens de mon pays, le principe de la non-intervention dans les affaires domestiques des états voisins et indépendans, sauf le cas où notre ingérence serait commandée par tels intérêts essentiels de l'Angleterre. Voilà le principe que j'oppose à la motion de l'honorable membre... Sa formule n'est pas nouvelle. Il y a cinquante-huit ans, une autre assemblée a déclaré comme lui, ou du moins dans le même esprit que lui, qu'elle accorderait fraternité et assistance à tous les peuples qui s'efforceraient de se procurer la liberté, que ses représentans au dehors, ses généraux même, seraient chargés de seconder partout ces efforts. Telle fut en effet la déclaration de la convention française en 1792. Faut-il vous rappeler les conséquences de cette déclaration? faut-il envisager avec vous les conséquences de celle que nous discutons?.. Quels sont les bienfaits d'un gouvernement libre? qui les définira, qui les caractérisera? Vous avez à vos côtés une grande république dont il est impossible de prévoir aujourd'hui les destinées, mais qui comprendra tout autrement que vous ces principes. A ses yeux, ils sont incompatibles sans doute avec tout établissement monarchique. Doit-elle, à votre exemple, vouer toute son influence, tous ses efforts, à la destruction de la royauté chez ses voisins? Vous avez dans l'Amérique septentrionale une autre république non moins puissante qui avoisine de fort près vos florissantes et monarchiques colonies; lui sera-t-il également loisible de vouer ses efforts à la subversion chez elles de l'autorité royale? Votre immense empire dans l'Inde doit-il à son tour être soumis à des expériences semblables? Et, si vous réclamez le principe pour les états dont la forme est libérale, comment le contester à ceux qui assurent ou croient assurer le bonheur de leurs peuples par des institutions différentes? Comment empêcher les grandes mo-

narchies autoritaires de porter à leur tour chez leurs voisins les institutions qui leur semblent les plus tutélaires, de revenir aux doctrines du traité de Pilnitz et du congrès de Vérone?.. On a parlé, il est vrai, de l'action de la diplomatie. Permettez-moi de le demander, qu'est-ce que la diplomatie? C'est un instrument assez dispendieux pour maintenir la paix. C'est une organisation particulière à laquelle les nations civilisées ont recours pour les préserver des malheurs et des alarmes de la guerre. A moins qu'elles ne s'en servent pour apaiser les animosités des individus, pour calmer les passions qu'engendre chez les peuples le sentiment exalté de la nationalité, si, je le répète, nous ne nous en servons point dans cet esprit, c'est un instrument à la fois fort coûteux et fort pernicieux. Si votre diplomatie n'est employée qu'à irriter chaque blessure, à envenimer les ressentimens au lieu de les amortir, si vous placez dans chaque cour de l'Europe un ministre, non point dans le dessein de prévenir des querelles ou d'y mettre un terme, mais afin d'entretenir d'irritantes correspondances, ou afin, dans tel intérêt supposé de l'Angleterre, de fomenter des dissensions avec les représentans des puissances étrangères, alors, je le répète, non-seulement cette institution est maintenue à grands frais par les peuples en pure perte, mais une organisation adoptée par les sociétés civilisées pour assurer les bienfaits de la paix est pervertie en une cause nouvelle de troubles et d'hostilités... »

Ainsi s'exprimait sir Robert Peel, le 28 juin 1850, dans un discours qui fut en quelque sorte son testament politique, car le lendemain même eut lieu la chute de cheval dont il ne devait jamais se relever. Les vues exposées dans cette circonstance avec une autorité qui ne saurait nous appartenir ont été de tout temps les nôtres. Nous croyons qu'elles ne peuvent trop constamment inspirer la politique extérieure des grandes rivales européennes. De longues années de réflexion n'ont pu que confirmer à cet égard les ardentes convictions de notre jeunesse. Nous les plaçons sans crainte sous l'égide d'un nom qui, tout étranger qu'il soit à la France, est digne parmi nous, comme partout, d'une considération et d'une confiance exceptionnelles.

Cte DE JARNAC.

ÉTUDES NOUVELLES

SUR

GRÉGOIRE VII ET SON TEMPS

I. *Histoire de Grégoire VII, précédée d'un discours sur l'histoire de la papauté jusqu'au onzième siècle*, par M. Villemain, 2 vol. in-8°; Paris 1873. — II. *Pontificum romanorum vitæ ab æqualibus conscriptæ;* edidit J.-M. Watterich, 2 vol. gr. in-8°; Lipsiæ 1862. — III. *Monumenta gregoriana;* edid. Phil. Jaffé, in-8° maj.; Berlin 1865. Du même auteur : *Regesta pontificum romanorum, ab A. 1 ad 1198*, in-4°; Berlin 1851. — IV. J. Voigt, *Hildebrand als Papst Gregor VII*, 2 vol. in-8°; Halle 1815. — V. H. Floto, *Kaiser Heinrich IV und sein Zeitalter*, 2 vol. in-8°; Stuttgart 1855-56. — VI. Fr. Gfrörer, *Papst Gregorius VII und sein Zeitalter*, 7 vol. in-8°; Schaffouse 1859-61. — VII. H. Stenzel, *Geschichte Deutschlands unter den Fränkischen Kaisern*, 2 vol. in-8°; Leipzig 1828. — VIII. W. V. Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, 4 vol. in-8°; Brunswick 1864-72. — IX. M. Mignet, *La lutte des papes contre les empereurs d'Allemagne*, 1861 à 1865.

II.

LE MOINE HILDEBRAND (1).

On n'a pu déterminer encore la date de la naissance du moine Hildebrand, devenu plus tard Grégoire VII; mais on est généralement d'accord d'en rapporter l'époque entre les années 1013 et 1024 (2). Le lieu de sa naissance est même contesté; Hugues de Flavigny le fait naître à Rome, mais d'autres témoignages le font naître avec plus de vraisemblance à Soano en Toscane. La légende

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

(2) Sur cette question, débattue par les Bollandistes (6e vol. de mai, p. 107), sur laquelle Voigt s'est abstenu, qu'a examinée M. Jaffé dans ses *Monum. gregoriana*, p. 433, voyez la discussion nouvelle de M. Rocquain, *Journal des Savans*, avril 1872.

s'est attachée à ses premiers ans, et M. Villemain a judicieusement réfuté plusieurs fables de ce genre, entre autres celle du songe d'Henri III, relatif aux futurs périls que le jeune Hildebrand réservait à la postérité de ce monarque. Il est difficile, surtout au moyen âge, qu'un homme frappe vivement l'imagination des peuples sans que l'exagération ou le merveilleux se mêlent de la partie. Le nom d'Hildebrand a fait croire à l'origine germanique de sa famille: rien ne l'indique dans les monumens qui nous restent; tout porte à croire plutôt à une origine italienne, *natione Tuscus*, mais on ignore en l'honneur de qui ou pourquoi lui fut donné au baptême le nom d'Hildebrand, qui, prononcé différemment, a été pour les uns interprété en *pure flamme*, et pour les autres en *tison d'enfer*. Il est certain que son père Bonizo était d'humble condition : charpentier, peut-être chevrier, *vir de plebe* sans aucun doute. L'abbé de Saint-Arnulphe de Metz lui en faisait un titre d'honneur au moment de son élévation au pontificat. « La sagesse divine, lui disait-il, ne pourvoit jamais plus utilement aux choses humaines que lorsque, choisissant un homme du peuple, elle l'élève à la tête de la nation, comme un modèle dont la vie et la conduite montrent aux plus humbles où peuvent tendre leurs efforts (1). » Ainsi se manifestait par les moines la démocratie religieuse au moyen âge.

Hildebrand n'était pas d'une taille héroïque, et ses adversaires n'ont pas oublié de nous l'apprendre. L'évêque Benzo et Guillaume de Malmesbury (2) l'appellent *homuncio exilis staturæ*, et le premier ajoute qu'il était *ventre lato, crure curto*. C'est par l'esprit qu'il devait remuer le monde. Son teint était brun et ses cheveux noirs; *fuscus erat*, disent les annales de Palith (3), dont l'indication n'a pas été relevée, à ma connaissance. Il est assuré qu'il a été attaché de bonne heure, et à Rome même, au monastère de Sainte-Marie-Majeure sur le mont Aventin. C'est dans ce couvent, où il a reçu la première éducation, que l'a pris l'affection du pape Grégoire VI, auquel Hildebrand a voué une reconnaissance éternelle, et c'est une des singularités de ce grand personnage d'avoir dû sa fortune, lui qui a été l'exterminateur inexorable de la simonie dans l'église, à un pape simoniaque, déposé pour ce fait, et de lui avoir conservé dans le malheur une inviolable fidélité. Il est vrai que rien n'a été plus touchant que l'humilité repentante de Gré-

(1) Voyez le texte dans les Bollandistes, vol. cité, et dans le livre de M. Villemain, I, p. 261.

(2) Dans Pertz, XI, p. 659-60, et X, p. 474.

(3) *Annales Palidenses*, dans Pertz, XVI, p. 69. On y trouve sur la jeunesse d'Hildebrand d'autres détails, la plupart légendaires, qu'il faut conférer avec les Bollandistes et avec Watterich.

goire VI, acceptant sa déposition par ces chrétiennes paroles prononcées au synode de Sutri, et qu'on lit dans Bonizon en la collection d'Œfele : « Moi, Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, je me confesse indigne du pontificat romain, à cause de la honteuse simonie et de la vénalité qui, par la perfidie du démon, l'antique ennemi des hommes, s'est glissée dans mon élection au saint-siége. » Hildebrand suivit dans l'exil son bienfaiteur, qui mourut sur les bords du Rhin, probablement en 1047. Hildebrand dut à cette circonstance d'avoir une première idée de l'état des esprits en Allemagne. Il vint ensuite s'enfermer à Cluny (1), l'une des grandes métropoles des monastères de l'Occident, et c'était là où, comme dit M. Mignet, « soumis à l'autorité de la règle monastique, nourrissant dans son âme des sentimens pieux et amers, il s'indignait des désordres de l'église, et il gémissait en pensant que la ville des apôtres était devenue la *servante des princes*. La violence, la cruauté, les passions effrénées des hommes de guerre, qui ne reconnaissaient aucune règle au-dessus de la force et qui opprimaient partout les pauvres et les faibles, le pénétraient de douleur et de tristesse. Il était encore plus troublé par la dégradation du sacerdoce. L'achat des dignités ecclésiastiques, les mœurs violentes et désordonnées des évêques féodaux et des prêtres incontinens, soulevaient tous ses sentimens chrétiens. Il rêvait dans le cloître de Cluny la régénération de l'église, l'indépendance et la grandeur du pontificat. Il souhaitait de voir arriver le jour où la loi chrétienne pourrait réprimer la puissance militaire, où le pape, son interprète, dominerait l'empereur, où l'on imposerait le frein de la morale aux rois, le respect de la faiblesse aux puissans, et l'habitude du sacrifice aux prêtres. »

Oui, voilà bien, tracé d'une main ferme, le plan de réforme de Grégoire VII; il porte l'empreinte austère du cloître, aussi le cloître sera-t-il l'un des puissans instrumens de son exécution. Une circonstance spéciale a dû contribuer à la conception de ce profond dessein pendant les deux années (1047 et 1048) que Hildebrand a passées à Cluny. L'habile Henri III, fatigué des embarras que lui donnait la tutelle de la papauté, a pris à cette époque la résolution de placer sur la chaire de saint Pierre des évêques allemands qui lui inspiraient plus de confiance que les Italiens. Il y nomma Clément II, après la déposition de Grégoire VI, et le prit sur le siége de Bamberg, en Franconie. Clément II ne régna qu'un an, et Henri III désigna pour le remplacer Poppon, évêque de Brixen, en Tyrol, et natif du Norique : aussi l'appela-t-on le Bavarois. Damase ne régna

(1) Voyez, sur Cluny, la *Biblioth. Cluniacensis* de Marrier et Duchesne, Paris, 1614, in-f°, et l'*Hist. de l'abbaye de Cluny*, par M. Lorain, Paris, 1845, in-8°.

que six mois, et l'empereur désigna en décembre 1048 Brunon d'Egisheim, descendant d'Étichon d'Alsace et son parent, lequel fut pape sous le nom de Léon IX : *teutonicum natione et stirpe regali progenitum*, dit le moine du Mont-Cassin. Selon la chronique française d'Aimé, « cestui pape Lyon estoit chéri de lo impéreor, estoit moult bel et estoit roux, et estoit de stature seignoriable. » Par une nouvelle bizarrerie de la fortune, ce fut ce pape allemand, parent de l'empereur, qui produisit Hildebrand, ardent patriote romain, sur la scène du monde. Beaucoup de versions ont couru dans les chroniques au sujet de cette mémorable et providentielle rencontre. Je ne crois pas à celle qui fait trouver Hildebrand à Worms, au moment de l'élection de Léon IX; je ne crois pas davantage à celle qui fait passer Léon IX par Cluny, en allant à Rome. Si l'on pèse attentivement la valeur et la probabilité des témoignages, on doit s'arrêter à ceux qui nous montrent Léon IX arrivant de Worms à Besançon et y recevant l'abbé de Cluny accompagné du moine Hildebrand, accourus pour lui rendre hommage (1). Quoi qu'il en soit, il est de tradition bien établie qu'à partir du moment où Hildebrand eut entretenu Léon IX il exerça sur l'esprit du pape élu l'ascendant d'un esprit supérieur; mais encore ici la légende a sa bonne part, elle nous dépeint Léon IX voyageant de Worms à Rome avec un luxe oriental, revêtu de riches habits pontificaux et mitre ou tiare en tête, comme s'il était déjà pape consacré, lui qui n'avait encore que la nomination impériale, ce qui lui aurait attiré une vertueuse remontrance d'Hildebrand. M. Watterich a déjà signalé l'invraisemblance de ce fait, présenté par des légendaires préoccupés comme le premier acte public de l'agression grégorienne contre le pouvoir impérial. Hildebrand était trop habile pour entamer à ce moment des hostilités intempestives contre un prince irréprochable, investi d'un pouvoir émané de ce décret de Léon VIII, dont nous avons parlé. Le génie d'Hildebrand choisissait mieux son temps pour engager la lutte. Des monumens irrécusables nous le montrent très soigneux de ménager le pouvoir électif de l'empereur, et dans sa correspondance il nous apprend lui-même qu'il a eu les meilleures relations avec l'empereur Henri III (2). La légende a donc ici au moins exagéré, bien qu'il soit permis de croire à quelque fond de vérité dans cette affaire. Hildebrand, zélé Italien (3), aura probablement réclamé

(1) Voyez la collection de Watterich, t. Ier, et Jaffé, *Regesta*, p. 367.

(2) *Heinricus imperator, inter italicos in curia sua speciali honore me tractavit. Registr.*, I, 19. — *Imperator Heinricus, pater tuus*, dit-il à Henri IV, *ex quo me cognovit, pro sua magnitudine honorifice, et præ ceteris sanctæ romanæ ecclesiæ filiis caritative habuit. Registr.*, II, 44.

(3) *Jam ab ineunte ætate terram vestram et libertatem hujus gentis valde dileximus*, etc., dit-il aux Romains, dans le *Registrum*, II, 39.

pour l'intervention du clergé romain dans l'élection ou dans la consécration religieuse qui jusqu'à son accomplissement devait suspendre l'effet de la nomination impériale. Les *Indices Vaticani*, cités par Baronius-Theiner, ne parlent que de la consécration romaine. Tel paraît être le sentiment de Jaffé. C'était en effet dans un synode à Worms, sous la présidence de l'empereur et avec la participation des députés de la ville et clergé de Rome, que Léon IX avait été proclamé pape, et non par un acte purement arbitraire de l'empereur. Il est certain du moins que le moine Hildebrand fut emmené par Léon IX à Rome (1), où immédiatement il fut créé cardinal sous-diacre de l'église romaine. Il n'a point empêché cependant Léon IX de commettre des fautes, et notamment celle de la guerre contre les Normands, où le pape conduisit de sa personne ses troupes à la bataille et fut fait prisonnier. Il n'y a pas trace de l'opposition qu'aurait faite Hildebrand à cette témérité politique compliquée d'une irrégularité canonique contre laquelle Pierre Damiani ne craignit pas de lever la voix pour la blâmer. Hildebrand était à coup sûr du même avis que Pierre, mais la prudence a dû lui fermer la bouche. Le moment où il exerça la plénitude de son influence dirigeante n'était pas encore venu en 1053.

C'est un type original et remarquable dans l'histoire que celui de Léon IX, et M. Villemain lui a consacré une étude particulière, qu'il a ornée de tout l'éclat de son talent d'écrivain. Léon IX était un saint dans la vie privée. Nul chrétien n'a plus vivement été pénétré de la foi. Son approche de Rome, ses appréhensions de responsabilité, la pureté de ses mœurs, sont de la primitive église et fournissent les scènes les plus édifiantes; puis, dans la vie publique, Léon apporte les habitudes guerrières des prélats féodaux et notamment des évêques d'Allemagne, presque tous enfans de maisons nobles et puissantes, possesseurs de vastes domaines en leur église, habitués à les défendre par les armes, et souvent par nécessité, contre le brigandage de l'époque. Les mœurs guerrières des évêques du moyen âge sont un trait de caractère. Léon IX en montra l'exemple dans sa campagne contre Robert Guiscard, où l'habile et rusé Normand triompha du pontife, très saint homme, mais malhabile capitaine. Il paraît qu'il confia spécialement à Hildebrand la réforme et la surveillance des monastères romains, où s'étaient glissés le relâchement et même la corruption. Il faut lire dans

(1) M. Villemain et d'autres avec lui ont cru que Hildebrand était à ce moment abbé de Cluny. C'est une erreur démontrée aujourd'hui; il paraît même qu'il y a eu deux moines du nom d'Hildebrand dans ce monastère, ce qui amène des confusions dans les chroniques et légendes. Voyez l'article de M. Rocquain dans le *Journal des Savans* de 1872 déjà cité.

l'ouvrage de M. Villemain le tableau animé de cette décadence et la relation de l'œuvre réparatrice d'Hildebrand. Le mélange singulier d'une naïve dépravation, de visions merveilleuses et de scènes touchantes de résipiscence donne à ce récit un intérêt que rehausse l'éclat de la plume du brillant écrivain. « On concevra sans peine, dit-il, combien dans un siècle d'ignorance et de barbarie cet exercice du gouvernement monastique devait donner de ressources et d'expédiens pour subjuguer les esprits, et l'on ne s'étonnera pas de voir, à cette époque et longtemps après, sortir d'un cloître presque tous les hommes qui exercent le plus de pouvoir sur leurs contemporains. Ils n'étaient pas seulement prêtres, ils étaient moines, et la vie du cloître, ce mélange de méditation et d'activité, la pratique de l'obéissance et du commandement parmi des égaux, leur avaient donné quelque chose de plus habile ou de plus calme. » La réforme accomplie par le sous-diacre Hildebrand dans le monastère de Saint-Paul de Rome n'était point d'ailleurs une œuvre isolée. Elle était essayée par Léon IX partout où son autorité pouvait commander l'obéissance, et d'ardens apôtres de rénovation en portèrent l'entreprise à cette époque sur tous les points de la chrétienté par une sorte d'élan général qu'a très bien saisi et signalé M. Guizot dans son cours de 1828. Tous les esprits éminens dans le clergé avaient compris que la dissolution des ecclésiastiques devait affaiblir leur crédit (1), et que les concussions impies les rendirent odieux. Pierre Damiani, à qui M. Villemain consacre des pages aussi curieuses qu'éloquentes, a été l'un des organes les plus autorisés et les plus écoutés de cette opinion, et ses ouvrages renferment l'indication la plus complète des vices et des qualités dominantes dans cette période mémorable de l'histoire. Il est plus chrétien quelquefois qu'Hildebrand. Hildebrand est plus politique, il domine, il est le grand homme d'action de la réforme en même temps que son puissant organisateur.

Je ne saurais quitter Léon IX sans parler de sa mort, qui fournit à M. Villemain un épisode poétique et hagiographique à la fois du plus émouvant caractère. Le pieux pontife voulut mourir dans son église même, au son du glas funèbre, au pied de l'autel, y fit transporter son lit mortuaire aux yeux du peuple accouru pour se repaître du spectacle d'un pape agonisant, bénissant la tombe ou-

(1) Dans un ouvrage spécial adressé à Léon IX, Pierre Damien dénonce énergiquement des vices infâmes dont étaient infectées les églises chrétiennes d'Italie. Voyez dans l'ouvrage de M. Villemain, t. Ier, p. 303, de curieux détails sur une correspondance ouverte à cet égard entre Pierre et le pape. Dans un concile de cette époque, on décréta que toute femme convaincue de s'être prostituée à un prêtre serait adjugée comme esclave, soit au palais de Latran, soit au profit de l'évêque. Labbe, XVII, p. 50.

verte qui va le recevoir, et rendant enfin le dernier soupir après une lutte fantastique de la vie et de la mort, où la nature et l'exaltation spirituelle déploient pendant plusieurs jours leur étrange puissance. C'est une scène de Shakspeare dont notre illustre écrivain a tiré le parti qu'on pouvait attendre de son talent, et qui n'a d'analogue dans aucune littérature. L'histoire de Léon IX est pleine de singularités de ce genre, et non moins curieuse est la relation de sa captivité chez les Normands, pendant laquelle il releva par une austère et sainte piété la dignité de son caractère compromise et déchue par sa défaite à la guerre (1). A part cette fatale entreprise, Léon IX redonna au siége pontifical son ancien caractère. « Il fut le premier pape, dit M. Mignet, qui agit de nouveau en pasteur universel. »

A la mort de Léon IX (avril 1054), Henri III, poursuivant son système, désigna, pour succéder à Bruno d'Egisheim, un autre Allemand de grande maison, très cher à son cœur et son parent, neveu même de Léon IX, Gebehard de Calw, Souabe d'origine, évêque d'Eichstadt, proposé au concile de Mayence en mars 1055, et accepté à Rome avec applaudissement. Ce fut le sous-diacre Hildebrand (2) lui-même qui fut député par les Romains pour en faire la demande instante à l'empereur (3) qu'il fut chercher à Goslar, ce qui prouve bien que son génie savait se plier aux circonstances. L'élu de l'empereur fut le pape Victor II, lequel n'eut pas le temps d'accomplir tout le bien qu'on attendait de son crédit et de sa vertu. Muratori, d'après un chroniqueur, a cru que Victor II se fit réélire par le peuple romain et le clergé, comme on a dit qu'avait fait Léon IX; mais je crois que l'indication du *Bonizo ad amicum* est erronée, et pour s'en convaincre il n'y a qu'à lire son récit, qui fourmille d'inexactitudes. Tous les autres biographes de Victor II, recueillis par Watterich, ne parlent que de la consécration romaine. Baronius-Theiner ne mentionne pas de réélection, et M. Jaffé suit le même sentiment. La politique d'Hildebrand justifie cette conduite, car Victor II donna plus de confiance encore que Léon IX à Hildebrand dans la direction de l'église. C'est lui qui l'a investi pour la première fois d'une grande mission de réforme, en l'envoyant comme légat *a latere* dans les Gaules, pour expulser les simoniaques

(1) Voyez *Leo der Neunte und seine Zeit*, de X. Hunkler; Mayence 1851, in-8°. On voit encore non loin de Rouffach, sur les pitons des Vosges, les ruines du château d'Egisheim, où naquit Léon IX. Il en subsiste trois tours qu'on nomme les *dreien Exen*, et qui remontent au xe ou xie siècle.

(2) Sur le sous-diaconat d'Hildebrand, il a été publié un ouvrage savant qui doit être recommandé aux érudits : *De Hildebrando subdiacono ecclesiæ romanæ*, auct. Jul. Schirmer, Berlin 1860, in-8°.

(3) Voyez Watterich, *loc. cit.*, t. Ier, p. 183 et suiv.

et les concubinaires de leurs charges et dignités d'église. Hildebrand avait conservé un profond souvenir de cette légation, dont Pierre Damien nous a transmis quelques détails touchans et curieux qu'il tenait d'Hildebrand lui-même (1). Baronius-Theiner, en ses Annales (1055, § 15), nous donne le récit complet de cette croisade réformiste, qui fut marquée par des prodiges, à laquelle le légat associa l'abbé de Cluny, son ancien supérieur, et qui fit au sous-diacre romain une immense réputation dans le monde chrétien. Victor II revint en Allemagne visiter l'empereur Henri III (1056), et s'y trouva à point nommé pour recevoir les derniers soupirs du monarque mourant à trente-neuf ans (2). Le pape accompagna son cercueil à la cathédrale de Spire (3), fondée par Conrad II pour recevoir les sépultures impériales, et il mourut lui-même, jeune encore, l'an d'après (1057) en Toscane, après avoir régné deux ans et trois mois. Ces deux décès, presque simultanés, ont changé la face des choses dans l'empire et dans l'église.

Le tableau de l'état intérieur de l'Allemagne, qui termine notre première étude, explique la situation compromise où la fin prématurée d'Henri III a laissé la dynastie franconienne malgré les qualités éminentes de ce prince et les actes glorieux de son règne. L'influence qu'avait prise à cette époque le moine Hildebrand dans le gouvernement de l'église explique les événemens qui vont se développer après la mort d'Henri III. Ce dernier eût réformé l'église au profit de l'empire. De son vivant, l'œuvre de Grégoire VII était impossible; ce n'eût été qu'une intrigue, au plus une conspiration. Henri III mort, Hildebrand était délivré d'un concurrent redoutable. C'était d'ailleurs dans un autre dessein que Grégoire VII devait agir, et l'occasion s'en présenta tout d'abord pour l'élection du successeur de Victor II. Hildebrand, le vrai directeur depuis plusieurs années de la papauté vacillante encore dans son allure de rénovation, était le promoteur d'une forte opinion romaine sur laquelle il s'appuyait, et qu'il avait su s'attacher (4) par la revendi-

(1) Voyez les *Epistolæ* de Pierre Damien, p. 23, édition de 1610.

(2) Quelques auteurs, Luden entre autres, font mourir Henri III à trente-trois ans; c'est une erreur. Voyez Struve, *Corp. hist. german.*, I, p. 302, et Stenzel, *loc. cit.*

(3) Les empereurs saxons ont été enterrés un peu partout : Henri Ier dans l'abbaye de Quedlinbourg, Otton Ier à Magdebourg, Otton II à Rome, Otton III à Aix-la-Chapelle, Henri le Saint à Bamberg; la dynastie franconienne tout entière a été ensevelie à Spire. Les cendres des Hohenstaufen ont été disséminées : Conrad III à Bamberg, Frédéric Ier à Tyr, Henri VI et Frédéric II à Palerme, Philippe à Spire, Conrad IV à Foggia, Conradin à Naples. Les deux premiers Habsburg, Rodolphe et Albert Ier, reposent aussi à Spire avec quelques autres empereurs.

(4) *Omnem populum ad sequendum quidquid diceret promptissimum.* Texte d'un contemporain dans Baronius-Theiner, XVII, p. 132.

cation des anciens priviléges de la ville éternelle, même par des caresses d'habile chef de parti, aux héritiers des factions de Tusculum (1), qu'il devait réduire plus tard à l'impuissance définitive. Hildebrand allait profiter adroitement de la minorité débile du fils d'Henri III pour faire franchir un degré de plus à la réforme qu'il méditait. Cette grande œuvre était multiple et compliquée; en affronter d'un seul coup tous les points attaquables eût été folie. L'audace d'Hildebrand est méthodique et prudente. Les difficultés s'accumuleront certes assez tôt pour précipiter les acteurs dans les hasards d'une explosion formidable. Hildebrand n'est pas prêt encore à la bataille universelle; cependant les opérations préliminaires peuvent être essayées. Il va préparer le terrain par une entreprise isolée, mais hardie.

A peine Victor II avait fermé les yeux, en Toscane, à la suite d'une courte maladie due aux fatigues de son voyage d'Allemagne, qu'à l'instigation d'Hildebrand le peuple et le clergé romain, sans s'occuper de ce qu'en dirait la cour impériale, procédèrent à l'élection directe du pape qui devait succéder à Victor II; dans les vingt-quatre heures même la consécration lui fut donnée. Le pape élu était un moine qui, après avoir été cardinal chancelier de l'église romaine du choix de Léon IX, s'était retiré dans le cloître célèbre du Mont-Cassin, où il méditait depuis trois ans sur les misères humaines. Nous dirons bientôt quel était ce personnage; insistons ici sur la forme de son élection. L'empereur avait nommé le pape jusqu'à ce jour, et l'avait fait accepter par les Romains. Hildebrand fait nommer directement par le peuple et le clergé de Rome, et par une sorte de mouvement populaire, le successeur de Victor II, réduisant à l'approbation du fait accompli la fonction de l'empire, c'est-à-dire que les rôles sont renversés; c'est le retour au droit carlovingien, en tenant comme non avenu le droit ottonien. L'élu était sans doute un saint homme, mais son élection n'en était pas moins une élection politique au point de vue électoral; elle l'était encore au point de vue de la personne de l'élu et de ses dispositions à l'endroit des désordres de l'église. Il était aussi fort attaché aux intérêts italiens, presque Italien par adoption de patrie.

Le nouveau pape, qui fut Étienne IX, était de fort grande maison, comme ses derniers prédécesseurs. Il était de la noble maison d'Ardennes ou d'Anvers, issue d'un maire du palais, et troisième fils de Gothelon dit le Grand, duc de la Basse-Lorraine, lequel, grand agitateur sous Conrad II et visant à l'empire, avait légué son ambi-

(1) *Albericus et Cincius... ab ipsa pene adolescentia in romano palatio nobiscum enutriti. Reg. greg.*, VII, *lib.* I, 1, et Giesebrecht, D. K., t. III, p. 1050.

ion à son fils aîné Godefroi le Barbu, qui s'attira des coups très rudes de la part d'Henri III, contre lequel il s'était révolté. C'est sur les ruines de la fortune de Godefroi le Barbu que s'étaient élevées les maisons d'Alsace-Lorraine et de Luxembourg (1038-1048); mais Godefroi, privé de son duché, avait été chercher fortune ailleurs. Parent de Léon IX, il fut lui offrir sa bonne épée dans la guerre contre les Normands, et se fit un nom en Italie, où il épousa, vers 1053, Béatrix, veuve de Boniface, marquis de Toscane, mère et tutrice de la fameuse et grande comtesse Mathilde, dont nous aurons bientôt à parler. Léon IX, qui avait réparé les affaires du Barbu, s'occupa aussi de celles de son frère Frédéric, le fit d'église et cardinal, et en légua la protection à Victor II, qui lui confia une importante mission à Constantinople, où il s'acquit tant d'honneur et d'où il rapporta tant d'argent qu'il devint suspect à Henri III, toujours très méfiant à l'endroit de cette race active et entreprenante. C'est alors que, dégoûté d'un monde injuste et soupçonneux, Frédéric s'était retiré au Mont-Cassin, dont bientôt il avait été nommé abbé. Poursuivant sa bonne œuvre, Victor II avait réconcilié Godefroi et le moine son frère avec Henri III, et dissipé les ombrages de la maison de Franconie à l'endroit d'une compétition, pendant le dernier voyage qu'Henri fit en Allemagne (1056-1057), et Frédéric était entré pendant ce temps dans l'intimité d'Hildebrand, dont il partageait la passion pour la réforme de l'église (1). — Lorsque l'évêque d'Albano vint annoncer à Rome la nouvelle imprévue de la mort de Victor II, les amis d'Hildebrand, lequel était auprès du pape mort, se réunirent aussitôt chez le cardinal Frédéric à Rome. Il y fut dit que, l'empire étant vacant par le décès d'Henri III, ils pouvaient procéder directement d'eux-mêmes à l'élection d'un pape, sans attendre les ordres de la cour de Germanie. L'argument était subtil, mais il y avait apparence de droit, le successeur d'Henri III n'ayant pas encore été couronné empereur. La délibération conclut à passer outre à l'élection immédiate. Frédéric proposait Hildebrand au choix des Romains, mais ceux-ci, entraînés par les amis d'Hildebrand lui-même, proclamèrent à l'instant Frédéric, qui prit le nom d'Étienne parce que c'était le jour commémoratif de la mémoire de ce saint apostolique.

Le nouveau pape dépêcha Hildebrand à Ratisbonne pour expliquer l'affaire avec les ménagemens convenables à la cour de Germanie, où l'on sentit le coup, mais où l'on avait des préoccupations plus particulières qui imposaient la réserve et l'attente du moment

(1) Sur toute cette affaire d'Étienne IX, voyez Gfrörer, t. Ier, *passim*; — *l'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 401, et t. Ier, p. 178; Baronius-Theiner, XVII, *passim*, et Saint-Marc, *Abrégé chronologique de l'histoire générale d'Italie*, t. III, p. 236 et suiv.

opportun. M. Villemain a quelques pages excellentes sur cette mission délicate. Brûlant de zèle pour la réforme, Étienne IX signala de son côté son avénement par deux grands actes, la promotion du respectable Pierre Damiani à l'évêché d'Ostie, et l'entreprise de la réforme du clergé de Milan, où les plus grands déréglemens déshonoraient l'église. « On y voyait, dit Baronius d'après un contemporain, des prêtres passant leur vie à chasser au chien ou à l'oiseau; d'autres hantaient les tavernes et les maisons suspectes, d'autres étaient connus comme usuriers déhontés; presque tous vivaient publiquement en concubinat réglé ou avec des filles perdues, tous pratiquaient scandaleusement la simonie, du plus humble au plus grand, nul n'était exempt de reproche. » Tel était l'état déplorable où était tombée l'église de saint Ambroise (1). Étienne, dirigé par Hildebrand, assembla des conciles et frappa de coups répétés le diocèse de Milan. Arrêté par une fin trop prompte après quelques mois de pontificat, Étienne IX réunit les évêques et les grands autour de son lit de mort, et leur enjoignit, sous peine d'anathème, de ne pas lui nommer un successeur avant le retour d'Hildebrand de son voyage d'Allemagne, — ce qui n'empêcha pas la nomination d'un antipape éphémère de la part de la faction de Tusculum, persistante à reconquérir sa vieille et pernicieuse domination (2). Cet antipape, subrepticement intronisé, « siégeait depuis quelques mois, dit M. Villemain, lorsque le redoutable Hildebrand revint de la cour d'Allemagne, où il avait déjà reçu les plaintes des hommes attachés à son parti. Il s'arrêta dans Florence, et de là il écrivit aux Romains pour leur reprocher une élection faite en son absence, au mépris d'un décret du dernier pontife. *Il parut même qu'il invoquait alors le droit de l'empire à l'élection des papes.* » Un grand nombre d'évêques se joignirent à lui, et le profond politique fit élire dans leur assemblée un évêque de Florence, Gérard, né sujet de l'empire, *natione Allobros, qui alio vocabulo Burgundio dicitur* (3), candidat sur lequel s'accordèrent les suffrages germaniques et les suffrages romains, *in quem et Romanorum et Teutonicorum studia consenserant*, dit le chroniqueur bien informé Lambert d'Aschaffenbourg.

En effet, Hildebrand avait rencontré chez Agnès d'Aquitaine, veuve de Henri III et tutrice du jeune Henri IV âgé de huit ans, un esprit vif et sympathique, prompt à saisir les difficultés de la situation, et disposé à céder ce qu'elle ne pouvait plus retenir, à savoir la haute direction de l'église romaine, que son royal époux avait si

(1) Voyez Baronius-Theiner, t. XVII, p. 132, et Watterich, t. Ier, p. 199.

(2) Voyez Giesebrecht, *loc. cit.*, p. 20 et 1052. L'historien allemand appelle Étienne X celui que *l'Art de vérifier les dates* nomme Étienne IX.

(3) Voyez Watterich, *loc. cit.*, t. Ier, p. 204.

fermement gardée en main. Elle voulait d'ailleurs ménager le futur couronnement de son fils comme empereur à Rome, et le concours d'Hildebrand lui était nécessaire pour compléter la transmission des couronnes que Henri III avait si noblement portées. Jusqu'à ce couronnement, son fils n'était que roi de Germanie et roi d'Italie. Elle crut avoir captivé Hildebrand, qui crut à son tour avoir captivé l'impératrice, tous deux ayant besoin l'un de l'autre pour arriver à leurs fins diverses. Agnès se hâta même de renvoyer Hildebrand en Italie, dès qu'elle apprit la mort du pape Étienne et la nomination frauduleuse de son prétendu successeur par la faction éternelle de Tusculum. Le très érudit Saint-Marc (2), qui a si profondément traité l'histoire de la querelle des investitures, et M. Villemain après lui, travaillant sur les mêmes documens, ont très bien déroulé, chacun avec le caractère qui le distingue et avec des nuances diverses, le fil de cette négociation particulière d'où sortit l'élection de Nicolas II, qu'Hildebrand obtint encore, par le bénéfice des circonstances, du suffrage direct de la saine partie du peuple et du clergé romain (1059), soutenus spécialement en cette occurrence par l'intervention du redouté Godefroi le Barbu, jaloux de sceller du sceau de ses armes sa réconciliation avec la cour de Germanie, et nourrissant peut-être sous le masque du dévoûment quelque ambitieux dessein exploité par Hildebrand. Ce dernier présida la cérémonie de la consécration pontificale, où pour la première fois, dit-on, une double couronne fut posée sur la tête de l'élu, l'une portant inscrits ces mots : *corona de manu Dei*, l'autre portant ces mots : *diadema imperii de manu Petri*.

Hildebrand avait fait en apparence les affaires de l'empire, qui par son adhésion sembla diriger encore la nomination papale; en réalité, Hildebrand n'avait fait que les affaires de la papauté, en consacrant par une nouvelle application la reprise de l'élection directe, en obtenant, pour occuper le saint-siége, un pape dont il était sûr, et qui ne marchanderait pas son concours à la grande œuvre de la réforme, enfin en donnant à la papauté en Italie un appui militaire autre que celui des Allemands; mais cette élection, tout heureuse qu'il la croyait, n'avait été emportée que par un habile tour de main, et par une sorte d'expédient politique. Hildebrand et Nicolas II se hâtèrent d'assurer pour l'avenir l'indépendance de l'élection romaine en la purgeant de la turbulence compromettante du suffrage universel. Par lui, Hildebrand avait obtenu

(1) Voyez le tome III de son *Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie*, p. 262. C'est un livre illisible que ce prétendu *Abrégé;* mais je ne connais pas de plus savant livre d'histoire au XVIIIe siècle, et les bénédictins l'avaient apprécié à sa valeur. Voyez le tome III de *l'Art de vérifier les dates*.

l'émancipation; mais autre chose était la conservation de la liberté acquise. Hildebrand était peu curieux d'en remettre le sort aux factions dont était travaillée la cité romaine. Pour aviser à ce péril, un concile fut réuni dans l'église de Latran, où le système électoral de la papauté fut réglé par un décret célèbre, dont la durée s'est perpétuée à travers les siècles en ses points principaux parce que la sagesse politique en était la base essentielle. Le texte de ce décret a fourni matière à discussion; il faut lire à ce sujet Baronius et Saint-Marc. Le choix du pape devait appartenir désormais au collége des cardinaux-évêques, auxquels s'adjoindraient les cardinaux-diacres, curés de Rome, et un petit nombre de laïques. Le choix serait pourtant soumis à l'approbation du peuple et du clergé réunis. Le pape devait être choisi de préférence dans le sein de l'église de Rome; mais, si l'on n'y trouvait pas de sujet digne de cette élévation, il pouvait être pris ailleurs, « sauf, était-il ajouté, l'honneur et le respect dus à notre cher fils Henri, présentement roi, et qui, s'il plaît à Dieu, sera bientôt empereur, comme nous le lui avons accordé, et comme le seront ses successeurs, auxquels le siége apostolique accordera le même droit. »

Ce décret, dit M. Mignet (1), devait mettre un terme aux anciennes élections démocratiques, qui avaient pris un caractère féodal depuis la fin du IXe siècle, et aux nominations impériales, qui s'étaient établies sur la ruine de l'élection féodale. « Il concentra l'élection des papes dans une petite assemblée de hauts dignitaires de l'église romaine, lesquels, plus éclairés, plus sages, plus religieux, furent plus disposés à faire des choix habiles. Il en exclut en quelque sorte le pouvoir intéressé de l'empereur et le pouvoir tumultueux du peuple, car être simplement appelé à confirmer, comme l'un, ou à approuver, comme l'autre, c'était avoir l'obligation de consentir et non le droit d'élire. Cette institution, qui se compléta par la cessation assez prompte des confirmations impériales et un peu plus tardive des consentemens populaires, fonda dans le collége des cardinaux un corps électoral religieux et aristocratique, qui devint le sénat de la nouvelle Rome, et donna des maximes suivies à son gouvernement. »

Ainsi la campagne de la réforme et de la liberté de l'église était partout vivement engagée, dans l'administration intérieure de l'église avec résolution, dans les rapports avec la couronne impériale avec modération. Ce n'était déjà plus une aspiration simple, c'était une cause presque gagnée. La question des mœurs, du célibat sacerdotal, du trafic des charges de l'église, était mûre dans l'opi-

(1) Voyez M. Mignet, *loc. cit.*, janvier 1861, p. 23.

nion, c'était celle de la rénovation morale de l'église, de la révolution politique de son gouvernement, c'était une révolution sociale tout entière. Légalement accomplie, il lui restait la difficulté pratique, et sur ce point la lutte allait se produire avec tous les caractères des habitudes contemporaines. Plans et moyens devaient se ressentir du conflit passionné des intérêts humains et des dispositions de l'esprit au moyen âge. Si plus tard on put au concile de Trente, si de nos jours, au XIXe siècle, on peut discuter avec calme sur la controverse du célibat des prêtres, il n'était pas permis de le faire impunément au XIe siècle. Vainement les prêtres mariés invoquèrent des traditions de la primitive église. La corruption d'autres prêtres compromit la question pure du mariage, qui fut taxée d'hérésie détestable et poursuivie sans miséricorde comme telle, avec l'inexorable logique de l'époque et la conscience inébranlable de la foi. La lutte tourna même bientôt à la forme de parti, religieux et politique à la fois, et, arrivée à cette condition, l'ardeur passionnée des adversaires ne respecta plus aucune limite. Mais n'anticipons pas sur cette triste phase de la querelle du sacerdoce et de l'empire.

On se demande naturellement si la cour de Germanie a dû rester silencieuse devant cette prise de possession d'indépendance qu'assurait à la papauté le décret de Nicolas II. Hildebrand avait pu se convaincre par ses observations personnelles et par les informations qu'il avait recueillies pendant ses deux derniers voyages d'Allemagne de l'état des esprits en ce pays et de la situation difficile, non soupçonnée en Italie, de la royauté franconienne. Il ne s'y était pas trompé. La mort de Henri III avait jeté le désarroi dans le gouvernement de l'empire. Une femme spirituelle et digne de respect, mais inexpérimentée et jeune encore, étrangère enfin, parlant à peine la langue du pays, se trouvait en face de complications inextricables : une aristocratie puissante, revêche, avide, séditieuse, ingouvernable, sinon par l'autorité; des populations divergentes d'intérêt, indociles, soumises à des influences suspectes, au nord et au sud de l'Allemagne; une armée de moines entre les mains desquels était la force morale du pays, et complétement soumise aux lois et à l'impulsion d'un pouvoir étranger; un corps épiscopal riche et princier, uni sans doute d'intérêt avec l'empire, mais profondément imprégné d'institutions féodales par la possession d'immenses territoires et par la condition personnelle des évêques, et flottant, par suite d'une situation équivoque, entre le respect de l'empire, l'autorité de l'église et les entraînemens féodaux; telle était la situation compromise de l'impératrice Agnès et de son gouvernement. C'était pourtant dans le corps épiscopal que Henri III et

Agnès avaient placé leur espérance. L'épiscopat allemand dut conseiller à l'impératrice-mère de s'entendre avec Hildebrand. Elle parut suivre une inclination naturelle en se rapprochant de lui, à la mort du pape Étienne; mais par les concessions que l'entente exigeait, la grande loi ottonienne était sacrifiée, l'autorité impériale était ébranlée, la domination de l'empire sur la papauté se trouvait sapée par la base. Il ne fallait plus qu'une occasion pour émanciper complétement l'église, et dès lors le règne des Allemands en Italie était sérieusement menacé. Hildebrand sut épier cette occasion, l'attendre, la provoquer secrètement peut-être; elle ne tarda pas à se présenter.

La mort de l'empereur avait surpris tout le monde, et personne n'était prêt pour une entreprise subversive. On put donc organiser sans résistance une administration nouvelle. Le gouvernail ne fut disputé par personne à la régente, ainsi qu'il était advenu lorsque l'impératrice Théophanie prit la tutelle d'Otton III. L'impératrice put même prendre paisiblement possession du duché de Bavière, qui lui avait été adjugé à la mort du duc Conrad (1056). La présence du pape Victor II facilita l'inauguration du gouvernement d'Agnès, dont la sollicitude maternelle fut bientôt mise à l'épreuve par les Saxons, qui essayèrent de s'insurger pour enlever la couronne à un enfant (1057) chez lequel ils craignaient de rencontrer un jour la main ferme de son père. Cette tentative échoua, mais elle donna l'éveil à d'autres desseins criminels. Du nord, les complots passèrent au midi de l'Allemagne. Henri III avait promis naguère au puissant Berthold de Zäringhen de lui donner le duché de Souabe après la mort du duc régnant Otton de Schweinfurt, et à titre de gage lui avait remis son anneau. Cet engagement était-il connu de l'impératrice? On l'ignore. Tant il y a qu'Otton étant mort (1057), elle disposa du duché de Souabe en faveur de Rodolphe de Rhinfelden, auquel elle donna de plus sa fille en mariage à la suite d'un enlèvement qu'on crut avoir été simulé pour tromper les Zäringhen. Cette affaire fit du bruit. Il fallut apaiser Berthold avec le duché de Carinthie, dont il ne parut pas satisfait, et les princes allemands eurent l'œil ouvert sur les périls du gouvernement d'une femme non suffisamment prémunie contre les surprises, et qu'on accusait de s'abandonner sans réserve à la direction de l'évêque d'Augsbourg, soupçonné d'une intimité suspecte avec la jeune veuve d'Henri III. Vainement l'impératrice essaya-t-elle de satisfaire l'ambition des Nordheim et des Brunswick, et de ranger à son parti des évêques influens, tels qu'Annon, archevêque de Cologne, personnage très considéré, fort influent dans la région rhénane, et en très bonnes relations avec Rome; une entreprise malheureuse contre les Hon-

grois acheva de perdre dans l'opinion le gouvernement de l'impératrice Agnès, et tous s'entendirent pour tramer contre elle un pernicieux projet.

C'était vers l'an 1062. La cour était dans l'île de Saint-Suibert, sur le Rhin, non loin de Neuss. Auprès d'elle se trouvaient Otton de Nordheim, le margrave Ekbert de Brunswick, l'archevêque de Cologne, accompagnés d'autres prélats et princes. Un jour, après un grand festin, l'archevêque en gaîté proposa au jeune roi, alors âgé de douze ans à peine, de lui montrer un des bateaux de l'évêché, qu'il avait fait richement décorer. L'enfant, confiant et entraîné, accepta l'offre du prélat, et, accompagné des seigneurs qui étaient d'accord avec Annon, il monta dans le bateau épiscopal; mais soudain les rameurs gagnèrent le large, et l'enfant, surpris d'une manœuvre où il discernait bien l'attentat dirigé contre lui, se jeta bravement dans le Rhin pour échapper à la violence dont il était l'objet. Le margrave Ekbert s'élança promptement après le roi pour le sauver de la rapidité du courant, et, non sans péril pour lui-même, il le ramena dans le bateau, qui poursuivit sa route vers Cologne, et où à force de caresses on parvint à lui faire oublier l'enlèvement qui l'arrachait à la tutelle de sa mère. L'évêque et les princes alléguèrent l'intérêt public pour se justifier d'avoir violé la majesté royale en saisissant de force la régence de la personne du roi, et l'impératrice, après avoir éclaté en une vive indignation, dédaignant de se plaindre davantage, fut demander à Dieu, dans un cloître, des consolations contre les outrages et l'injustice des hommes.

Agnès ne trouva ni sympathie ni protection en cour de Rome, car à l'occasion du fameux décret de Nicolas II elle avait montré des dispositions inquiétantes. L'évêque d'Augsbourg l'avait même poussée à une manifestation qui, dans les circonstances présentes, était une témérité, — manifestation qui devait se perdre en actes vains, n'étant soutenue par aucune entreprise en Italie, et qui toutefois, justement blâmée par Pierre Damien, excita de l'irritation chez Hildebrand; M. Villemain en a dévoilé les détails avec intelligence (1). Agnès avait fait plus encore. Nicolas II étant mort en juillet 1061, l'impératrice sollicitée par les évêques de Lombardie, la plupart simoniaques et concubinaires, fit élire, dans une réunion d'évêques et de princes convoqués à Bâle, l'évêque de Parme Cadalous, homme de médiocre réputation, qui se posa rival et antipape de l'élu des cardinaux romains, Anselme évêque de Lucques, couronné le 30 septembre 1061 sous le nom d'Alexandre II. Ce schisme engendra beaucoup de troubles malgré l'activité d'Hildebrand et

(1) *Histoire de Grégoire VII*, t. Ier, p. 336-337.

la condamnation des conciles. Annon, archevêque de Cologne, aussitôt après son coup d'état, se hâta de donner des preuves de son attachement pour la cour romaine en assemblant un synode dans le château d'Osbor (28 octobre 1062), où de nombreux évêques d'Allemagne et d'Italie condamnèrent l'antipape Cadalous et donnèrent raison au décret de Nicolas II. Aussi l'église de Rome montra-t-elle beaucoup de faveur à la régence d'Annon, qui pourtant a été fatale à l'Allemagne et surtout à Henri IV. Si l'acte de violence de ce prélat a été prémédité avec Hildebrand, on ne saurait le dire; ce qui est certain, c'est que ce dernier en a profité. A partir de 1062, l'indépendance romaine n'a plus eu rien à craindre de l'Allemagne, et la nouvelle constitution électorale de la papauté a eu le temps de se raffermir. Une bonne cause a été servie par un détestable coup de main. Une meilleure politique concilia l'appui des Normands de l'Italie inférieure à la papauté, qui plus tard put regretter de s'être livrée à de si rusés et intéressés amis; mais l'Italie et spécialement les états de l'église étaient désolés par le brigandage. Rome ne pouvait se passer d'appui militaire; elle ne le trouvait plus dans l'empire depuis la mort d'Henri III. Godefroi le Barbu avait quitté l'Italie pour retourner dans la Basse-Lorraine; Hildebrand et Nicolas II négocièrent avec l'ennemi intime des Allemands et des Lombards, avec Robert Guiscard, la papauté n'ayant pas sous sa disposition une puissance temporelle assez imposante pour réprimer l'audace de la féodalité italienne, favorisée par les mécontentemens des prêtres simoniaques et concubinaires.

La papauté semblait ne pouvoir se passer de l'empire et ne pouvait vivre cependant avec son protecteur. Vainement le pape et les évêques prononçaient chaque jour des excommunications contre les ravisseurs et violateurs des choses saintes, l'autorité pontificale se perdait en retentissemens inutiles pour le rétablissement de l'ordre et de la sécurité. « Les prêtres inventaient des récits de merveilles et d'apparitions pour effrayer les consciences. C'était, dit M. Villemain, le texte le plus fréquent des prédications en langue latine et en langue vulgaire. Hildebrand le traitait surtout avec une vive éloquence dont les contemporains gardèrent le souvenir. Ils nous ont même transmis un passage d'un sermon sur ce sujet qu'il prononça dans l'église d'Arezzo. On y sent ces terreurs d'imagination dont le Dante fut inspiré un siècle plus tard, et l'on conçoit aisément que les fictions de la *Divine Comédie* soient venues à la pensée du poète dans un pays où la religion entretenait sans cesse le peuple de semblables images. » L'Italie était donc profondément agitée et par les circonstances politiques et par le mouvement de la réforme religieuse. Alexandre II, soutenu par le génie inébranlable

d'Hildebrand, avait peine à tenir le timon des affaires. La papauté résista cependant à l'orage.

L'Allemagne n'était pas moins agitée. Le jeune roi Henri était un enfant qui donnait de grandes espérances aux uns et de grandes craintes aux autres. La nature l'avait bien traité sous tous les rapports; elle lui avait donné, avec un corps sain et vigoureux, de belles dispositions d'esprit. Il y avait en lui beaucoup du génie de son père, mais un sort cruel et fatal le poursuivit depuis l'enfance jusqu'au tombeau. L'amour maternel s'était montré indulgent pour ses caprices d'enfant, et les calculs des courtisans favorisèrent ses volontés mal dirigées. Lorsqu'il revint de son douloureux étourdissement après l'enlèvement de Saint-Suibert, il se trouva dans un monde qui lui était étranger et qui lui parut hostile. Il pénétrait à peine le fond des choses, et, ne pouvant deviner le but final de la cruauté exercée envers lui, sa jeune âme en était déchirée. Elle flottait entre la méfiance et le soupçon, l'entêtement et la dissimulation, l'indifférence pour l'opinion du monde et le mépris des hommes. Les germes de religion et de moralité que la nature et la première éducation avaient développés en son cœur furent broyés, presque étouffés. Quel sentiment pouvait-il avoir pour l'archevêque Annon, réputé saint pourtant aux yeux du grand nombre? Il paraît qu'après de premières et inutiles caresses l'enfant royal fut traité avec une sévérité tout aussi inutile pour le plier au joug d'une direction nouvelle. Le crime vulgaire et presque sauvage dont il avait été victime ne pouvait sortir de sa mémoire; il n'y songeait qu'avec effroi, et les princes de l'empire eux-mêmes qui l'avaient exécuté se trouvèrent bientôt en face de grands embarras. Ce qui avait paru facile tant qu'on était resté au projet fut reconnu difficile après le succès, à savoir l'administration de l'empire et le contentement de chacun. Aucun prince ecclésiastique ou laïque, aucun vassal puissant ou faible, ne se montra disposé non-seulement à l'obéissance, mais encore au moindre sacrifice dans l'intérêt général de l'empire ou de la royauté. Nul ne voulut reconnaître l'autorité d'une régence conquise si violemment. Toute situation devint précaire ou équivoque, et chacun chercha ses avantages ou sa sûreté dans la ruse, l'artifice et la menace. Il n'existait plus, à vrai dire, de police publique, témoin la scène atroce des vêpres de Goslar, où bataille fut livrée dans l'église sous les yeux du jeune roi, entre deux dignitaires ecclésiastiques soutenus par leurs suppôts. De l'Eyder aux Alpes, de la Meuse à l'Oder, le pays fut en proie à la discorde, aux guerres privées, à la violence.

Le jeune roi avait été ramené à Goslar, où s'établit un centre de gouvernement. Annon de Cologne et le duc Otton de Nordheim

s'en posèrent les chefs. Une cour était rétablie pour le jeune prince, et Adalbert, archevêque de Brême, fut spécialement préposé à son éducation. La raideur étroite de l'archevêque de Cologne (1) était déjà une calamité pour la royauté franconienne, bien qu'il fût Saxon et qu'il eût des liens avec la ville de Goslar, où tout l'esprit de la Saxe semblait concentré (2); mais le choix d'Adalbert était plus déplorable encore. On peut voir dans Fleury de quelle manière ce prélat traitait les affaires de l'église (3) en général; il traita celle de l'éducation du prince d'une manière plus singulière, et obtint sur son esprit une influence de suspecte origine et de funeste conséquence. Annon avait au moins pour lui la pureté des mœurs; la vie privée d'Adalbert était assez compromise, ce qui n'empêcha pas la cour de Rome de lui conférer le titre de légat dans les pays septentrionaux. Il était dévoué au pape, et malgré cela les chroniques monastiques lui sont hostiles (4). Pour capter l'affection de son royal élève, Adalbert ne trouva rien de mieux que de lâcher la bride à ses passions et d'en favoriser même les écarts. Un autre archevêque, celui de Mayence, partage sa responsabilité devant l'histoire à propos de cette éducation princière. C'était Sigefroi d'Eppenstein, abbé de Fulde avant d'être évêque, issu d'une grande famille de Wettéravie dont l'archevêché de Mayence semble avoir été le patrimoine. Le gouvernement de la personne du roi et des choses de l'empire était donc entre les mains des évêques; *educatio regis atque ordinatio omnium rerum publicarum penes episcopos erat*, dit Lambert d'Aschaffenbourg (5). Ils avaient livré les confidences et la familiarité de l'enfant à un jeune chevalier, Werner, parent de l'évêque de ce nom à Strasbourg, pernicieux ami dont l'influence et le crédit valurent bientôt au prince la haine du peuple et à lui le mépris universel. Adalbert et le comte Werner disposaient de tout à la cour au grand scandale des honnêtes gens. *Hi duo pro rege imperitabant*, dit Lambert; *ab his episcopatus et abbatiæ, ab his quidquid ecclesiasticarum, quidquid secularium dignitatum est, emebatur.*

Ce fut dans cette misérable condition que se développa, au physique comme au moral, l'adolescence d'Henri IV. La cour du jeune roi était, selon la coutume, transportée tantôt dans un lieu, tantôt

(1) Sur le caractère et l'histoire d'Annon, voyez la longue notice de *l'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 265; Fleury, *loc. cit.*, t. LX, p. 48, et surtout M. Linder, *Anno II der Heilige*, etc. Leipzig 1862, in-8°.

(2) Voyez les *Antiquit. Goslarienses*, dans les *Rer. germanic. script.* de Heineccius et Leuckfeld, 1707, in-fol.

(3) Fleury, *loc. cit.*, LX, 57.

(4) Voyez par exemple les *Annales Corbeienses*, dans Leibniz, *Rer. Brunsw. script.*, t. II, p. 305.

(5) Voyez pour les détails ce chroniqueur dans Pistorius-Struve, t. Ier, p. 330-332.

dans un autre, et les grandes fêtes de l'église étaient célébrées successivement dans des localités différentes. Cet usage, qui avait pour mobile la pensée de propager le respect et l'amour du souverain, n'aboutissait qu'à la désaffection du prince et au despect de ses conseillers. Sans doute, dit Luden, ceux-ci pouvaient surveiller le jeune roi, l'entourer d'un jaloux espionnage, empêcher par tout moyen que rien n'arrivât à ses oreilles; mais l'enfant avait été poussé plus avant que ne comportait son âge; il était devenu pénétrant par la crainte de nouvelles violences. Il se jeta par distraction dans les ébats qu'on offrait à son ardeur pour la chasse et les plaisirs; mais il voyait de trop près les vices et les passions pour n'en pas garder le mépris de l'humanité. Les chagrins concentrés, des excès qu'on peut supposer, les crises de l'âge, déterminèrent chez lui, de 1067 à 1068, une grave maladie dont il eut peine à se relever. Il atteignait alors l'âge de dix-huit ans. Ce fut après sa guérison que l'attention publique fut attirée sur un caprice du prince qui prit facilement le caractère d'une affaire politique. Dès l'âge de cinq ans, son père avait disposé de lui pour un mariage, et l'avait fiancé à la fille du puissant marquis de Suse, qui tenait en ses domaines les passages d'Allemagne en Italie par les Alpes. La jeune Berthe avait été conduite à la cour de Germanie, et, d'un âge à peu près égal à l'âge d'Henri, elle avait grandi à côté de lui, sans inspirer, ce qui n'est pas rare en cas pareil, d'autre sentiment à son fiancé que celui d'un attrait médiocre. Lors donc que, l'âge propice arrivant, on voulut les unir par le lien religieux et naturel des époux, Henri subit la volonté que lui imposèrent les évêques régens, mais ni son cœur ni ses sens ne se prêtèrent, paraît-il, aux vœux de ses tuteurs. Les choses en étaient là, lorsqu'en 1069, ayant recouvré la santé, acquis de l'expérience et pris quelque hardiesse par l'émancipation politique qu'il venait de recevoir en revêtant l'armure de l'âge viril, Henri parla de divorce avec son épouse Berthe, et montra la résolution de satisfaire son désir. Ses ennemis lui ont reproché cette pensée comme un acte de dépravation. Ce n'est point à dix-neuf ans, et après tant de contraintes morales, qu'une pareille corruption se glisse dans le cœur humain. Le langage et les motifs que lui prêtent les chroniques non passionnées ont le caractère d'une naïveté pour laquelle on éprouve de l'indulgence (1) et qui porte l'empreinte de la vérité.

(1) « Rex ad publicum refert, dit Lambert (*loc. cit.*, p. 338), sibi cum uxore sua non convenire, diu oculos hominum fefellisse, ultra fallere nolle, nullum ejus crimen quo juste repudium mereatur offerre, sed se, incertum quo fato, quo Dei judicio, nullam cum ea maritalis operis copiam habere, proinde per Deum orare ut se male ominata compede absolvant. » Dans la lettre de l'archevêque de Mayence au pape, nous lisons :

Les archevêques de Mayence et de Brême se montraient complaisans pour la volonté du jeune roi, mais ils n'osèrent prononcer la dissolution du mariage sans prendre avis de la cour de Rome, où l'affaire apparut sous un aspect tout différent. En effet, parmi les services que la papauté a rendus à la moralité européenne au moyen âge, il faut compter son inexorable sévérité pour maintenir l'indissolubilité du mariage. Elle a plié la barbarie au respect de ce lien, qui est une des conditions de la sociabilité humaine. L'église s'était surtout montrée inflexible à comprimer les fantaisies des princes sur ce point, et, soit qu'elle y trouvât le moyen d'étendre sur eux son autorité, soit plutôt que ses motifs fussent d'une irréprochable pureté, rien ne put la faire dévier de sa voie à cet égard. Les enfans de Charlemagne l'avaient éprouvé les premiers; tout récemment, le fils de Hugues Capet avait dû se soumettre, à Paris, à la loi canonique, et donner l'exemple du respect pour la grande loi morale de la catholicité. La papauté fut aussi rigoureuse pour le roi de Germanie Henri IV. Ce jeune prince inquiétait déjà le pape Alexandre et son directeur Hildebrand. Ils redoutaient les représailles de la violence de Cologne, qui étaient attribuées au parti papal du pays allemand; ils auraient peut-être obtenu, en cédant, une transaction avantageuse sur le droit impérial, toujours debout, à l'endroit de l'élection pontificale; mais tel n'était point le caractère de l'altier et religieux Hildebrand. Sur la nouvelle des dispositions du roi de Germanie, le pieux cardinal Pierre Damien fut envoyé en Allemagne et déploya toutes les ressources de son éloquente charité pour détourner le jeune Henri IV du scandale qu'il était prêt à donner à la chrétienté. Le roi céda devant l'onction puissante du légat, et M. Villemain a transporté dans son récit de cette scène religieuse la simplicité sympathique des documens contemporains. La jeune reine Berthe montra dans cette occasion solennelle un esprit et une délicatesse au-dessus de son âge, et par son affection habile autant que par sa sincère résignation, elle fit la conquête de son époux, auquel elle donna toujours les preuves d'un attachement dévoué. Des historiens mal informés ont attribué à cette princesse des aventures et des dissentimens qui appartiennent à un second mariage d'Henri IV.

Dès cette époque de 1069 commence à poindre dans les chroniques des couvens allemands une malveillance calomnieuse envers le jeune roi, qui, victime politique du clergé, laissait probablement échapper des sentimens peu tendres pour les ordres monastiques

« Ille retulit nobis, ea de causa se velle ab ea separari, quia non posset ei tam naturali, quam maritali coitus fœdere copulari. » Voyez Mascov, p. 20, note 5, et Labbe, *Concil.*, t. IX, p. 1200.

dévoués aux Romains. Ainsi nous lisons dans les *Annales Palidenses*, que nous avons déjà citées, d'absurdes et impossibles accusations d'idolâtrie, de magie, de monstrueuses débauches et cruautés (1) dirigées, sous l'an 1068, contre un enfant de dix-huit ans, privé de sa mère, et odieusement gouverné par des évêques, chez lequel la compression de la crainte et de perfides provocations ont pu développer des vices, mais que les gens d'église moins que personne avaient le droit de lui reprocher. L'œuvre de désaffection s'accomplissait cependant, et une explosion ne tarda point à se produire. Elle éclata vers 1070, tout à la fois en Thuringe, où l'archevêque de Mayence ruinait les peuples par ses exactions, et en Saxe, où l'archevêque de Brême soulevait les passions locales, et où le jeune roi suscitait par ses étourderies des mécontentemens fomentés et exploités par la grande noblesse. La révolte prenait le caractère de la guerre civile; ses soutiens étaient Otton de Nordheim, maladroitement converti en séditieux déclaré, les Billung plus cauteleux, et le margrave Thedi (2) de Misnie. C'était l'ancienne opposition dynastique qui se réveillait les armes à la main, et il paraît bien qu'on en voulait à la vie du roi. Celui-ci était d'âge à payer de sa personne; il le fit avec bravoure et résolution. Les révoltés n'en furent que plus acharnés. Il se commit des horreurs. M. Villemain a trop glissé peut-être sur cette guerre civile de 1070, qui est le début de la grande lutte entre Henri IV et la papauté. Giesebrecht et Gfrörer lui ont rendu dans l'histoire l'importance que Mascov, Struve et Saint-Marc lui avaient déjà reconnue et assignée. Il y a même eu à ce sujet peut-être une légère confusion de dates dans la savante mémoire de M. Villemain. Les *Annales Palidenses* ont avec exactitude constaté la révolte des Saxons et des Thuringes en 1070. Les Annales d'Hildesheim (3), une des sources les plus précieuses pour cette époque, malgré la prévention antifranconienne qui les inspire, nous fournissent d'amples détails, et Lambert d'Aschaffenbourg

(1) « Per immoderatam autem carnis petulantiam in tantum a Deo fuit alienatus quod etiam quamdam imaginem ad mensuram digiti, ex Egypto allatam, venerabatur, ab illa quotiens oracula quæsivit, — necesse habebat aut christianum immolare, aut maximam fornicationem in summa festivitate procurare. » Pertz, t. XVI, p. 70. De semblables imputations se lisent dans d'autres chroniques de ce temps, comme dans celles de Reichersperg et dans les *Annales sax.*, ce qui prouve que ces turpitudes étaient colportées d'un cloître à l'autre par les préposés à la chronique.

(2) Sur ce marquis Thedi ou Dedi, voyez Eccard, *Hist. généal. sax.*, p. 63, sous le nom de Dedo III, et *l'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 422.

(3) Voyez Leibniz, *Rer. Brunsw. script.*, t. Ier, p. 731, et Pertz, t. III, p. 103 et suiv., sous la date de 1070. Le marquis Dedi donne le signal de l'insurrection. Lambert raconte l'accusation de complot contre la vie du roi imputée, à tort probablement, à Otton de Nordheim.

les complète avec son exactitude ordinaire. Il nous représente l'épouse du margrave Thedi de Vettin comme très ardente à la sédition : elle avait, paraît-il, quelques griefs particuliers contre le jeune roi. La révolte fut réprimée. Les Billung, si puissans, furent réduits à la soumission, et Otton de Nordheim paya sa révolte du prix de son duché de Bavière, qui fut donné à son gendre Welf d'Italie, par lequel s'est propagée en Allemagne la seconde maison des Guelfes, entée par mariage et par adoption sur la première qui venait de s'éteindre, celle des Guelfes carlovingiens d'Altorf. De là sont parties, comme nous l'avons indiqué dans la première partie de ce travail, les deux maisons de même souche, de Hanovre en Allemagne, et d'Este en Italie.

La royauté de Germanie, quoique victorieuse, resta pourtant très affaiblie, car la révolte avait laissé un levain vivace; une conspiration nouvelle était près d'éclater, et les moines se mettaient sourdement de la partie, irrités contre le luxe et les concussions des évêques de la cour. Henri, trompé par ses conseils, ne voyait dans les réclamations contre des évêques agréables que la rébellion contre sa personne, continuée sous un autre prétexte. Son inexpérience le conduisit à d'inévitables fautes. Il n'en a pas, à vrai dire, la responsabilité morale, car il avait vingt ans, et Adalbert de Brême était encore en plein crédit. L'archevêque de Mayence excommuniait les récalcitrans, et Annon de Cologne administrait souverainement les affaires. Adalbert n'est mort qu'en 1072, et Annon ne s'est démis qu'en 1073, pour se retirer dans un couvent. Ces dates sont précieuses à recueillir (1). On ne peut douter qu'Henri ne regardât la cour de Rome comme la secrète instigatrice de ses embarras. Il faisait remonter jusqu'à elle sa tragique aventure du Rhin, et, la légèreté de la jeunesse aidant, les mécontens de la sévérité romaine avaient appui auprès de lui. De son côté, la cour de Rome avait l'œil ouvert sur les dispositions du jeune roi, dont la fierté se développait. Les fauteurs de Cadalous troublaient encore l'Italie, où ce suppôt d'intrigue s'était posé en représentant du droit impérial (2). Les rapports personnels du jeune roi avec Alexandre II étaient donc fort tendus, et Hildebrand, tout-puissant auprès du pape, se montrait irrité de certaines velléités d'opposition germanique. Les simoniaques et les concubinaires relevaient la tête en Allemagne, et l'autorité

(1) Voyez Mascov, p. 29-31, et l'*Art de vérifier les dates*, t. III, aux archevêques de Cologne.

(2) Voyez la scène du concile romain, racontée par Saint-Marc, t. III, p. 406, où Cadalous attaqua la légitimité pontificale d'Alexandre II, et où le cardinal Hildebrand s'emporta si vivement contre le pape intrus et contre le droit électoral de l'empire invoqué par ce dernier.

supérieure du pape y était sérieusement contestée. Deux abbés, ceux de Fulde et d'Hersfeld, grands et riches monastères, ayant été condamnés pour refus de prestations à l'archevêque de Mayence, dans un synode provincial, appelèrent de la décision en cour de Rome, et Henri, voyant dans cet appel un attentat contre l'autorité impériale, promit d'en empêcher l'exécution. Lorsqu'on apprit à Rome cette résolution, le pape en fut fort offensé. A ce grief se joignait celui de nourrir les soldats avec les biens des couvens, et de vendre les bénéfices ou d'en favoriser le trafic. Hildebrand n'en parlait qu'avec indignation. Il résolut de frapper un grand coup et de démasquer la dernière batterie de son plan d'attaque contre la corruption du siècle. Il ne suffisait pas d'avoir entrepris la réforme morale de l'église et d'avoir rendu la papauté indépendante, il fallait encore soumettre l'état à l'église; ce troisième point était le complément nécessaire et la garantie des deux premiers. Il fallait à tout événement demander le plus pour s'assurer du moins. L'Angleterre résistait, et Guillaume n'était pas d'humeur à céder. En France, les Capétiens raffermis s'étaient relevés de la docilité du roi Robert. Pour l'Allemagne, l'occasion était belle. On avait affaire à un enfant, l'empire était miné par la révolte. Il fallait s'attaquer vivement à lui, et par lui imposer aux autres rois la suprématie de la papauté. Le but était-il chrétien (1)? Peut-être, mais les moyens furent marqués du sceau des passions humaines. Le pape Alexandre, inspiré par Hildebrand, cita le jeune roi (1072) à comparaître à Rome pour s'y justifier des actes qui lui étaient imputés. C'était une procédure inouie encore dans les fastes de l'église. Il y avait eu des condamnations ecclésiastiques contre des princes régnans, mais le pape n'avait point encore mandé de roi devant son tribunal. L'entreprise parut excessive à de sages esprits. Ce n'était pas au pape Alexandre qu'il appartenait de la mener à bout; il mourut le 21 avril 1273, avant qu'Henri IV eût répondu à la sommation.

Sa succession ne pouvait échoir qu'à Hildebrand. Il était élu par l'opinion avant de l'être par les cardinaux, aux termes du décret organique de Nicolas II. Il fut acclamé presque au moment même où Alexandre expirait. « Il semble, dit avec raison M. Villemain, qu'après tant de pontificats créés et dirigés par lui son tour de régner était naturellement venu. D'ailleurs, par cela seul que les affaires se brouillaient du côté de l'Allemagne, le plus hardi défenseur de l'église en devenait le chef nécessaire. Le récent décret d'Alexandre II, qui mandait Henri IV à Rome, ne laissait plus en réalité pour l'église romaine d'autre pape qu'Hildebrand, intrépide

(1) Voyez pourtant M. Laurent, ouvrage cité, p. 54 et suiv.

conseiller de cette audacieuse démarche. Il n'y avait que lui placé assez haut pour frapper l'empereur. » Le *Registrum* de Grégoire VII contient le procès-verbal de cette mémorable élection. Elle n'était pas encore obtenue qu'Hildebrand en éprouva un sincère et profond effroi, ce qui ne l'empêcha pas de se prêter à l'intronisation immédiate. M. Villemain croit que ce fut par une modération affectée qu'il refusa la consécration jusqu'à l'approbation du chef de l'empire, dont l'*honneur* et le droit avaient été réservés par le décret de Nicolas II. Je pense que ce motif consacré par la légende n'est pas admissible. Hildebrand n'était pas prêtre lorsqu'il fut élu pape; il n'était que diacre. Il fut ordonné prêtre le 22 mai et consacré le 30 juin (1). Quant à la lettre hautaine de notification de l'élection à l'empereur, avec avis que, si l'empereur approuvait l'élection du pape, le pape ne laisserait pas impunis les *crimes de l'empereur* (2), cette lettre encore citée partout aujourd'hui est purement imaginaire; elle eût été insensée au moment où l'on en rapporte la date. Grégoire s'est exprimé au contraire avec une parfaite convenance à l'égard de l'empereur dans ses lettres du 6 mai à Godefroi le Bossu, duc de la Basse-Lorraine (3), et aux princesses Béatrix et Mathilde. Il n'y a pas trace dans le *Registrum* de notification électorale à l'empereur. Le seul écrivain qui en parle est Bonizo, évêque de Sutri, dont le livre *Ad amicum* est rempli d'histoires fausses ou invraisemblables (4). M. Villemain a raison de croire cette fameuse lettre supposée. Je ne dois pas dissimuler pourtant que Muratori et après lui M. Mignet admettent la lettre comme véritable, mais avec les expressions adoucies du cardinal d'Aragonia, écrivain hagiographe du XIVe siècle seulement.

Quoi qu'il en soit, on peut considérer la guerre entre l'empire et la papauté comme ouvertement déclarée par l'avénement de Grégoire VII. Les contemporains ne s'y trompèrent pas. Lambert d'Aschaffenbourg constate qu'à la nouvelle de l'élection d'Hildebrand, un sentiment général et profond d'appréhension pénétra tous les esprits. Le personnage était bien connu; on s'attendait à tout de sa part. « Après la mort du pape Alexandre, dit-il, les Romains élurent *inconsulto rege*, pour lui succéder, Hildebrand, *virum sacris litteris eruditissimum*, et connu depuis longtemps par la pratique de toutes les vertus; mais, comme ce personnage était bouillant de zèle pour les intérêts de Dieu, les évêques de Germanie furent sur-

(1) Voyez Jaffé, *Regesta*, etc., p. 406.

(2) *Nunquam ejus nequitiam portaturum*. Watterich, t. Ier, p. 309.

(3) Voyez Jaffé, *Registrum*, p. 19 et 22.

(4) Le livre de Bonizo est imprimé *in extenso* dans la collection d'Œfele, t. II, et par extraits dans la collection de Watterich. Les manuscrits de Munich (le seul qu'ait connu Potthast) et du Vatican donnent des leçons très différentes.

le-champ saisis d'une grande crainte, *episcopi protinus grandi scrupulo permoveri cœperunt*, appréhendant que cet homme d'un génie véhément, *ne vir vehementis ingenii*, et d'une foi ardente en Dieu, *et æris erga Deum fidei*, ne les traitât trop rigoureusement pour leurs négligences, et ne discutât leur conduite avec trop de sévérité. Ils se réunirent donc et, d'un commun accord, *communibus omnes consiliis regem adorti*, vinrent prier le roi, *orabant*, de tenir comme non avenue l'élection pontificale, faite sans son ordre à Rome, *ut electionem, quæ ejus injussu facta fuerat, irritam fore decerneret*, affirmant que, si le roi ne prenait les devans sur l'impétuosité du nouveau pape, *nisi impetum hominis prævenire maturaret*, le mal deviendrait irrémédiable, et le roi lui-même s'en ressentirait, *in ipsum regem redundaturum esset*. A ces conseils, qui ne manquaient pas de valeur politique, que répondit ce jeune roi que les moines saxons qualifient déjà de Néron nouveau (1) et d'être si pervers que les crimes des plus grands scélérats ne sauraient être comparés aux siens (2)? Il sursit à prendre aucune résolution, et envoya le comte Éberard à Rome, pour voir les choses par ses yeux et lui en faire rapport. L'envoyé royal fut bien reçu par le pape, auquel il donna de rassurans renseignemens, et de si bonnes relations s'établirent entre le pape élu et le jeune roi, que Grégoire VII en témoigna lui-même sa satisfaction en une lettre que nous lisons au *Registrum*, — de tout quoi l'on peut conclure encore que la lettre fulminante dont parle Bonizon est apocryphe. Quant à ce qu'ajoute Lambert au sujet de la consécration retardée, il n'est évidemment que l'écho d'un bruit qui fut répandu en Allemagne par les amis de la paix, et ce qui le prouve, c'est qu'il dit qu'en effet le pape retarda sa consécration jusqu'à l'année suivante, tandis qu'il est bien établi qu'il fut consacré au mois de juin 1073 (3).

Quelles qu'aient été ces premières communications de l'empereur Henri IV avec le pape Grégoire VII, un fait est assuré, c'est qu'il y eut un sursis apparent d'hostilités entre les deux potentats, et qu'avant la fin de l'année une nouvelle et formidable insurrection éclata dans la Saxe. Les deux grands personnages qui semblaient se mesurer de l'œil avant d'entrer en lice corps à corps se préparaient à la bataille dans des conditions bien différentes. On a vu depuis lors Frédéric II et Innocent IV entrer en champ-clos presque avec armes égales; entre Boniface VIII et Philippe le Bel l'avantage est resté au

(1) Brunon de Magdebourg, *De bello saxonico*, Pertz, t. V; — Paul de Bernried, dans Watterich t. Ier; — Albert de Stade, dans Pertz, XVI.

(2) « Henricus archipirata... consuetudinariis criminibus, a sæculis inauditis excogitabat, etc. » Conrad d'Ursperg, dans Struve, t. Ier, p. 305.

(3) Voyez la *Chronica Sancti Benedicti*, dans Pertz, t. III, p. 203, et Bonizon lui-même, dans Watterich.

roi; mais entre Grégoire VII et Henri IV les situations étaient fort inégales, et pour la qualité des personnes et pour la cause en litige. D'un côté, c'était un jeune prince de vingt-trois ans, mal élevé peut-être, ignorant à coup sûr, n'ayant que la fierté d'un sang illustre, dépourvu d'expérience politique, mais pénétré du sentiment des échecs infligés à sa majesté souveraine; battu en brèche par les moines, qui étaient les maîtres des entraînemens populaires, trahi par la grande noblesse d'un pays de féodalité, n'ayant pour lui que le corps épiscopal, intéressé au maintien des abus, et par cela même odieux dans l'opinion; dépourvu du prestige qui commande l'obéissance et le respect. En face de ce champion royal, indécis, impuissant, à demi découronné, se posait un pape énergique et redouté, armé des foudres de la foi, rompu aux affaires et au maniement des hommes, résolu à tout pour triompher des obstacles, disposant de la puissance formidable de la conscience humaine, et obéi par une armée admirablement disciplinée. Quant à la cause en litige, la fatalité avait mis le mauvais rôle du côté du roi; c'était la résistance des simoniaques et du clergé concubinaire qu'il protégeait, et la question de l'indépendance politique de l'état disparaissait sous le masque hideux des concussions impies et de l'immoralité publique du clergé féodal. Aussi penserais-je volontiers que Grégoire VII, sentant sa force et connaissant la faiblesse de son adversaire, que je veux croire présomptueux et dissimulé, a cru n'avoir pas besoin de croiser le fer avec Henri IV, et qu'il suffisait de le livrer à la révolte d'un peuple mutiné pour en avoir raison. C'est, à mon avis, ce qui explique la temporisation de Grégoire et l'espèce de magnanimité dont il s'est donné le mérite au début de son pontificat. Il me semble entendre un de ses successeurs regardant passer des hautes tours de Viterbe l'armée de Conradin, et s'écriant avec une douteuse pitié : *le malheureux jeune homme, il court à la boucherie.* Le justicier du pape était alors Charles d'Anjou; au temps de Grégoire VII, c'est le peuple de Saxe et l'ordre monastique d'Allemagne. La grande révolte de 1274 a eu ses historiens contemporains et passionnés (1). Les chroniques de cinquante couvens nous ont transmis les impressions populaires de l'époque avec les infamies que les partis se renvoyaient avec un infatigable acharnement, et tel a été l'effet de ces calomnies qu'elles ne sont point encore effacées de la mémoire des hommes. Au XVIIIe siècle même, un respectable moine de Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire (2), ressentait l'influence des violentes accusations du

(1) Voyez le *De Bello saxonico*, du moine Brunon, dans Freher (*Script. rer. german.*, I, p. 171 et suiv.), qui a réuni tous les pamphlets relatifs à cet événement.

(2) Voyez dom Gerbert, *De Rudolpho Suevico*, 1785, in-4°, p. 13, et les extraits du fougueux Gerboh, dans Pertz, XVII, p. 446-47.

moine de Reichersperg et reculait d'horreur devant les abominations dont on avait cru le roi capable. Pour le gros des lecteurs, qui ne regarde pas aux dates en une époque si obscure et si lointaine, il reste que le jeune Henri IV était un monstre enfanté par Lucifer; mais, quand on examine le fond des choses, on ne trouve aucun fait grave à lui reprocher, sinon de représenter une cause mauvaise en plus d'un point, et l'on n'a devant soi que l'animosité violente des partis, et les mœurs à demi sauvages de pays encore plongés dans l'ignorance et la barbarie.

Lambert nous apprend que la Saxe, la Thuringe et la Bavière furent conduites par Otton de Nordheim, que le duc de Saxe, Magnus de Billung, quoique retenu en captivité, soutint la révolte par ses amis, et que les évêques de Zeitz, d'Halberstadt et de Brême furent expulsés par les Saxons, lesquels sommèrent tous les peuples d'Allemagne de s'unir à eux pour élire un nouvel empereur. Otton poussa l'insolence jusqu'à provoquer le jeune roi au combat judiciaire. Il ne resta dans le parti du roi que la Basse-Lorraine, la France orientale et la Souabe, encore avec peu de zèle. Henri IV vint passer à Worms les fêtes de Noël (1074), et y fut réduit à une telle pénurie qu'il était obligé d'acheter au marché ce qui était nécessaire à son entretien et à celui de sa cour, pour remplacer les redevances et prestations féodales, que personne n'acquittait plus. Les Saxons s'acharnèrent surtout à la démolition des châteaux et forteresses nouvellement construits pour contenir les populations. Ils imposaient des conditions humiliantes pour déposer les armes, exigeaient que le roi chassât ses conseillers et ses maîtresses, qu'il renonçât à résider en Saxe. Les conférences de Gerstungen et de Corwey n'amenèrent aucun résultat. Ils détruisirent de fond en comble les maisons de plaisance de l'empereur, sans ménager les églises ni les tombeaux; ils jetèrent au vent les os d'un enfant royal mort en bas âge, et le pape fit la sourde oreille pour frapper de si odieux excès des censures ecclésiastiques. Au lieu de venir en aide à Henri, qui invoquait son secours, il présidait (mars 1074) un concile, le premier des conciles grégoriens qui ont été si multipliés, et anathématisait la simonie et le concubinat, enjoignant aux évêques sous les menaces les plus effrayantes de faire exécuter ses décrets. Ces ordres furent portés en Allemagne par des légats spéciaux qui s'apprêtaient à convoquer un concile national aux fins d'appliquer les canons du synode romain; mais ils durent s'arrêter devant les résistances locales. Sigefroi d'Eppenstein, archevêque de Mayence, tint pourtant un synode à Herford, au mois d'octobre (1074), pour obéir au décret du pape et obliger les clercs à opter entre le mariage et le service de l'autel; mais sa proposition fut très mal reçue, le synode fut dispersé par une émeute armée, et l'archevêque, me-

nacé en sa personne, n'osa plus se montrer. L'évêque de Passau, ayant suivi l'exemple de celui de Mayence, n'échappa qu'avec peine à l'emportement tumultueux de la faction des prêtres mariés (1). Grégoire annonça qu'il ne reculerait devant aucune extrémité (2) pour avoir raison de ces désordres.

L'année 1075 ne vit pas la fin de la guerre civile et des soulèvemens. Henri IV, déployant des facultés qu'on ne soupçonnait pas, organisa une résistance efficace et régulière. Rodolphe de Rhinfelden, son beau-frère et duc de Souabe, battit et dispersa les Saxons en Thuringe. La révolte parut un instant étouffée. Henri convoqua une diète à Goslar, et crut avoir pacifié la Saxe; mais les légats du pape se présentèrent à la diète, et citèrent de nouveau l'empereur devant le pape pour se justifier. En présence d'un acte aussi ouvertement hostile, Henri ne garda plus de mesure; retournant en hâte sur le Rhin, où il était en force, il convoqua un concile à Worms, où sous sa présidence les évêques de la contrée condamnèrent et déposèrent le pape pour avoir osé se constituer juge de son souverain. D'un autre côté, une conspiration éclata dans Rome, fomentée par les amis d'Henri IV et les Cenci, et dans la nuit de Noël 1075, Grégoire, qui officiait à Saint-Pierre, fut enlevé de l'église par des hommes armés et renfermé dans une tour, d'où le tira non sans peine la population, soulevée à la nouvelle de cet attentat. Il faut lire, dans l'ouvrage de M. Villemain, le récit de ce dramatique événement, où tout le talent de l'éminent écrivain s'est déployé à plaisir. En janvier 1076, le pape lance contre Henri l'anathème dont il l'a menacé, le déclare déposé de la dignité royale et impériale, et délie ses sujets du serment de fidélité à son égard. Les assemblées tumultueuses se multiplient alors en Allemagne. La grande féodalité croit le moment venu d'écraser la royauté. Dans les pays même restés sous l'obéissance de l'empereur, à Utrecht, à Oppenheim, à Tribur, les princes réunis proposent de déposer l'empereur, *juxta palatinas leges*, s'il refuse de se purger des accusations qui pèsent sur lui et de se faire relever de l'excommunication. La fidélité de Rodolphe de Rhinfelden est ébranlée par le mirage de la couronne impériale qu'on présente à ses regards ambitieux, et le pape est invité à se rendre à Augsbourg pour être juge et médiateur entre les états d'Allemagne et le souverain. Les peuples sont entraînés dans le parti de la révolte, et la plupart des évêques eux-

(1) Voyez Lambert, édit. citée, p. 328-29. Il faut lire ces deux pages pour avoir une idée juste des déportemens ecclésiastiques de l'époque.

(2) Il disait dans une lettre que nous lisons au *Registrum* : *Tutius nobis est defendendo veritatem... ad usque sanguinem nostrum resistere, quam iniquitatem consentiendo... ad interitum ruere.*

mêmes qui avaient participé au concile antipapal de Worms reculent devant les anathèmes de Grégoire (1). Tout le monde rejeta sur Henri seul le crime de la simonie et le désordre du concubinat. L'excommunication impériale glaça d'effroi l'Allemagne tout entière, et le malheureux Henri en fut terrifié lui-même.

Paralysé dans tous ses actes, il perdit le calme d'esprit qui seul pouvait le sauver. Les prières de sa pieuse mère, les larmes de son épouse, réconciliée avec lui, l'entraînèrent à une résolution qui faillit ruiner sa cause, celle d'aller à tout prix se faire relever de l'excommunication. On était au cœur de l'hiver, et au printemps la diète générale des princes allait se réunir à Augsbourg, où le pape devait se rendre pour prononcer. La Souabe s'entendait avec la Bavière pour fermer les communications du roi avec l'Italie, où le parti impérial avait en Lombardie de nombreux adhérens. Un seul passage restait ouvert à Henri, celui du Saint-Bernard, mais en tout temps de bien difficile accès, et en cette saison de l'année presque impraticable. Frappé de crainte en vue du terme fatal, cédant à une sorte de vertige, Henri n'hésita pas à se jeter presque seul dans les neiges des Alpes, accompagné de sa courageuse épouse, qui portait dans ses bras un enfant en bas âge. Il fallait encore obtenir le passage de sa belle-mère, la comtesse de Suse, marquise de Turin, qui lui fit payer du prix de trois comtés la traversée sur ses terres d'Aoste, et, après d'incroyables difficultés, Henri pénètra en Lombardie. Les évêques et les seigneurs du pays le reçurent avec enthousiasme, croyant que par une audacieuse manœuvre il venait surprendre ses ennemis et s'attaquer au pape, que la révolte des Romains avait à son tour expulsé de l'Italie centrale; mais, hélas! quelle ne fut pas la déception des Lombards quand ils apprirent qu'Henri venait, humble et soumis, demander seulement au pape l'absolution de ses fautes et la levée de l'excommunication! La considération de l'empereur en éprouva un rude coup, et jamais sa cause ne parut plus compromise que par cette humilité. Ce qui s'est passé à Canosse, dans cette forteresse de la comtesse Mathilde, cousine de l'empereur, où le pape avait pris refuge et où Henri vint chercher son pardon, est écrit partout, connu de tout le monde, et je ne veux pas le raconter encore. M. Villemain en a fait l'objet d'un des plus beaux récits de son ouvrage. Les deux adversaires y commirent une faute qui pèse encore sur leur mémoire, l'un par sa prostration, l'autre par son orgueil. Grégoire voulut avilir l'empereur; plus modéré, plus sensé, il eût mieux assuré la victoire. L'empereur et le pape se trompèrent l'un l'autre par une inévitable néces-

(1) On en trouve un exemple remarquable dans deux lettres épiscopales, échappées à l'attention des historiens, et qu'on peut lire dans la *Collectio monumentorum* de Hahn, t. Ier, p. 199 et suiv.

sité. Les grandes causes ne se décident pas ainsi d'un seul coup et par surprise. Ce n'était plus la cause de la réforme des mœurs et de l'église, c'était la cause de l'assujettissement des rois au sacerdoce, la cause de la subordination de la société civile à la société religieuse. Ce n'était plus l'église qui était dans l'état, comme l'avaient proclamé les pères d'un autre siècle, c'était l'état qui était dans l'église, l'église était l'état lui-même, et son pontife était le monarque universel. Telle était la signification de la scène de Canosse, dont le retentissement dure encore (1).

Henri avait reçu l'absolution à la condition qu'il se soumettrait au jugement des princes et des évêques d'Allemagne, et qu'il ratifierait leur sentence, fût-ce même sa déposition; là se borne l'engagement, sur les détails duquel il a été publié beaucoup d'erreurs. Si le pape voulait passer en Allemagne, Henri lui donnait toutes les sécurités désirables, soit pour aller, soit pour revenir. Cet acte indigna les Italiens, et Henri faillit perdre l'empire par la soumission même à l'aide de laquelle il avait cru le sauver. Les Lombards parlaient de le déposer et d'élire à sa place son fils Conrad. L'empereur, échappé de Canosse, fut donc bientôt livré à tous les regrets de sa fausse terreur et de son humiliation. Il éluda l'exécution de sa parole, et reprit son attitude, en présence des encouragemens italiens. De son côté, Grégoire ne dissuada point de leur dessein les princes et seigneurs allemands qui persistèrent après l'absolution dans leur révolte, et ces princes se réunirent à la diète de Forcheim, au pays de Darmstadt, où ils déposèrent Henri IV, élurent à sa place Rodolphe de Rhinfelden, duc de Souabe, beau-frère de Henri, et lui firent jurer le maintien des libertés germaniques. Grégoire confirma l'élection, et prit ainsi le rôle inverse de la papauté jusqu'à ce jour. Naguère c'était l'empereur qui confirmait l'élection du pape; aujourd'hui c'est le pape qui confirme l'élection de l'empereur. Informé de l'élection de Forcheim, Henri rétracte la promesse de Canosse, et se prépare à de nouveaux efforts auxquels il est excité par les évêques de Lombardie (2). Grégoire fut ému de son côté par les manifestations italiennes (3); il subissait à son tour un sensible revers de fortune. Les Normands de la Pouille l'inquiétaient; seule en Italie, la grande-comtesse Mathilde, oublieuse du lien du sang qui l'unissait à l'empereur, soutenait la cause de Grégoire avec une inébranlable constance, méprisant les mauvais pro-

(1) Voyez le célèbre engagement signé à Canosse, la *promissio canusina*, dans le texte du *Registrum*, collationné au Vatican par Giesebrecht et publié par Jaffé. Il diffère peu de celui qu'avait publié M. Pertz dans le second volume des *Leges*, de sa collection, p. 50.

(2) Voyez Giesebrecht, *Deutsche Kaiserzeit*, t. III, *passim*.

(3) Voyez Pfaffel, *Abr. de l'hist. d'Allemagne*, sur 1077-1080, et Gfrörer, t. III.

pos que la malice n'épargnait pas à son dévoûment (1), car les henriciens en Italie et en Allemagne n'étaient point en reste de calomnies avec les grégoriens. La pureté de Grégoire est sortie intacte de ce conflit des passions; plût à Dieu que la réputation de Henri fût aussi bien vengée par l'opinion!

Cependant plusieurs princes de Lorraine et de Souabe furent joindre Henri en Italie. — L'empereur assembla une armée contre Rodolphe, et l'obligea par deux batailles gagnées à se retirer dans la Saxe. Sur un autre point, le duc de Bohême, fidèle à l'empire, prit la révolte à revers, et défit un gros détachement de l'armée de l'anticésar. Grégoire vint à l'appui de la cause ébranlée de Rodolphe en renouvelant l'excommunication de Henri IV avec des formes terribles. C'étaient les apôtres saint Pierre et saint Paul qui cette fois intervenaient dans la querelle et dictaient l'anathème à Grégoire. De cette excommunication célèbre, le texte se trouve partout (2). M. Villemain en fait ressortir le caractère avec un grand bonheur d'expression. Aux foudres du synode de Rome et de Grégoire VII, Henri répondit par une nouvelle manifestation de l'épiscopat contre le pape. Il assembla trente évêques à Brixen dans le Tyrol, sur la fin de juin 1080, et il y proposa pour la seconde fois la déposition de Grégoire, cette fois *pour crime de simonie;* puis il fit élire pape Guilbert, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Clément III. C'était le même que Grégoire avait excommunié pour ses déportemens, et qui poussait Henri dans la voie des représailles. A ce moment, les deux armées de Rodolphe et de Henri étaient de nouveau en présence en Thuringe. Une bataille décisive fut livrée à Volksheim, près Mersebourg, le 12 octobre 1080. L'armée impériale était commandée par un habile capitaine qui fondait en ce jour la grandeur de sa famille, Frédéric de Hohenstaufen, et l'étendard impérial était porté par le preux Godefroi de Bouillon, qui en frappa, dans une lutte corps à corps, le rebelle Rodolphe, et lui coupa la main droite. Ce malheureux se souvint, dit la chronique, que c'était la main dont il avait faussé le serment de fidélité à son roi, et mourut en regrettant sa révolte. Le destin semblait alors se prononcer pour Henri; mais l'intrépide Grégoire n'en fut pas troublé ni détourné de sa voie. Comme compensation à ces revers, la comtesse Mathilde fit donation de ses terres au saint-siége. Ce fut

(1) « Tanquam patri, dit Lambert (p. 418), sedulum exhibebat officium. Unde nec evadere potuit incesti amoris suspicionem, passim jactantibus regis fautoribus, et precipue clericis, quibus illicita et contra scita canonum contracta conjugia prohibebat, quod die et nocte impudenter papa in ejus volutaretur amplexibus, et illa furtivis papæ amoribus præoccupata, post amissum conjugem ultra secundas contrahere nuptias detrectaret. Sed apud omnes sanum aliquid sapientes luce clarius constabat, falsa esse quæ dicebantur. »

(2) Voyez le remarquable travail de M. Langeron sur Grégoire VII, Paris 1871, in-8°.

une source nouvelle de disputes entre les papes et les empereurs, car la donation pouvait être valable pour les alleux de la comtesse, mais elle était nulle pour les fiefs mouvant de l'empire.

Henri IV, après avoir soumis l'Allemagne, revint en Italie pour affermir l'antipape Guilbert sur le siége pontifical. Il assiégea Rome, que les grégoriens défendirent énergiquement. L'empereur fut obligé de se retirer en Lombardie après un vain effort contre la ville. Au printemps suivant, il retourna devant la place avec aussi peu de succés; un dernier siége fut plus heureux. Henri gagna par argent le peuple de Rome, et fut introduit dans la ville, où il intronisa l'archevêque de Ravenne dans la chaire de Saint-Pierre, et reçut de ses mains la couronne impériale en compagnie de son épouse. Grégoire était resté maître du château Saint-Ange; il appela Robert Guiscard à son secours, et l'habile Normand délivra le pontife, qui eut beaucoup de peine à se délivrer à son tour de ses libérateurs. Il se retira, craignant de tomber au pouvoir des troupes impériales, dans la ville de Salerne, où, consumé d'ardeur pieuse et de chagrins amers, il mourut après une courte maladie, le 25 mai 1085, en prononçant les célèbres paroles qu'on connaît. Grégoire avait régné douze ans; mais il devait survivre en la personne de ses successeurs, et le triomphe momentané d'Henri IV ne pouvait être de longue durée. Dans la cathédrale de Salerne, en une chapelle du fond sur la droite, fut enterré Grégoire VII. On restaura son tombeau vers 1578, et le cercueil où il reposait fut ouvert. Le corps était encore enveloppé dans ses habits pontificaux. Sur l'autel même de cette chapelle, on voit aujourd'hui la statue assise du pontife, de grandeur naturelle et d'un travail médiocre. Il a rêvé une société humaine organisée comme un couvent. Moine lui-même, il a eu pour soldats tous les moines de l'univers : il a mis le pontife au-dessus du roi. « Une dignité, dit-il, inventée par des hommes qui ignorent Dieu, ne doit-elle pas être soumise à une dignité que la Providence à créée pour son honneur, et qu'elle a donnée au monde en sa miséricorde? » A quoi Bossuet a répondu : « La société humaine, la subordination des hommes, l'empire des rois sur leurs sujets, ce n'est pas l'orgueil qui les a établis, c'est la raison; ce n'est pas le diable, c'est Dieu (1). » Et cependant l'œuvre de Grégoire a été dans son temps une œuvre de civilisation, car, réduite à son expression modérée et vraie, sa cause était celle de l'esprit et de la liberté contre l'empire de la violence et de l'immoralité.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

(1) *Defensio declarationis*, etc., lib. I, sect. I, ch. 10.

UN

DRAME JAPONAIS

LES QUARANTE-SEPT LONINES.

Pendant mon dernier séjour à Yokohama en 1868, je cherchais à me rendre compte des événemens qui venaient d'agiter le pays, et dont la conclusion inattendue avait été le renversement du pouvoir des taïcouns. Au moment même où nous avions jeté l'ancre en rade, le 9 juillet, les dernières phases de la révolution se déroulaient encore près de nous, et parfois la brise, en passant sur les plaines de Yeddo, nous arrivait chargée des grondemens lointains du canon. Toutefois le chef de la dynastie taïcounale, conscient de la désorganisation de son parti, s'était déjà retiré de la scène et avait souscrit de ses propres mains à la double déchéance de sa famille et de l'institution créée par ses ancêtres (1). Approfondir les mystères de l'histoire et de la politique intérieure du Japon, surtout au lendemain d'une crise, a toujours été une entreprise fort ardue; un mot d'ordre universellement accepté oblige au silence tout indigène que l'Européen presse de questions à cet égard. Je fus toutefois aidé dans mes investigations par un officier japonais. Ancien employé du gouvernement du taïcoun, attaché depuis plusieurs années comme interprète à la légation de France, Chioda-Sabouro avait inspiré à nos ministres plus de confiance que la généralité de ses collègues; mêlé comme spectateur ou même comme agent poli-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1869, *Une révolution au Japon.*

tique aux récens événemens, il les avait observés de près. Je lis aujourd'hui son nom parmi les secrétaires de l'ambassade que le Japon vient d'envoyer en Europe; à cette époque, Chioda continuait à exercer près de notre légation ses modestes fonctions. Je renouai avec lui d'anciennes relations, et passai de longues heures dans sa maison du quartier de Bentem, où loge le public officiel japonais de Yokohama. Ses conversations, éclairées de faits puisés à d'autres sources, me donnèrent peu à peu le fil dont j'avais besoin pour me guider. Un jour, en remontant à l'origine de la dynastie des Tokoungawa, celle des taïcouns, dont le dernier venait de tomber, j'essayais en vain avec mon interlocuteur de débrouiller les lois si obscures de la succession dans cette famille, lois compliquées encore par la coutume de l'adoption japonaise. De guerre lasse, j'abandonnai pour ce jour-là ma poursuite, et ouvris un rouleau de gravures que je venais d'acheter dans le quartier indigène. Ces gravures, imprimées en couleur et dans le style de nos images d'Épinal, représentaient généralement des épisodes du moyen âge japonais; j'en apportais quelquefois à nos conférences, et Chioda m'en donnait le sens. C'étaient des épisodes de batailles, des vues de cortéges, des scènes d'intérieur de palais; les guerres des Guengi et des Héké au XIIe siècle, les hauts faits du héros Yashitzoné, les chasses royales du chiogoun (1) Yoritomo dans les montagnes d'Haconé. Mon acquisition du jour se composait de douze dessins finement exécutés sur un papier gaufré, d'apparence singulière, imitant par son grain et sa souplesse le crêpe de soie; le grenu de sa surface faisait ressortir, comme ce papier qu'emploient les aquarellistes, l'éclat et la délicatesse des couleurs. Le marchand avait insisté pour me vendre la collection complète, m'expliquant, dans le patois cosmopolite en usage à Yokohama, qu'elle représentait une même série d'aventures. Chioda y jeta les yeux. — Vous avez là, me dit-il aussitôt, différentes scènes du drame des *Quarante-sept lonines*, un des plus populaires et des plus fréquemment joués sur nos théâtres. Les événemens qui en ont fourni la matière se sont passés à Yeddo, il y a cent cinquante ans environ; en les transportant sur la scène, les auteurs du drame ont complété le récit au moyen de quelques intrigues accessoires; de plus, par déférence pour plusieurs familles encore vivantes dont les noms s'y trouvent mêlés, ils ont dû supposer que les faits se passaient quelques siècles auparavant. — J'avais en effet maintes fois rencontré dans les albums, chez les marchands de romans populaires, dans les grossières images qui

(1) *Chiogoun*, ancienne appellation des taïcouns; ce dernier titre ne date que de la dynastie des Tokoungawa.

tapissent les auberges de village, la reproduction des principales scènes de cette pièce, dont j'avais déjà de la sorte une vague notion : une troupe de guerriers en armures, revêtus de draperies bigarrées de blanc et de noir, jouait un rôle prépondérant dans ces compositions, et leur image me paraissait aussi répandue que peut l'être dans nos campagnes la figure du Juif-Errant. Je priai Chioda de me raconter la pièce. — Je n'ai pas, me répondit-il, les détails présens à la mémoire; mais revenez dans quelques jours, j'en causerai d'ici là avec ma famille. Les femmes suivent beaucoup le spectacle, et pendant leurs séjours à Yeddo fréquentent assidûment les théâtres. Ces pièces leur sont familières, et je pourrai, grâce à elles, vous donner, au moins sommairement, le texte qui manque à vos gravures.

Je fus fidèle au rendez-vous, et pris des notes pendant que Chioda parlait. Comme je l'avais espéré, ce récit introduisait l'auditeur dans le monde si peu connu de la haute classe japonaise. Des notions acquises pendant deux années de séjour au Japon me permettaient de compléter ce que l'exposition du conteur avait de court ou d'insuffisant. Rentré chez moi, je mis au net les notes que j'avais emportées, et formai le projet d'écrire plus tard une analyse moins sommaire de ce drame, d'essayer de montrer en pleine vie cette féodalité japonaise que l'invasion européenne faisait déjà disparaître, les mœurs de ce monde de l'extrême Orient, à la fois sauvages et raffinées, que nous avons tant de peine à juger sainement avec nos idées. Tel est le but que je me suis proposé dans les pages qui vont suivre.

I.

Le premier acte du drame se passe au XIIIe ou XIVe siècle, dans la capitale de Kamakoura. Ceux qui ont visité le Japon connaissent les beaux temples dont la présence sur le bord de la mer, au milieu d'une verte vallée à quelques lieues de Yokohama, indique encore aujourd'hui l'emplacement de la primitive résidence des taïcouns. C'est là que nous nous transportons en imagination. Une animation inusitée règne dans les environs du castel, quartier aristocratique de la ville. Les rues, généralement silencieuses et désertes, voient s'ouvrir successivement les portes massives qui seules interrompent la ligne monotone des longues enceintes. En levant les yeux sur chacune de ces portes, on peut y voir, incrustées dans un cercle en relief, les armoiries du noble propriétaire. Le piquet de garde s'accroupit des deux côtés de l'entrée, et bientôt le cortége

du daïmio, faisant son apparition au fond des cours, se déploie dans la rue sur une longue file. D'abord viennent les deux crieurs, la tête découverte, prévenant la foule qu'elle ait à s'incliner sur le passage du cortége, puis des soldats portant au sommet de longues hampes divers emblèmes, armoiries en cuivre ouvragé, houppes de plumes blanches ou noires, drapeaux bariolés, où chacun peut reconnaître le nom et le rang de leur maître; à leur suite, des gardes armés d'arcs et de lances, et, dans un groupe plus compacte d'officiers portant les deux sabres à la ceinture, le prince lui-même dans son palanquin fermé. Après eux, un ou plusieurs chevaux richement caparaçonnés sont conduits par des palefreniers; enfin une nouvelle série de gardes, et une escouade de serviteurs portant de grandes caisses en laque armoriées terminent le cortége. Ces caisses, supposées contenir les diverses tenues de rechange du maître, sont entièrement vides, mais dans une circonstance officielle le daïmio ne saurait se déplacer sans les traîner à sa suite.

Sortis à la même heure de leur quartier, tous ces cortéges affluent dans la même direction; le peuple s'est massé sur leur parcours, et, à demi prosterné, accroupi sur ses talons, les regarde défiler dans un respectueux silence. S'agit-il de quelque grand conseil auquel le chiogoun aurait convoqué la noblesse? Non sans doute, car à leur tour on voit passer les cortéges des grandes dames, reconnaissables à l'ornementation plus coquette de leurs palanquins, aux garnitures de laque et de métal ciselé, qui donnent aux lances de leurs soldats d'escorte un aspect moins guerrier. Ces divers cortéges se dirigent vers le temple d'Hatchiman : les armures des guerriers célèbres du Japon y sont conservées, et, suivant une coutume périodique, on doit les exposer en grande pompe aux yeux de cette assemblée choisie.

Pénétrons avec elle dans le parc qui forme au temple et à ses innombrables annexes, aux bonzeries qu'habitent les desservans, une ceinture d'ombrages séculaires. Des tribunes revêtues de tentures, parquetées de fines nattes en paille, ont été construites au pied du grand escalier qui mène à la plate-forme du temple. Au fond de la tribune centrale, sur un parquet plus élevé de quelques pieds et ceint de paravens, vient de prendre place, sur un coussin, le chiogoun lui-même. Quelques membres de sa famille se tiennent à ses côtés. Devant lui, dans une vaste enceinte rectangulaire, limitée par des tentures blanches aux armes taïcounales, se placent en longues files les daïmios en costume de cour : une ample robe de soie de couleur unie, dont la queue traîne à terre, d'énormes manches cachant entièrement les bras, portant à la hauteur du

coude un écusson large d'un pied où sont brodées les armes; sur la tête, un haut et mince bonnet de laque noire, garni d'un ruban dont les deux bouts, noués derrière la tête, flottent sur le dos. Chacun d'eux a laissé son sabre entre les mains des officiers de son escorte, relégués en dehors de l'enceinte, et ne porte à la ceinture que le poignard. Les dames nobles ont pris place dans une galerie latérale; remarquons en passant leurs hautes coiffures de fleurs artificielles mêlées à leurs cheveux uniformément noirs, leurs robes traînantes en crêpe de couleur tendre bariolées de riches dessins en soie et or. Du lieu où il est assis, le chiogoun peut embrasser d'un coup d'œil cette foule choisie. Au-delà des tentures, le parc se déroule avec ses masses de verdure; puis on aperçoit les toits pressés de la ville, les collines latérales couvertes de temples et de cimetières verdoyans; enfin au loin les eaux bleues du golfe d'Idsou que couronne la forme vaporeuse du volcan d'Oosima. Une magnifique avenue, garnie de temps en temps de *toris* ou portiques en bronze et en pierre, se prolonge à travers la ville, dans l'axe du temple, jusqu'au rivage de la mer. Le dernier *tori* a ses pieds baignés dans les vagues, et, par cette merveilleuse disposition, le temple semble avoir pour seuil l'infini de l'océan.

Cependant les officiers de la cour ont apporté des coffres laqués dont ils sortent des cuirasses, des casques de toute sorte, semblables à ceux que portent encore les nobles japonais en temps de guerre (1). Les dorures ternies, les laques écaillées témoignent que leurs anciens possesseurs portèrent longtemps ces armures dans les combats. Un poète de la cour récite des vers où sont retracés les exploits du héros, tandis que l'armure est exposée sur un support au pied de l'estrade. Les guerriers auxquels cet honneur est rendu ont tous contribué à fonder la puissance des chiogouns. Voici la lance du général Omagataro, qui vainquit l'armée des Nitta, restés fidèles aux mikados. Les principaux honneurs sont réservés au célèbre Yashitzoné, le frère de ce Yoritomo d'où sortait, deux siècles auparavant, la première dynastie taïcounale. Ses armes, son casque, frappent les yeux par leurs faibles proportions; mais on sait que ce héros rachetait sa petite taille par une adresse et une légèreté mer-

(1) En 1863 et 1864, pendant les courtes expéditions que les escadres européennes durent entreprendre pour forcer les détroits de la mer intérieure, nous eûmes l'occasion de voir les combattans du prince de Nagato porter encore, derrière leurs canons, des pièces de cet armement pittoresque et se servir à la fois de l'arc et de la carabine. Des postes surpris avaient de véritables salles d'armures, où celles-ci étaient suspendues prêtes à être endossées, et quelques morts en étaient revêtus. Depuis lors, le costume et l'équipement européens ont été adoptés par tout le Japon en même temps que notre organisation militaire.

veilleuses, et qu'il venait à bout, dans les combats corps à corps, des plus vigoureux adversaires.

Laissons la cérémonie suivre son cours; aussi bien n'est-elle qu'une occasion de présenter au public les principaux personnages du drame. Voici d'abord, au premier rang, parmi les membres du conseil, le ministre Koono-Moono, l'un des puissans du jour. Ses rides, ses cheveux gris indiquent qu'il a dépassé l'âge mûr; il semble pourtant que le vieux seigneur ait gardé les passions de la jeunesse, à le voir, oubliant la gravité de son rôle dans une cérémonie d'apparat, porter toute son attention sur la tribune des nobles dames, et attacher ses regards sur l'une des beautés les plus en vue. La dame justifie d'ailleurs ces attentions par le charme de ses traits : la blancheur du teint, le nez aquilin, la finesse et la distinction de la physionomie en font un modèle de ce type qui se rencontre parfois dans la classe supérieure, mêlé aux traits de la race mongole, comme un vestige du peuple inconnu qui conquit le Japon et forma la noblesse du pays. Cette beauté, nouvelle à la cour, est la femme du jeune daïmio Egna, et le ministre Koono, épris de ses charmes, a récemment appelé son époux près du souverain en lui conférant un emploi; il n'a cessé dès lors de poursuivre la jeune femme de ses déclarations. Egna n'eût pas soupçonné le vieux seigneur sans la confidence que lui a faite sa femme; la veille encore, elle a doucement éconduit l'amoureux dignitaire en lui adressant le refus d'une entrevue, formulé dans une pièce de vers. Egna, prévenu cette fois, observe le manége du ministre avec une irritation mal contenue. Un de ses amis, le daïmio Monomoï, placé à côté de lui, remarque la pâleur de ses traits; toutefois, esclave de la discrétion japonaise, il ne s'informe pas du motif de son trouble, et se contente de le regarder à la dérobée.

La cérémonie s'est terminée. Le chiogoun a disparu derrière les tentures; son nombreux cortége se met en marche dans les avenues du temple. Les seigneurs se dirigent vers les issues de l'enceinte pour rejoindre leurs escortes et leurs palanquins. Egna s'est levé silencieusement, suivi de son ami Monomoï. Le hasard le met subitement en présence du ministre Koono : à sa vue, ses yeux s'allument; avec un cri étouffé, il dégaine son poignard et s'élance sur son rival. Un officier qui a vu ce mouvement se précipite sur les bras de l'agresseur et le retient par derrière. Koono se dégage, le front saignant d'une légère blessure; on entraîne Egna à l'écart. Les témoins de cette courte scène se retirent atterrés, car le fait d'avoir répandu le sang dans une cérémonie publique présidée par le souverain constitue un crime de lèse-majesté, et doit attirer sur le coupable un terrible châtiment.

Le lendemain, retiré dans son palais, Egna fait mander son ami Monomoï; il lui fait le récit des menées amoureuses du ministre Koono, lui explique la scène de la veille, et lui confie son désespoir de n'avoir pas tué son rival, car il n'a plus désormais qu'à subir la sentence souveraine, dont sa propre mort ne sera peut-être pas l'article le plus sévère. Chose curieuse et qui représente bien le caractère japonais, mélange de calme et de frénésie, de soumission passive et d'irritabilité sauvage, — après cet éclair de révolte et cet oubli d'un instant qui a mis le poignard dans sa main, le malheureux attend avec résignation le châtiment, sans que la moindre idée de se soustraire à une loi aussi inexorable ait traversé son esprit. Une seule pensée le soutient et le console, c'est que, sous peine de déshonneur, ses parens et serviteurs devront chercher à venger sa mort dans le sang du ministre Koono ou des siens.

Monomoï a compris le legs que son ami, à défaut de fils ou de proches parens, veut lui faire accepter. Il se retire toutefois sans répondre, hésitant à s'engager par un serment à cette terrible tâche : Egna n'a-t-il pas d'ailleurs des serviteurs dévoués auxquels ce devoir incombe avant tout autre? Quelques jours après, tandis qu'il se promène, tout soucieux, sous la vérandah de ses appartemens, il voit venir à lui un de ses plus fidèles officiers. Le vieux Kawatzou l'a vu naître, et parfois, malgré l'infranchissable distance des conditions, lui a donné des conseils qui ont été accueillis. Dans les fréquentes entrevues de Monomoï et d'Egna, il s'est lié d'amitié avec le *karo* ou premier officier de ce dernier; c'est lui qui, dans la scène du temple, s'est jeté sur le bras du daïmio Egna pour empêcher son crime. Kawatzou s'avance avec un air respectueux et résolu à la fois. Il s'arrête près d'un jeune pin, tire son sabre et abat la tête de l'arbre; puis, marchant à Monomoï, et lui présentant la branche sur son éventail ouvert : — Seigneur, lui dit-il, votre humble serviteur Kawatzou est coupable : par sa faute, le prince Egna n'a pu accomplir une juste vengeance, et il va bientôt périr. Comme cette branche de pin tranchée par mon sabre, la tête du daïmio Koono devra maintenant tomber à son tour; ainsi le veulent les lois d'honneur de l'empire. C'est au coupable à réparer le mal; votre serviteur Kawatzou, rempli de douleur, vous demande de pouvoir exécuter lui-même ce dessein.

Ainsi contraint de se prononcer, Monomoï fait des promesses au vieil officier, et, avant de rien entreprendre, s'informe de ce qu'est devenu le ministre Koono. Ce dernier, avide de vengeance, a fait au souverain une déposition où l'origine de sa querelle avec Egna est dissimulée sous un prétendu différend d'intérêts. Le chiogoun, avant de se recueillir pour prononcer la sentence, a exilé les deux

adversaires dans leurs châteaux. Les deux princes viennent de quitter la capitale. Il n'y a donc qu'à laisser les événemens suivre leur cours, et chacun attend avec anxiété le dénoûment inévitable du drame inauguré au temple d'Hatchiman.

II.

Les navigateurs qui parcourent la mer intérieure du Japon et qui circulent au milieu de cette série de détroits et d'archipels qui occupent, au cœur d'un magnifique pays, plus de cent lieues d'étendue, remarquent çà et là, soit au sommet d'une colline, soit au fond de quelque baie verdoyante, une longue muraille crénelée, garnie de distance en distance de hautes tours. C'est le château d'un daïmio, enceinte fortifiée où jadis ces formidables vassaux entretenaient de véritables armées. Depuis lors, leur puissance a été bien réduite; mais peut-être les anciennes velléités d'indépendance et de révolte germeraient-elles encore derrière ces murs, si le prince n'avait près du souverain, dans sa résidence de la capitale, une partie de sa famille en otage (1). Tel est l'asile où Egna s'est retiré, au centre de son territoire, qui occupe une partie de la populeuse province d'Arima. A l'extérieur du château, l'enceinte est seule visible. Elle circonscrit un vaste espace de terrain de forme rectangulaire. La muraille, haute de 30 à 40 pieds, formée de ces gros blocs de pierre irréguliers dont l'architecture désigne l'ensemble sous le nom de construction cyclopéenne, est surmontée d'une galerie en bois recouverte d'une épaisse toiture en tuiles noires, revêtue de stuc blanc, et percée de nombreuses meurtrières; de l'intérieur, on découvre que cette galerie correspond à la plate-forme du rempart, et que ses parois et son toit protégent les défenseurs contre le tir des flèches et l'attaque par escalade, comme les *hourds* qui, au moyen âge, garnissaient en temps de guerre les sommets de nos tours. Le pied des murailles baigne dans de larges fossés pleins d'eau. Aux angles, et de distance en distance, de hautes tours, de même apparence que les galeries, élèvent leurs deux ou trois étages aux toitures recourbées. Une tour semblable, mais plus importante, apparaît au milieu de l'enceinte, à travers les grands pins dont on aperçoit les sommets au-dessus des murailles : c'est un réduit intérieur isolé, véritable donjon d'où l'on domine tout le

(1) Cette obligation, créée seulement au XVIe siècle par le fondateur de la dernière dynastie taïcounale, a été abolie en 1863 par ses successeurs, à la veille de la révolution qui a renversé cette institution, et préparé la disparition complète de la féodalité japonaise.

système de défense. Des ponts-levis mènent à une porte massive, l'entrée d'honneur, et à plusieurs poternes de service. Aussitôt les voûtes franchies, on ne remarque rien cependant qui réponde au caractère monumental de l'enceinte : une série de cours sont remplies par les casernes et les bâtimens de service, construits en bois et sans étage, comme la plupart des édifices japonais. Les bâtimens occupés par le daïmio et sa famille se distinguent par de plus grandes proportions et le soin que l'on a mis dans le choix des matériaux, tout en gardant le même caractère de simplicité; situés au point le plus inabordable de l'enceinte, ils ne sont accessibles qu'à travers de nombreux passages, couloirs et barrières gardés par des postes échelonnés. Ils sont entourés de jardins sur lesquels ouvrent de plain-pied les vérandahs des appartemens; des petits canaux, des rivières et des étangs en miniature servent à doubler les défenses intérieures de ce domaine réservé, tout en concourant à l'ornementation.

Une population vit là autour du prince : sa famille, ses enfans, les épouses non légitimes que les mœurs du pays et les obligations du rang placent à côté de son foyer, puis une série d'officiers ou *samouraï*, d'employés de tout rang et de serviteurs, dont le coûteux entretien, joint au train de maison obligatoire de la capitale, absorbe chaque année le revenu de son territoire. Dans ce pays, où les conditions sociales sont immuables, la plupart des emplois et des situations se transmettent héréditairement, à part le cas où le prince, disposant à son gré des fonctions et des salaires, veut récompenser des services exceptionnels ou sévir contre des coupables. Ce sont les mêmes familles qui depuis des siècles ont donné à ces seigneurs provinciaux leurs serviteurs, notamment leurs *karos*, sortes de premiers ministres investis de toute la confiance du prince, et qui sont chargés en mainte occasion de le représenter et d'agir en son nom. C'est ainsi que, par une organisation toute féodale, vit autour du daïmio et sur l'étendue de son territoire une petite noblesse militaire entièrement indépendante du pouvoir central et prête à tirer l'épée pour son maître le jour où il oserait en donner le signal (1).

(1) Telle était l'organisation sociale du Japon, lorsqu'il y a quinze ans les Européens y pénétrèrent de nouveau; elle se maintenait sans changement depuis deux ou trois siècles de tranquillité extérieure et intérieure. Ensuite tout a changé d'aspect. Les événemens de ces dernières années semblaient prouver que l'initiative et l'intelligence avaient abandonné les descendans des fiers daïmios pour devenir l'apanage de cette classe des karos et des petits officiers. Comme les mikados il y a cinq ou six siècles, comme les taïcouns à leur tour il y a cinq ou six ans, les daïmios abdiquaient l'exercice du pouvoir attaché jadis à leur titre : ils n'étaient plus que des instrumens entre

C'est au milieu de ce petit royaume, où il règne en maître, qu'Egna est rentré silencieux sur l'ordre du souverain, laissant à Kamakoura sa jeune femme, qu'il ne doit peut-être plus revoir. Sa famille l'a reçu avec les marques de respect qu'elle doit à un maître souverain. La discrétion est au Japon la première des obligations; y contrevenir serait souvent risquer sa vie. Le prince n'a pas parlé, et si de vagues rumeurs, des paroles échappées aux gens de l'escorte, ont pu jeter dans l'esprit des habitans du château l'appréhension de choses graves, il n'en est pas prononcé un mot. Le premier karo rend compte au prince des affaires réglées pendant son absence, des emprunts contractés avec les banquiers d'Osaka sur la récolte de l'automne, des incidens survenus dans la petite province. Un seul incident est venu troubler la quiétude du château. Deux de ses habitans, Shimidzou, officier de la garde d'Egna, et la jeune Vakaïto, l'une de ses femmes, ont disparu un matin. Ces jeunes gens, épris d'amour depuis longtemps, empêchés de s'unir par la situation de la femme, avaient résolu de fuir ensemble, et, indifférens à une perspective de misère, d'aller chercher une retraite au fond de quelque campagne éloignée. Peu d'heures après leur disparition, on apprit qu'à l'aube ils s'étaient montrés à une poterne de service qui donne accès par une passerelle sur les dehors du château. L'unique soldat de garde avait dégainé; mais, blessé légèrement par le sabre de Shimidzou, intimidé par sa contenance résolue, il s'était laissé garrotter, puis le fugitif avait franchi avec sa compagne les dernières barrières.

Un mois se passe; l'automne touche à sa fin. Un jour, deux officiers à cheval accompagnés d'une escorte se présentent à l'entrée principale du château. Après de longs pourparlers destinés à constater l'identité des nouveau-venus, il est rendu compte au prince que ce sont deux envoyés officiels du chiogoun. Il faut aussitôt que les ponts-levis s'abaissent, que les battans de la grande porte soient ouverts, et que les deux émissaires soient introduits avec tout le respect dû, non pas à leur rang personnel, mais à la suprématie du souverain qui les envoie. Reçus par le maître des cérémonies, les ambassadeurs font connaître à Egna qu'ils viennent

les mains des karos. Ce sont ces derniers qui paraissaient diriger la guerre civile en 1868 et 1869; eux seuls figuraient à la tête des troupes. Les événemens des trois dernières années sont venus achever le renversement de cette société féodale du Japon et annuler le pouvoir des daïmios; une organisation administrative, semblable à celle des nations européennes, est à l'essai (voyez la *Revue* du 15 mars). Qu'on se figure la France passant brusquement de la féodalité de saint Louis aux institutions du XIXe siècle, et l'on aura l'idée de cette étrange transformation, dont les conséquences ne sauraient encore être bien appréciées.

lui signifier la sentence du chiogoun. L'appartement principal du château est disposé : les envoyés y prennent place assis sur deux plians, et celui qui doit porter la parole tient à la main un écrit enroulé sur un bâton d'ivoire. Egna, suivi de ses principaux officiers, paraît devant eux, se prosterne sur la natte, et dans cette posture entend la lecture de sa condamnation. Rendue sur les rapports trop aisément accueillis du prince Monomoï, puissant ministre et vieux serviteur des chiogouns, la sentence, que dictent en partie les lois japonaises, est inexorable dans sa sévérité. Le daïmio Egna s'attendait à la peine capitale et se consolait en pensant que la mort par l'ouverture du ventre, ou *harakiri*, réservée aux nobles qui n'ont pas dérogé, laisserait au moins à sa famille sa situation sociale et à son futur héritier, encore enfant, le domaine de ses ancêtres; mais il paraît que son crime a été plus grand, car l'édit du souverain prononce qu'avant de mettre fin à ses jours par le *harakiri*, le daïmio doit remettre à ses délégués son château et la possession de tous ses domaines. Ses serviteurs seront licenciés, sa famille perdra ses biens, jusqu'à son nom, et devra se disperser dans l'exil.

Le temps est déjà loin où ces fiers daïmios, à demi indépendans, jamais réduits et rendus tout-puissans par la possession de provinces entières, faisaient trembler la vieille autorité des mikados et le pouvoir naissant des chiogouns. Aussi, malgré les solides murailles de son château et la petite armée d'hommes résolus, frappés comme lui, qui l'entourent, le malheureux Egna se soumet et obéit. Les jours suivans sont consacrés, sous la direction des envoyés du chiogoun, à l'exécution des derniers articles de la sentence. Les employés du domaine, les officiers, les nombreux serviteurs du prince et de sa famille sont licenciés; ceux à qui leur naissance ou leur emploi permettait le port du sabre gardent cette arme pour seul bien; c'est d'elle qu'ils devront vivre, car des officiers ne sauraient déroger en achetant leur subsistance au prix d'un travail d'artisan. Devenus *lonines*, c'est-à-dire sans maître qui les paie, sans ressource d'aucune espèce, il ne leur reste plus qu'à louer leur bras à toutes les mauvaises causes ou bien à se faire brigands. Nous les retrouverons bientôt, vivant d'expédiens, les uns périssant de misère ou dans d'obscures aventures, les autres tombant peu à peu sous le glaive des officiers de justice. Telles sont les terribles conséquences de cette loi qui rend toute une population solidaire de la faute de son chef. Après eux, c'est une file de femmes éplorées, de servantes et d'enfans, qui franchit pour la dernière fois le seuil du château et prend à pied la route de l'exil. Il ne reste plus dans l'enceinte qu'Egna et ses plus intimes serviteurs.

Les derniers adieux ont été faits, et le moment est arrivé où la

sentence de mort reste seule à exécuter. Un hangar recouvert en planches a été dressé à la hâte dans une des cours du château; des tentures blanches en forment la clôture. Dans cette enceinte ont pris place les deux envoyés du chiogoun. Un tapis de drap blanc bordé de rouge est à quelques pas devant eux. Dans un coin du hangar, derrière un paravent, ont été cachés quelques ustensiles : un petit poignard déposé sur un escabeau, un grand baquet en laque et un seau plein d'eau, destinés à recueillir et à laver les restes de la victime. Egna paraît bientôt, uniquement recouvert d'une longue robe de soie blanche, vêtement que les nobles, dès l'âge viril, ont tous dans leur garde-robe, et qu'ils devront revêtir le jour où le suicide leur sera imposé par une sentence ou par le code d'honneur japonais. Il vient s'asseoir au centre du tapis et se prosterne pour écouter une dernière fois la lecture de sa condamnation. Deux de ses officiers, vêtus de blanc comme lui, ses témoins, sont assis plus en arrière; à côté de lui, debout, un autre se place, seul armé de son sabre ; ce serviteur, choisi parmi les plus fidèles, a la triste fonction d'achever son maître et de lui épargner une lente agonie en lui coupant la tête. La lecture terminée, le tabouret et son poignard sont déposés devant Egna; il dénoue sa ceinture et l'enroule lentement autour de la lame du poignard, laissant à découvert quelques pouces du tranchant à partir de la pointe, puis, prenant résolûment l'arme de la main droite, il se fait d'un seul mouvement une profonde incision d'une hanche à l'autre dans les entrailles. Le calme de ses traits pâles ne s'est pas démenti; au moment où il s'affaisse en avant, la lame du sabre brille, et la tête du condamné roule aux pieds des juges.

Les serviteurs témoins de cette dernière expiation de leur maître n'ont plus qu'à disparaître à leur tour, après avoir confié son cadavre aux prêtres d'une bonzerie voisine qui lui donneront la sépulture. Une vingtaine environ, et parmi eux le *karo* Hori et son jeune fils, franchissent les derniers l'enceinte du château, sur les murs duquel flotte déjà le pavillon du chiogoun. Hori, se retournant sur le seuil de la porte, contemple une dernière fois l'écusson de son seigneur, et reporte les yeux sur un poignard qu'il tient à la main, présent qu'il reçut de lui dans les jours prospères en témoignage de son zèle. Ces hommes échangent un regard qui les confirme dans la résolution qu'ils ont déjà arrêtée avant de s'éloigner de ces lieux maudits; sans maître et ne relevant désormais que d'eux-mêmes, ils viennent de s'engager par serment à venger sa mort : dans l'âme d'un vrai *samouraï*, il n'est guère d'autre alternative. Ils se séparent après s'être assigné un lieu de rendez-vous, à un mois de là, dans les faubourgs de la capitale.

III.

Le lecteur, à cette période du drame, pressent déjà les tragiques péripéties qui se préparent. Toutefois les auteurs japonais, se conformant aux saines traditions de la composition dramatique, ont groupé autour de l'action principale une série d'incidens qui nous font mieux connaître les personnages secondaires déjà entrevus dans ce récit, et nous intéressent à leur sort. Nous retrouvons tout d'abord les fugitifs du château d'Egna, Shimidzou et Vakaïto, réfugiés sur les confins de la province, chez les vieux parens de la jeune femme, qui les ont accueillis; ils prennent part à leurs travaux, et vivent, heureux jusqu'alors, de l'existence du paysan japonais, pauvre et impuissant à sortir de sa condition, mais paisible et indifférent aux orages qui grondent au-dessus de lui sans descendre dans son humble sphère. Bientôt cependant les tristes nouvelles du château qu'ils ont quitté leur parviennent comme une vague rumeur; puis des serviteurs *lonines* de leur ancien prince dispersés dans le pays, auxquels Shimidzou se dévoile, ne lui laissent plus de doute; ils lui racontent la catastrophe et l'invitent à s'affilier à leurs complots de vengeance. Le jour où il revient porteur de cette triste nouvelle est un jour de deuil pour la cabane, et les regrets des fugitifs redoublent à l'idée qu'ils ont abandonné leurs maîtres dans un pareil moment. Assurément Shimidzou rejoindra ses anciens frères d'armes, et s'efforcera de racheter sa faute par sa résolution; mais pour s'éloigner, pour vivre quelques mois peut-être en divers lieux sans éveiller les soupçons, il faut une avance de fonds, et dans le misérable intérieur où l'on vit au jour le jour d'une maigre part de récolte on ne trouverait pas une pièce d'argent. Vakaïto, saisie d'une inspiration subite, se rappelle alors que leur fuite a été due principalement à ses prières; elle déclare que, la plus coupable des deux, elle ne doit pas reculer devant sa part de sacrifices. Que son père et son époux lui permettent donc de se vendre pour un certain nombre d'années au *yoshivara* de Kamakoura; c'est le quartier des jeux, des maisons de thé, où sont parquées les courtisanes. Sa beauté, son éducation, assurent à sa famille une somme assez ronde en échange de sa liberté. Tous acceptent avec tristesse, mais sans hésitation, cette suprême ressource. Dans les idées japonaises d'ailleurs, une pareille vie ne doit pas déclasser irrévocablement la malheureuse femme; viennent des jours meilleurs, son époux pourra la replacer à son foyer, où elle retrouvera la même situation que par le passé. N'a-t-elle pas aussi, pour la soutenir et pour faire accepter son dévoûment, le souvenir

de cette noble châtelaine qui naguère, au prix d'un pareil sacrifice qu'elle fit partager aux femmes de son entourage, acquit de grandes sommes d'argent, et permit à sa famille, engagée dans une guerre d'extermination, de trouver son salut dans la continuation de la lutte? Le portrait de cette grande dame est presque aussi populaire au Japon que celui de ses héros; il rappelle aux malheureuses exclues de la société que celle-ci a encore pour elles certains respects et certaines indulgences. Il semble d'ailleurs qu'il n'y ait à cela que justice, car toutes ou à peu près, à l'âge où a commencé pour elles cette vie, n'avaient pas la libre disposition d'elles-mêmes.

La résolution consentie par l'époux et les parens de Vakaïto est immédiatement mise à exécution. La jeune femme se met en route portée par deux coulies dans un *cango*, modeste chaise à porteurs usitée par les gens du peuple. Le vieillard a chaussé ses jambières de voyage, pris son chapeau de bambou tressé à larges bords, et endossé le rustique manteau de paille que les gens de pauvre condition portent en hiver, et qui les font ressembler de loin à de grandes gerbes de blé en mouvement; il suit à pied le cango, un bâton de voyage à la main. La semaine suivante le voit revenir seul par les mêmes sentiers. Le lugubre contrat a été conclu sans difficulté; il rapporte dans sa sacoche la somme, considérable pour un homme du peuple japonais, de 50 rios, environ 200 francs. En approchant de sa demeure, le vieillard se résout à doubler l'étape et à voyager de nuit pour ne pas prévenir les voisins de son retour et permettre à son gendre de fuir immédiatement. Ce dernier, justement à cette heure, est en chasse dans les environs, car, inhabile aux travaux des champs, il cherche à retirer de cette ressource, interdite aux paysans, de précaires moyens de subsistance. A l'affût au bord du sentier qui traverse un ravin, il attend au passage un sanglier dont il a observé les traces.

Un autre homme, à la même heure, est aux aguets près de lui, à cent pas peut-être : c'est un de ces voleurs de grande route qui ne reculent pas devant l'assassinat, et qui, désarmés en apparence, portent un sabre court et effilé caché sous leurs vêtemens. Ce misérable a observé le paysan à l'hôtellerie de la dernière étape et soupçonné son trésor; le voyant partir, il est venu l'attendre sur la route. La nuit est pluvieuse et noire; le vieillard descend péniblement le ravin, glissant sur la terre détrempée. Tout à coup une main le saisit à la gorge; à peine a-t-il articulé un cri étouffé qu'un violent coup de sabre l'étend à terre. Le voleur s'empare du sac du malheureux et s'apprête à fouiller le cadavre. Shimidzou, malgré sa fermeté habituelle, n'a pas entendu sans frissonner ce cri étouffé; mais aussitôt le froissement de broussailles appelle

son attention : le sanglier est là qui débouche insouciant sur le sentier; Shimidzou lui décoche un trait de son arbalète presque à bout portant. L'animal fait un bond et se précipite à fond de train dans la pente du chemin; il passe au galop près du cadavre, et disparaît de nouveau dans le fourré, tandis que le meurtrier, effrayé par l'apparition de l'énorme bête, n'a que le temps de s'élancer dans les branches d'un arbre.

Cependant Shimidzou s'est levé de sa cachette, et, l'arbalète à la main, s'avance sur le sentier, où il suit avec difficulté les traces de l'animal blessé. A un détour du chemin, il tombe subitement sous le jet de lumière d'une lanterne à main. Un homme armé est devant lui; à son accoutrement, aux emblèmes peints sur le papier huilé de la lanterne, Shimidzou a reconnu un porteur de dépêches du gouvernement. Le courrier vient de passer devant le corps du vieillard; rencontrant à quelques pas un homme d'un aspect misérable et à la contenance résolue, tenant à la main une arbalète dont l'arc est détendu, comment douterait-il qu'il a devant lui le meurtrier? L'officier se contente néanmoins de l'examiner attentivement, échange avec lui un bref salut, continue sa route, et fait son rapport au poste de police du prochain village.

Pendant ce temps, le véritable assassin s'est éloigné. Shimidzou, reprenant la piste de l'animal blessé, heurte bientôt du pied le cadavre étendu sur le sentier. Il reconnaît le vieillard; la ceinture arrachée, la sacoche disparue, témoignent du vol qui a suivi le crime. Il rapporte la nouvelle à la cabane, où la vieille femme affolée, se persuadant qu'il vient de commettre lui-même l'attentat, le couvre d'imprécations. Le malheureux Shimidzou reste immobile, plongé dans une morne stupeur, sans songer à lui répondre. Au jour, les officiers du gouvernement arrivent au village, et, guidés par la rumeur publique, que les cris de la vieille femme ont déjà suscitée, se présentent à la cabane pour saisir celui qu'ils appellent le meurtrier. A cette accusation, Shimidzou les conduit près du corps resté sur le sentier, découvre la blessure qui est celle de la lame tranchante d'un sabre et leur fait observer que son arbalète n'a pu donner un pareil coup. Les officiers de police lui enjoignent néanmoins de les suivre à la ville, car leurs préventions se réveillent en observant mieux cet homme, dont les allures ne sont pas celles d'un paysan. A ce dernier coup du sort, le malheureux se voit compromis sans espoir et contraint d'abandonner toute idée de rejoindre ses anciens compagnons; il rentre un instant au fond de la cabane, tire son sabre de sa cachette et se l'enfonce dans la poitrine. Les officiers, abandonnant les deux cadavres, s'éloignent satisfaits, car leur tâche est accomplie du moment où le prétendu coupable s'est fait justice.

Dans cette lugubre série de péripéties, il est à peine un tableau qui repose de ces scènes de meurtre où les acteurs du drame disparaissent l'un après l'autre, victimes volontaires ou non. On ne saurait y voir une exagération dramatique; en dehors de l'enchaînement fatal des faits, c'est une peinture assez fidèle des mœurs féodales de ce peuple et l'expression du mépris de la mort, de l'insouciance de la vie humaine, qui caractérisent ces races de l'extrême Orient. Si parfois le récit paraît tourner à l'idylle, il reprend bien vite, à la faveur d'un incident, son allure primitive. Une scène nous montre une jeune fille appartenant à la classe des *samourai*, voyageant sur le *tokaïdo*, grand chemin qui relie les principales provinces du Japon à la capitale. Sa mère et quelques serviteurs l'accompagnent : de confortables *norimons* servent de véhicule aux deux femmes, et souvent, pour rompre la monotonie de ces longues étapes, elles font à pied, en avant de leurs gens, une partie du chemin. On est encore à la fin de l'automne, la saison des voyages au Japon; l'air est vivifié par les premières brises du nord que tempère un brillant soleil; les arbres résineux, les grands chênes verts et les lauriers, les bosquets de camélias au sombre feuillage, font encore au paysage à moitié dépouillé un fond de verdure qui donne à la campagne japonaise, même en hiver, les rians aspects d'un parc sans fin : le pic, déjà couvert entièrement de neige, du Foudsiyama domine l'horizon de sa masse d'une blancheur éblouissante. Le père de la jeune voyageuse est le vieux Kawatzou, ce serviteur du daïmio Monomoï, qui a conseillé à son maître de venger l'honneur et la mort d'Egna sur la personne de son ennemi. Monomoï, ébranlé par la fin tragique du prince, arrêté par le respect pour la justice souveraine, n'a pas quitté son château. Kawatzou y est resté avec lui, lorsqu'un message de Hori, l'ancien *karo* d'Egna, est venu lui demander une entrevue secrète entre sa fille et le fils de Hori, fiancés depuis quelques années. Le rendez-vous est donné dans un village du tokaïdo à peu de distance de la capitale. La jeune fille est donc partie, le pied léger et le cœur joyeux; malgré la catastrophe de la maison d'Egna, elle s'est reprise à espérer : son fiancé ne peut-il pas être adopté par Kawatzou, âgé et sans fils, pour succéder à sa charge dans le château de Monomoï? Le vieillard ne partage pas les espérances de sa fille; il connaît le caractère de son ami Hori, et, jugeant par ses propres sentimens de ceux des serviteurs d'Egna, devine les projets que son ami doit poursuivre à cette heure. Déguisé en pèlerin, il part après les deux femmes, et les suit à une étape de distance. Au village fixé pour le rendez-vous, une scène nous le montre aux aguets derrière une cloison, sous la vérandah de la maison où Hori vient de recevoir sa

femme et sa fille. Ce dernier leur expose qu'il a voulu les voir une dernière fois, mais que toutes relations doivent être rompues entre les deux familles : Kawatzou n'a-t-il pas en effet, le jour de la cérémonie du temple d'Hatchima, arrêté le bras du daïmio Egna et sauvé la vie de son ennemi? Sans cette intervention funeste, son maître serait du moins mort après avoir satisfait sa vengeance. Kawatzou, qui a tout entendu, ouvre à ses derniers mots ses vêtemens, prend son poignard, se fait aux entrailles l'incision du *harakiri*, renoue sa ceinture, et se traîne au seuil de l'habitation. Les malheureuses femmes, sortant de cette entrevue où elles ont laissé tout espoir, y trouvent le vieillard sanglant et sur le point d'expirer; il lui reste la force de leur dire : — Je suis intervenu pour le plus grand des malheurs entre les deux princes; puis j'ai conseillé à mon maître de venger son ami, il n'a pu suivre mes conseils. Quel serviteur fidèle, après cela, oserait survivre à son honneur? Je suis trop vieux pour racheter ma faute; mon bras affaibli ne tient plus le sabre; il ne me restait qu'à mourir. Moi disparu, Hori et les siens pourront encore vous accueillir. — Hori paraît à ces mots et promet qu'il en sera ainsi; puis, ayant rendu les derniers devoirs à son ami avec le concours des deux femmes, il les décide à regagner leur résidence au château du daïmio Monomoï. Tandis qu'elles s'en retournent, le cœur attristé du présent et inquiet de l'avenir, Hori et son fils reprennent le chemin de la capitale.

IV.

L'hiver est venu. Les *lonines* d'Egna, obéissant au mot d'ordre de leur chef, ont gagné par petits groupes Kamakoura. Accrue par des affiliations successives, leur troupe se compose désormais de quarante-sept hommes résolus. Les uns, et dans le nombre Hori et son fils, affectent de vivre dans une insouciance joyeuse et une dissipation qui éloigne tout soupçon de leurs projets. Leurs compagnons ont quitté leurs armes, et, vêtus en gens du peu ple, se sont dispersés dans divers quartiers. Un marchand, ancien agent d'affaires du daïmio Egna, en relation depuis longtemps avec les officiers du prince, leur donne accès dans sa demeure : au fond de son habitation se trouve un de ces vastes magasins aux parois épaisses, à l'épreuve du feu, où les négocians entassent leurs marchandises précieuses; les *lonines* peuvent tenir leurs conciliabules dans ce réduit à l'abri de toute oreille et de tous regards indiscrets. C'est là qu'ils se réunissent depuis leur arrivée pour se communiquer les nouvelles et discuter définitivement l'exécution de leurs projets de vengeance. Le ministre

Koono, rappelé dans ses importantes fonctions et rentré complétement en grâce après quelques semaines d'exil, est revenu habiter, près du souverain, son *hiaski* (palais) de Kamakoura. Cette circonstance est éminemment favorable à ses adversaires; au milieu de sa province, derrière les murs de son château-fort, entouré d'une population de sujets fidèles, le daïmio eût indéfiniment bravé leurs attaques; une troupe d'étrangers n'eût même pu séjourner quelques heures dans la province sans attirer le soupçon. Ce prompt retour à la ville change complétement la situation, et nos *kérai* ne sauraient choisir de meilleur théâtre pour risquer leur aventureux projet. Il est surtout, dans ce quartier solitaire qu'habitent les hauts dignitaires, des ruelles désertes, des avenues bordées par les grands enclos boisés des bonzeries, propices à une embuscade. Les conjurés épient de ces cachettes les allées et venues du ministre; mais ce dernier est sur ses gardes et n'ignore pas qu'à la suite de la mort de son rival, les officiers lonines de ce prince tenteront à un moment donné de le surprendre. Il ne sort plus de son palais, où l'on veille avec soin, que pour se rendre chez le chiogoun; une escorte plus forte que d'ordinaire entoure son *norimon*, où lui-même se tient assis, la main sur la poignée de son sabre, tout prêt à mettre pied à terre et à seconder ses serviteurs. Plus d'une fois, derrière les piliers d'un temple ou à travers la brèche de quelque palissade abandonnée, ses gardes ont surpris, à la tombée de la nuit ou par quelque sombre journée d'hiver, des yeux ardens qui épiaient le cortége. Leur nombre et leur attitude ont détourné Hori et ses complices de l'idée d'une agression en plein jour; renonçant désormais à une lutte au moins trop incertaine dans ces conditions, les conjurés mûrissent l'exécution d'une attaque de nuit sur le *hiaski* même de leur ennemi, tentative où ils mettent leur dernier espoir.

Les scènes du drame portent désormais sur un unique objet, la préparation minutieuse de cette expédition. Les *lonines* redoublent de prudence pour cacher leurs conciliabules, et de ruses pour étudier les défenses de l'ennemi. Tantôt nous voyons Hori et son jeune fils, courbés sur un plan déroulé devant eux, tracer des lignes qui représentent l'enceinte rectangulaire du hiaski du Koono, ses palissades intérieures, le plan des édifices privés du palais, avec leurs couloirs et l'emplacement des postes de soldats. Puis ce sont les combattans qui préparent leurs armes pour la lutte, qui sera sans doute opiniâtre : nous les voyons affiler leurs sabres, ajuster les fers de grandes lances, disposer des crocs en fer et des échelles de corde, une lourde masse et des haches pour enfoncer les palissades. Ils se munissent chacun des pièces essentielles d'une armure de com-

bat, qui comprennent le casque avec son couvre-nuque articulé, la cotte de mailles doublée d'une épaisse couche de ouate, la cuirasse, les jambières et les brassards en mailles revêtus de lames de fer. Un secours inattendu leur est venu dans cette ville où ils n'osaient se fier à personne. Dans cette vie de dissipation que quelques-uns d'entre eux ont feint de mener jusqu'alors, le hasard d'une promenade au quartier des *yoshivara* les a conduits en présence de la malheureuse Vakaïto. Contrarié d'abord, puis rassuré par le dévoûment que l'ancienne servante d'Egna montre pour leur cause, Hori l'emploie comme espion pour surprendre les secrets de l'ennemi. Qui se méfierait d'une femme de cette misérable condition, dont la déchéance sociale n'est connue de personne? Vakaïto attire chez elle des officiers du ministre Koono. A la faveur des repas joyeux et des libations de sakki, le plus muet des Japonais perd de sa réserve; bientôt même la courtisane, à leur suite, passe quelques heures dans l'enceinte du palais du prince; elle y observe les passages, la disposition des lieux, les habitudes des gens du logis, et chaque fois en rend à ses amis un compte fidèle. Les conjurés ont bientôt acquis une parfaite connaissance des dispositions de défense du palais, et leur chef, dressant un plan définitif de combat, distribue à chacun son rôle.

Le moment fixé pour l'attaque est enfin venu. Il fait une sombre nuit d'hiver; toutefois le manteau de neige répandu sur le sol jette une clarté suffisante pour permettre de se reconnaître entre combattans. Dans ce même dessein, les conjurés se sont revêtus de *djinn-baoris*, manteaux se portant par-dessus l'armure, tous semblables, à grandes dentelures blanches et noires facilement visibles dans l'obscurité. Réunis pendant la première partie de la nuit au fond du hangar de leur complice, les quarante-sept guerriers reçoivent une dernière fois les instructions de leur chef, et, s'aidant les uns les autres, revêtent et assujettissent solidement les diverses pièces de leur armure; puis, sortant par deux ou trois ruelles, ils se retrouvent un instant après au carrefour voisin pour se mettre en marche en un seul groupe. Après deux éclaireurs, Hori s'avance en tête de ses gens; un sifflet de commandement pend à sa ceinture, et derrière lui un de ses hommes porte le *taïko* ou tambour de guerre. Le gros des combattans est serré derrière eux et dissimule autant que possible les longues lances et les crocs barbelés. Devant cette masse sombre, aux profils étranges, qui s'avance silencieuse sur la neige, les bourgeois attardés s'enfuient épouvantés; les soldats de veille près des postes de police se blottissent dans leur réduit, et leur gosier desséché se refuse à articuler le qui-vive.

La troupe a bientôt traversé la ville marchande, franchi la limite du quartier noble, et gagné le palais du daïmio Koono. L'enceinte rectangulaire longe sur trois côtés une ruelle ou une avenue; le quatrième est contigu à une résidence voisine. La troupe se distribue suivant les rôles convenus; des hommes se postent pour surveiller les trois avenues, tandis qu'un petit groupe, prêt à escalader le mur qui sépare les deux hiaskis, observera pendant le combat cette voie de retraite de l'assiégé. Usant de ruse, un des conjurés frappe discrètement à une petite porte de service et se donne pour un domestique attardé dont il emprunte le nom. A peine le portier a-t-il entre-bâillé l'ouverture qu'il est saisi, entraîné au dehors et décapité. En quelques secondes, les assaillans ont envahi la petite cour qui suit l'entrée, et deux autres serviteurs endormis ont subi le même sort. Hori pénètre après eux et se fait hisser sur le toit de la loge des gardiens. Glissant sur les tuiles, il parvient à passer la tête au-dessus du faîte, et de ce poste il observe quelques instans les cours et les palissades intérieures. Cette rapide inspection lui a permis de vérifier l'exactitude de ses renseignemens et la sûreté de son plan de combat; un coup de sifflet donne le signal de l'attaque simultanée sur les divers points de l'enceinte.

Cependant les gardiens de veille, au bruit insolite qui parvient jusqu'à eux, jettent l'alarme dans toutes les cours du hiaski. Les défenseurs endormis se réveillent, serrent à la hâte la ceinture de leur vêtement de nuit, et se précipitent sur les lances et les sabres qui, près d'eux, garnissent les râteliers d'armes. Déjà les assaillans, groupés à l'intérieur de l'enceinte et aux prises avec les premiers obstacles de ce dédale que présente toute demeure de noble japonais, ont repoussé quelques postes extérieurs de gardes, trop peu nombreux, et qui battent en retraite en combattant mollement. Hori, sur un point central, surveille les groupes dont le bruit indique la marche progressive, et dirige la principale attaque. Sous les coups des haches et de la lourde massue, les portes closes et les palissades volent en éclats; les assaillans se rapprochent ainsi des appartemens privés du prince. On le devinerait au nombre croissant des défenseurs qui accourent : armés à la hâte, ils n'ont pris que le temps de serrer leur ceinture, d'assujettir au corps par une sorte de bretelle les manches flottantes de leur robe afin de dégager leurs bras nus et de pouvoir manier le sabre, et de ceindre leur front d'une forte bande de toile destinée à amortir les coups de taille de l'adversaire. Le combat devient acharné. Les serviteurs du prince font bravement leur devoir; mais comment lutter contre des hommes armés de pied en cap, et qu'atteignent à peine de légères blessures? Tour à tour ils tombent, réduits à se faire tuer

pour prolonger la résistance et donner à leur maître le temps de fuir.

Si rapide et si sûre a été l'attaque, que le principal groupe des assaillans est parvenu aux appartemens privés de Koono. Les femmes et les serviteurs, affolés de terreur, se sont enfuis dans les jardins ou cachés sous le plancher des habitations. On prévient le vieux daïmio que les issues de sa demeure sont cernées; à ce moment, un de ses gens a la présence d'esprit de soulever un de ces *kakemonos* ou longs rouleaux de dessins pendus aux murs de l'appartement, et d'ouvrir avec son sabre la mince cloison de stuc et de bois; le vieillard s'élance par cette ouverture dans une ruelle qui mène aux dépendances du logis, puis le rouleau retombe sur le mur. Dans cette pièce, où sont tombés un à un les défenseurs baignés dans leur sang, Hori pénètre bientôt à la suite de ses hommes; derrière un paravent, il aperçoit le matelas et les couvertures du daïmio, reconnaissables aux armoiries brodées sur les étoffes. Le lit est vide, et paraît, grâce à l'ordre réparé à la hâte, n'avoir pas été occupé de la nuit; mais Hori, saisi d'une inspiration subite, y plonge la main et trouve le matelas encore chaud à la place du corps. Le prince n'est donc pas loin, et le gros des conjurés se remet à sa poursuite, tandis que quelques autres tiennent en respect et garrottent les derniers défenseurs.

Une trace de pas solitaires partant des derrières de l'habitation et suivis sur la neige ne tarde pas à trahir la retraite du fugitif. Blotti dans un hangar, au milieu de sacs de paille remplis de charbon, il a l'angoisse d'entendre l'assaillant se rapprocher peu à peu; des pas résonnent sous le hangar, le bois des lances en sonde les recoins obscurs, et bientôt un bras vigoureux le saisit et l'arrache de sa cachette. Traîné sur la neige, à demi nu dans son vêtement de nuit, le prince est amené à Hori, qui accourt et le reconnaît. Se voyant irrévocablement perdu, le vieillard se laisse tomber à bout de forces, et sa tête, abattue d'un coup de sabre, roule aux pieds de son impitoyable ennemi. Un signal du tambour de guerre annonce aux combattans le succès de l'entreprise; ils se rallient autour de leur chef, et quittent immédiatement l'enceinte du hiaski. L'un d'eux emporte, roulée dans une pièce de crêpe de soie, la tête de celui qui fut le ministre Koono.

V.

Une heure environ après la fin du combat, le gros des *lonines* est venu volontairement se rendre et déposer les armes aux postes de

garde du château du chiogoun. Quelques-uns cependant, et parmi eux Hori et son fils, ont encore une tâche à remplir. Le jour naissant les trouve déjà loin sur la route du tokaïdo. Ils ont déposé leurs armures, et, vêtus en simples voyageurs, ils portent dans une boîte de laque la tête du daïmio. En quelques journées de marche, ils ont gagné la province de leur ancien maître; là, près des murs d'une bonzerie, sous l'ombrage des arbres sacrés, au milieu de tombes plus vulgaires, s'élève le simple monument où reposent les restes du prince Egna : ils déposent sur les dalles, au pied de la pierre funéraire, la tête livide de Koono, et, prosternés sur le sol, rendent ainsi témoignage à leur maître que sa mort a été vengée.

Ce dernier devoir accompli, Hori et ses compagnons de route ont bientôt regagné la capitale et rejoint leurs complices dans leur prison volontaire. Une mort inévitable les attend pour avoir porté en pleine paix la guerre au sein de la cité, sous les murs mêmes du palais du chiogoun, et fait périr un homme de haut rang. Ainsi le dit la sentence portée contre eux après un court interrogatoire; mais, comme le mobile de leur crime a été le noble sentiment de la vengeance, et que, loin de déchoir, ils se sont montrés dignes de leur caste, le jugement les admet à se donner la mort par le *harakiri* (1). Le sentiment public ratifie la sentence; pendant les quelques jours qui leur sont laissés pour mettre ordre à leurs affaires, les quarante-sept condamnés reçoivent, dans le temple qui leur sert de prison, les hommages de nombreux visiteurs; chacun veut voir les intéressantes victimes et se pénétrer, à la vue de ces serviteurs fidèles, d'une noble émulation. Ils sortent une dernière fois, vont se prosterner devant le tombeau du ministre Koono, et s'excusent humblement d'avoir, simples *samouraï*, porté la main sur un aussi puissant prince; puis le lendemain, devant les officiers de justice réunis dans l'enceinte du temple, et entourés d'une foule choisie, ils viennent, l'un après l'autre, s'ouvrir le ventre et subir, avec la fermeté qui ne les avait pas abandonnés un instant, le supplice des nobles qui n'ont pas forfait à l'honneur.

En terminant ce récit, fidèle tableau des mœurs des classes guer-

(1) En 1868, en pleine paix, l'équipage de l'embarcation de notre corvette de guerre le *Dupleix* fut assailli par une bande de fanatiques appartenant au cortége d'un daïmio. Un aspirant et dix hommes furent massacrés. Les autorités françaises exigèrent la punition immédiate des coupables. Les Japonais ne purent la refuser; toutefois, pour concilier cette concession avec les sentimens de la plupart des nationaux, ils accordèrent aux condamnés la mort par le *harakiri*. Ces derniers subirent ce supplice avec la plus grande fermeté devant les officiers de la corvette, délégués pour assister à l'exécution. Ce genre de punition pouvant avoir pour effet d'exciter une dangereuse émulation, les autorités étrangères durent exiger qu'à l'avenir, en pareil cas, les coupables seraient exécutés comme de simples criminels.

rières du Japon, il est intéressant de dire combien peu les données du drame dont on vient de lire le récit s'éloignent des événemens qui en ont fourni le sujet; j'avais eu soin de le demander au narrateur. A l'époque déjà indiquée, il y a environ un siècle et demi, une querelle survint à la suite de divers motifs de ressentiment entre le ministre Kira-Kootské-No-ské et le jeune daïmio Asano-Takoumi-no-Kami. Les procédés du premier avaient profondément blessé Asano, qui, poussé à bout, se jeta sur lui à la sortie d'une audience, dans le palais même du taïcoun à Yeddo, et le blessa légèrement au front de son poignard. Condamné à la mort et à la perte de son rang, Asano fut le dernier de sa famille. Le ministre Kira-Kootské tomba bientôt sous les coups des officiers lonines d'Asano, qui attaquèrent de nuit son palais de Yeddo; puis après l'attentat ils vinrent se rendre à l'autorité, et subirent la peine du *harakiri*. La descendance du ministre, laquelle, à la suite de cette catastrophe, qui avait mis à jour ses torts, a perdu les deux tiers de ses revenus, existe encore parmi les daïmios *gofoudaï* ou d'origine taïcounale du nord du Japon. Quant aux victimes du point d'honneur japonais, la postérité leur voue un véritable culte. Les quarante-sept tombes avaient été dressées dans le temple qui servit de lieu d'exécution, et on peut encore y lire aujourd'hui le nom des héros, que tout Japonais apprend dès son enfance, et que répètent les chansons populaires. Dans le même temple, à côté des tombes, se remarque, un peu à l'écart, une autre pierre funéraire; c'est celle d'un *samouraï*, ami des conjurés, qui, les voyant après la fin tragique de leur prince mener en apparence une vie dissipée, leur reprocha vivement une conduite si peu conforme à l'honneur. Le silence fut leur seule réponse à ces accusations; puis, quand les *lonines* eurent payé de leur vie la vengeance de leur maître, l'accusateur, désolé de ses injustes soupçons, vint se suicider sur leurs tombes. Il fut enterré à côté d'eux, et son nom se lit auprès des leurs, participant à l'estime que la postérité leur accorde. Depuis lors, il n'est pas rare que des officiers, honteux d'une faute commise contre l'honneur, viennent se suicider à la même place. Au moment où je quittai pour la dernière fois le Japon en 1869, le fait venait récemment de se produire.

ALFRED ROUSSIN.

LA

PHYSIOLOGIE DE LA MORT

LA MORT APPARENTE ET LA MORT RÉELLE.

Jadis les dépouilles de la mort étaient le lot de l'anatomiste, tandis que le physiologiste avait en partage les phénomènes de la vie. Aujourd'hui on soumet le cadavre aux mêmes expériences que l'organisme vivant, et l'on recherche dans les débris de la mort les secrets de la vie. Au lieu de ne voir dans le corps inanimé que des formes prêtes à se dissoudre et à disparaître, on y découvre des forces et des activités persistantes dont le travail est profondément instructif. De même que les théologiens et les moralistes nous invitent à contempler quelquefois face à face le spectre de la mort et à fortifier notre âme dans une courageuse méditation de l'heure dernière, la médecine considère comme une nécessité de nous faire assister à tous les détails de ce drame lugubre pour nous conduire, à travers les ombres et les obscurités, à une science plus claire de la vie; mais cela n'est vrai que de la médecine la plus moderne.

Leibniz, qui avait une profonde et admirable doctrine de la vie, en avait une aussi de la mort, qu'il a exposée dans une lettre célèbre à Arnauld. Il pense que la génération n'est que le développement et l'évolution de quelque animal déjà formé, et que la corruption ou la mort n'est que l'enveloppement et l'involution de ce même animal, qui ne laisse pas de subsister et de demeurer vivant. La somme des énergies vitales consubstantielles aux monades ne varie pas dans le monde; la génération et la mort ne sont que des

changemens dans l'ordre et le concert des principes de la vitalité; ce ne sont que des transformations du petit au grand et *vice versa*. En d'autres termes, Leibniz voit partout des germes éternels et incorruptibles de vie, qui ne périssent pas plus qu'ils ne commencent. Ce qui commence et ce qui périt, ce sont les machines organiques dont ces germes constituent l'activité première; les rouages élémentaires de ces machines sont dissociés, mais non pas détruits. Telle est la première vue de Leibniz. Il en a une seconde: il conçoit la génération comme une progression graduelle de la vie; il concevra la mort comme une régression graduelle aussi du même principe, c'est-à-dire que dans la mort la vie se retire peu à peu, de même que dans la génération elle s'est avancée peu à peu. La mort n'est pas un phénomène brusque, une disparition soudaine, c'est une opération lente, une « rétrogradation, » comme dit le penseur du Hanovre. Quand la mort nous apparaît, elle travaillait depuis longtemps l'organisme, mais nous ne l'avons pas aperçue, parce que « la dissolution va d'abord à des parties trop petites. » Oui, la mort, avant de se traduire à nos yeux par la pâleur livide, à nos mains par la froideur du marbre, avant de paralyser les mouvemens et de figer le sang du moribond, se glisse, obscure et insidieuse, dans les plus petites et plus secrètes parties de ses organes et de ses humeurs. C'est là qu'elle commence à corrompre les liquides, à désorganiser les trames, à détruire les équilibres, à compromettre les harmonies. Tout cela est plus ou moins long, plus ou moins perfide, et quand nous constatons manifestement la mort, nous pouvons être sûrs que l'ouvrage n'a rien d'improvisé.

Ces idées de Leibniz, comme la plupart des conceptions du génie, ne devaient recevoir que longtemps après l'époque où elles parurent la confirmation des expériences démonstratives. Avant Leibniz, on ne disséquait les cadavres que pour y voir la conformation et la disposition normale des organes. Une fois cette étude terminée, on entreprit l'examen méthodique des altérations que les maladies déterminent dans les diverses parties du corps. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que la mort en action devint l'objet des recherches de Bichat.

Bichat est le plus grand des historiens physiologiques de la mort. L'ouvrage célèbre qu'il a laissé sur ce sujet, les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, est aussi remarquable par l'ampleur des idées générales et la beauté du style que par la précision des faits et l'art des expériences. C'est encore aujourd'hui la mine la plus riche de documens sur la physiologie de la mort. Ayant établi que la vie n'est gravement compromise que par l'altération de l'un des trois organes essentiels, cerveau, cœur et poumon, dont

l'ensemble forme le trépied vital, Bichat recherche comment la mort de l'un de ces trois organes détermine celle des autres et consécutivement l'arrêt graduel de toutes les fonctions. De nos jours, les progrès de la physiologie expérimentale, dans la voie que Bichat avait parcourue avec tant de succès, ont fait connaître dans leurs plus minutieux détails les divers mécanismes de la mort, et, ce qui est plus important, révélé tout un ordre d'activités qu'on n'avait jusqu'alors qu'entrevu dans le cadavre. La théorie de la mort s'est constituée peu à peu en même temps que celle de la vie, et plusieurs questions pratiques restées indécises, comme celle des signes de la mort réelle, ont reçu de ces travaux la solution la plus décisive.

I.

Bichat a fait voir que la vie totale des animaux se compose de deux ordres de phénomènes, ceux de la circulation et de la nutrition, et ceux qui déterminent les relations de l'animal avec ce qui l'entoure. Il a distingué la *vie organique* de la *vie animale* proprement dite. Les végétaux n'ont que la première; les animaux possèdent l'une et l'autre étroitement unies. Or, quand la mort survient, ces deux vies ne disparaissent point ensemble. C'est la vie animale qui est frappée tout d'abord; ce sont les activités les plus manifestes du système nerveux qui s'arrêtent avant toutes les autres. Comment cet arrêt se produit-il? Il faut considérer séparément ce qui arrive dans la mort de vieillesse, dans la mort par suite de maladies et dans la mort subite.

L'homme qui s'éteint à la fin d'une longue vieillesse meurt en détail. Tous ses sens se ferment successivement. La vue s'obscurcit, se trouble, et cesse enfin d'apercevoir les objets. L'ouïe devient graduellement insensible aux sons. Le tact s'émousse. Les odeurs n'exercent plus qu'une impression faible. Le goût seul persiste davantage. En même temps que les organes sensitifs s'atrophient et perdent leur excitabilité, les fonctions du cerveau s'éteignent peu à peu. L'imagination devient obscure, la mémoire presque nulle, le jugement incertain. D'autre part les mouvemens sont lents et pénibles par suite de la rigidité des muscles, la voix se casse; bref, toutes les fonctions de la vie externe perdent le ressort. Chacun des liens qui attachent le vieillard à l'existence se rompt peu à peu. Cependant la vie interne continue. La nutrition se fait encore; mais bientôt les forces abandonnent les organes les plus essentiels. La digestion languit, les sécrétions sont taries, la circulation capillaire est embarrassée; celle des gros vaisseaux est suspendue à son tour,

et enfin les contractions du cœur s'arrêtent. C'est le moment de la mort. Le cœur est l'*ultimum moriens*. Telle est la série des morts partielles et lentes qui chez le vieillard épargné par la maladie aboutissent à la fin dernière. L'individu qui s'endort dans ces conditions de l'éternel sommeil meurt comme le végétal qui, n'ayant pas conscience de la vie, ne saurait avoir conscience de la mort. Il passe insensiblement de l'une à l'autre. Mourir ainsi n'a rien de pénible. L'idée de l'heure suprême ne nous épouvante que parce qu'elle met un terme subit à nos relations avec ce qui nous entoure; mais, quand le sentiment de ces relations est depuis longtemps évanoui, l'effroi ne peut plus exister au bord de la tombe. L'animal ne frissonne point au moment où il va cesser d'être.

Malheureusement ce genre de mort est peu commun dans l'humanité. La mort de vieillesse est devenue un phénomène extraordinaire. Le plus souvent nous succombons à une perturbation tantôt soudaine, tantôt graduelle, des fonctions de notre économie. Ici, comme dans le cas précédent, on voit la vie animale disparaître la première; mais les modes de terminaison sont infiniment variés (1). Un des plus fréquens est la mort par le poumon; à la suite des pneumonies et des phthisies diverses, l'oxydation du sang ne pouvant plus se faire à cause de la désorganisation des globules pulmonaires, le sang veineux retourne au cœur sans s'être révivifié. Dans le cas des fièvres graves et continues et des maladies infectieuses, épidémiques ou autres, qui sont avant tout des empoisonnemens du sang, la mort arrive par une altération générale de la nutrition. Cela est plus vrai encore de la mort qui survient à la suite de certaines maladies chroniques des organes digestifs. Quand ceux-ci sont altérés, la sécrétion des sucs affectés à la dissolution des alimens est tarie, et les sucs traversent le tube intestinal sans avoir été utilisés. En ce cas, le malade meurt d'une véritable inanition. Une des causes les plus fréquentes de la mort est l'hémorrhagie. Lorsqu'une grosse artère a été ouverte par une cause quelconque, et que le sang s'est écoulé en abondance, la peau pâlit, la chaleur diminue, la respiration devient entrecoupée, des éblouissemens, des vertiges, se déclarent, la physionomie change d'expression, une sueur froide et gluante couvre une partie du visage et des membres, le pouls s'affaiblit graduellement, enfin le cœur s'arrête. Virgile a peint avec une saisissante vérité l'hémorrhagie dans le récit de la mort de Didon.

La mort subite, en dehors des causes extérieures et accidentelles,

(1) Mille modis morimur mortales, nascimur uno;
Una via est vitæ, moriendi mille figuræ.

peut survenir de diverses manières. Des affections très vives de l'âme arrêtent quelquefois soudain les mouvemens du cœur et déterminent une syncope mortelle. On connaît beaucoup d'exemples de gens morts de joie, — Léon X en est un, — et de gens qui ont succombé à la peur. Dans l'apoplexie foudroyante, si la mort réelle n'est pas immédiate, il y a du moins production rapide de phénomènes mortels. Le malade est plongé dans un sommeil profond, auquel les médecins donnent le nom de *coma*. On ne peut le réveiller; sa respiration est difficile, son œil immobile, sa bouche contournée et déformée. Les battemens du cœur cessent peu à peu, et bientôt la vie disparaît sans retour. La rupture d'un anévrysme entraîne assez souvent la mort subite. Celle-ci reconnaît non moins fréquemment pour cause ce qu'on appelle une *embolie*, c'est-à-dire un arrêt de la circulation par un caillot de sang qui obstrue tout à coup un vaisseau de quelque importance. Enfin il y a des morts subites encore inexpliquées, en ce sens que l'autopsie n'y découvre rien qui puisse rendre raison de l'arrêt des opérations vitales.

La mort est ordinairement précédée d'un ensemble de phénomènes auquel on a donné le nom d'agonie. Dans la plupart des maladies, le début de cette période terminale est marqué par un amendement subit des fonctions. C'est le dernier éclat que jette la flamme expirante; mais bientôt les yeux deviennent immobiles et insensibles à l'action de la lumière, le nez est effilé et froid, la bouche, béante, semble faire appel à l'air qui manque, la cavité buccale est desséchée, et les lèvres, comme flétries, sont collées sur les arcades dentaires. Les derniers mouvemens respiratoires sont saccadés, et l'on entend à distance des râles et quelquefois un véritable gargouillement dû à l'obstruction des voies bronchiques par d'abondantes mucosités. L'haleine est froide, la température de la peau s'est abaissée. Si l'on vient à ausculter le cœur, on constate l'affaiblissement des bruits et des battemens. La main, appliquée sur la région précordiale, ne perçoit plus de choc. Telle est la physionomie de l'agonisant dans la majorité des cas, c'est-à-dire quand la mort succède à une maladie qui a duré un certain temps. L'agonie est rarement douloureuse, et le plus souvent ignorée du malade. Celui-ci est plongé dans un assoupissement comateux tel qu'il n'a plus conscience de sa situation, ni de ses souffrances, et il passe insensiblement de la vie à la mort, de sorte qu'il est quelquefois malaisé d'assigner le moment précis où le moribond a expiré. Il en est ainsi du moins dans les maladies chroniques et en particulier dans celles qui consument lentement et sourdement le corps de l'homme. Cependant, quand sonne l'heure de la mort dans les organisations ar-

dentes, — chez les grands artistes par exemple, — et ils meurent jeunes d'ordinaire, — il y a un réveil soudain et sublime du génie créateur. Rien n'en témoigne mieux que la fin angélique de Beethoven, qui, avant d'exhaler son âme, cette monade mélodieuse, recouvra l'ouïe et la voix qu'il avait perdues, et s'en servit pour répéter une dernière fois quelques-uns des suaves accords qu'il appelait ses « prières à Dieu. » Certaines maladies du reste sont plus particulièrement caractérisées par la douceur de l'agonie. De tous les maux qui nous tuent à coups d'épingle et nous trompent, la phthisie est celui qui nous conserve le plus longtemps les illusions de la santé et nous dissimule le mieux les maux de la vie et les horreurs de la mort. Rien n'est comparable à cette hallucination des sens et à cette vivacité d'espérance qui marquent les derniers jours du phthisique. Il prend l'ardeur de la fièvre qui le consume pour un symptôme salutaire, il fait des projets, il sourit à ses proches d'un sourire doux et serein, et tout à coup, au lendemain d'une nuit paisible, il s'endort pour ne plus se réveiller.

Si la vie est partout et si par suite la mort a lieu partout, dans tous les élémens de l'économie, que faut-il penser de ce point de la moelle épinière qu'un célèbre physiologiste appelait le *nœud vital* où il prétendait localiser le principe même de la vie? Le point que Flourens considérait comme le nœud vital est situé à peu près au milieu de la moelle allongée, c'est-à-dire au milieu de la portion de substance nerveuse qui relie l'encéphale à la moelle épinière. Cette région est en effet d'une extrême et redoutable susceptibilité. Il suffit de la piquer, d'y enfoncer une aiguille pour amener la mort immédiate de l'animal, quel qu'il soit. C'est même le moyen qu'on emploie dans les laboratoires de physiologie pour sacrifier promptement et sûrement les chiens. Cette susceptibilité s'explique de la manière la plus naturelle. Ce point est l'origine des nerfs qui vont au poumon : du moment qu'on y détermine une lésion quelconque, il en résulte un arrêt des mouvemens respiratoires et consécutivement la mort. Le nœud vital de Flourens n'a aucune espèce de prérogative spéciale. La vie n'y est ni plus concentrée ni plus essentielle qu'ailleurs, seulement il coïncide avec l'origine des nerfs qui animent un des organes indispensables de la vitalité, l'organe de la sanguification; or, dans les organismes vivans, toute altération des nerfs qui gouvernent une fonction est un péril grave pour l'intégrité de celle-ci. Il n'y a donc pas de nœud vital, il n'y a pas de foyer de vie dans les animaux. Ce sont des collections d'une infinité de vivans infiniment petits, et chacun de ces vivans microscopiques est à lui-même son propre foyer. Chacun pour son compte se nourrit, produit de la chaleur et manifeste les activités caractéristiques qui

dépendent de sa structure. Chacun, en vertu d'une harmonie préétablie, se rencontre dans ce que demandent les autres; mais de même que chacun vit pour son compte, chacun meurt pour son compte. Et la preuve qu'il en est ainsi, c'est que certaines parties prises sur un mort peuvent être transportées sur un vivant sans avoir éprouvé d'interruption dans leur activité physiologique; la preuve, c'est que beaucoup d'organes qui semblent morts peuvent être excités à nouveau, réveillés de leur torpeur et sollicités à des manifestations vitales extrêmement remarquables. C'est ce que nous allons maintenant considérer.

II.

La mort paraît définitive dès l'instant que les battemens du cœur sont arrêtés sans retour, parce que, la circulation du sang ne se faisant plus, la nutrition des organes devient impossible et que la nutrition est nécessaire à l'entretien de l'harmonie physiologique; mais, comme nous l'avons dit plus haut, il y a dans l'organisme mille petits ressorts qui conservent une certaine activité après que le grand ressort central a perdu la sienne. Il y a une infinité d'énergies partielles qui survivent à la destruction de l'énergie principale et ne se retirent que peu à peu. Dans les cas de mort subite surtout, les tissus gardent fort longtemps leur vitalité propre. D'abord la chaleur ne disparaît que lentement, d'autant plus lentement que la mort a été plus rapide. Plusieurs heures après la mort, les cheveux, les poils et les ongles poussent encore; l'absorption ne s'arrête pas davantage. Enfin la digestion elle-même se continue. L'expérience que réalisa Spallanzani pour le prouver est très curieuse. Il imagina de faire manger à une corneille une certaine quantité de viande et de la tuer immédiatement après ce repas. Il la mit ensuite dans un endroit dont la température était égale à celle d'un oiseau vivant, et il l'ouvrit au bout de six heures. La viande était complétement digérée.

Outre ces manifestations générales, le cadavre est encore capable pendant quelque temps d'activités de divers ordres. Il est difficile de les étudier sur des cadavres d'individus morts de maladie, parce qu'on ne soumet ceux-ci aux investigations anatomiques que vingt-quatre heures après la mort; mais les corps des suppliciés, qui sont livrés aux savans peu d'instans après l'exécution, peuvent servir à l'étude de ce qui arrive immédiatement après l'arrêt de la machine vivante. En mettant le cœur à découvert quelques minutes après l'exécution, on observe des battemens qui persistent pendant plus d'une heure, au nombre de quarante à quarante-cinq par minute,

alors même que le foie, l'estomac, l'intestin, ont été enlevés. Pendant plusieurs heures, les muscles gardent leur excitabilité et éprouvent des contractions réflexes sous l'influence du pincement. M. Robin a constaté sur un supplicié, une heure après l'exécution, le phénomène suivant : « Le bras droit, dit-il, se trouvant étendu obliquement sur les côtés du tronc, la main à 25 centimètres environ en dehors de la hanche, je grattai la peau de la poitrine, avec la pointe d'un scalpel, au niveau de l'auréole du mamelon, sur une étendue de 10 centimètres, sans exercer de pression sur les muscles sous-jacens. Nous vîmes aussitôt le muscle grand-pectoral, puis le biceps, le brachial antérieur, etc., se contracter successivement et rapidement. Le résultat fut un mouvement de rapprochement de tout le bras vers le tronc, avec rotation du bras en dedans et demi-flexion de l'avant-bras sur le bras, véritable mouvement de défense qui projeta la main du côté de la poitrine jusqu'au creux de l'estomac. »

Ces manifestations spontanées de la vie du cadavre ne sont rien à côté de celles qu'on provoque au moyen de certains excitans et particulièrement de l'électricité. Aldini soumit en 1802 à l'action d'une pile énergique deux criminels décapités à Bologne. Sous l'influence du courant, les muscles du visage se contractèrent en produisant d'horribles grimaces. Tous les membres furent pris de mouvemens violens. Les corps semblaient éprouver un commencement de résurrection et vouloir se lever. Plusieurs heures après la décollation, les ressorts de l'économie avaient encore le pouvoir de répondre à l'excitation électrique. Ure fit quelques années plus tard à Glasgow des expériences également fameuses sur le cadavre d'un supplicié qui était resté suspendu au gibet pendant plus d'une heure. L'un des pôles d'une pile de 700 couples ayant été mis en communication avec la moelle épinière au-dessous de la nuque et l'autre pôle avec le talon, la jambe préalablement repliée sur elle-même fut lancée avec violence et faillit renverser un des assistans qui la maintenait avec effort. L'un des pôles ayant été placé sur la septième côte et l'autre sur un des nerfs du cou, la poitrine se souleva et s'abaissa, et l'abdomen éprouva un mouvement semblable, comme il arrive dans la respiration. Un nerf du sourcil ayant été touché en même temps que le talon, les muscles de la face se contractèrent. « La rage, l'horreur, le désespoir, l'angoisse et d'affreux sourires unirent leur hideuse expression sur la face de l'assassin. »

Le fait le plus remarquable de réapparition momentanée des propriétés vitales, non dans tout l'organisme, mais dans la tête seulement, est l'expérience célèbre proposée par Legallois et réalisée pour la première fois en 1858 par M. Brown-Séquard. Cet habile

physiologiste décapite un chien, en ayant soin de faire la section au-dessous de l'endroit où les artères vertébrales pénètrent dans leur canal osseux. Dix minutes après, il applique le courant galvanique aux différens points de la tête ainsi séparée du corps. Aucun mouvement ne se produit. Il adapte alors aux quatre artères, dont les extrémités se trouvent sur la section du cou, des canules communiquant par des tubes avec un réservoir plein de sang frais et oxygéné, et il détermine la pénétration de ce sang dans les vaisseaux du cerveau. Immédiatement des mouvemens désordonnés des yeux et des muscles de la face se produisent, puis l'on voit apparaître des contractions harmoniques et régulières qui semblent dirigées par la volonté. Cette tête a recouvré la vie. Pendant un quart d'heure que dure l'injection de sang dans les artères cérébrales, les mouvemens continuent de s'accomplir. On arrête l'injection, les mouvemens cessent, et font place aux tremblemens de l'agonie, puis à la mort.

Les physiologistes se sont demandé si cette résurrection momentanée des propriétés vitales ne pourrait pas être réalisée chez l'homme, c'est-à-dire si on ne pourrait pas, en injectant du sang frais dans une tête humaine récemment séparée du corps, provoquer des mouvemens et rallumer le regard comme dans l'expérience de M. Brown-Séquard. On a songé à l'essayer sur des têtes de suppliciés par décollation, mais les observations anatomiques, et particulièrement celles de M. Charles Robin, ont montré que les artères du cou sont tranchées par la guillotine de telle façon que l'air y pénètre et les remplit. Il en résulte qu'il est impossible d'y pratiquer une injection de sang capable de produire les résultats notés par M. Brown-Séquard. On sait en effet que le sang qui circule dans les vaisseaux devient, au contact de l'air, spumeux et impropre à l'entretien des fonctions. M. Robin pense que l'expérience dont il s'agit ne pourrait réussir que sur la tête d'un homme tué par des balles ayant frappé au-dessous du cou; dans ce cas, il y aurait moyen d'opérer une section des artères telle qu'il n'y ait point irruption d'air, et, en séparant la tête à l'endroit indiqué par M. Brown-Séquard, on obtiendrait probablement par l'injection d'un sang oxygéné les manifestations fonctionnelles observées sur la tête du chien. M. Brown-Séquard est convaincu qu'on pourrait les obtenir, moyennant certaines précautions, même avec une tête de supplicié par décollation, et il en est tellement convaincu que, lorsqu'on lui proposa d'exécuter l'expérience, c'est-à-dire de pratiquer une injection sanguine dans une tête de supplicié, il s'y refusa, ne voulant pas, dit-il, être témoin des tortures de ce tronçon d'être rappelé momentanément à la sensibilité et à la vie. Nous

comprenons les scrupules de M. Brown-Séquard, mais il est permis de douter qu'il eût infligé de grandes tortures à la tête du supplicié; il n'y eût réveillé qu'une sensibilité très obscure et très confuse. Cela s'explique. Il suffit pendant la vie de la moindre perturbation dans la circulation cérébrale pour pervertir complétement les sensations et les pensées. Or, s'il suffit de quelques gouttes de sang en moins ou en trop dans le cerveau d'un animal en pleine santé pour altérer la régularité de ses manifestations psychiques, à plus forte raison l'intégrité du fonctionnement cérébral sera-t-elle compromise, si celui-ci est réveillé par une injection de sang étranger, et une injection nécessairement impuissante à faire circuler le sang avec une pression et un équilibre convenables.

La rigidité cadavérique est un des phénomènes les plus caractéristiques de la mort. C'est un durcissement général des muscles, tel que ceux-ci deviennent inextensibles au point que les articulations ne peuvent plus être fléchies; ce phénomène commence quelques heures après la mort. Les muscles de la mâchoire se raidissent les premiers; puis la rigidité envahit successivement les muscles abdominaux, les muscles du cou et enfin les muscles thoraciques. Ce durcissement se fait par la coagulation de la matière albuminoïde semi-liquide, qui constitue les fibres des muscles, de même que la solidification du sang a pour cause la coagulation de la fibrine. Après quelques heures, la musculine coagulée redevient fluide, la rigidité cesse et les muscles se relâchent. Il se passe aussi quelque chose d'analogue dans le sang. Les globules s'altèrent, se déforment, éprouvent un commencement de dissociation. Les agens de putréfaction, vibrions et bactéries, préludent ainsi à leur grand travail par une sourde désagrégation des parties les plus cachées.

Enfin, quand les résurrections partielles sont devenues impossibles, quand la dernière étincelle de vie est éteinte et quand la rigidité cadavérique a cessé, un nouvel ouvrage commence. Les germes vivans, qui étaient accumulés à la surface du cadavre et à l'intérieur du tube digestif, se développent, se multiplient, pénètrent dans tous les points de l'organisme et y opèrent une dissociation complète des tissus et des humeurs; c'est la putréfaction. Le moment où elle se déclare varie avec les causes de la mort et avec le degré de la température extérieure. Quand la mort a été la suite d'une maladie putride, la putréfaction s'établit presque aussitôt que le cadavre est refroidi. Il en est de même lorsque l'atmosphère est chaude (1). En moyenne, le travail de décomposition devient

(1) Cependant une température très élevée agit comme le froid. Elle retarde le moment de la putréfaction en coagulant les matières albuminoïdes de façon à les rendre moins putrescibles.

apparent, dans nos climats, au bout de trente-huit à quarante heures. C'est sur la peau du ventre qu'on en observe les premiers effets : elle prend une coloration verdâtre, qui bientôt s'étend et gagne successivement toute la surface du corps. En même temps, les parties humides, l'œil, l'intérieur de la bouche, se corrompent, se ramollissent; puis l'odeur cadavérique se développe peu à peu, d'abord fade et légèrement fétide (odeur de relent), ensuite piquante et ammoniacale. Peu à peu les chairs s'affaissent, s'infiltrent, les organes deviennent méconnaissables. Tout est envahi par ce qu'on appelle le putrilage. Si à ce moment on examine au microscope les tissus, on n'y reconnaît plus aucun des élémens anatomiques dont les trames organiques sont composées dans l'état normal. « Notre chair, s'écrie Bossuet dans l'*Oraison funèbre* d'Henriette d'Angleterre, change bientôt de nature, notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps. Il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue. » Quand toute structure a disparu, il ne reste plus qu'un mélange de matières salines, de matières grasses et de matières protéiques, qui sont ou dissoutes et entraînées par les eaux ou brûlées lentement par l'oxygène de l'air et transformées en de nouveaux produits, et petit à petit toute la matière du cadavre, moins le squelette, retourne à la terre d'où elle était sortie. C'est ainsi que les ingrédiens de nos organes, les élémens chimiques de nos corps redeviennent boue et poussière. De cette boue et de cette poussière émanent sans cesse une vie nouvelle et une puissante activité; mais on en peut tirer aussi du ciment propre aux usages les plus communs, et, comme le dit Shakspeare dans *Hamlet*, la poussière d'Alexandre ou de César a pu servir à boucher la bonde d'un tonneau de bière ou à réparer le trou d'un mur. Ces « vils emplois » dont le prince de Danemark parle à Horatio marquent les limites extrêmes des transformations de la matière. En tout cas, les êtres infimes qui travaillent et se multiplient au sein de la putréfaction absorbent et emmagasinent réellement la vie, puisque sans eux le cadavre ne pourrait pas servir d'aliment aux plantes, lesquelles à leur tour sont le réservoir nécessaire où l'animalité puise la séve et la force. C'est en ce sens que la doctrine des molécules organiques de Buffon est vraie.

La mort est le terme nécessaire de toute existence organique. On peut espérer d'en reculer plus ou moins l'instant inévitable, mais il serait insensé d'en concevoir, dans une espèce quelconque, l'ajournement indéfini. Sans doute il n'est pas contradictoire de se représenter un équilibre parfait entre l'assimilation et la désassimilation, tel que l'économie serait maintenue dans une éternelle santé. En

tout cas, personne n'a encore entrevu les moyens de réaliser un tel équilibre, et la mort reste jusqu'à nouvel ordre une loi absolue du destin. Toutefois, si l'immortalité d'un organisme complet paraît chimérique, il n'en est peut-être pas de même de l'immortalité d'un organe séparé, et voici dans quel sens. Il a déjà été question ici même des expériences de M. Paul Bert sur la greffe animale. M. Bert a montré qu'on pouvait greffer sur la tête d'un rat certains organes du même animal, la queue par exemple. Or ce physiologiste s'est demandé s'il ne serait pas possible, lorsqu'un rat muni d'un pareil appendice approche du terme de son existence, de lui enlever cet appendice pour le transplanter sur un jeune animal, lequel, à son tour, serait dépossédé de la même façon dans sa vieillesse en faveur d'un individu d'une nouvelle génération, et ainsi de suite. Cette queue, successivement transplantée sur de jeunes animaux et puisant dans chaque transplantation un sang plein de vitalité, se renouvelant constamment sans cesser de rester elle-même, échapperait ainsi à la mort. L'expérience, difficile et délicate, on le conçoit, a cependant été entreprise par M. Bert, mais les circonstances n'ont pas permis de la prolonger pendant longtemps, et le fait de la perpétuité d'un organe, périodiquement rajeuni, reste à démontrer.

III.

La mort réelle est donc caractérisée par l'arrêt définitif des fonctions et des propriétés vitales à la fois de la vie organique ou végétative et de la vie animale proprement dite. Quand la vie animale disparaît sans qu'il y ait interruption de la vie organique, l'économie est en état de *mort apparente*. Dans cet état, le corps est pris d'un sommeil profond, assez analogue à celui des animaux hibernans; toutes les expressions ordinaires et tous les indices de l'activité intérieure ont disparu et font place à une torpeur invincible. Les excitans chimiques les plus énergiques n'exercent aucune influence sur les organes, les parois thoraciques sont immobiles; bref, il est impossible, en voyant le corps dans cette apparence, de ne point songer à la mort. Les états de l'organisme qui peuvent ainsi plus ou moins simuler la mort sont assez nombreux; le plus vulgaire est la *syncope*. Il n'y a plus en ce cas ni sentiment, ni mouvement respiratoire ou circulatoire apparent; la chaleur est abaissée, la peau décolorée et livide. On cite des cas d'hystérie où l'accès s'est prolongé pendant plusieurs jours avec accompagnement de syncope. Dans ce singulier état, toutes les manifestations physiologiques sont suspendues; cependant elles ne le sont pas complète-

ment, comme on l'a cru longtemps. M. Bouchut a démontré que dans les syncopes les plus graves les battemens du cœur persistent, plus faibles, plus rares, plus difficiles à entendre que dans la vie normale, mais nettement perceptibles lorsqu'on applique l'oreille sur la région précordiale. D'autre part, les muscles conservent leur souplesse et les membres leur flexibilité.

L'*asphyxie*, qui est proprement l'arrêt de la respiration et par suite de la révivification du sang, a quelquefois pour conséquence une syncope grave suivie de mort apparente, dont les victimes reviennent au bout d'un temps plus ou moins long. Cet état peut être déterminé soit par la submersion, soit par l'absorption d'un gaz irrespirable comme l'acide carbonique du fond des puits, les exhalaisons des fosses d'aisances et le grisou des mines, soit par la strangulation. En 1650, on pendit à Oxford une femme du nom d'Anne Green. Elle avait été pendue durant une demi-heure, et plusieurs personnes, pour abréger ses souffrances, l'avaient tirée par les pieds de toutes leurs forces. Après qu'on l'eut mise dans le cercueil, on s'aperçut qu'elle respirait encore. Les aides du bourreau essayèrent de l'achever, mais, grâce à l'assistance de quelques médecins, elle revint à la vie, et vécut encore longtemps. La submersion détermine une syncope non moins profonde et pendant laquelle, chose curieuse, les facultés psychiques conservent une certaine activité. Des matelots noyés, et ensuite retirés à temps, ont raconté que pendant leur submersion ils s'étaient transportés en idée dans leur famille et avaient songé avec tristesse aux chagrins dont leur mort allait être la cause. Après quelques minutes de calme physique, ils avaient éprouvé de violentes *coliques* de cœur : celui-ci semblait se tordre dans leur poitrine; puis à cette angoisse succédait un anéantissement complet de l'esprit. Il est d'ailleurs assez difficile de préciser combien de temps la mort apparente peut se prolonger dans un organisme submergé. Cela varie beaucoup avec les tempéramens. Dans les îles de l'archipel grec, dont l'industrie consiste à recueillir les éponges du fond de la mer, les enfans ne boivent de vin que lorsque, par l'exercice, ils se sont habitués à rester un certain temps sous l'eau. Les vieux plongeurs de l'Archipel disent que le moment de venir respirer à la surface leur est indiqué par des convulsions douloureuses des membres et un resserrement très pénible de la région du cœur. Cette faculté de supporter un certain temps l'asphyxie et de résister à la suspension volontaire des mouvemens respiratoires a été observée dans d'autres circonstances. On cite le cas d'un Hindou qui se glissait dans les endroits palissadés du Gange où les dames de Calcutta vont se baigner, en saisissait une par les jambes, la noyait et la dépouillait de ses bijoux. On la croyait

enlevée par des crocodiles. Une demoiselle étant parvenue à lui échapper, on se saisit de l'assassin, qui fut pendu en 1817. Il avoua qu'il y avait sept ans qu'il exerçait ce métier. Un autre cas est celui d'un espion qui, voyant son supplice se préparer, essaya de s'y soustraire en simulant la mort. Il suspendit sa respiration et tous les mouvemens volontaires pendant douze heures, et supporta toutes les épreuves qu'on lui fit subir pour s'assurer de la réalité de la mort. Enfin les anesthésiques, comme le chloroforme et l'éther, produisent quelquefois plus d'effet que ne voudraient les chirurgiens qui s'en servent, et amènent au lieu d'une insensibilité passagère un état de mort apparente (1).

Il est facile de rappeler à la vie les individus qui se trouvent dans un état de mort apparente; il n'y a pour cela qu'à exciter énergiquement les deux mécanismes dont l'action est alors plus ou moins suspendue, à savoir ceux de la respiration et de la circulation. On imprime à la cage thoracique des mouvemens tels que le poumon soit alternativement comprimé et dilaté (2). On pratique sur tout le corps une espèce de massage qui ranime la circulation capillaire; on place sous les narines du patient des excitans chimiques comme l'ammoniaque ou l'acide acétique. C'est ainsi qu'on traite les noyés qui sont malades non pour avoir absorbé trop d'eau, mais pour avoir cessé de respirer de l'air. Un traitement très efficace dans le cas de mort apparente due à une inhalation de gaz toxiques, comme l'acide carbonique ou l'hydrogène sulfuré, consiste à faire absorber au malade de grandes quantités d'oxygène pur. Enfin on a proposé dernièrement encore, comme Hallé l'avait fait au commencement de ce siècle sans résultat, d'adopter l'emploi de forts courans électriques pour réveiller les mouvemens des individus en état de syncope.

Dans tous les cas de mort apparente que nous venons de signa-

(1) On peut rapprocher de la mort apparente les singuliers phénomènes que présentent les animaux dits *réviviscens*. Ces animaux peuvent être amenés à un état de dessiccation presque complète et perdre toutes les apparences de la vie, puis recouvrer l'activité par une simple immersion dans l'eau. Plongés dans un milieu humide, les animaux réviviscens ne supportent pas une température supérieure à 50 degrés; mais, lorsqu'ils ont été privés de leurs mouvemens physiologiques par une dessiccation à l'air libre, ils peuvent, sans perdre leur propriété de réviviscence, résister pendant quelques instans à une température de 100 degrés. Les principales espèces réviviscentes sont les anguillules des tuiles, les tardigrades et les rotifères. Ces derniers vivent dans les mousses humides, se dessèchent sans périr, roulés en boule pendant les sécheresses, et reprennent le mouvement quand il pleut. Tous ces êtres sont d'ailleurs microscopiques.

(2) C'est ce qu'on appelle la respiration artificielle. On construit depuis quelque temps, sur les indications de M. Gréhant, des appareils pour pratiquer commodément cette respiration artificielle au moyen d'insufflations d'air bien calculées.

ler, un caractère de vitalité persiste, ce sont les battemens du cœur. Ces battemens sont plus faibles, plus rares, mais ils restent appréciables par l'auscultation. On les retrouve constamment dans les syncopes les plus graves, dans les diverses sortes d'asphyxies, dans les empoisonnemens par les narcotiques les plus terribles, dans l'hystérie, dans la torpeur de l'épilepsie, bref dans les états les plus variés et les plus prolongés de mort apparente et de léthargie.

Toutefois ce résultat, aujourd'hui acquis à la pratique, était inconnu aux anciens médecins, et on ne peut se dissimuler qu'autrefois la mort apparente a été prise assez souvent pour la mort réelle. Les annales de la science ont enregistré un certain nombre de confusions de ce genre, dont plusieurs ont eu pour suite des inhumations de malheureux qui n'étaient pas morts. Et pour une de ces erreurs que le hasard a fait découvrir soit trop tard, soit à un moment où la victime pouvait encore être sauvée, combien en est-il, surtout aux époques d'ignorance et d'incurie, que personne n'a connues! Combien de vivans n'ont rendu le dernier soupir qu'après avoir vainement essayé de briser leur cercueil! Les faits rassemblés par Bruhier et Lallemand dans deux ouvrages devenus classiques composent l'histoire la plus dramatique et la plus lugubre. En voici quelques épisodes assez singuliers par le rôle qu'y a joué le hasard. Un garde champêtre, sans famille, meurt dans une petite commune de la Charente-Inférieure. A peine refroidi, son corps est extrait de son lit et déposé sur une paillasse recouverte d'un mauvais drap. Une vieille femme salariée est chargée de garder le lit mortuaire. Aux pieds du corps se trouvaient une branche de buis plongée dans un vase rempli d'eau bénite et un cierge allumé. Vers le milieu de la nuit, la vieille gardienne, cédant à un insurmontable besoin de sommeil, s'endormit profondément. Deux heures après, elle s'éveillait au milieu des flammes d'un incendie qui avait gagné ses vêtemens. Elle s'élança dehors, appelant au secours de toutes ses forces, et les voisins, accourus à ses cris, virent bientôt sortir de la masure enflammée un spectre nu, se traînant avec peine sur ses jambes couvertes de brûlures. Pendant le repos de la vieille femme, une flammèche était probablement tombée sur la paillasse et l'incendie développé avait à la fois rappelé la gardienne de son sommeil et le garde champêtre de sa mort apparente. Celui-ci, secouru à temps, guérit de ses brûlures et revint à la santé.

Le 15 octobre 1842, un cultivateur des environs de Neufchâtel (Seine-Inférieure) monta dans un fenil au-dessus de sa grange, pour se coucher, comme à l'ordinaire, au milieu du foin. Le lendemain matin, l'heure habituelle où il se levait étant passée, sa femme

voulut connaître le motif de son retard et l'alla rejoindre; elle le trouva mort. Plus de vingt-quatre heures après, le moment de l'enterrement étant arrivé, les porteurs chargés des sépultures déposèrent le corps dans une bière, qui fut fermée, et descendirent lentement, en portant le cercueil, l'échelle qui leur avait servi à monter dans la grange. Tout à coup un des échelons vint à casser, et l'on vit rouler ensemble et les porteurs et le cercueil, qui s'ouvrit dans la chute. Cet accident, qui aurait pu être fatal à un vivant, fut salutaire au mort qui, réveillé de sa léthargie par la commotion, revint à la vie et s'empressa de se débarrasser de son linceul, aidé par ceux des assistans que sa résurrection soudaine n'avait pas mis en fuite. Une heure après il reconnaissait tous ses amis, ne se plaignait que d'un peu d'embarras dans la tête, et le lendemain il était en état de reprendre ses travaux. — Presque à la même époque, un habitant de Nantes succombait après une longue maladie. Ses héritiers firent faire un magnifique enterrement, et pendant qu'on chantait un *Requiem*, le mort revint à la vie et s'agita dans son cercueil placé au milieu de l'église. Transporté chez lui, il recouvra bientôt la santé. Quelque temps après, le curé, qui ne voulait pas perdre le prix des funérailles, adressa une note à l'ex-mort, qui refusa de payer et renvoya le curé aux héritiers qui avaient ordonné le convoi. Il en résulta un procès au sujet duquel les journaux du temps divertirent beaucoup le public. — Le cardinal Donnet a raconté lui-même au sénat, il y a quelques années, les circonstances dans lesquelles il faillit être enterré vif.

A côté de ces faits d'inhumation précipitée où la victime a échappé aux suites épouvantables de l'erreur commise, il en est d'autres où l'erreur n'a été reconnue que trop tard. On en connaît d'assez nombreux exemples, dont quelques-uns sont racontés avec des détails trop romanesques pour qu'on puisse y ajouter complétement foi, mais dont beaucoup aussi présentent des caractères incontestables d'authenticité. Une tradition dont il est assez difficile d'assigner l'origine a longtemps attribué la mort de l'abbé Prévost à une erreur de ce genre. Tous ses biographes racontent que, frappé d'un coup de sang et tombé sans connaissance au milieu de la forêt de Chantilly, le célèbre auteur de *Manon Lescaut* avait été considéré comme mort, qu'ensuite un chirurgien du village lui ayant ouvert le ventre, sur l'ordre de l'officier public, dans l'intention de rechercher la cause de la mort, Prévost avait poussé un cri, puis était mort; mais il a été prouvé depuis que ce récit est apocryphe, et qu'il a été inventé postérieurement à la mort de l'abbé Prévost; aucun des documens nécrologiques publiés alors ne la rattache aux suites d'une autopsie prématurée. Si l'histoire de Prévost disséqué vif ne paraît pas cer-

taine, il n'en est pas de même de celle qu'on raconte au sujet d'une opération d'un accoucheur célèbre, Philippe Peu. Une femme était au terme de sa grossesse et dans un état de mort apparente. Appelé pour pratiquer l'opération césarienne, Peu rapporte que les assistans, convaincus que la femme était morte, le pressèrent d'opérer. « Je le crus aussi, dit-il, car je n'avais trouvé aucun battement dans la région du cœur, et un miroir mis sur le visage ne donna aucun signe de respiration. » Alors il plongea son couteau dans les chairs, et il était au milieu des tissus sanglans quand l'opérée se réveilla de sa léthargie.

Mais voici des faits plus émouvans. Il y a une trentaine d'années, un habitant de la commune d'Eymes (Dordogne) était atteint depuis longtemps d'une maladie chronique peu grave par elle-même et dont le symptôme le plus pénible était une insomnie continuelle qui enlevait au malade toute sorte de repos. Fatigué de cet état, il consulte un médecin qui lui prescrit de l'opium, en lui recommandant d'en user avec précaution. Le malade, imbu de ce préjugé assez répandu qu'un médicament agit d'autant mieux qu'on en prend davantage, avala en une seule fois la dose de plusieurs jours. Bientôt il tomba dans un profond sommeil, dont il n'était pas sorti plus de vingt-quatre heures après. On appelle le médecin du village, qui trouve le corps sans chaleur, le pouls éteint. Ce praticien ouvre successivement la veine aux deux bras et n'obtient que quelques gouttes de sang épais. Le lendemain, on procède à l'inhumation. Cependant au bout de quelques jours de nouveaux renseignemens font découvrir l'imprudence que le malheureux avait commise en usant avec excès de la substance narcotique qui lui avait été prescrite. Une sourde rumeur se manifeste parmi les habitans de la commune, qui demandent et obtiennent l'exhumation. On se porte en foule au cimetière, on extrait le cercueil, on l'ouvre, et le plus hideux spectacle s'offre aux assistans. L'infortuné s'était retourné dans sa bière, le sang qui s'était écoulé des deux veines ouvertes avait baigné le linceul, ses traits étaient horriblement contractés et ses membres crispés attestaient la cruelle agonie qui avait précédé sa mort. — La plupart des faits de cet ordre sont de date assez reculée. Les plus récens se sont passés à la campagne, au milieu de populations ignorantes, et généralement dans des localités où aucun médecin n'était chargé de constater les décès, c'est-à-dire de distinguer les cas de mort apparente de ceux de mort réelle.

Comment donc distinguer la mort apparente de la mort véritable? Il y a un certain nombre de signes certains de la mort, c'est-à-dire de caractères dont la constatation positive ne laisse place à aucune

erreur. Cependant quelques médecins et beaucoup de personnes étrangères à la science doutent encore assez de la certitude de ces signes pour souhaiter que la physiologie en découvre d'autres d'un caractère plus sûr. Un zélé philanthrope a fondé tout dernièrement un prix de vingt mille francs à décerner à l'auteur de la découverte d'un signe infaillible de la mort. Certes l'intention est excellente, mais on peut dès maintenant considérer sans effroi l'ouvrage du fossoyeur : les signes actuellement connus sont suffisans à prévenir toute erreur et à rendre impossible le danger sinistre d'une inhumation prématurée.

Il faut distinguer d'abord les signes *immédiats* de la mort. Le premier et le plus décisif est l'interruption définitive des battemens du cœur, constatée pendant cinq minutes au moins, non pas avec la main, mais avec l'oreille. « La mort est certaine, — dit le rapporteur de la commission nommée en 1848 par l'Académie des Sciences pour juger le concours relatif aux signes de la mort réelle, — la mort est certaine lorsqu'on a constaté chez l'homme la cessation définitive des battemens du cœur, laquelle est immédiatement suivie, lorsqu'elle n'en a pas été précédée, de la cessation de la respiration et de celle des fonctions du sentiment et du mouvement. » Les signes *éloignés* ne sont pas moins dignes d'attention. On en considère trois : la rigidité cadavérique, la résistance à l'action des courans galvaniques et la putréfaction. Comme nous l'avons vu, la rigidité cadavérique ne commence que quelques heures après la mort, l'abolition générale et totale de la contractilité musculaire sous l'influence des courans et enfin la putréfaction ne sont manifestes qu'à une époque encore plus tardive. Ces signes éloignés, et surtout le dernier, ont l'avantage de pouvoir être constatés par des personnes étrangères à l'art, et on fait bien d'y prendre garde dans les pays où la vérification du décès n'est pas confiée aux médecins, mais ils n'ont plus d'importance partout où il y a des médecins pour ausculter le cœur et conclure la mort, avec certitude et promptitude, de la cessation absolue des battemens de cet organe. Au commencement de ce siècle, Hufeland et plusieurs autres praticiens, convaincus que tous les signes alors connus de la mort étaient incertains, sauf la putréfaction, avaient proposé et obtenu en Allemagne la création d'un certain nombre de maisons mortuaires destinées à recevoir et à conserver quelque temps les corps des décédés. Depuis que ces établissemens existent, on n'a vu aucun des corps transportés dans ces asiles, après la déclaration authentique du médecin, revenir à la vie. L'utilité des maisons mortuaires est encore plus contestable aujourd'hui où l'on possède un moyen positif et immédiat de reconnaître la mort réelle. Les mesures de police qui interdisent les au-

topsies et les inhumations avant l'expiration complète d'un délai de vingt-quatre heures à partir de la déclaration du décès restent d'ailleurs de sages précautions, mais qui n'enlèvent rien à la certitude du témoignage fourni par l'arrêt du cœur. Quand le cœur a définitivement cessé de battre, il n'y a plus de résurrection possible, et la vie qui l'abandonne se dispose à entrer dans un nouveau cycle.

Hamlet, dans son célèbre monologue, parle de « la contrée non découverte dont la frontière n'est repassée par aucun voyageur, » et il se demande mélancoliquement quels sont les rêves de l'homme auquel la mort a ouvert les portes des sombres lieux. On ne saurait, au nom de la physiologie, répondre avec plus de certitude que ne fait le personnage shakspearien. La physiologie est muette sur les destinées de l'âme après la mort; elle ne nous en apprend rien, elle ne peut rien nous en apprendre. Il est évident et il serait puéril de nier que toute manifestation psychique ou affective et toute représentation concrète de la personnalité sont impossibles après la mort. La dissolution de l'organisme anéantit certainement et nécessairement les fonctions sensitives, motrices et volitives, inséparables d'un certain ensemble de conditions matérielles. On ne peut sentir, mouvoir et vouloir qu'autant qu'on a des organes de réception, de transmission et d'exécution. Ces affirmations de la science sont indiscutables et doivent être acceptées sans réserve. Nous instruisent-elles de la destinée des principes psychiques eux-mêmes? Encore une fois, non, et pour cette raison bien simple, que la science n'atteint pas ces principes; mais la métaphysique, qui les atteint, nous autorise, bien plus, nous oblige à croire qu'ils sont immortels. Ils sont immortels comme les principes de mouvement, comme les principes de perception, comme toutes les unités actives du monde. Qu'est-ce qui caractérise ces unités en général? C'est d'être simples, c'est-à-dire indestructibles, c'est d'être en connexion harmonique les unes avec les autres, de telle façon que chacune perçoive l'ordre infini des autres. Si cette connexion n'existait pas, il n'y aurait pas de monde. Qu'est-ce qui caractérise les unités psychiques en particulier? C'est d'avoir en outre la conscience d'une telle perception, le sentiment des rapports qui lient tout, et les facultés plus ou moins développées qu'impliquent cette conscience et cette perception. Or pourquoi ces unités seraient-elles plus périssables que les autres? Pourquoi, si toutes les forces, toutes les activités, sont éternelles, celles-là seules n'auraient point l'éternité qui ont ce noble privilége, à savoir la conscience des rapports infinis que les autres supportent sans le savoir?

Pour concevoir l'immortalité de l'âme, il faut donc se placer à ce point de vue, où les hommes ne s'élèvent qu'avec difficulté, de

la simplicité et de l'indéfectibilité de tous les principes d'énergie qui remplissent l'univers. Il faut nous habituer à comprendre que ce que nous voyons n'est rien à côté de ce que nous ne voyons pas. Toute la force, tout le ressort des mouvemens les plus compliqués, des phénomènes les plus grandioses de la nature et des opérations les plus délicates de la vie, y compris la pensée, proviennent de l'emmêlement infini d'une infinité de séries de principes inétendus et cachés dont les activités vont en se perfectionnant depuis la simple capacité motrice jusqu'à la suprême raison. La personnalité humaine, telle que nous la voyons et la connaissons, n'est qu'une résultante complexe et grossière de celles de ces activités primitives qui sont au plus profond et au meilleur de nous-mêmes. Ce n'est pas celle-là qui est immortelle, — elle ne l'est pas plus que la force motrice d'une machine à vapeur ou l'électricité d'une pile de Volta alors que cependant le mouvement et l'électricité sont en eux-mêmes indestructibles. Ce n'est pas celle-là qui peut aspirer au sein de Dieu. Notre vraie personnalité, notre vrai moi, celui qui peut sans illusion compter sur une vie future, c'est l'unité dégagée de tout lien matériel et de tout alliage concret, c'est l'énergie manifestement simple, qui a la conscience plus ou moins nette de ses propres rapports avec l'infinité des unités semblables et s'en rapproche plus ou moins par la pensée et l'amour. Il est impossible de nous représenter ce que deviendra la vie de cette unité le jour où, quittant sa prison de chair et gagnant l'idéal éther, elle n'aura plus d'organes pour agir; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que, précisément à cause de cela, elle s'élèvera à une science plus claire de ce qu'elle n'avait su qu'obscurément et à une dilection plus pure de ce qu'elle n'avait adoré qu'à travers le voile des sens. Et cette certitude, qui est l'ennoblissement de la vie, est aussi la consolation de la mort.

FERNAND PAPILLON.

LES

DÉPORTÉS POLITIQUES

EN AFRIQUE, A LA GUYANE FRANÇAISE

ET A LA NOUVELLE-CALÉDONIE

UN ESSAI DE COLONISATION SANS TRAVAIL.

I. *Notices sur la transportation à la Guyane française et à la Nouvelle-Calédonie*, publiées par les soins de M. l'amiral Rigault de Genouilly, ministre de la marine et des colonies, 1867-1869. — II. *Un déporté à Cayenne, souvenirs de la Guyane*, par M. Armand Jusselain, 1867. — III. *De Paris à Cayenne, journal d'un déporté*, par Ch. Delescluze, 1872. — IV. *Une évasion de Lambèse*, par A. Ranc.

La transportation est née de nos troubles politiques. A la suite des combats de juin 1848, le gouvernement se trouva dans un grand embarras. Les prisonniers étaient nombreux. Si l'on n'eût consulté que la loi existante, la plupart auraient été exposés à la peine la plus sévère. Ainsi l'article 95 du code pénal punit de mort tout individu qui aura incendié une propriété appartenant à l'état; l'article 96 punit également de la peine capitale quiconque se sera mis à la tête de bandes armées soit pour envahir des domaines, propriétés ou deniers publics, soit pour piller ou partager des propriétés publiques, soit pour faire attaque ou résistance envers la force publique agissant contre les auteurs de ces crimes. Ces articles ne sont pas les seuls qui édictent les peines les plus rigoureuses pour des crimes inhérens à toute insurrection. Quel parti

prendre, et que pouvait-on faire? Rendre les détenus à la liberté, c'était donner une armée à l'émeute, qu'on avait eu tant de mal à réprimer. Les garder en captivité? Les prisons n'y pouvaient suffire. La transportation vint se présenter à l'esprit comme une mesure propre à concilier le soin de la sécurité générale avec les droits de l'humanité. Elle sauvegardait l'intérêt public sans exposer les captifs aux souffrances d'une détention étroite entre les murs des prisons; elle leur donnait le grand air et une certaine liberté de mouvemens sur de vastes espaces, enfin elle utilisait leurs bras au profit de l'état.

La loi sur la transportation, qui fut rendue à cette époque, porte les traces de cette préoccupation. On n'avait encore en vue que l'éloignement des prisonniers politiques, et cette pensée s'accentua plus encore par le décret du 8 décembre 1851, qui fut promulgué à la suite de nouvelles commotions. Il y était dit que la France avait besoin d'ordre, de travail et de sécurité, — que depuis un trop grand nombre d'années la société était profondément inquiétée par les machinations de l'anarchie et par les tentatives insurrectionnelles des affiliés aux sociétés secrètes; en conséquence, tous les individus reconnus coupables d'avoir fait partie d'une de ces sociétés pouvaient être transportés, par mesure de sûreté générale, dans une colonie pénitentiaire, à Cayenne ou en Algérie. Ils devaient y être assujettis au travail et soumis à la juridiction militaire.

Plus tard, la transportation prit des développemens qui devaient en faire un puissant instrument de colonisation. Elle cessa de s'appliquer spécialement aux détenus politiques; elle s'étendit aux condamnés enfermés dans les bagnes de France. D'abord leur expatriation fut libre et facultative. On obtint le consentement d'un grand nombre de forçats par la perspective d'un voyage, toujours agréable à des prisonniers, et par la promesse d'avantages réels : ils devaient cesser d'être enchaînés deux à deux ou assujettis à traîner le boulet, si ce n'est à titre de punition disciplinaire, et par-dessus tout ils pouvaient concevoir l'espérance d'échapper au mépris public dans une colonie peu peuplée. Quant au gouvernement, il ne voyait pas seulement dans cette expatriation des condamnés aux travaux forcés un moyen d'éloigner des hommes dangereux; il y cherchait encore, comme nous venons de le dire, les élémens d'une grande colonisation. Le décret du 27 mars 1852 était fort explicite à cet égard : il disait que les transportés seraient employés aux travaux de la colonisation, de la culture, de l'exploitation des forêts; il leur accordait, après deux années d'épreuve, la concession d'un terrain et la faculté de coloniser pour leur propre compte. La famille du condamné pouvait être autorisée

à le rejoindre et à vivre avec lui. C'est dans ces conditions que la transportation des forçats cessa d'être facultative et devint la règle générale : une loi du 30 mai 1854 consacra définitivement cette mesure, et décida que la peine des travaux forcés serait subie à l'avenir dans des établissemens créés sur le territoire d'une ou de plusieurs possessions françaises « autres que l'Algérie, » car déjà, par des motifs que nous exposerons plus loin, l'Algérie avait été reconnue impropre à recevoir des transportés politiques ou autres.

Cette réforme pénale fut bien accueillie par tous les partis, à l'exception du parti radical républicain, qui vit ses coryphées exposés à subir les effets du décret de 1851. Tous étaient membres des sociétés secrètes, et, comme le gouvernement se montrait alors leur adversaire résolu, ils sentaient la nécessité de se soumettre ou d'émigrer : terrible dilemme pour un parti qui n'abdique jamais, même après les plus fortes épreuves. Aussi le décret fut-il dénoncé comme un acte de monstrueux arbitraire. Il n'aurait appartenu qu'à un seul parti, le parti constitutionnel libéral, de faire entendre des remontrances à cet égard. Quant au jacobinisme, il n'avait qu'à courber la tête pour ne pas s'exposer à s'entendre dire : *patere legem quam ipse fecisti*. Le directoire, en l'an v de la république, n'avait-il pas décrété la déportation *sans jugement* de cinquante-quatre députés, choisis dans les deux assemblées législatives ? Il n'en put arrêter que seize, les autres ayant pris la fuite. Ces victimes du radicalisme de l'époque furent conduites à la prison du Temple, et n'en sortirent que pour être dirigées sur la Guyane. Leur transport de Paris au lieu d'embarquement, à La Rochelle, s'effectua dans des cages de fer placées sur des essieux et non suspendues. Un corps de cavalerie les escortait dans ce voyage à travers la France, qu'ils parcoururent comme une ménagerie d'animaux féroces. Ces hommes comptaient cependant parmi les plus honorables ou les plus illustres : c'étaient entre autres Siméon, Barbé-Marbois, qui fut plus tard ministre des finances, le général Murinais, Pichegru, le vainqueur de la Hollande. Carnot lui-même eût été déporté, s'il ne s'était pas soustrait par la fuite à cette criminelle iniquité.

En montant à bord, un des déportés demanda du pain; on répondit que le souper allait être servi. Un autre ayant dit qu'il se contenterait de quelques fruits, un mousse se mit à rire et promit de servir des pêches, des raisins et des oranges; il apporta bientôt deux auges contenant des gourganes bouillies dans l'eau. Tel fut pendant la traversée l'ordinaire de ces hommes considérables, la plupart vieux ou valétudinaires. Ces alimens étaient ordinairement gâtés et toujours apportés dans des seaux où l'un puisait avec un tesson d'assiette cassée, l'autre avec un gobelet de fer-blanc. On

n'avait fait aucun préparatif pour les recevoir à la Guyane. Quelques jours après leur débarquement, on les conduisit jusqu'au bourg de Sinnamarie, composé d'une douzaine de maisons; on les y déposa presque nus, affamés, sans abris. La plupart y moururent. La déportation des seize premiers exilés fut suivie de la transportation de prêtres, de journalistes et autres *réactionnaires* de l'époque, au nombre de plus de cinq cents. Ils furent arrêtés, embarqués simplement parce qu'ils figuraient sur des listes de suspects. La mortalité fut effrayante. Jamais gouvernement ne fit preuve d'un dédain plus cavalier de la justice et d'un tel mépris de la vie humaine. Les successeurs de ces jacobins avaient-ils le droit de crier à l'arbitraire?

Ce qui se dégage de l'examen des lois et décrets sur la transportation, rendus de 1850 à 1855, c'est la règle suivante, applicable à tous les transportés sans distinction, politiques ou provenant des bagnes : l'obligation du travail leur était imposée, et ils étaient soumis à la subordination et à la discipline militaires. En cela, la loi était logique; le but étant la colonisation, elle prescrivait le travail, et dans la prévision de la résistance des condamnés elle les soumettait aux conseils de guerre. Pourquoi ces sages prévisions n'ont-elles pas assuré le succès de la transportation? C'est ce qu'il sera facile de faire comprendre.

I.

Nous avons dit que la loi sur la déportation adoptée en 1850 avait en vue les prisonniers politiques, particulièrement ceux qui étaient restés entre les mains du gouvernement à la suite des événemens de juin 1848. On imagina de les conduire en Algérie. L'occupation de ce territoire par notre armée répondait aux craintes de ceux qui pressentaient un danger dans l'agglomération d'hommes entreprenans; d'un autre côté, le caractère hardi de ces prisonniers semblait les rendre propres à coloniser un pays récemment conquis sur les Arabes et exposé à leurs incursions. On les distribua dans plusieurs campemens, on leur fournit les vivres, les instrumens et la terre; mais on ne put obtenir d'eux aucun travail. Pour justifier leur oisiveté, ils se retranchaient dans leur prétendue dignité de prisonniers politiques et de conspirateurs. Les fonctionnaires et officiers préposés à la garde et à la surveillance de ces prisonniers furent promptement découragés par leur mauvaise volonté et leurs refus opiniâtres, devant lesquels on était désarmé. On ne trouva rien de mieux que d'envoyer les récalcitrans à Lambessa, dans la province de Constantine.

Lambessa était un pénitencier où les détenus vivaient dans de vastes bâtimens avec toutes les aises que peut comporter une prison. Ils n'étaient pas obligés de rester dans l'enceinte des murs, ils avaient la liberté de se promener et de travailler au dehors. Les condamnés de 1848 qu'on y avait transportés les premiers étaient même autorisés à manquer aux appels lorsqu'on les savait occupés dans quelque établissement industriel ou agricole. La surveillance n'était ni stricte ni gênante; les dortoirs étaient vastes, le climat excellent, la nourriture saine, les cours spacieuses. On fumait, on philosophait et on divaguait; on discutait des projets d'évasion, et, comme on communiquait librement avec le dehors, les préparatifs étaient très simplifiés; les complices de l'extérieur procuraient les déguisemens, fournissaient les bidons, les havre-sacs, les chaussures, l'eau-de-vie et le pain. Rien n'était plus facile que de franchir les murs ou les portes, tant la surveillance était débonnaire. Les portiers étaient insoucians, les sentinelles n'apercevaient jamais les fuyards; leur danger ne commençait qu'en rase campagne. Une prime de 25 francs étant promise pour l'arrestation des prisonniers fugitifs, les Arabes se mettaient en quête sitôt qu'une évasion était signalée : aussi était-il très difficile d'atteindre la frontière la plus proche, celle de Tunisie; avant d'y arriver, les évadés étaient presque toujours pris et livrés à l'autorité française. Ils passaient devant un conseil de guerre, qui les condamnait invariablement à deux ans de détention dans une forteresse, où ils restaient oisifs comme à Lambessa, et c'est ainsi que la déportation contribuait à coloniser l'Algérie !

Les amnisties, les grâces particulières, éclaircirent les rangs des prisonniers. Quand il n'en resta plus qu'un petit nombre à Lambessa, le décret de décembre 1851 dont nous avons parlé décida qu'ils seraient transportés à la Guyane française. Un si long voyage nécessitait des précautions particulières, non-seulement pendant la traversée, mais encore après le débarquement. Si l'on avait imité les procédés de l'an v, on se serait épargné beaucoup d'embarras et de dépenses. Loin de là, on eut pour les transportés les plus grands égards; ils n'en furent que plus récalcitrans et plus rogues. De nouveau on les pria de vouloir bien travailler. Ils avaient bravé les ordres, ils se rirent des prières.

Il faut mentionner ici l'espèce de complicité que les prisonniers politiques ont rencontrée dans les agens ou fonctionnaires chargés de leur garde. C'est une des conséquences inévitables de nos fréquentes révolutions. Dans ce chaos de principes contraires qui gouvernent tour à tour notre malheureux pays, comment les esprits faibles ou bornés pourraient-ils discerner la vérité? Ils sont fidèles au

pouvoir existant, mais ils n'ignorent pas qu'il est précaire, et que les rebelles d'aujourd'hui pourraient bien être le gouvernement de demain : aussi s'efforcent-ils de les ménager. D'autres, moins prévoyans, agissent par un mobile différent. S'ils ont prêté serment à l'état pour la sauvegarde de leur emploi, ils sont tout disposés à jurer fidélité aux condamnés, dont la politique leur inspire plus de sympathie. Bref, les transportés ont trouvé soit dans les prisons de France, soit après leur débarquement, des complaisances exceptionnelles parmi les employés de tout ordre. Ils n'ignoraient ni la crainte des uns, ni la sympathie des autres, et ils savaient très bien s'en prévaloir. Les ouvrages publiés par les transportés sont remplis d'exemples de ces compromis avec le devoir. Le livre qu'a publié notamment M. Delescluze contient à ce sujet plusieurs anecdotes. Si tel agent, qui s'est rendu coupable de ces actes de faiblesse, avait pu prévoir le mépris qu'il a inspiré par ses avances, certes il ne s'y serait jamais exposé. On lit par exemple dans le *Journal d'un déporté* le récit d'une visite qu'un gardien de prison vint faire à M. Delescluze, détenu à Toulon, pour lui demander la croix d'honneur quand la république serait proclamée et qu'il reviendrait au pouvoir. Or le citoyen Delescluze était sur le point de partir pour Cayenne.

Les transportés ne couraient donc aucun risque en refusant tout travail. Ils n'y manquèrent pas. Quelles furent les conséquences de la faiblesse de l'autorité et de l'obstination des condamnés? On a vu qu'ils étaient restés oisifs en Algérie, et qu'ils n'avaient apporté aucun secours à la colonisation. En Guyane, on avait réservé pour leur résidence l'une des trois îles du Salut, nommée l'Ilet-au-Diable. Avant leur arrivée, ce rocher était couvert d'une végétation abondante; il offrait l'aspect d'une corbeille sortie du sein de la mer. Les premiers transportés politiques y furent débarqués. Ils y trouvèrent une sorte de caserne en planches très habitable; on leur apporta régulièrement des vivres de la terre ferme. On leur offrit des instrumens de travail; mais ils ne voulurent pas s'en servir, et quelque temps après voici le tableau que présentait leur île. Les bosquets avaient disparu, les arbres avaient été coupés; restaient quelques broussailles, quelques carrés de verdure, jetés comme des lambeaux de vêtemens sur le roc nu. Çà et là des huttes formées de pierres et de boue, percées de trous en forme de portes et de fenêtres, et plus misérables que les plus pauvres demeures de nos paysans des contrées stériles; à l'intérieur, quelque table grossière et un tabouret boiteux : les Esquimaux sont mieux logés. Quant aux habitans de l'île, aux constructeurs et locataires de ces huttes, ils erraient les pieds nus, la barbe longue, le teint brûlé, à peine

couverts de haillons sordides, l'air hagard et farouche, en vrais sauvages. Les déportés avaient abattu les arbres, afin de construire des goëlettes et tenter des évasions. Sur un terrain naturellement fécond, ils ne daignaient même pas cultiver quelques légumes, préférant s'en priver plutôt que de travailler. Lorsqu'on apportait des viandes de Cayenne, de honteuses discussions éclataient au moment du partage. Ensuite il fallait préparer les alimens; or dans cette petite société, image de celle dont on nous menace après le triomphe du radicalisme, tous les rangs étant confondus, personne ne mettait ses services professionnels à la disposition des autres. Point de travail, c'était la règle : salarié, il eût blessé l'égalité; gratuit, il portait atteinte à la liberté. Qu'on se représente l'embarras d'un avocat en possession d'un morceau de bœuf cru! Il faut vivre pourtant, et beaucoup de déportés se voyaient réduits à payer de leur portion de tafia les services des citoyens versés dans l'art culinaire.

A quelque distance de l'Ilet-au-Diable surgit de la surface des eaux une autre petite île qui servait de dépôt aux déportés des bagnes. Ceux-ci étaient assujettis au travail, et ils en avaient facilement contracté l'habitude; d'ailleurs ils savaient bien qu'on les y obligerait par tous les moyens. Aussi les détenus politiques avouaient-ils eux-mêmes que l'île voisine se distinguait par une végétation luxuriante, par des arbres aux bras gigantesques, aux feuillages toujours épanouis. On y voyait des maisons soigneusement blanchies, reflétant gaîment la lumière et bâties sur le bord de chemins « qui serpentaient mollement aux flancs arrondis des collines et qui semblaient appeler le pas joyeux du libre travailleur. » Pourquoi donc les *politiques*, qui étaient libres de travailler, ne donnaient-ils pas à leur résidence le même aspect riant? Pourquoi au contraire avaient-ils transformé l'Ilet-au-Diable en un véritable enfer? Il est temps d'opposer à la misère et à la désolation du pays appauvri par l'oisiveté des déportés politiques la situation alors florissante des pénitenciers fondés sur le sol continental, cultivés et enrichis par le travail des forçats. Sans aucun doute, ces intéressans essais auraient eu tout le succès qu'on avait le droit d'en attendre, si l'insalubrité du climat n'avait détruit les plus belles et les plus légitimes espérances.

La Guyane française est l'estuaire des eaux d'un grand continent. Lorsqu'un pays tel que l'Afrique, où des chefs inquiets de l'intrusion européenne interceptent le passage; lorsque le pôle nord, dont l'accès est interdit par une nature implacable, sont chaque jour visités par de nouveaux voyageurs, on s'étonne que l'intérieur de la Guyane, un pays français, soit encore à peu près inconnu. Quelques missionnaires jésuites ont seuls essayé de remonter le cours de cer-

tains fleuves. Leurs récits constatent l'existence sur toute la surface du littoral, à partir des montagnes, d'innombrables cours d'eau qui forment comme un réseau jeté entre de grandes rivières, depuis l'Oyapock, au sud, jusqu'au Maroni, à l'autre extrémité de la colonie. Cette partie du pays n'est qu'un vaste marécage entretenu par les débordemens des rivières et par les torrens qui tombent du ciel pendant l'hivernage. De novembre en avril, c'est-à-dire pendant la saison froide en Europe, la Guyane est sujette à des ondées diluviennes qui, vingt fois par jour, alternent brusquement avec la sécheresse d'un soleil ardent. Ces pluies pénètrent un sol couvert de détritus végétaux et forment sous cette couche en putréfaction des nappes humides sans cesse renouvelées. Viennent les mois d'été: le soleil exerce alors une puissance terrible; il aspire l'humidité de la terre et la répand en miasmes pestilentiels. Pendant les premières semaines de cet empoisonnement périodique éclatent les fièvres pernicieuses : elles frappent de préférence les plus grands et les plus robustes et les emportent en quelques heures. Ensuite, quand les eaux ont été absorbées, la terre devient non-seulement sèche, mais brûlée, et passe à l'état de cendres. C'est le bon temps de l'année. Les fièvres ne disparaissent pas, mais elles sont relativement bénignes, et peuvent être combattues. Revient l'hivernage; c'est l'époque de la grande humidité, c'est aussi celle où les dyssenteries deviennent une cause sérieuse de mortalité.

Les Africains et les Indiens indigènes résistent seuls à ces redoutables influences; les Européens, même acclimatés, en sont tous affectés. Les créoles ne les bravent pas impunément, et, s'ils ne se retrempent pas en Europe, on les voit souvent languir, victimes d'un appauvrissement du sang. Ils sont faciles à reconnaître : pâles, amaigris, la langueur de leur démarche et le feu sombre de leur regard trahissent la maladie qui les mine. Quant aux nouveau-venus, aux étrangers de passage, tels qu'officiers, soldats, fonctionnaires civils, ouvriers de toute sorte et de toute origine, leur sort est fatal. La fièvre les décime, et l'unique remède est la fuite vers un ciel clément. Or ce changement de climat était la seule faveur qu'il fût impossible d'accorder aux transportés, car d'après les lois la libération des condamnés n'entraînait pas toujours leur retour en Europe; ils étaient tenus de séjourner comme colons et concessionnaires libres dans le pays au moins pendant un certain nombre d'années. Aussi s'explique-t-on difficilement le choix de la Guyane française, à moins qu'il n'ait été dicté par la nécessité, nos îles des Antilles et celles de la mer des Indes étant des centres d'industrie fort restreints et trop riches pour qu'on y transportât nos bagnes, et la Nouvelle-Calédonie n'étant pas encore complète-

ment conquise sur les indigènes. Écoutons un narrateur intelligent et fidèle, M. Armand Jusselain, officier d'infanterie de marine :

« Le soir, lorsque l'ombre commençait à couvrir la forêt, nous vîmes descendre de tous les points du ciel de longues colonnes de vapeur; elles s'étendirent peu à peu en une immense nappe horizontale, sous laquelle la terre entière fut comme ensevelie. Les nègres, toujours superstitieux, soutiennent que ce sont de grands *zombies* (fantômes) blancs, qui viennent la nuit s'accroupir sur la coupole de la forêt et y semer le poison de la fièvre. Pour nous, il nous semblait voir notre campagne de France dormant une nuit d'hiver sous son manteau de neige; mais ce manteau, si sain là-bas, porte ici la mort dans ses plis. Savez-vous comment on l'appelle dans le pays? Le linceul des Européens. Du sommet de la colline, on voit surgir de cette blanche surface, comme des rochers sur la mer, les cimes noires de quelques grands arbres. Au-dessus brille dans toute sa splendeur et sa sérénité le ciel étincelant des tropiques; mais bientôt tout cet océan, immobile d'abord, s'ébranle, les flots montent comme une marée battant les flancs de notre colline. Les cases à nègres, les palmiers jusqu'à la cime, notre plateau où nous semblons les naufragés d'un déluge universel, tout est submergé. Une à une, les étoiles s'éteignent, et la contrée tout entière est plongée au fond de cet océan pestiféré. Le lendemain, on aperçoit à travers ces brouillards, qui ont quelquefois une odeur fétide, un soleil blafard, tel qu'il dut apparaître à Noé à la fin du quarantième jour. »

Voilà le spectacle d'une nuit à la Guyane. Le jour offre un tableau bien différent. Le soleil paraît et chasse les vapeurs nocturnes; il règne bientôt sur la forêt qui couvre le pays. Devant cette majesté, la nature entière se tait; les créatures animées, depuis l'insecte jusqu'à l'énorme serpent de ces contrées, restent blotties sous les feuilles et au bord des marais; le sol et l'atmosphère sont purifiés par les rayons de l'éclatante lumière. Le voyageur n'aperçoit devant lui qu'un immense horizon de feuillage sombre; à ses pieds se déroule le ruban argenté d'une rivière; çà et là il rencontre des vestiges d'habitation et de culture.

Il n'y a pas plus de trente ans que ces lieux étaient habités. La crête du coteau portait la demeure du maître avec ses balcons et ses vérandahs; au-dessous les cases à nègres, ombragées de palmiers, d'orangers, de calebassiers, de manguiers et d'arbres à pain; puis tout en bas de la colline, sur la rive même et encadrés de bambous, les hangars où s'exerçait l'industrie des colons, plus loin des champs interminables de girofliers. Ces habitations, autrefois prospères, ont été abandonnées depuis l'abolition de l'esclavage, que

les nègres ont comprise comme l'abolition du travail. Les maîtres ont dû quitter leurs domaines en friche et leurs ateliers sans ouvriers, et ils sont partis, ne daignant même pas, tant était grand leur découragement, fermer les portes derrière eux. La nature a donc accompli rapidement et sans obstacle son œuvre ordinaire : elle a lézardé les bâtimens, disjoint les planchers, détruit les toitures par la double action de l'extrême chaleur et de l'extrême humidité, percé les cuves à cuire le sucre, rongé par la rouille les machines à vapeur, renversé les chaudières, qu'on voit gisant à terre.

Généralement les sites étaient admirablement choisis. Au bon temps du travail et de la prospérité, il n'y avait rien de plus riant que ces oasis. Puisque des habitans d'origine européenne y avaient vécu, puisque des Africains y avaient défriché et cultivé le sol, n'était-il pas permis d'en conclure que le climat était vaincu dans ces limites? Le séjour prolongé des hommes, le voisinage d'une rivière aux eaux limpides et courantes, avaient sans doute assaini ces coins de terre favorisés, véritable paradis terrestre au sein du chaos. Telle fut l'illusion d'un des meilleurs gouverneurs de la Guyane, administrée successivement par plusieurs officiers-généraux de la marine, qui ont fait preuve d'un grand dévoûment et d'une activité sans égale. Cette illusion fut aussi partagée au ministère, où l'on résolut de créer des pénitenciers au bord de la rivière *la Comté*, précisément sur le terrain d'anciennes habitations. L'administration et ses agens montrèrent dans la poursuite de cette entreprise une sollicitude et une fertilité d'invention bien dignes d'un meilleur sort. Plusieurs succombèrent, plusieurs y laissèrent leur santé, et se ressentirent toute leur vie des années passées dans les marais de la Guyane. Si jamais tentative mérita le succès par la persistance et par l'intelligence des efforts, ce fut réellement cet essai de transportation utile. Dans tous les cas, on dut à ces soins éclairés d'éviter une épouvantable catastrophe.

Deux pénitentiers furent construits sur les bords de la Comté, l'un et l'autre avaient été conçus à peu près sur le même modèle. Qu'on se représente plusieurs groupes de bâtimens en bois et de cabanes occupées autrefois par les Africains. Voici le quartier de l'état-major, « petites maisons blanches aux volets verts, d'un aspect réjouissant. » On accède au premier et unique étage par un escalier extérieur en forme d'échelle. Les chambres, parfaitement closes, sont saines, et les fenêtres s'ouvrent de plain-pied sur une galerie; à mi-côte sont les anciens ateliers de la sucrerie transformés en magasins, puis la caserne. Les vols sont rares, mais il faut surveiller le tafia. Dans ces camps, l'ivresse des forçats va jusqu'à la folie

furieuse; on en a vu dans cet état qui, s'emparant d'un outil, frappaient de coups mortels, sans choix et sans motifs, officiers, soldats et même leurs camarades. Les provisions sont abritées sous les cases, et les basses-cours y sont également installées. Les anciennes cases à nègres sont dispersées irrégulièrement sous les ombrages. On les a restaurées dans leur site pittoresque. C'est la demeure des habitans soigneux de leur bien-être, des fonctionnaires à qui leurs spécialités donnent une sorte d'indépendance, tels que les chirurgiens, le chef du service administratif, l'aumônier. L'hôpital est fréquenté par les sœurs de charité; c'est un vaste bâtiment construit avec grand soin et tenu dans un état de propreté minutieux. Voici plus loin le camp même des transportés. Voyez cette double rangée de cases uniformes. Chacune a 16 mètres de long sur 6 de large, chacune contient 32 hommes. Toutes sont portées sur des patins ou piliers, précaution nécessaire contre l'humidité. Dans le sens de la longueur, deux fortes barres de bois ont été assujetties, laissant entre elles l'espace d'un couloir pour la circulation et la surveillance. Ces rampes servent à dresser les hamacs; ils y sont attachés solidement du côté des pieds, tandis que la tête du lit est suspendue au mur. Chaque prisonnier a sa planchette également fixée à la cloison extérieure. Il y place ses effets, un numéro d'ordre désigne le propriétaire.

Si le camp des transportés est destiné à recevoir des condamnés non libérés qui achèvent leur temps de bagne, on l'entoure quelquefois de murs crénelés, on élève aux quatre angles des blockaus en bois dur à l'épreuve de la balle et percés de meurtrières. Ces blockaus sont une prison et un corps de garde, mais la surveillance ainsi armée n'a jamais empêché l'évasion d'aucun prisonnier. Ils sont mieux gardés par l'immensité même du désert qui les étreint et les étouffe, à peine livrés à eux-mêmes. A peu d'exceptions près, les évadés périssent en quelques jours, épuisés par la fatigue, par la maladie et par la faim. D'horribles exemples, des scènes de cannibalisme, des débris de cadavres de fugitifs rapportés aux pénitenciers, préviennent les tentatives d'évasion mieux que les plus solides barrières.

Il est cinq heures du matin; c'est l'heure du lever général. Un quart d'heure pour la toilette; ensuite distribution d'un peu de soupe et d'un morceau de pain. A cinq heures et demie, l'appel et la répartition des hommes par chantiers. Le travail commence à six heures et finit à dix heures. Déjà il n'est plus permis de braver le soleil. A dix heures et demie, le déjeuner : du lard, du bœuf frais ou salé et des légumes. Chaque pensionnaire a droit à 25 centilitres de vin par jour, quelquefois cette ration est remplacée par le

tafia. Après le déjeuner, les transportés ont trois heures de liberté, qu'ils emploient les uns à faire la sieste, d'autres à fabriquer ces bibelots qu'on vend dans les prisons. A deux heures, les condamnés se réunissent au son de la cloche et reprennent le travail jusqu'à six heures du soir; c'est l'instant du dîner, dont le menu ressemble au déjeuner. Jusqu'à huit heures, liberté complète; à ce moment, on fait l'appel dans les dortoirs, mais les condamnés sont généralement autorisés, surtout dans la belle saison, à profiter de la fraîcheur comparative du soir jusqu'à onze heures. Les Allemands chantent, les Français causent et rient, il y a toujours quelque bel esprit qui tient le dé de la conversation.

Telle est la journée des forçats. Ce régime serait fort doux, et le travail ainsi organisé produirait des merveilles, si le climat était de ceux où l'on peut vivre. Généralement les transportés arrivaient pleins d'espoir dans ces charmans villages préparés pour eux, mais cela durait peu. M. Jusselain raconte qu'un jour 75 transportés furent débarqués en sa présence. « On les aurait pris, dit-il, à leur bonne mine, à leur air satisfait, pour des colons venant volontairement s'établir sur les rives de ce fleuve et non pour des hommes qui avaient traîné la chaîne des bagnes. Il me semble les voir encore avec leurs vestes légères, leurs pantalons de toile grise, leurs chapeaux de paille à larges bords, gravissant le raidillon de la berge, et jetant autour d'eux un regard de curiosité... Ils portaient tous sur le dos un sac de toile renfermant leur hamac, leurs effets d'habillement et la couverture de laine destinée à les protéger contre l'humidité des nuits. » Mais ses beautés naturelles font de la Guyane française une sirène dont les séductions sont mortelles. La peinture suivante est à peine exagérée : « dans l'eau salée, les requins, — dans l'eau douce, les torpilles et les gymnotes, — dans l'eau saumâtre, les caïmans, — sur terre, les serpens, les scorpions, les mille-pattes, — dans l'air, les vampires, les maringouins, les moustiques. » N'importe, le travail avait lutté contre cette nature ennemie et l'avait un instant domptée. Malheureusement la fièvre et la dyssenterie interrompirent cette intéressante expérience. Après quelques accès de cette terrible maladie, les hommes dont la constitution était robuste tombaient dans le marasme, et les faibles mouraient. Il fallut abandonner le pays; c'est alors qu'on conduisit les transportés à la Nouvelle-Calédonie. On n'eut d'ailleurs affaire qu'aux condamnés sortis des bagnes; depuis longtemps, l'amnistie avait purgé le pays de tous ceux qui y subissaient la peine de la transportation pour cause politique : ils étaient revenus en France. L'évacuation de la Guyane clôt la première phase de la transportation, qui donne les résultats suivans : les transportés politiques re-

fusent tout travail et laissent tomber dans la misère et la dégradation les pays de leur résidence. Les transportés de droit commun, les criminels ordinaires, se livrent sans résistance au travail et transforment la colonie qu'ils habitent; mais l'insalubrité de cette colonie détruit leurs forces, et l'œuvre heureusement commencée est abandonnée.

II.

Cette épreuve aurait dû nous instruire. Le travail étant reconnu indispensable à tout essai de colonisation, et la loi l'ayant imposé à tous les déportés sans exception, il fallait la faire exécuter; mais cette loi, les condamnés avaient pu la braver impunément. Il suffisait donc, en maintenant la loi du travail, de prévoir les moyens d'y assujettir tous les déportés sans exception. Qu'a-t-on fait? Précisément le contraire. On a rayé de la loi nouvelle, celle du 23 mars 1872, l'obligation de travailler, que l'ancienne imposait. Cette loi dit « que les condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée jouiront de toute la liberté compatible avec la nécessité d'assurer la garde de leur personne et le maintien de l'ordre, et que les condamnés à la déportation simple jouiront d'une liberté qui n'aura pour limite que les précautions indispensables pour empêcher les évasions et assurer la sécurité et le bon ordre. » Et pour qu'on ne puisse se méprendre sur la signification et la portée de ces deux articles, le rapporteur de la loi a pris soin de rappeler « qu'au lieu et place de la déportation le transporté n'est soumis à aucun travail. » Ainsi la loi de l'empire était insuffisante pour obliger les déportés au travail : on la réforme, — et quelle est la disposition qu'on adopte? On supprime l'obligation de travailler.

Pourquoi cette inconséquence? Pourquoi la loi est-elle ainsi timide et prend-elle mille ménagemens? L'esprit public, si mobile en France, s'est d'abord ému d'horreur à la vue des bandes d'incendiaires et d'assassins d'otages qui traversaient Paris, au mois de juin 1871, entre deux rangées de soldats. Il y avait des femmes n'ayant de leur sexe que le nom. Tous les mauvais instincts et particulièrement la méchanceté et l'envie étaient peints sur leur figure. Les hommes formaient des groupes qui rappelaient ceux de Callot ou les recrues de Falstaff. Un grand nombre de ces gens-là étaient non pas de vrais ouvriers, mais ce qu'on appelle des rôdeurs de barrières, ces hommes qui font leurs galeries des boulevards extérieurs et résident principalement dans les boutiques de marchands de vin. Les têtes intelligentes étaient dans cette cohue en infime mi-

norité. On la vit passer avec dégoût; on ne plaignit dans le premier moment ni les dégradés, ni les inintelligens, ni les déclassés. On avait encore devant les yeux la tyrannie populacière, les vols à domicile, les monumens en flammes, les meurtres d'innocens, avec raffinemens de cruautés, sur les places publiques et dans les prisons. A ce moment, il semblait que la répression fût à peine assez sévère. Une année a suffi pour changer tout cela. Les peureux ont oublié leurs craintes, l'insurrection d'hier est déjà de l'histoire ancienne, l'horreur des exécutions sans jugement est presque effacée, on s'habitue aux ruines des édifices encore noirs de pétrole, et la colonne Vendôme semble n'avoir jamais été qu'un piédestal. La répulsion qu'inspirait d'abord cette lie de Paris, qu'on vit s'écouler vers nos ports, a fait place à l'indifférence. Des journaux demandent l'amnistie; ils trouvent au palais législatif de Versailles des échos empressés. La complicité tacite des uns, la crainte dissimulée des autres, l'indulgence aveugle de l'opinion, les aberrations de l'esprit de parti, maintiennent devant les yeux des transportés la perspective d'un prochain rappel qui suffirait à rendre illusoires les projets de colonisation si chèrement subventionnés.

Les déportés politiques sentent bien la crainte qu'ils inspirent, et qui se révèle si souvent par des manifestations de sympathie. Ils savent que, sous prétexte de respecter l'humanité et la liberté, on a pour eux des prévenances et une sollicitude extrêmes. Précautions et ménagemens perdus! bien simples sont ceux qui compteraient sur leur reconnaissance. La révolution ne dissimule pas ses desseins: elle les publie dans de gros livres; elle les expose dans les harangues, elle les produit dans ses journaux; tant pis pour ceux qui ne voudront pas l'entendre! Les transportés n'ignorent donc pas les causes des égards qu'on leur montre et des priviléges qu'on leur accorde; ils savent qu'à moins de révolte ouverte, on ne leur imposera aucune contrainte; aussi ont-ils été et seront-ils ingouvernables, et, bon gré, mal gré, il faudra bien finir par les abandonner à eux-mêmes. Comment diriger des gens qui sont à l'état de protestation permanente, qui protestent par leurs discours, par leur silence, par leurs gestes, par leur apathie calculée? Tout en eux, jusqu'à l'apparente résignation, proteste.

Ce qu'il y a de pire, c'est qu'ils croient en conscience que leur protestation est juste, qu'ils ont reçu dans la rue, derrière les pavés amoncelés, un baptême d'innocence. Nous laissons à penser si cette conviction est compatible avec le repentir, qui est la première condition de la colonisation qu'on se propose. Parler d'une expatriation volontaire et prolongée, d'un établissement colonial de longue haleine, à des hommes qui comptent recevoir bientôt dans la mère-

patrie des récompenses nationales et prendre part au gouvernement du pays, n'est-ce pas perdre son temps? Ce que nous appelons justice, ils l'appellent vengeance; leur tour de condamner leurs juges leur semble d'ailleurs imminent, et ils interrogent chaque jour l'horizon pour y chercher le navire qui va leur apporter des couronnes civiques. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, proscrits par la convention et embarqués pour la Guyane, se croyaient tellement sûrs de leur prochain rappel qu'ils demandaient au capitaine si un bâtiment partant derrière eux pour les ramener en France pourrait les devancer à Cayenne!

Que peut-on espérer des transportés politiques dans les îles où la loi les envoie? Cette loi dit que la presqu'île Ducos, en Nouvelle-Calédonie, « est déclarée lieu de déportation dans une enceinte fortifiée, » que l'île des Pins et, en cas d'insuffisance, l'île Maré, « sont déclarées lieux de déportation simple. » La fertilité est grande aujourd'hui dans certaines parties de ce pays. Moins luxuriante peut-être et plus sévère qu'à la Guyane française, la végétation y est pourtant vigoureuse, et le climat est sain; mais en certains endroits la roche ferrugineuse affleure le sol. Les arbres disparaissant comme à l'Ilet-au-Diable, la couche de terre où ils croissent pourrait être bien vite balayée par les vents, et laisserait apparaître le rocher nu, qui signalerait au loin les progrès de la civilisation importés par nos soins et à grands frais dans l'archipel néo-calédonien.

La presqu'île Ducos est un espace étroit de terrain qui forme un des côtés de la baie de Nouméa, chef-lieu de la colonie. Elle est sous le canon de la garnison et reliée à la grande terre par un banc de sable. Là vient se perdre dans la mer, par une succession de collines, un contre-fort de la grande chaîne principale de l'île. Des vallées qui pourraient devenir productives s'ouvrent entre les hauteurs; on les distribuera aux condamnés, et l'on verra s'ils consentiront à cultiver des légumes loin de la banlieue de Paris.

L'île des Pins n'est pas moins fertile. C'est une pointe de rocher d'un diamètre de 3 lieues, dont le centre, dominé par un sommet assez élevé, est à peu près stérile. Il y poussait spontanément ce genre de pins à tiges droites et très élevées qu'on appelle « pin colonnaire, » d'où le nom de l'île; mais elle est déjà dépouillée en grande partie de ses panaches de verdure sombre. Exploitée sans règle ni prévoyance par les indigènes pour l'approvisionnement des navires troqueurs, l'espèce a déjà presque disparu. Reste un anneau de terre végétale qui contourne le pied de la montagne; couvert d'herbages, il forme un vert tapis le long du littoral. Il est bien arrosé et propre à nourrir les bestiaux. Que de-

viendrait cette ceinture de prairies sous les pas de transportés oisifs? L'île des Pins est entourée de récifs dont les cavités sont habitées par un grand nombre de langoustes. Ces crustacés varieront agréablement l'ordinaire des transportés jusqu'au jour où la dilapidation et la paresse auront chassé les bestiaux de l'île, épuisé les ressources de la pêche et remplacé la verdure par le sable rouge des montagnes. Quant à l'île Maré, elle est située à 15 lieues environ de la grande terre, et fait partie d'un groupe de trois îles principales découvertes par les Anglais vers l'année 1800 et nommées *groupe des îles Loyalty*. Elle rentre néanmoins dans notre sphère d'action; nous y avons étendu notre souveraineté, réprimé certaines révoltes et laissé un poste. L'île Maré est la moins importante des trois; la population de 3,000 habitans est moitié protestante, moitié catholique. Les missionnaires catholiques, comme leurs rivaux des missions évangéliques, ont entrepris la conversion des idolâtres. Leur dévoûment était assez mal récompensé, lorsqu'en 1869 l'un des pères ayant creusé un puits, auquel une pompe fut adaptée, l'eau douce se répandit en ruisseaux pour arroser les terres : précieuse acquisition sur un rocher où n'existe pas une seule source. Les habitans, qui étaient réduits pour se désaltérer à l'eau de pluie, recueillie dans des citernes et souvent insuffisante, ont été sensibles à ce bienfait. On a profité de leurs bonnes dispositions pour les baptiser. Les missionnaires ne feraient-ils qu'abolir l'abominable pratique de l'anthropophagie, qu'ils rendraient un grand service.

En résumé, il n'est pas difficile de prévoir quels seront sur ces rochers éloignés les résultats de la transportation des condamnés de la catégorie dite politique : la dévastation du sol, la stérilité et la misère, dont le stigmate a été laissé par eux à l'Ilet-au-Diable, — des conflits avec les indigènes, — la destruction de l'œuvre des missionnaires, — un détestable exemple donné aux populations océaniennes. La transportation nous attirera l'étonnement et les dédains des marins étrangers, qui, passant à l'occasion devant des îlots sans végétation, des ruines de bâtiment et des terres désertes, y reconnaîtront les traces de l'inconséquence et de l'instabilité françaises, et cela dans des parages où l'Angleterre, en moins d'un siècle, a su fonder la colonisation d'un continent.

Il est évident qu'il faut contraindre les transportés politiques au travail, ou renoncer à leur transportation. Peut-on les contraindre à travailler? Posons d'abord en fait que les bandes de transportés dont nous avons décrit l'aspect et le caractère n'ont absolument rien de commun avec des journalistes ou des pamphlétaires plus ou moins distingués, un bon nombre ont pu subir des condamnations sans que leurs travaux soient complétement oubliés de leur pays,

tandis que les autres par leurs crimes l'ont couvert de honte. Ces derniers sont dans la force de l'âge et sortent des rangs de la population habituée aux travaux manuels; on les a condamnés pour crimes de droit commun, punissables des galères, et ces hommes, on se ferait un scrupule de les employer soit à des ouvrages de leurs métiers, soit à des travaux de terrassemens! L'état les nourrit, les habille, les loge, et n'exigerait rien d'eux en échange!

La loi sur la transportation ne comporte pas, dit-on, le travail forcé. Et pourquoi ne le comporterait-elle pas? La loi n'est pas toujours si discrète. Voyez celle qui régit l'armée : les soldats et les marins ne sont pas moins intéressans que les transportés sans doute; la loi hésite-t-elle pourtant à leur imposer les travaux utiles? Elle exige bien plus; elle leur demande de s'exposer à des dangers d'où peuvent résulter la mutilation, les opérations de chirurgie les plus cruelles, les douleurs renouvelées de longs pansemens et souvent la mort. Les incendiaires, les pillards, les assassins d'otages, vivront, s'ils le veulent, en rentiers, tandis que les soldats seront souvent assujettis, entre les heures d'exercice et l'accomplissement des corvées journalières, à construire des routes, à creuser des canaux? Qui donc oserait dire que leur dignité en sera atteinte? Ce qui est digne, c'est de travailler, et ce qui est indigne, c'est de vivre à rien faire aux dépens d'autrui. Le respect de la « liberté » des transportés politiques qui va jusqu'à les maintenir dans l'oisiveté est un non-sens. La loi votée le 23 mars 1872 ne contribuera donc pas à rendre les transportés meilleurs; elle aidera plutôt à développer leurs appétits malsains, leur audace criminelle et la stupidité malfaisante de leurs idées politiques par la conscience de l'indulgente faiblesse de la société.

Comment forcer les transportés au travail, lorsque les uns opposent un refus violent, les autres une inertie systématique? C'est une question que nous n'avons pas à résoudre. L'état a mille moyens de se faire obéir : le premier est de le vouloir fermement; il dispense en général de tous les autres; il suffit à l'Angleterre, qui n'a pas nos scrupules et nos délicatesses, ce qui n'empêche pas qu'elle soit le pays du monde où l'on respecte le plus la liberté individuelle. Les Anglais regardent la révolte contre les lois comme un crime, et ils traitent les criminels comme des criminels, tout en ayant soin de ne pas confondre les écrits avec la rébellion à main armée; mais comme les révolutions nous ont blasés, comme elles ont émoussé notre sens moral à ce point que les révoltes et les conspirations nous paraissent l'effet d'ambitions bien naturelles, dont le pouvoir est souvent le prix, comme nous confondons les simples écrits avec les voies de fait, nous sommes obligés d'élever les vul-

gaires émeutiers à la hauteur d'hommes politiques, et voilà pourquoi nous sommes désarmés devant eux. L'Angleterre ne fait pas de pareilles confusions. Elle ne poursuit guère les écrits, mais quand sa police ramasse à Dublin quelque *rioter* dans une échauffourée en l'honneur de la vieille indépendance de l'Irlande, elle l'embarque pour les colonies, où l'on reçoit encore des transportés, et le soumet au régime commun de ses compagnons, sans privilége ni faveur. Les *rioters* cassent les pierres sur les routes en vêtemens jaunes, ce qui fait que le peuple anglais, peu tendre de sa nature pour les misères méritées, les appelle des *serins*.

Toutefois notre loi semble avoir quelque remords d'autoriser ainsi une oisiveté qui lèse les intérêts de l'état tout en favorisant parmi les condamnés les progrès de la dégradation morale. Elle a prévu le cas où le transporté commettrait un délit, où par exemple il utiliserait ses loisirs pour préparer des moyens d'évasion. Dans ce cas, le conseil de guerre intervient; s'il prononce une peine, c'est celle du travail obligatoire. Ainsi le travail, qui devrait être la loi ordinaire et commune, devient une exception et une peine; mais à quoi bon même cette exception, si l'on n'a pas les moyens de l'imposer aux transportés? Et si l'on a ces moyens, pourquoi ne pas les employer?

Il y a certainement des déportés âgés, valétudinaires ou peu propres au labeur de chaque jour : ils peuvent être exemptés des travaux manuels; c'est une affaire de règlement. Qu'on les emploie selon leurs forces et leurs facultés, rien de plus juste; mais qu'on ne les entretienne pas dans une paresse malsaine. Les transportés ont la prétention de diriger la politique et le gouvernement de l'état; il serait bon avant tout qu'ils apprissent à lire. Un grand nombre sont illettrés; que leurs compagnons moins ignorans les instruisent. Astreindre les uns à professer, les autres à étudier, ne serait-ce pas faire une première et très bonne application du principe de l'instruction obligatoire?

Il est certain que la transportation politique ne colonisera jamais nos établissemens éloignés; il n'est pas moins incontestable qu'elle coûte fort cher. Le rapporteur de la loi estimait à plus de 700 fr. par tête le prix de la nourriture et de l'entretien annuel d'un transporté à la Nouvelle-Calédonie. Il faut ajouter à cette dépense celle de la traversée, soit 1,100 francs pour aller, autant pour revenir. Dix années de transportation sous le précédent gouvernement ont coûté à l'état de 50 à 55 millions. Qu'ont-elles produit? Rien. — Pourquoi continuer un tel régime?

III.

Cette étude ne serait pas complète, si nous omettions d'y joindre quelques renseignemens sur le personnel et les élémens de la transportation actuelle. Après l'entrée de l'armée dans Paris, de nombreux prisonniers furent dirigés sur Versailles. On les conduisait d'abord à l'Orangerie, où ils subissaient un premier interrogatoire qui servait à les classer en trois divisions : les intéressans, les compromis et les dangereux. Les uns allaient ensuite à Satory; les autres étaient répartis dans les prisons des Grandes-Écuries de Noailles, des Chantiers ou autres établissemens et magasins transformés en maisons de détention. La justice militaire, immédiatement saisie, ne tarda pas à commencer son œuvre. Sa tâche était lourde : plus de 40,000 prisonniers! Autant de dossiers, plus ceux des contumaces! Jamais enquête ne fut plus complète. Vingt conseils de guerre y prirent part. Malheureusement ils n'avaient sous la main que le *servum pecus;* ceux qui représentaient la pensée de l'insurrection, ceux qui en avaient le secret, si tant est qu'elle ait jamais eu une pensée et un secret, s'étaient soustraits aux investigations de la justice. Dans les derniers jours de mai, ils avaient pris la fuite, laissant la foule de leurs adhérens couvrir leur retraite en retenant l'armée devant les barricades. D'autres restaient cachés dans Paris et déjouaient toutes les recherches avec l'habileté de conspirateurs émérites. Quelques-uns seulement étaient tombés les armes à la main, comme Delescluze, aussi dégoûté de son propre parti qu'hostile à tous les autres.

Les tribunaux militaires n'avaient donc en leur présence que des physionomies insignifiantes et des accusés inconnus qui, comme de juste, devaient payer pour les autres. L'attitude de ces gens fut écœurante. On devait attendre d'eux l'affirmation éclatante de principes, la protestation de consciences se disant opprimées, la glorification des actes. Loin de là, à part une ou deux exceptions, on n'eut que des chicanes. Les accusés ergotèrent, ils nièrent l'évidence, ils invoquèrent des alibis ridicules; ils cherchèrent, comme la foule vulgaire des malfaiteurs, leur salut dans le mensonge. Aussi les juges, qui avaient d'abord pu croire à un vaste complot politique, finirent par se borner à des condamnations pour crimes de droit commun. Le vol, l'assassinat, l'incendie, furent seuls atteints; on dédaigna de juger l'insurrection.

De l'ensemble des procès ne résulta donc aucun éclaircissement sur les principes qui avaient dirigé cette levée de boucliers. Le conseil de la commune poursuivait-il un but clair, précis, unanime?

Non certes. Chaque membre avait ses idées personnelles; la plupart s'attachaient au mot de république sans être en état de le définir. Le commun des insurgés y voyait un régime où chacun serait salarié par l'état sans autre travail que le vote aux élections, la présence aux clubs, les longues stations devant les comptoirs de marchands de vin, et quelques heures de garde aux mairies pour la conservation d'un état social si satisfaisant. C'était le résumé du socialisme pour la masse des combattans. Les autres, fins renards, comprenaient le socialisme comme devant amener la distribution des biens entre tous les habitans, et ils commençaient naturellement à se faire leur part au moyen des réquisitions dans les établissemens publics ou chez les particuliers. Il y avait aussi de purs jacobins, rêvant le despotisme d'un comité de salut public, dont ils auraient fait partie; d'autres haïssaient simplement tout gouvernement régulier, peut-être parce qu'un gouvernement régulier ne marche pas sans gendarmes, sans juges et sans prisons. Bref, ni le comité central qui a précédé la commune, ni la commune, à qui le comité de salut public a succédé, n'ont laissé un corps de doctrines, un symbole de foi quelconque. Les nombreux dossiers consultés, les interrogatoires des prévenus, n'ont rien révélé que l'inanité de ce mouvement. On y a vu des parodistes de 1793, cerveaux honnêtes à leur manière, mais vides d'idées, et au-dessous l'ignorance absolue ou bien des appétits qui, pour s'assouvir, n'ont pas reculé devant le crime. En un mot, cette enquête judiciaire a prouvé que, si par surprise ou par faiblesse le gouvernement de notre pays pouvait encore tomber en de telles mains, ces mains seraient incapables de le garder, même quelques mois, tant est grande leur impéritie.

Les deux tiers des prévenus, soit 23,000 environ, furent relâchés par acquittement ou par ordonnance de non-lieu. Dans le nombre des condamnations prononcées et qui ont varié depuis la peine de mort jusqu'aux trois mois de prison du peintre Courbet, on compta quatre mille sentences de déportation. Tel est le contingent que l'insurrection du 18 mars fournit aux rêves de colonisation par les déportés! Quoi qu'il en soit, notre assemblée nationale, émue d'une grande pitié pour ces transportés, a pris la peine de faire tout un code de lois à leur usage, et chacun de ces actes législatifs a été caractérisé par un nouveau progrès dans la voie de la timidité et de la faiblesse. Il semble en vérité que ces lois s'attachent à détruire par avance le but que la majorité des législateurs veut atteindre. Leur intention est d'améliorer le régime de la déportation tel qu'il fonctionnait sous l'empire, et, pour remplacer des lois inefficaces, ils en ont adopté de plus insuffisantes encore. Voici que ces jours derniers l'assemblée a consacré quatre séances consécutives à régler

les conditions des concessions de terres, et, qui le croirait? à déterminer les droits de succession des veuves des déportés aux biens que ceux-ci pourront acquérir à la Nouvelle-Calédonie. A quoi sert donc l'expérience? Avant que les déportés aient défriché un arpent de terrain, on s'occupe de déterminer les conditions de l'héritage qu'ils pourront laisser un jour, non pas en France, remarquez-le bien, mais dans la colonie, par les produits d'une culture qui n'est pas même ébauchée! Les éminens agriculteurs de la chambre ne savent-ils pas combien il est difficile de gagner seulement des moyens d'existence par la petite culture? Ignore-t-on qu'il n'y a pas de petits agriculteurs en Australie, et que les plus chétifs colons de ce pays, quand ils ne se bornent pas à exercer dans les villes les industries à salaires journaliers, n'ont pas moins de dix mille moutons dans des pâturages naturels sans limites? Lorsque les déportés de la Nouvelle-Calédonie auront consacré des années à la culture de petits champs, et qu'il y croîtra des légumes, ces produits serviront à la consommation de la famille, et pendant longtemps l'excédant, vendu à Nouméa, ne suffira pas pour la vêtir. Pour que la spéculation s'exerce utilement dans un pays, pour que l'industrie s'y développe, un élément principal est nécessaire, une population. Il n'en existe pas en Nouvelle-Calédonie, et avant qu'elle s'y forme, un long espace de temps s'écoulera, car, en admettant même de nouvelles révolutions qui amèneraient d'autres contingens de déportés, ceux-ci n'apporteraient dans la colonie que la misère. A lire les correspondances déjà parvenues de la presqu'île Ducos et publiées dans plusieurs journaux de Paris, on voit que les déportés ne se font pas d'illusion, et que si quelques-uns consentent, — ce qui est peut-être peu sérieux, — à s'adonner à la culture, la généralité ne partage pas ces idées, et se propose au contraire d'attendre dans le *far niente* l'époque de la délivrance! Le motif qu'ils donnent est spécieux, c'est qu'ils ne sont pas agriculteurs, qu'ils sont pour la plupart des artisans de Paris, dont le métier ne peut s'exercer dans une ville rudimentaire comme Nouméa. Il n'en est pas moins vrai que, d'après les paroles de M. le ministre de la marine, 170 femmes ont demandé à rejoindre leurs maris. Cela fera 170 ménages. Dieu le veuille! mais cela ne fera pas que la colonisation ait des bases solides. Chacun sympathisera bien volontiers avec ces personnes, sans doute dignes d'estime, que l'affection entraîne vers leurs maris à des milliers de lieues; cependant fallait-il pour ce nombre infime et pour des intérêts fort problématiques se livrer, comme on l'a fait, à une consultation judiciaire en quatre ou cinq discours, où les « grands principes » qui président au règlement des successions dans le code civil ont été longuement discu-

tés, et dans laquelle on a fait intervenir, selon l'usage, « les larmes de la veuve et de l'orphelin? » Il s'agissait de savoir si l'on accorderait aux femmes des déportés la moitié, le tiers ou la totalité des successions. Attendez donc qu'il s'en crée! Où il n'y a rien, dit-on, le roi lui-même perd ses droits. Que la loi accorde aux veuves, par dérogation expresse « aux grands principes, » même la totalité de la fortune acquise par leur mari en Nouvelle-Calédonie, tant mieux; mais, hélas! cela ne déchargera pas l'état de l'obligation où il se trouvera quelque jour soit de subvenir aux besoins de ces expatriées volontaires dans la colonie même, soit après leur retour en France de les utiliser dans quelque atelier *national*. En attendant, toutes les belles paroles qui ont été dites ne feront pas avancer l'édifice de la colonisation d'un pouce ni d'une pierre. Aussi croyons-nous devoir engager les représentans du pays à se débarrasser promptement de la responsabilité d'une entreprise ingrate et sans espoir de succès dans les conditions où elle s'accomplit, — non que nous joignions notre voix à celles qui demandent l'amnistie. L'amnistie jetterait en France des milliers de bras qui sont déshabitués du travail et qui ne peuvent servir qu'aux insurrections. Ce que nous voudrions, c'est que notre pays renonçât à des essais de déportation qui n'ont jamais réussi et qui ne peuvent pas réussir, non-seulement parce que les transportés ont toujours refusé le travail, mais encore parce que les grandes colonisations ne se font pas par la petite culture. Interdisons aux condamnés le sol de la France; c'est déjà une punition cruelle! Comme il ne manque pas de pays étrangers où leur radicalisme rencontre de nombreux adhérens, ils seront certains d'y trouver, avec de la sympathie, des moyens de travail, et ils cesseront ainsi d'imposer à nos budgets d'énormes charges. Nous bénéficierons de tout ce qu'ils coûtent, nous éviterons la disgrâce d'un nouvel avortement, et ils n'augmenteront pas beaucoup les dangers de l'ordre social, car l'armée du désordre n'a malheureusement pas été désorganisée par l'éloignement de quelques milliers d'hommes.

PAUL MERRUAU.

LA

PRESSE ALLEMANDE EN 1873

Les journaux allemands sont trop peu lus en France : on en cite assez souvent des extraits; mais ces traductions ne donnent au public qu'une idée fort inexacte et fort incomplète de l'esprit qui les anime. On n'y cherche en général qu'un aliment à la polémique, et il est aisé de recueillir des phrases blessantes pour notre dignité, des jugemens dont l'injustice nous révolte. Les Allemands, de leur côté, se plaignent beaucoup de la manière dont on les apprécie en France; ils s'étonnent assez naïvement de l'hostilité qui les poursuit, ils en relèvent les témoignages et signalent avec soin les erreurs que l'on commet en parlant d'eux. De pareils sentimens sont de part et d'autre trop naturels pour que l'on s'arrête à ces critiques. Il y a pour nous une tâche plus utile à remplir. Au lieu de rassembler des argumens pour une discussion fâcheuse, car elle est superficielle et inopportune, puisqu'elle ne peut conduire à aucun résultat pratique, cherchons des avertissemens et des leçons. Sous l'un et l'autre rapport, une lecture attentive des journaux allemands peut être très profitable. Cette lecture n'est pas divertissante, elle est souvent pénible pour un Français; mais elle est instructive. Nous voudrions le montrer ici par quelques exemples, nous les demanderons aux circonstances présentes, aux articles publiés depuis le commencement de l'année 1873.

Les Allemands s'occupaient beaucoup de nous avant la guerre; ils s'en occupent encore davantage aujourd'hui. Rien de ce qui s'écrit chez nous à leur sujet ne leur échappe. M. Rudolph Gottschall a consacré, par exemple, trois grands articles du recueil qu'il dirige à la critique des essais publiés dans la *Revue* de 1870 à 1872 sur les affaires allemandes. La *Gazette d'Augsbourg* donne périodi-

quement à ses lecteurs des travaux du même genre. La curiosité des Allemands ne s'en tient pas là, et leur critique s'appesantit parfois sur des objets qui, par leur nature même, offraient, à notre sens, assez peu de prise. C'est ainsi que nous avons vu traduire et réfuter gravement des chroniques de journaux fantaisistes qui ont pu s'étonner eux-mêmes d'être pris au sérieux. Du reste, depuis l'invasion, depuis que pour notre malheur les Allemands ont appris à nous connaître de plus près, ils sont forcés de nous rendre justice. Les anciens clichés sur l'immoralité française, la dissolution des mœurs, l'absence d'esprit de famille, la frivolité endémique, l'adultère passé dans les habitudes, ont à peu près disparu de leur presse; ils y feraient, à la vérité, et ils font encore aux lieux où on les reproduit, une assez étrange figure entre les statistiques criminelles, le chiffre toujours croissant du « déficit moral » de Berlin et le récit d'aventures comme celles de M. Wagener. Beaucoup d'Allemands s'inquiètent du désordre moral qui semble accompagner dans leur pays la prospérité politique et le progrès de l'industrie. Ils s'effraient de la rapidité avec laquelle se développent dans le nouvel empire des germes de corruption sociale. La contagion vient de la France, dit-on, mais on reconnaît que la France possède encore assez d'énergie latente pour combattre ce mal. On lisait dernièrement dans un journal prussien : « La vie de jouissance, la féodalité industrielle, la fièvre de l'or, la fureur de spéculation, sévissent à Berlin autant qu'à Vienne; la corruption croissante, l'impudeur dans la vie publique, dans les rues, sur les théâtres, dans la presse, l'esprit de frivolité qui empoisonne le peuple, voilà l'invasion que la France vaincue conduit en Allemagne; mais nous ne parlons ici que de la mauvaise France. L'esprit français a ses nobles qualités; il est chevaleresque, il est animé d'une tendance passionnée vers une conception supérieure de la vie. Dieu a donné des contre-poisons à la nation française : nous devons espérer qu'il en reste beaucoup dans les provinces. »

I.

Les Allemands s'intéressent aux affaires de l'Europe au moins autant qu'à leurs propres affaires. C'est un trait remarquable de leur esprit; c'est aussi le caractère spécifique de leurs journaux. Ils sont faits pour instruire, non pour amuser. La principale préoccupation des hommes qui les dirigent est d'être bien renseignés sur ce qui se passe à l'étranger. Nous avons beaucoup à apprendre sous ce rapport. Nos journaux parlent trop peu de l'Europe; en général ils n'en parlent que par ouï-dire. Nous empruntons presque

tous nos renseignemens sur l'étranger aux journaux étrangers eux-mêmes. La plupart de nos journalistes se trouvent dans la situation de ces diplomates qui, envoyés d'Orient en Occident, du nord au midi, au gré de combinaisons bureaucratiques ou selon les nécessités de la stratégie parlementaire, ignorent la langue du pays où ils résident, et ne recueillent que les idées dont on consent à leur donner l'explication en français. Quelques grands journaux de Paris entretiennent des correspondans réguliers au dehors; ce sont des exceptions. La majorité de la nation est plongée à cet égard dans une ignorance déplorable. Elle se renferme en elle-même, elle s'éprend de ses qualités, plus souvent encore de ses défauts; elle s'abuse sur ses forces parce qu'elle ignore les forces des états rivaux; elle se trompe sur la valeur de ses hommes politiques, faute de la comparer à celle de leurs adversaires; elle s'endort dans ses illusions, elle demeure à la merci du premier venu qui sait les exploiter, elle reste exposée aux emportemens d'un patriotisme aveugle, aux colères funestes, à des coups de passion. Nous devrions être avertis pourtant; les leçons ont été rudes, et nos vainqueurs ne négligent aucune occasion de nous les rappeler. Afin que nul n'en ignore et que nul ne s'y méprenne, la *Correspondance de Berlin*, avec une ironie cruelle pour ceux d'entre nous qui en sentent la morsure, a pris soin de publier *en français* un article de la *Gazette de l'Allemagne du nord* où se lisent des choses de ce genre :

« S'il est vrai, comme aucun homme qui pense ne le contestera, que l'ignorance véritablement grandiose des Français à l'égard de tout ce qui se passe en dehors des frontières de leur pays fut pour nous un allié efficace avant et pendant la dernière guerre, on peut en conclure avec une justesse mathématique de quelle importance est ce fait, que le même peuple, le plus agressif de tous malgré les terribles leçons des dernières années, s'enferme de plus en plus dans son vieil esprit de mandarinisme (*Chinesenthum*)... Nous pouvons encore dans l'avenir tirer profit de cette ignorance nationale; ce n'est pas un simple amusement qui nous est ménagé, nous y puisons la certitude sérieuse et tranquillisante que la France, qui n'a pas l'air de devenir une autre France que celle que nous avons battue, ne peut être dangereuse pour nous. Si le système général d'abêtissement dont nous pouvons cueillir les fruits succulens jusque dans les colonnes du principal organe officieux de la République française ne cesse pas vraisemblablement d'être à la mode, nous sommes sûrs, dans tout conflit que cette nation batailleuse provoquerait par ignorance absolue des autres pays, des autres peuples et d'elle-même, de pouvoir conserver après comme avant notre supériorité. »

Ce conseil vaut la peine qu'on le médite. De nos jours, un peuple qui veut vivre, se soutenir, s'élever, ne peut plus s'absorber dans ses affaires privées et s'en rapporter pour les choses du dehors à l'action de son gouvernement, à la vigilance de sa diplomatie. Tant que la direction politique des états a été renfermée dans un milieu social particulier, les diplomates ont suffi; ils vivaient dans ce monde officiel, dans cette cour, dans ces salons où se concentrait l'activité politique de l'état. Aujourd'hui l'action est à la fois dans les cours, dans les cabinets, dans les assemblées, dans la presse : l'opinion publique en est le facteur principal. Il s'agit de suivre les innombrables courans qui la composent, d'en déterminer la direction et le mouvement. Les diplomates n'adressent leurs observations qu'aux gouvernemens, ceux-ci les lisent quelquefois, et n'en profitent pas toujours. C'est une raison de plus pour l'opinion publique de se tenir sur ses gardes. L'exercice de la liberté politique entraîne des devoirs difficiles; le plus sérieux de tous est de veiller aux rapports de l'état avec les états voisins. Croit-on qu'en 1870, si l'opinion publique en France avait été mieux avertie, plus grave, plus pénétrée de sa responsabilité, l'incident Hohenzollern aurait abouti aux désastres que nous avons subis? En droit, le ministère était responsable, les chambres toutes-puissantes, la presse libre. Il ne suffit pas de dire : L'empire a trompé le pays. Lorsque des hommes possèdent les moyens de tout savoir et de tout juger, on ne les trompe que s'ils sont frivoles ou ignorans. Il s'agissait alors de se heurter à tout un peuple en armes, d'enflammer des passions patriotiques, de faire éclater un orage qui s'amoncelait depuis des années, et que l'on ne voyait point par la seule raison qu'on ne le regardait pas. Il nous aurait fallu des journaux mieux renseignés, plus de voyageurs surtout ayant visité l'Allemagne et l'ayant décrite avec exactitude, il aurait fallu ce travail lent, insensible, persistant, cette étude de tous les jours, cette connaissance des faits qui s'infiltre dans les esprits et peut seule aux heures de crise arrêter l'élan des passions et donner à la raison le temps de se raffermir. Tout se tient et s'enchaîne en ces matières complexes. Si l'opinion publique avait été plus soucieuse des choses de l'étranger, si elle avait tenu à les juger autrement qu'avec ses instincts, ses rêves, ses réminiscences romanesques ou ses superstitions politiques, elle aurait exigé avant 1870 de meilleures informations de ses journaux; les journaux les plus instructifs auraient été lus davantage; les livres spéciaux, et il y en avait d'excellens, auraient été commentés partout; on aurait voyagé, et on n'aurait pas été surpris sans défense.

La raison pour laquelle nos journaux sont si pauvres de renseignemens sur l'étranger, c'est que le public français y donne peu de

prix. Les feuilles les plus répandues à Paris sont les plus légères, celles qui fournissent le moins de détails précis et parlent le moins longuement des choses du dehors. En Allemagne au contraire les grands journaux ont à Paris, quelquefois même à Versailles, un ou plusieurs correspondans qui écrivent tous les jours chacun à son point de vue. La *Gazette de Cologne* publie par momens jusqu'à cinq lettres de Paris. Tous les pas de M. Thiers, tous les mots qu'on lui attribue, tous les travaux de l'assemblée, les moindres incidens de la vie politique, ce qui se fait et ce qui se raconte est rapporté au fur et à mesure, le plus souvent sans réflexions. Les lettres en général sont assez médiocrement composées; mais les faits y abondent. Tout article un peu remarqué à Paris est immédiatement traduit en allemand et expédié aux journaux. Les documens surtout sont soigneusement collectionnés; il n'y a pas une des épîtres de M. Barthélemy Saint-Hilaire qui n'ait été reproduite *in extenso* dans la presse allemande. Ajoutez des revues financières publiées périodiquement et des chroniques de Paris où l'on rassemble les nouvelles du théâtre et de la littérature, les historiettes du monde, les procès retentissans. *La Femme de Claude* a tenu autant de place dans les gazettes allemandes que la harangue de l'ex-préfet de Lyon; le fameux *tue-la* de M. Dumas n'a pas été moins commenté que le *fusillez-moi ces gens-là* de M. Challemel-Lacour. Les mots de ce genre sont toujours cités en français. Pour comprendre les correspondances parisiennes des journaux allemands, il faut non-seulement être au fait des affaires françaises, connaître le personnel politique de la France, il faut savoir, au moins à moitié, la langue française. Le chroniqueur de la *Gazette d'Augsbourg* citait dernièrement à ses lecteurs dans leur texte original tous les vers qui l'avaient frappé dans *les Érinnyes*.

Ce n'est pas seulement de Paris que les gazettes reçoivent ces correspondances complètes et minutieuses, elles en ont de Londres, de Vienne, de Saint-Pétersbourg, de Rome, de Madrid, et cela tous les jours. Le nombre des faits et des documents qui s'accumulent ainsi dans les archives des journaux est prodigieux. Le gouvernement se garde bien de négliger une aussi précieuse source d'informations. La presse alimente dans une très large mesure le fameux *bureau de statistique* dont l'état-major prussien a tiré un parti si remarquable dans la dernière guerre. Rien n'échappe au bureau de statistique : journaux allemands et étrangers, publications de tout ordre et de tout pays, rapports des agens, tout ce qui peut instruire le gouvernement sur l'état économique, social, militaire de l'Europe est compulsé soigneusement et dépouillé jour par jour. C'est un fonds com-

mun où les hommes d'état prussiens peuvent puiser à tout moment. La politique réaliste que l'on applique à Berlin a trouvé là son trésor de guerre.

Nous n'avons jamais eu à nous louer de la presse allemande; sous l'empire, elle était peut-être encore plus malveillante à notre égard qu'elle ne l'est aujourd'hui; mais nous ne sommes pas assez aveugles pour méconnaître qu'à son point de vue elle s'est montrée depuis 1866 fort intelligente et très patriote. Son patriotisme est souvent exclusif et arrogant : il se dirige toujours suivant une ligne très droite et ne s'égare pas souvent hors du chemin. Dans le domaine de l'imagination et du sentiment, l'Allemand se pique d'une spontanéité absolue; dans la vie pratique, il est parfaitement positif. *Don Quichotte* est très lu en Allemagne et commenté fort savamment; rien n'est plus rare chez les Allemands que le genre de folie auquel le héros de Cervantès a donné son nom. Depuis la transformation réaliste que l'Allemagne a subie sous la main de M. de Bismarck, cette folie a complétement disparu. Les Allemands, qui ont tant gagné au principe des nationalités, sont devenus le moins cosmopolite des peuples. Ils n'ont jamais écouté les protestations des Polonais : ils avaient pour cela de bonnes raisons; mais ils professent un scepticisme assez hautain à l'endroit des « nouvelles couches politiques. » Les Serbes, les Croates, les Ruthènes, les Tchèques, toutes les races méconnues ou opprimées, « l'Europe de l'avenir, » ne trouvent pas en Allemagne beaucoup d'apôtres désintéressés pour soutenir leur cause. Il ne faut pas s'en prendre seulement à l'esprit médiocrement chevaleresque de la nation : les Allemands entendent la chevalerie à leur manière; ils ne reculent pas devant les croisades, mais ils les conçoivent selon la méthode des chevaliers porte-glaive qui fondèrent la puissance prussienne; ils tiennent pour la tradition de Beaudoin de Flandre, qui partit pour la terre-sainte et conquit Constantinople.

Pour les Allemands, dans les rapports de leur patrie avec l'Europe, il n'y a qu'une Allemagne, celle de l'empire, et qu'une politique, celle du chancelier. Loin d'être un aliment à leurs divisions, la politique étrangère est pour eux un terrain commun sur lequel ils se tiennent fermement unis. C'était autrefois le caractère particulier de la presse prussienne; ce caractère s'est étendu à toute la presse allemande, et c'est une des grandes forces du nouvel empire. M. Benedetti, qui a été, malgré les calomnies de certains journaux, un observateur très perspicace de l'Allemagne, écrivait le 5 janvier 1868 : « La presse, vigoureusement disciplinée, habilement conduite, a secondé le gouvernement avec autant de patriotisme que de dévoûment; souvent divisée sur les questions de politique inté-

rieure, elle s'est montrée constamment unanime dans sa polémique à notre sujet; quelquefois ardente, rarement modérée, mais s'inspirant toujours de l'attitude des journaux officieux. » Rien de plus intéressant à observer que ses évolutions dans la question italienne. En 1859, les patriotes allemands n'étaient pas éloignés de considérer les places fortes du quadilatère comme des forteresses fédérales, et c'était alors un mot d'ordre qu'il fallait défendre le Rhin sur le Mincio. Dans son manifeste du 28 avril, l'empereur d'Autriche, faisant appel à l'Allemagne, évoquait les souvenirs de 1813. « La seule politique alors possible, dit un historien unitaire de l'Allemagne, était d'appuyer l'Autriche en stipulant des conditions profitables à l'Italie et à l'Allemagne. » Les choses ont bien changé : les intérêts se sont déplacés; la Prusse et l'empire allemand ont trouvé dans l'Italie un allié fort utile. Il n'y a pas d'éloges que les feuilles allemandes ne lui décochent à tout propos; elles ne négligent aucune occasion de déclarer à l'Europe l'amitié qui unit les deux pays. C'est un concert parfait; personne n'y saurait trouver une note qui détonne. L'ensemble n'a pas été moins complet quand il s'est agi tout récemment de montrer à l'Angleterre qu'on n'avait pas oublié sa conduite envers la France en 1870-71. Un journal anglais avait reproché aux Allemands leurs sentimens hostiles à propos de l'affaire de Khiva. La *Gazette de Cologne* s'expliqua à ce sujet de la manière la plus catégorique.

« Que l'Allemagne, disait-elle, professe à l'endroit de l'Angleterre une véritable haine, c'est un jugement fondé sur des observations partiales. Pour étudier le développement complet de la haine contre un peuple voisin, il faut se tourner vers la France, où l'on voit, ce qui n'est ailleurs le fait que des couches sociales les moins cultivées, la haine internationale se tourner contre chaque membre de la race détestée, où l'Allemand, fût-il en politique l'être le plus inoffensif du monde, n'est pas seulement évité, mais encore exclu de la société. Les Anglais ne sont exposés à rien de pareil en Allemagne. Le mot de haine est trop fort pour caractériser l'éloignement politique qui s'est produit chez nous à leur égard. La faute en est à eux. Leur conduite dans notre guerre nationale avec le Danemark était presque oubliée, lorsque l'Angleterre a de nouveau provoqué la susceptibilité des Allemands par son attitude dans la guerre contre la France; elle avait d'abord condamné énergiquement l'outrageuse agression des Français; mais elle ne permit pas moins à un misérable esprit mercantile de prolonger la guerre en fournissant des armes à notre ennemi. Le sang allemand a été répandu par les balles anglaises; l'Allemagne en a ressenti beaucoup de mauvaise humeur. Toutefois nous ne croyons pas être en droit de dire qu'un abais-

sement profond de l'Angleterre provoquerait une grande joie en Allemagne. »

Les États-Unis ont vendu à la France bien plus de canons et de fusils que l'Angleterre, Garibaldi et ses Italiens ont versé bien plus de sang allemand que les armes anglaises; la presse germanique n'a pourtant que des paroles d'amitié pour l'Italie, et, en général, que des phrases sympathiques pour les États-Unis : c'est que la politique lui conseille de ménager dans le royaume d'Italie et dans la république américaine des amis et des alliés de l'empire allemand. Il ne faut pas cependant que les Américains se vantent plus que de mesure et se donnent trop d'importance; ils sont alors rappelés à l'ordre tout comme les autres. Le président Grant avait dit dans son dernier message : Le monde civilisé tend à la république, l'Amérique sera son guide. La *Gazette de Cologne* le tance vertement et le raille fort de ce qu'elle nomme *son idéalisme*. « Pour le fond et la forme, c'est un plagiat au trésor de phrases de la France. Le président Grant peut s'arranger avec les premiers possesseurs du « nous marchons à la tête de la civilisation. » Voilà la France détrônée : l'Amérique prend sa place, et le trône est la république. L'Espagne a prouvé au président Grant qu'il a raison... Ce peut être une innocente distraction pour un poète ou un romancier de se bercer de ces rêves bleus; un homme d'état devrait y regarder à deux fois. Si le message était arrivé un mois plus tard, nous l'aurions pris pour un poisson d'avril. »

Le ton sur lequel les journalistes allemands le prennent avec l'Angleterre et le président Grant nous avertit de contenir les impressions que nous éprouverons en lisant leurs écrits sur la France. Beaucoup d'entre eux paraissent encore croire qu'une grande probité littéraire ne saurait s'associer avec une exquise courtoisie. Ils sont donc sévères dans leurs jugemens et rudes dans leur langage. Comme ils en usent ainsi avec tout le monde, nous devons d'avance faire une large part, dans la forme de leurs articles, à ce caractère particulier de leur sincérité.

II.

L'unanimité est le premier caractère qui nous frappe dans les articles que les journaux allemands nous consacrent. A part certaines nuances de forme, tous s'expriment de même sur notre compte. Le journal qui fait en Allemagne l'opposition la plus vive à M. de Bismarck, le journal des intérêts catholiques, la *Germania*,

parle de nous sur le même ton que la *Gazette de l'Allemagne du nord*. Les deux gazettes ne diffèrent que sur des points de détail. Par exemple la *Germania* approuvait fort notre conseil supérieur de l'instruction publique : un directoire des esprits où siégeraient quatre évêques lui semblait une institution remarquable; elle l'admirait d'autant plus qu'au même moment, à Berlin, l'état mettait la main sur l'éducation ecclésiastique et fermait aux évêques la porte des séminaires. C'était un thème excellent pour une série d'articles d'opposition, et la *Germania* n'avait garde de le laisser échapper. N'en concluons pas cependant que la *Germania* nous aime et nous souhaite un retour de fortune politique, même au profit de l'ultramontanisme et de l'infaillibilité papale; elle ne tient au fond ni pour M. Thiers, ni pour la droite de l'assemblée. Si M. Thiers paraît dominer la situation, elle le critique aussitôt et crie au pouvoir personnel; si la droite a l'air de l'emporter, c'est qu'il y a malentendu : l'accord ne peut s'établir, l'entente ne saurait durer; la droite est impuissante, la gauche est incapable, M. Thiers ne sortira jamais du système de bascule, et la France est condamnée à piétiner sur place. Voilà l'impression que doit garder sur nos affaires un lecteur de la *Germania*; si ce lecteur cause avec un abonné de la *Gazette nationale*, il n'y a pas de doute que, sur ce point, leurs jugemens ne se rencontrent, qu'ils ne s'entendent parfaitement, aussi bien sur notre état présent que sur la politique à suivre avec nous dans l'avenir.

La mort de l'empereur Napoléon III a été pour les journalistes allemands une occasion de découvrir une partie du mépris que leur inspire la France. On a pu voir alors combien, malgré leur connaissance précise du détail des faits, ils manquent souvent de critique dans la recherche des causes et se méprennent dans leurs appréciations d'ensemble. Les raisons profondes du succès et de la chute de Napoléon III paraissent leur avoir échappé. Ils se plaisent à opposer aux récriminations des journaux français le jugement mesuré de l'Allemagne, bien qu'elle eût eu « le droit » de se montrer sévère. Aux yeux des Allemands, la France a voulu la guerre; elle y a contraint l'empereur, qui ne la désirait pas. « La haine fanatique des Allemands, dit une revue très-sérieuse, *Unsere Zeit*, la jalousie excitée par les agrandissemens de la Prusse après Sadowa, auraient influencé un observateur même moins pénétrant que ne l'était Napoléon III. Il crut sauver sa dynastie en suivant le courant. » De même qu'après Sedan la Prusse a poursuivi les hostilités contre la France, de même après la mort de Napoléon III la presse allemande continue de faire peser sur nous tout le poids de la guerre. Elle oublie les cris de haine que provoquait en Alle-

magne au mois de juillet 1870 le seul nom de l'empereur; elle efface d'un trait de plume le souverain déchu du nombre des « ennemis héréditaires. » Il y aurait en ceci quelque grandeur d'âme, si l'arrière-pensée n'apparaissait aussitôt. Si l'on élève Napoléon III, c'est pour abaisser la France; tout ce qu'on raie du compte de l'empire, on le passe à notre compte. Pour beaucoup d'Allemands, Napoléon III était supérieur à la nation qui l'a renversé.

« Le malheur de Napoléon, dit un correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* qui date ses lettres de Florence, a été de s'élever au-dessus de son peuple et de sa condition : nul mortel ne le fait impunément. Comme les femmes, la France ne considérait en toute chose que l'avantage immédiat, l'intérêt prochain, le gain et la puissance : Napoléon III a dû la contraindre aux bénéfices de la liberté commerciale. Comme les joueurs, la France croit que le voisin ne peut s'enrichir que par la perte du voisin. Si la nation avait laissé faire l'empereur, l'unité allemande eût été fondée en 1866, et l'Allemagne comme l'Italie aurait honoré les grandes vues de Napoléon. La nation au contraire a vu dans la politique impériale en Allemagne et en Italie un crime contre la patrie; elle n'a pas voulu comprendre ce qu'aurait été pour elle l'amitié de deux voisins comme une Allemagne grandissante, forte, unifiée, et une puissante Italie; comme elle n'a pas compris, elle s'est abandonnée à une colère aveugle contre des faits inévitables, elle est tombée et elle a entraîné son souverain dans sa chute. »

Cependant la catastrophe a été profitable à l'Allemagne, et elle en témoigne à la mémoire de l'empereur une reconnaissance relative. La fin de l'empire français, dit un recueil, a été le commencement de l'empire allemand, et dans cette mesure l'empire allemand est un fruit de la politique napoléonienne. C'est une considération faite pour adoucir la haine et affaiblir la rancune. La *Gazette de l'Allemagne du nord* le déclarait en un langage solennel, « la nation, dans le sentiment de son bonheur si ardemment désiré, a volontiers oublié le défi téméraire qui lui a été jeté à la face. » Le tableau serait incomplet, s'il ne s'y mêlait quelque couleur locale, si nous n'y trouvions cette nuance de prud'homie scientifique qui distingue souvent la critique allemande. Ce n'est pas seulement par dignité, par un sentiment juste des intérêts nationaux, qu'il convient aux Allemands de se montrer modérés à l'égard de Napoléon III; « un caractère aussi intéressant, dit l'*Unzere Zeit*, aiguillonne la psychologie allemande; elle cherche moins à le condamner qu'à le pénétrer. Napoléon sur la table de dissection, telle doit être la devise de la presse allemande dans l'é-

tude de ce caractère. » Quant aux découvertes auxquelles aboutiront cette anatomie comparée et cette psychologie pénétrante, le lecteur les pressent déjà; elles sont aussi rassurantes pour l'Allemagne que décourageantes pour nous : l'empire est mort avec l'empereur, les partis monarchiques se font échec, la république n'est pas viable, et il ne reste à la France qu'une pompeuse anarchie. La *Gazette de Spener* a fort ingénieusement développé ce thème dans un article de fond intitulé *les Partis politiques en France après la mort de l'empereur*. Lorsqu'ils nous parlent de si haut, les journalistes allemands font preuve de bien peu de mémoire : sans remonter au saint-empire, l'histoire présente peu d'exemples d'anarchie et d'impuissance politique plus complets que celui de la confédération germanique. L'histoire de France est remplie de vicissitudes semblables à celles que nous traversons depuis cent ans; lorsqu'on a vu des revers si profonds et des restaurations si surprenantes, il faut se garder des jugemens téméraires et des condamnations anticipées.

Les journaux allemands s'en tiennent à la situation présente, et ils la déclarent compromise pour nous au dedans comme au dehors. La politique de l'empereur, disent-ils, l'alliance franco-italienne de 1859 aboutissent à l'union intime de l'Allemagne et de l'Italie contre la France et la papauté; les anciens ennemis s'allient contre des ennemis communs. L'Italie avait montré quelques velléités de reconnaissance envers la mémoire de l'homme auquel elle devait en grande partie son affranchissement. La presse allemande s'attache à faire ressortir que c'était une reconnaissance toute personnelle et qu'elle s'éteint avec le souverain qui en était l'objet. La *Correspondance de Berlin* relève ce passage de la *Gazette d'Italie :* « la mort de Napoléon III brise, à quoi bon le cacher? un des plus forts liens entre l'Italie délivrée et la France enfiévrée. Puisse le souvenir du vainqueur de Solferino rester chez nous assez puissant pour nous empêcher d'oublier que nous lui devons plus qu'à la France tout entière! » La *Gazette d'Augsbourg*, dans un article spécial, prend soin de développer les motifs de cet arrêt. L'auteur est indulgent aux naïves démonstrations des Italiens; il les explique à ses compatriotes, afin qu'ils ne conçoivent aucun doute sur l'attachement de leurs nouveaux alliés; il les défend en même temps contre les reproches d'ingratitude que pourrait leur adresser la France.

« Naturellement, dit-il, il ne faut pas en vouloir aux descendans de Machiavel, s'ils profitent de l'occasion pour se déclarer, d'un seul coup et pour toujours, quittes de toutes dettes envers la nation qui a laissé

malgré elle son chef marcher au secours de l'Italie. Elle a été payée jusqu'au dernier centime par la cession de deux provinces. Dès qu'elle a eu les mains libres, elle a voulu contraindre le bienfaiteur de l'Italie à reprendre morceau par morceau ses bienfaits. Depuis la mort de Napoléon, ses journaux prêchent la croisade contre le chef-d'œuvre du gouvernement impérial, contre l'Italie. L'Italie n'a jamais manqué de se montrer reconnaissante envers la civilisation française, à laquelle elle doit sa renaissance, envers la révolution française, qui a posé en Italie les fondemens de l'état moderne, envers les soldats français, qui ont donné à Solferino et Magenta leur vie pour la délivrance de l'Italie, envers l'empereur enfin, qui, en dépit de son peuple, a ouvert à la patrie de Dante le chemin de la liberté. »

L'Italie peut voter des couronnes d'immortelles à Napoléon III ; mais il ne faut pas qu'elle songe à lui dresser des statues. « Les feuilles étrangères, dit un grave recueil allemand, peuvent bien reconnaître que Napoléon III a été le promoteur, l'agent principal dont le destin s'est servi pour former une nouvelle Europe, pour rendre l'unité et l'indépendance aux deux grandes nations du centre. Les Italiens vont plus loin; ils voient dans Napoléon III non-seulement l'instrument, mais en partie le créateur de leur fortune historique. Nous ne les chicanerons pas aujourd'hui sur ce point-là, nous n'essaierons pas de consoler dans son deuil une nation lorsque l'homme qu'elle pleure est renié par son propre peuple; mais l'Italie considère comme une tragédie émouvante le sort de Napoléon : à nous autres Allemands, il n'est pas permis de trouver tragique ce que nous ne pouvons pas trouver grand. » Un journal italien, *la Perseveranza*, avait exprimé le regret que l'Italie eût été incapable en 1870 de nous rendre une partie de nos services de 1859. « Il n'y a pas, disait-elle, un Italien sur dix mille qui n'ait souffert à la pensée que nous étions impuissans lorsqu'on reformait aux dépens de la France, sur les rives du Rhin, cette Lombardie et cette Vénétie que la France avait affranchies à notre bénéfice sur les rives du Pô. » Parler du Rhin! songer à l'Alsace! Pour le coup la *Gazette d'Augsbourg* n'y tient plus, et elle morigène *la Perseveranza* de la même manière qu'une gazette de Paris. « C'est une phrase insipide; il faudrait la laisser aux journalistes français. Nous plaindrions l'Italie, si elle n'avait sur la Lombardie et la Vénétie d'autres droits que ceux que la France s'arroge sur l'Alsace. Que diraient les nobles citoyens de Milan et de Venise qui opposèrent une si héroïque résistance au joug étranger, que diraient-ils s'ils savaient que leurs compatriotes comparent leurs souffrances avec la légère incommodité qu'éprouvent pour un temps

l'Alsace et la Lorraine quand on les rend à leur mère-patrie? » Du reste, poursuit la gazette, ces considérations importent peu; l'Italie a besoin de l'Allemagne, et elle en aura besoin tant qu'elle ne sera pas plus forte. « Il peut se rencontrer des Italiens qui, par sentimentalité pure, pour avoir étudié l'histoire dans les livres français, déplorent le sort de l'Alsace; mais il n'est pas un Italien qui ne se dise au fond : Mieux vaut les Allemands en Alsace que les Français en Italie. » Tel est le dernier mot des polémiques allemandes au sujet de l'Italie : l'Italie ne doit rien à la France, ses intérêts l'éloignent de l'alliance française et lui commandent de s'unir à l'Allemagne. C'est grâce aux victoires de la Prusse que Victor-Emmanuel a pu aller à Rome, il ne peut s'y maintenir qu'avec l'alliance prussienne. « Au-delà des Alpes, disait dernièrement un article reproduit par la *Correspondance de Berlin*, on ne devrait pas se faire plus d'illusions qu'en Allemagne sur les sentimens du président de la république. Chaud patriote français, M. Thiers est anti-allemand, anti-italien et clérical. Heureusement il réfléchit, et c'est une garantie pour la paix; malheureusement il est vieux. La France est catholique et ultramontaine; sa politique implique le rétablissement du pape. L'Italie est italienne et libérale : sa politique exige que le pape reste dans sa position actuelle. Une alliance est donc impossible entre la France et l'Italie. »

La France est vouée à la politique ultramontaine, et cette politique lui sera fatale; le parti conservateur français est un parti clérical, et comme tel sans avenir, ce sont là deux idées sur lesquelles les feuilles allemandes reviennent constamment quand elles parlent de nos affaires intérieures. L'empire allemand est engagé dans une guerre à mort contre l'église romaine; la presse le soutient avec énergie, surtout dans les escarmouches où cette guerre l'entraîne avec les états étrangers. Certains journaux français, dans des intentions très patriotiques assurément, ont l'imprudence de témoigner à l'opposition catholique en Allemagne une sympathie fort intempestive et nullement payée de retour. Il n'en faut pas davantage pour que les publicistes prussiens transforment les catholiques du sud en alliés de la France; c'est un moyen de déconsidérer du même coup l'ennemi du dehors et l'adversaire du dedans. Il n'y a pas de jour où les gazettes nationales-libérales ne déclament contre les jésuites. Elles ne voient, en France, dans la droite conservatrice qu'une vaste « congrégation, » une conspiration permanente contre le progrès moderne représenté par l'empire allemand. Elles se montrent assez peu effrayées d'une monarchie orléaniste : elles n'y croient pas. Elles sont un peu plus préoccupées d'un retour à l'empire; « ce despotisme bigot, dit une gazette, n'est pas en dehors des

plans ultramontains, » mais ce despotisme a peu de chances de se rétablir. Toutes les craintes se concentrent sur une restauration de la monarchie légitime. Les journaux allemands suivent pas à pas les faits et gestes des conservateurs monarchiques. Il n'y a guère de gazette qui n'entretienne ses lecteurs de « la fusion; » on s'acharne sur ce fantôme. Lorsqu'on parle de M. le comte de Chambord, c'est sur le ton de nos feuilles radicales. « Le comte de Chambord, disait la *Gazette de Cologne*, n'est que l'homme de paille des papistes,... une machine de guerre dans la grande bataille que le jésuitisme engage contre l'avenir de l'Europe... Les purs légitimistes, ceux qui dirigent le comte de Chambord, considèrent la France comme la terre promise de l'ultramontanisme... » — « Les partisans du drapeau blanc ont un but qu'ils poursuivent avec fermeté, la restauration de la monarchie et de la hiérarchie sur la base du *Syllabus*, la transformation de la France en une sorte de Paraguay européen. Pour les légitimistes, c'est une affaire de fanatisme religieux; on est pour la restauration parce qu'on est pour le pape : on veut faire des Français un peuple élu de Dieu. »

Une aversion commune pour les nobles, les prêtres et le pape explique jusqu'à un certain point les tendances de quelques journalistes allemands vers le radicalisme parisien. Ces tendances viennent encore de se déclarer à propos des débats sur la commune de Lyon et des négociations de la commission des trente avec la présidence. La *Gazette d'Augsbourg* elle-même prend le parti des démagogues lyonnais contre la commission d'enquête. « Si folle qu'ait pu être l'administration de Lyon, écrivait la plus modérée des gazettes allemandes, le patriotisme de la population et de ses administrateurs doit être respecté par tout Français pour lequel le patriotisme n'est pas un motif de haine nationale, comme c'est le cas de la coalition monarchique et cléricale. » La plupart des journaux allemands tiennent pour la république contre la monarchie, pour M. Thiers contre la droite de l'assemblée, pour la gauche de l'assemblée contre M. Thiers. Selon l'*Unsere Zeit*, M. Thiers a pour lui la logique des faits lorsqu'il déclare que la république est de première nécessité pour les Français; les partis n'ont rien à lui opposer, ils ne sont unis que par des idées négatives. La *Gazette de Spener* est du même avis. « L'opinion de ceux qui connaissent le mieux M. Thiers et les Français est que la victoire demeurera au régime établi et à la présidence républicaine. Pour l'étranger désintéressé, cette conclusion paraît désirable dans l'intérêt de la France, bien que, si la haine de ce pays ne fait pas applaudir à ce qui lui arrive de mal, on regrette aussi de voir le salut d'une nation puissante dépendre des caprices d'une seule personne, dont les capaci-

tés sont hors de doute, mais qui, aux yeux de tous les mortels, est des plus mortelles. » Le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* était partisan de la dissolution; il écrivait le 31 décembre : « L'année finit bien, la bourse monte, et Versailles tombe. Les paroles attendues par le pays avec une douloureuse impatience apparaissent aujourd'hui comme un salut de nouvelle année dans la feuille présidentielle : dissolution de la chambre! »

Au fond, les gazettes allemandes ne s'émeuvent guère au spectacle des luttes qui nous divisent; elles prennent parti pour l'un ou l'autre des champions, suivant leurs goûts ou leurs attaches, mais elles le font d'une manière toute platonique, se penchant au bord de l'arène, se gardant bien de s'y laisser tomber; elles assistent au drame en curieuses fort avisées, elles ne s'y mêlent qu'autant qu'il leur convient et que cela peut être utile pour mieux entendre les choses. Quand elles concluent, ce qu'elles font rarement, leurs conclusions sont sévères. La *Gazette de Cologne* croit à une crise après l'évacuation; elle résumait ainsi son jugement sur la situation présente : « applaudissemens à droite, sifflets à gauche; ici et là, comédie et comédie. Les choses restent au même point : Thiers indispensable dans l'assemblée, les chambordistes incorrigibles comme leurs meneurs les jésuites, les uns et les autres enclins à une réconciliation impossible, cherchant à gagner du temps jusqu'au moment où l'un ou l'autre exécutera avec plus ou moins de vigueur un 2 décembre. Jamais la grande nation ne s'est tirée ou ne se tirera d'une crise constitutionnelle sans perfidie ou terrorisme. » C'est à peu de chose près l'opinion de la *Gazette nationale;* elle montrait récemment M. Thiers se rejetant à gauche pour se débarrasser de la commission des trente et s'affaiblissant par « cette faute politique, » la droite avec trois prétendans et pas un roi, la gauche voulant la république et poursuivant une chimère; elle terminait en disant : « Si la France avait un homme qui fût seulement une fraction de César, avec quelle promptitude il la débarrasserait de M. Thiers et de l'assemblée de Versailles aux applaudissemens du pays tout entier! Démagogique et conquérante, la France supportera toujours plus volontiers un empereur qu'un Washington. » Un événement de ce genre ne surprendrait assurément pas les docteurs politiques de la *Gazette de Spener;* ils jugent les Français le moins téméraire et le moins généreux des peuples, et ils donnent pour argument leurs dispositions à subir les dictatures.

« Il faut admettre que les personnes hardies sont une rare exception en France quand on voit les succès immenses qu'ont obtenus Napoléon III, Gambetta, Thiers, par cela seul qu'ils ont osé se compromettre

dans un moment critique. Il faut reconnaître que les Français, loin de pécher par témérité, ont au contraire peur de la responsabilité, préfèrent obéir à commander, ne connaissent d'autre droit que la force, et ne paraissent rien craindre tant que de s'opposer à un pouvoir établi ou naissant. On ne peut comprendre autrement les événemens les plus étonnans de l'histoire moderne de la France : le coup d'état, le 4 septembre, la commune et sa durée assez longue sous le joug terroriste de misérables tels que Rigault, Rochefort, Pyat, Grousset, Lullier. »

L'anarchie à l'état normal sous la forme de république ou à l'état latent sous la forme de dictature, telle semble être la conviction secrète ou, comme disait Sainte-Beuve, la « pensée de derrière » de la presse allemande sur notre avenir. Unie et puissante, monarchique et militaire, enrichie par ses victoires, disposant de la plus formidable armée de l'Europe, l'Allemagne assiste à la lutte que nous livrons contre nous-mêmes avec une curiosité ironique; elle savoure le plaisir célébré par Lucrèce. Elle semble nous dire comme Méphistophélès au docteur Faust : « Je te laisse la satisfaction de te mentir à toi-même; cela ne te durera pas longtemps. » En parcourant les notes recueillies dans les journaux allemands, on ne peut s'empêcher de songer à cette page si curieuse par laquelle Frédéric de Gentz termine son journal de 1814. Il suppute ses bénéfices de l'année : ils sont considérables; il se tâte le pouls, et se trouve en parfaite santé; sa considération a grandi, il a payé beaucoup de dettes, « complété et embelli son établissement. » Alors il se retourne vers le monde politique; l'aspect en est lugubre, mais ce ne sont point ses affaires; il ajoute aussitôt : « La connaissance intime de cette pitoyable marche et de tous ces êtres mesquins, loin de m'affliger, me sert d'amusement, et je jouis de ce spectacle comme si on le donnait exprès pour mes menus plaisirs. »

III.

Ce que nous avons cité ne donnera pas une bien haute idée de l'urbanité de la presse allemande. Il semble possible de rassembler autant d'informations tout en pratiquant une critique moins étroite et des « mœurs oratoires » plus délicates. Nous avons cru qu'il était intéressant de signaler les jugemens les plus caractéristiques portés sur notre compte. Il ne faut prendre ces jugemens que pour ce qu'ils valent, et nous n'aurons pas l'ingénuité d'y attribuer plus d'importance que les Allemands ne le font eux-mêmes. Ils lisent avec application, ils aiment les journaux bien nourris de faits, mais

ils se réservent à l'endroit de leur presse une entière liberté d'appréciation. Le prince de Bismarck, qui a été tour à tour très attaqué et très adulé par elle, en parle sur un ton cavalier. Les journaux qui se disent indépendans traitent avec un souverain mépris les journaux qu'ils soupçonnent d'une complaisance excessive à l'égard des puissances établies. Si l'on en croit la *Gazette nationale*, ces journaux pullulent, et le malheur est qu'ils n'affichent pas toujours leur qualité sur leur enseigne. On ne s'y reconnaît plus, et on ne sait pas distinguer les officieux autorisés des officieux clandestins : la *Gazette nationale* traite ces derniers de « pirates » et de « francs-tireurs, » ce qui est une grosse injure en Allemagne. Elle demande que l'on coupe le mal dans sa racine et que l'on supprime le « fonds des reptiles, » c'est le nom qu'on donne aux fonds secrets. Entre les officieux autorisés eux-mêmes, entre ceux qui sont pourvus de lettres de marque et dûment commissionnés, il y a lutte et discorde. « La guerre entre les deux bureaux de presse officieuse de Berlin, disait la *Gazette d'Augsbourg*, vient d'entrer dans une phase nouvelle et tout à fait particulière : la *Gazette nationale* a pris ouvertement parti pour Hahn contre OEgidi. » Les personnages désignés avec ce sans-façon sont deux hauts fonctionnaires dans les attributions desquels se trouvent les deux bureaux de presse officieuse. Lorsque nous voyons les journaux allemands s'exprimer ainsi les uns à l'égard des autres, il nous est permis de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire leurs jugemens sur notre compte. Du reste, leur ton ironique, l'air dégagé avec lequel ils considèrent toujours notre avenir, forment un contraste singulier avec l'attention minutieuse qu'ils apportent à observer tous nos efforts pour relever l'état de notre administration, de nos finances, de nos armées. On ne s'occuperait pas tant de nous, si l'on nous croyait si peu redoutables, si incapables d'un effort sérieux et prolongé. Parlerait-on alors de réorganiser l'armée allemande? Les contributions de guerre passeraient-elles presque en entier au budget militaire? Est-ce pour contenir les puériles velléités de revanche d'un peuple déchu que l'on construirait ces immenses places de guerre, ces camps retranchés, ces boulevards formidables ? Si nous n'étions dignes que de pitié ou de mépris, lirait-on des phrases comme celle-ci dans un ouvrage considérable écrit par un officier du grand état-major prussien (1)? « Si l'Allemagne avait exigé de la France moins de cinq milliards, la France aurait consacré des sommes bien plus élevées encore à ses préparatifs de guerre. Il a été d'un intérêt absolu pour la sûreté de l'Allemagne de restreindre, au

(1) Le capitaine Max Jähns, *Das französische Heer*, Leipzig 1873, in-8°, 800 pages.

moins pour les temps les plus rapprochés, les moyens dont la France pourrait disposer pour ce travail : le budget militaire de M. Thiers prouve que ce résultat même n'a été que très incomplétement obtenu. » — Il y a donc beaucoup de rhétorique dans le dédain dont les journaux allemands font étalage à notre égard.

Nous avons à tenir compte de leurs opinions sur notre pays, mais nous nous abuserions beaucoup en les prenant à la lettre. Aujourd'hui le gouvernement de l'empereur Guillaume témoigne à M. Thiers de la déférence et de l'estime; les journaux allemands parlent d'une restauration monarchique en France comme d'un malheur public, ils semblent encourager « l'essai loyal, » et professent une véritable horreur pour M. le comte de Chambord. On en conclut qu'assez indifférente en réalité sur la forme du gouvernement français, l'Allemagne inclinerait vers la république et serait hostile à la monarchie. Ces déductions partent d'un esprit superficiel. L'intérêt de l'Allemagne est en dernière analyse le fond de toutes les opinions allemandes en fait de politique extérieure. Ces opinions peuvent être fausses; mais, si les journaux allemands sont si indulgens pour la république et si hostiles à la monarchie, c'est vraisemblablement qu'ils croient la première moins dangereuse que la seconde pour l'empire allemand. Les Allemands ne désirent pas voir la France se décomposer et tomber dans la révolution chronique; la révolution est contagieuse, les Allemands pourraient être forcés d'intervenir, et ils le souhaitent moins qu'on ne le croit en général; mais, si l'on se met à leur place, il semble que le gouvernement français qui conviendrait le mieux à l'Allemagne serait, — république ou monarchie, — un gouvernement faible, contesté, combattu, usant son énergie à maintenir une apparence de pouvoir, cachant sous un ordre extérieur et une prospérité menteuse une décadence constante, trop incertain pour avoir des alliés, trop agité pour soutenir une guerre : l'anarchie décente et impuissante.

Il y a des Allemands, parmi les progressistes aussi bien que parmi les conservateurs, qui verraient avec une inquiétude réelle une ruine totale, une déchéance irrémédiable de la France. Tous sont d'accord pour maintenir les conditions de la paix de Versailles : c'est un point sur lequel il n'y a pour le moment aucune illusion à garder; mais les premiers rêveraient une France libérale, régénérée, enthousiaste, présentant à l'Europe le type de la république pacifique et idéale, de l'état de l'avenir; les seconds s'imaginent volontiers une France monarchique, recueillie, revenue aux traditions de son histoire, et donnant le modèle d'un état à la fois libéral et conservateur, qui serait en Europe un élément modérateur et un élément de progrès. Dans l'un et l'autre cas, la France exerçerait,

aux yeux de ces politiques, une influence favorable à l'Allemagne; elle obligerait la Prusse à se montrer plus respectueuse des droits des citoyens et de la liberté des consciences.

Le langage de l'empereur Guillaume dans le dernier discours du trône, la considération très grande dont notre ambassadeur, M. le vicomte de Gontaut-Biron, est entouré à Berlin, la bonne volonté que le prince de Bismarck a manifestée, dit-on, dans les négociations épineuses du traité du 15 mars, prouvent que, dans le gouvernement même, on rend justice à la France. Il ne faut pas cependant nous en faire accroire : le mot de revanche n'amène en Prusse sur toutes les lèvres qu'un sourire ironique. Ce n'est pas que l'on considère une tentative comme impossible ou invraisemblable; mais on croit que le résultat n'en saurait être douteux. « C'est uniquement de ce point de vue, dit M. le capitaine Jähns, qu'il faut considérer la réorganisation de l'armée française. » M. Jähns pense que cette réorganisation ne donnerait ses résultats qu'après vingt ans de travail continu, et il ne croit pas la France capable d'efforts aussi suivis; lors même que ces efforts aboutiraient, la France, par le déficit normal de sa population, serait toujours inférieure à l'Allemagne, où la population augmente selon une progression géométrique; l'armée française, constamment compromise par les guerres civiles, mêlée forcément aux luttes politiques, est en voie de décadence constante; le service obligatoire ne sera jamais organisé sérieusement en France, « une saine constitution de l'armée n'étant possible qu'avec une constitution de l'état respectée par toute la nation. » M. Jähns paraît donc peu effrayé pour l'avenir; mais il ne s'en préoccupe pas moins, et il se demande « si M. Thiers, encouragé par les succès militaires qu'il s'attribue dans la prise de Paris, ne se propose pas, comme couronnement d'une vie si riche en succès de tout genre, de conduire l'armée française à la frontière?.. L'activité du président est respectable à tous égards; l'opinion publique la prend fort au sérieux, par cela même que le soin exclusif donné par M. Thiers aux choses de l'armée flatte le chauvinisme, qui, malgré de si terribles déceptions, sévit toujours dans la nation. » Ces lignes permettent de juger des idées qui ont cours dans le « parti militaire » prussien. Nous pouvons opposer à M. Jähns les déclarations formelles du gouvernement français. Les conclusions de l'exposé des motifs de la loi sur la réorganisation de l'armée, présentée le 30 janvier à l'assemblée nationale, ne laissent aucun doute sur la loyauté de ses intentions. « C'est la paix pour le présent et l'avenir que nous voulons... Si nous cherchons à reconstituer les forces militaires de la France, c'est qu'aujourd'hui toutes les nations sans exception cherchent, à cet égard, à se mettre au niveau les unes des autres... Ce

n'est pas une force agressive que nous entendons lui donner,... c'est sa position dans les conseils de l'Europe que nous voulons lui rendre, parce qu'elle n'a pas mérité de la perdre... Notre politique est donc la paix, même lorsque notre administration semble viser à la guerre. »

Le traité du 15 mars et l'évacuation de Belfort, assurée pour le mois de juillet, ont dû rassurer beaucoup de nos compatriotes. Nous ne croyons pas à une nouvelle invasion, à une guerre d'agression de l'Allemagne contre la France. Le gouvernement allemand a intérêt à tenir en éveil les passions nationales, à montrer l'empire constamment menacé par « l'ambition et la rancune » des Français; c'est un moyen de maintenir l'accord entre les partis, d'étouffer toute opposition; c'est la plus formidable machine de guerre de la chancellerie contre les catholiques et les particularistes. Songerait-on à entamer de parti-pris une nouvelle guerre pour affermir, tant au dehors qu'au dedans, les résultats de la guerre précédente? Une semblable combinaison ne serait pas d'une application aussi aisée qu'on paraît le supposer. L'Europe est sans doute fort désunie; elle professe pour les faits accomplis un respect qui n'a jamais été si profond; mais nous avons peine à croire que la Prusse oserait prendre devant l'Europe, devant ses alliés, la responsabilité d'une agression brutale et sans motifs au moins spécieux. D'autre part, si soumise qu'elle soit, l'Allemagne n'est pas « taillable et corvéable » à merci. Les populations, celles qui fournissent la matière militaire, la chair à canon, supputent leurs bénéfices et les trouvent au moins douteux. L'émigration prend des proportions inquiétantes pour l'état. Pour entraîner la nation à la guerre, il faudrait la persuader qu'elle est menacée et attaquée; mais cette démonstration suffirait, et les colères germaniques éclateraient avec d'autant plus de violence que l'Allemagne se croit plus de droits au repos. La crainte d'un événement de ce genre est à l'état chronique en Allemagne; la presse officieuse l'entretient soigneusement. Dans le cas où les Allemands jugeraient inévitable une guerre à bref délai, ils considéreraient que leur gouvernement ferait son devoir en prévenant une attaque de la France, en ne lui laissant point le temps de réorganiser son armée et de trouver des alliances. Toutefois il est très probable que l'Allemagne ne prendrait pas à son compte une rupture de la paix; une circonstance imprévue, comme l'a été en 1870 la candidature Hohenzollern, mettrait la France en demeure d'opter entre la paix et la revanche, entre le maintien des traités de Versailles ou la guerre immédiate. Malheur à nous si la France s'abandonnait alors à ses passions, même les plus saintes, à la colère, même la plus légitime! L'Allemagne entière courrait

aux armes avec la même unanimité, la même rage implacable qu'en 1815, et l'Europe nous laisserait, sans s'émouvoir, subir les conséquences d'un acte qu'elle considérerait comme une injustifiable témérité.

Tels sont les dangers qui nous menacent, tels sont les avertissemens qui ressortent pour nous de la lecture des journaux allemands. Ce serait perdre notre temps que de récriminer ou de nous indigner à ce propos. Parmi les jugemens que nous avons signalés, quelques-uns peuvent être utiles à méditer, tirons-en profit; pour les autres, il suffit de les citer. Les Allemands ne peuvent trouver mauvais que nous tenions la même conduite qu'ils ont tenue. Après ces malheurs de 1806 et ces mécomptes de 1815, la Prusse n'a pas compté les années. Elle s'est résignée à vivre dans l'Europe telle que le hasard des armes l'avait constituée; elle s'est contentée de se préparer silencieusement pour les jours meilleurs. Ces jours viendront pour nous, si nous en sommes dignes. Les traités ne valent qu'autant que subsistent les circonstances dans lesquelles ils ont été signés. Ils expriment les rapports de deux forces; tant que ces rapports restent les mêmes, les traités gardent leur valeur, et les efforts que l'on ferait pour les déchirer n'aboutiraient qu'à en affermir les résultats; si les rapports se modifient au contraire, les traités par eux-mêmes deviennent lettre morte, et l'on voit fatalement se produire des événemens qui en amènent la révocation. Ç'a été l'histoire des traités de 1815 : ils avaient toute leur force en 1822, ils étaient ébranlés en 1830; en 1866, lorsque Napoléon III prononça le discours d'Auxerre, il ne maudit qu'un fantôme. Les traités de 1815 étaient caducs; la Prusse put les fouler aux pieds, l'Autriche n'était pas de force à les soutenir et l'Europe ne les défendait plus. Les traités de Francfort auront la même destinée; il dépend de nous de réaliser les conditions qui en feront à leur tour un parchemin sans valeur. A l'heure présente, le recueillement pratiqué avec tant de dignité et tant de fruit par la Russie après le traité de Paris doit être le principe de notre diplomatie.

Quoi que nous ayons fait, quoi que nous fassions encore, nous ne faisons pas assez; nous nous sommes amendés, mais nous ne le montrons pas suffisamment aux étrangers. Il nous reste à gagner du sérieux dans les dehors. Il nous siérait de ne pas nous plaindre autant les uns des autres. Il semblerait opportun de penser un peu plus librement en politique, et d'abjurer toute superstition républicaine ou monarchique. La république existe de fait : ce devrait être pour tout le monde un motif suffisant d'entreprendre sous ce système de gouvernement la restauration du pays. Pour relever en Europe le crédit de la France, la république ne peut pas employer

des moyens différens de ceux qu'emploierait la monarchie. Ces moyens sont l'affaire essentielle, et c'est à les déterminer avec précision que nous devrions employer toute notre activité. L'application de ces moyens est incompatible avec le développement de l'esprit révolutionnaire et le triomphe du radicalisme. La maxime que l'anarchie mène à la dictature est un lieu-commun dans notre histoire. « C'est la voie que suit l'Espagne, dit le capitaine Jähns en terminant ses études sur notre armée, elle conduit les états au suicide. » Il semble aussi, à lire attentivement les gazettes allemandes, que la fusion du parti conservateur dans le « parti clérical » soit un obstacle au succès des conservateurs. Certes il ne s'agit pas pour ces derniers d'abandonner en Europe les traditions françaises, la protection des intérêts catholiques en Orient, ni de se séparer en France de l'église et du clergé catholique; il s'agit de les prendre comme des auxiliaires puissans, non comme des « directeurs, » d'agir en toute occasion, en réalité comme en apparence, selon une politique exclusivement française et non pas selon la politique ultramontaine. Les tendances ultramontaines attribuées à une partie de nos hommes d'état sont un moyen d'action puissant pour M. de Bismarck contre les catholiques du sud de l'Allemagne, et la condition même de l'alliance entre la Prusse et l'Italie. Enfin l'histoire des dernières années nous montre de quel avantage il est pour un peuple de donner la première place dans ses préoccupations à la politique extérieure. Il y trouve un élément d'accord, une solution à tous les conflits, un intérêt supérieur devant lequel tous les autres intérêts doivent céder. Ayons donc constamment les yeux fixés sur l'Europe; étudions-la sans illusions et sans découragement, en critiques et en patriotes; n'oublions pas surtout que la patience et l'attention sont, par excellence, les vertus politiques.

ALBERT SOREL.

POÈME ET SONNETS

DOUCEUR D'AVRIL.

J'ai peur d'avril, peur de l'émoi
Qu'éveille sa douceur touchante;
Vous qu'elle a troublés comme moi,
C'est pour vous seuls que je la chante.

En décembre, quand l'air est froid,
Le temps brumeux, le jour livide,
Le cœur, moins tendre et plus étroit,
Semble mieux supporter son vide.

Rien de joyeux dans la saison
Ne lui fait sentir qu'il est triste;
Rien en haut, rien à l'horizon,
Ne révèle qu'un ciel existe.

Mais, dès que l'azur se fait voir,
Le cœur s'élargit et se creuse
Et s'ouvre pour le recevoir
Dans sa profondeur douloureuse,

Et ce bleu qui lui rit de loin,
L'attirant sans jamais descendre,
Lui donne l'infini besoin
D'un essor impossible à prendre.

Le bonheur candide et serein
Qui s'exhale de toutes choses
L'oppresse, et son premier chagrin
Rajeunit à l'odeur des roses.

Il sent, dans un réveil confus,
Ses anciennes ardeurs revivre,

Et les mêmes anciens refus
Le repousser dès qu'il s'y livre.

J'ai peur d'avril, peur de l'émoi
Qu'éveille sa douceur touchante;
Vous qu'elle a troublés comme moi,
C'est pour vous seuls que je la chante.

L'ART TRAHI.

Fors l'amour, tout dans l'art semble à la femme vain :
Le génie auprès d'elle est toujours solitaire.
Orphée allait chantant, suivi d'une panthère
Dont il croyait leurrer l'inexorable faim ;

Mais, dès que son pied nu rencontrait en chemin
Quelque épine de rose et rougissait la terre,
La bête, se ruant d'un bond involontaire,
Oublieuse des sons, lampait le sang humain.

Crains la docilité félonne d'une amante,
Poète : elle est moins souple à la lyre charmante
Qu'avide, par instinct, de voir le cœur saigner.

Pendant que ta douleur plane et vibre en mesure,
Elle épie à tes pieds les pleurs de ta blessure,
Plaisir plus vif encor que de la dédaigner.

LES AMOURS TERRESTRES.

Nos yeux se sont croisés et nous nous sommes plu.
Née au siècle où je vis et passant où je passe,
Dans le double infini du temps et de l'espace
Tu ne me cherchais point, tu ne m'as point élu;

Pour te joindre ici-bas le jour qu'il a fallu,
Dans le monde éternel je n'avais point ta trace,
J'ignorais ta naissance et le lieu de ta race :
Le sort a donc tout fait, nous n'avons rien voulu.

Les terrestres amours ne sont qu'une aventure :
Ton époux à venir et ma femme future
Soupirent vainement, et nous pleurons loin d'eux;

C'est lui que tu pressens en moi, qui lui ressemble,
Ce qui m'attire en toi, c'est elle, et tous les deux
Se poursuivent en nous sans jamais être ensemble.

PLUS TARD.

Nature, accomplis-tu tes œuvres au hasard,
Sans raisonnable loi ni prévoyant génie?
Ou bien m'as-tu donné par cruelle ironie
Des lèvres et des mains, l'ouïe et le regard?

Il est tant de saveurs dont je n'ai point ma part,
Tant de fruits à cueillir que le sort me dénie!
Il voyage vers moi tant de flots d'harmonie,
Tant de rayons, qui tous m'arriveront trop tard!

Et si je meurs sans voir mon idole inconnue,
Si sa lointaine voix ne m'est pas parvenue,
A quoi m'auront servi mon oreille et mes yeux?

A quoi m'aura servi ma main hors de la sienne?
Mes lèvres et mon cœur sans qu'elle m'appartienne?
Pourquoi vivre à demi, quand le néant vaut mieux?

AUX POÈTES FUTURS.

Poètes à venir, qui saurez tant de choses,
Et les direz sans doute en un verbe plus beau,
Portant plus loin que nous un plus large flambeau
Sur les suprêmes fins et les premières causes;

Quand vos vers sacreront des pensers grandioses,
Depuis longtemps déjà nous serons au tombeau;
Rien ne vivra de nous qu'un terne et froid lambeau
De notre œuvre enfouie avec nos lèvres closes.

Songez que nous chantions les fleurs et les amours
Dans un âge plein d'ombre, au mortel bruit des armes,
Pour des cœurs anxieux que ce bruit rendait sourds;

Lors plaignez nos chansons, où tremblaient tant d'alarmes,
Vous qui, mieux écoutés, ferez en d'heureux jours
Sur de plus hauts objets des poèmes sans larmes.

SULLY-PRUDHOMME.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1873.

Au milieu de nos épreuves et de nos deuils, une espérance obstinée, invincible, a toujours heureusement survécu. De toutes nos illusions détruites, il nous restait au moins encore une sorte de confiance instinctive qui a résisté aux coups les plus violens de la mauvaise fortune. Ce généreux pays de France se sentait bien malheureux, bien durement frappé, bien ému quelquefois en songeant à ce douloureux passé d'hier, à cette occupation étrangère qui pesait encore sur lui, à ces déchaînemens de partis dont on lui offrait trop souvent le dangereux ou futile spectacle, et qui pouvaient aggraver ou prolonger le supplice infligé à son patriotisme; mais il se sentait aussi doué d'une vitalité suffisante pour arriver à se ressaisir lui-même, pour se racheter tout d'abord de ce dernier reste d'invasion qui attristait sa fierté, et c'était ce qui le soutenait. Il comptait silencieusement les jours, les mois, sans désespérer, sans apercevoir distinctement encore néanmoins l'heure de la libération définitive. Cette heure, où le pays libre de l'occupation étrangère n'aura plus qu'à compter avec lui-même, cette heure est venue ou va venir plutôt qu'on ne le pensait, plutôt qu'on ne se plaisait à l'espérer. L'autre jour, pendant qu'on en était encore à s'échauffer en discussions passionnées, en interpellations agressives ou en récriminations, le gouvernement ainsi mis sur la sellette était tout occupé à préparer les moyens de conduire jusqu'au bout ce qu'il considère avec raison comme sa grande œuvre; il suivait patiemment dans le plus impénétrable secret une négociation qu'on commençait à soupçonner, que l'empereur Guillaume révélait à demi dans son discours au parlement allemand, et dont l'heureuse conclusion a coïncidé avec la fin de cet orageux débat où la loi des trente a été votée. Le 15 mars était signé à Berlin un traité qui règle définitivement la retraite, désormais prochaine, de l'armée allemande, et pour la première fois depuis deux ans la France, respirant

plus librement, oubliant les luttes et les querelles de partis, a pu se reposer dans le sentiment d'un patriotisme satisfait!

Ce n'est donc plus maintenant une simple espérance. Tout est réglé et convenu. Cinq mois seulement nous séparent du jour où la dernière sentinelle prussienne se repliera du sol français. On n'a point eu recours à des garanties financières pour le complément de l'indemnité. D'ici au 5 septembre prochain, le cinquième milliard sera versé comme tout le reste entre les mains de l'Allemagne. Notre rançon entière sera payée de mois en mois en capital et en intérêts. Le 5 juillet, l'évacuation commencera. Les quatre départemens qui restent encore occupés retrouveront leur liberté; Belfort sera libre aussi. Verdun sera le dernier gage retenu par les Allemands jusqu'au 5 septembre, et à ce moment tout sera fini pour Verdun comme pour les autres départemens. Nos comptes seront réglés. Ainsi le veut, ainsi le dit le traité du 15 mars, couronnement heureux de cette série de conventions qui se sont succédé depuis deux ans, et qui, en faisant reculer pas à pas l'invasion, semblaient nous rappeler chaque fois ce qu'il en coûte pour se relever de tels désastres. En quelques jours du reste, tout a été fait. Le traité a été signé, il a été approuvé par l'assemblée, qui s'est empressée d'autoriser le gouvernement à le ratifier; aujourd'hui les ratifications sont échangées, et en définitive tout le monde peut se trouver satisfait de cette négociation heureusement engagée par M. le président de la république et par M. de Rémusat, prudemment conduite par M. de Gontaut-Biron à Berlin, acceptée sans trop de peine par M. de Bismarck lui-même, qui semble y avoir mis de son côté tout ce qu'il peut avoir de bonne grâce pour la France.

Qu'on dise, si l'on veut, que l'Allemagne n'a pas beaucoup de mérite à s'en aller, qu'elle ne fait après tout que se résigner à toucher par anticipation une indemnité que nous pouvions lui faire attendre encore sans déroger à nos engagemens,— qu'on s'efforce d'expliquer les facilités du cabinet de Berlin par quelque circonstance mystérieuse, par une communication décisive du général de Manteuffel, par la nécessité de mettre l'esprit et la discipline de l'armée allemande à l'abri des influences pernicieuses d'un séjour trop prolongé en France, — qu'on dise tout cela et bien d'autres choses encore, soit, — on dit peut-être vrai sur certains points. L'Allemagne elle-même a eu ses raisons, elle ne s'est décidée à se retirer que parce qu'elle y a vu son intérêt, c'est bien évident; on ne comptait pas apparemment sur un acte de magnanimité désintéressée que d'ailleurs on n'avait pas à demander. Ce n'est pas moins pour nous la libération du territoire assurée, devancée et préparée par une patience prévoyante qui, au moment décisif, a su triompher de toutes les difficultés secondaires. Ce n'est pas moins pour les départemens occupés la fin de cette attristante captivité qui les réduisait à vivre sans cesse sous

l'œil du garnisaire étranger, et, pour tout dire, s'il restait encore un sentiment d'anxiété indéfinissable au sujet de Belfort, le doute a disparu aujourd'hui, toutes les incertitudes sont dissipées. Au 5 juillet, Belfort sera libre comme les autres départemens, et en acceptant, sans se plaindre, de rester deux mois de plus aux mains des Allemands, d'être en quelque sorte la rançon de la citadelle de l'est jusqu'au dernier jour de l'occupation étrangère, la ville de Verdun a montré une fois de plus son patriotisme, ce patriotisme qu'elle a eu l'occasion de déployer pendant la guerre devant l'ennemi. Au fond, tout est là : le mérite du traité du 15 mars est de rouvrir cet horizon de liberté devant le pays et d'en finir avec ces inquiétudes, avec ces défiances, qui pouvaient survivre encore sur un point des plus douloureux.

Non assurément, nous en convenons, le traité du 15 mars, si honorable qu'il soit pour ceux qui l'ont signé, n'est point sans amertume, et cette joie de la délivrance prochaine du territoire n'est pas une joie sans mélange. Il n'y a pas trop de quoi triompher ou illuminer pour une victoire qui consiste uniquement en fin de compte à n'avoir plus l'étranger campé dans nos villes et dans nos campagnes. Cette liberté, bientôt reconquise pour quelques-unes de nos provinces, ravive une cruelle blessure et nous rappelle que de tous ceux qui étaient il y a trois ans encore les enfans de la France, il en est qui ne vont pas se retrouver au foyer de la patrie commune. L'occupation étrangère, en se retirant, ne nous rend pas tout ce qu'elle nous a pris, et on dirait même que ce dernier mot de notre paix avec l'Allemagne laisse peser plus durement sur nous l'implacable loi de la guerre en nous séparant encore une fois en quelque sorte de ceux que nous avons perdus et que nous n'oublions pas; mais enfin ce n'est pas de cela qu'il s'agit, ce n'est pas là ce que le traité du 15 mars avait à régler. Le bienfait réalisable, possible, de la dernière négociation reste pour ceux qui n'ont été que des otages temporaires, les gages de la solvabilité de la France, pour ceux qui ont été occupés depuis deux ans et qui vont ne plus l'être. Le bienfait reste pour le pays tout entier, dont toutes les résolutions étaient nécessairement à la merci de cette considération souveraine de la présence de l'étranger, — qui, à vrai dire, ne s'appartenait pas à lui-même, et qui maintenant du moins va de nouveau s'appartenir après avoir chèrement payé de son sang et de son argent ses fautes et ses malheurs.

Non, sans doute, le traité qui a été signé l'autre jour à Berlin n'est ni une concession gratuite de l'Allemagne, ni une rentrée bien triomphante de la France dans les affaires du monde. Ce n'est rien de semblable et c'est peut-être mieux que cela dans la condition qui nous a été faite, à un certain point de vue. C'est le prix du travail, de l'honnêteté, du bon sens résistant à toutes les excitations, de la patiente per-

sévérance du gouvernement dans une œuvre de patriotisme supérieure à tous les intérêts de partis. C'est la marque de ce qu'il y a toujours de vivace dans ce pays si cruellement frappé. Qu'on mesure un instant en effet le chemin parcouru depuis nos derniers désastres, qu'on embrasse d'un regard la situation qui existait, il y a deux ans, à pareille date, et cette autre situation dont le traité du 15 mars est la rassurante et saisissante expression. Il n'y a là ni forfanterie ni excès d'illusion, c'est un fait éclatant devant lequel les étrangers eux-mêmes ne laissent pas de s'arrêter avec quelque surprise. Au sortir de la guerre étrangère et de la guerre civile, la France était évidemment arrivée à une de ces extrémités où l'on se demande si une nation aura un lendemain, si elle pourra se relever. Elle n'a point désespéré d'elle-même, elle a courageusement accepté tous les sacrifices comme toutes les obligations. Le gouvernement sorti d'une si effroyable crise n'a pas plus désespéré que la nation, et en deux ans la France est parvenue à reprendre un certain équilibre, à se faire estimer des peuples, à reconquérir son crédit; en deux ans, elle aura payé cinq milliards d'indemnité à l'Allemagne, elle aura eu au moins cinq autres milliards engloutis dans la guerre, et en définitive elle aura fait face à tout sans manquer à un seul de ses engagemens, sans laisser souffrir ses services intérieurs, sans être sérieusement exposée à des crises monétaires ou industrielles, sans que la première de ses valeurs fiduciaires, le billet de banque, ait subi la plus légère dépréciation. La France aura traversé ces épreuves sans fléchir, et elle touche aujourd'hui au moment où elle va retrouver la plénitude de son indépendance, la liberté complète de son territoire!

Certes le passé garde sa grandeur, et M. le duc de Richelieu a mérité de rester dans notre histoire comme le type du patriotisme le plus élevé pour s'être dévoué à la restauration de l'influence française, pour avoir réussi à mettre fin en 1818 à une occupation étrangère, après avoir eu le courage en 1815 de souscrire, la mort dans l'âme, à la paix la plus cruelle. Qu'on l'observe bien cependant, non pour diminuer l'honneur de M. de Richelieu, mais pour rester juste envers notre temps : les désastres de 1870 et de 1871 ont incomparablement dépassé de toute façon les désastres de 1815. L'indemnité infligée à la France au lendemain de la dernière guerre a été bien autrement accablante que celle qu'on réclamait comme rançon des guerres du premier empire, et, tandis qu'à la suite de 1815 il fallait trois ans pour mettre un terme à l'occupation étrangère, la retraite de l'armée prussienne va s'accomplir aujourd'hui, trente mois après la paix de Versailles, deux ans après les fureurs de la commune à Paris. Franchement, avouons-le, quoiqu'on ait trouvé encore le moyen de s'égarer et de s'épuiser en agitations ou en conflits de toute sorte, le temps n'a pas été perdu, puisqu'on a pu arriver si rapidement à désintéresser nos vainqueurs, à délivrer nos dépar-

temens. Et voilà pourquoi le traité du 15 mars, sans pouvoir effacer tous les maux de la guerre, sans changer les conditions impitoyables d'une paix dictée par la conquête, reste une œuvre de vigilante et patriotique réparation faite pour toucher la France en lui rendant le sentiment de sa force, en la faisant reparaître aux yeux de l'Europe et du monde comme la nation qui porte toujours en elle-même le secret des rajeunissemens imprévus.

M. Thiers a eu le mérite de ne se laisser détourner par rien dans cette œuvre poursuivie à travers toutes les diversions de la politique intérieure, de tout subordonner à cette considération essentielle et invariable de la libération du territoire. Depuis qu'il est au pouvoir, on le sent, il y a mis sa passion et son dévoûment, sa dextérité et son expérience. Quoi qu'il arrive maintenant, il reste, autant que cela était humainement possible, l'habile, l'ingénieux réparateur des désastres qu'il avait prévus sans pouvoir les épargner à la France. C'est son rôle dans l'histoire, dans cette phase de notre histoire, et si pendant ces deux ans il y a eu pour lui des devoirs douloureux à remplir, s'il y a eu plus d'une fois des obligations qui ont coûté à son patriotisme, il peut du moins se rendre cette justice, qu'il n'est pas responsable de ce qui a pu affliger la France. A ceux qui seraient tentés de l'accuser, il pourrait rappeler ce qu'il disait à la veille de la guerre, lorsqu'il essayait de retenir cette impétuosité aveugle qui se précipitait au combat : « Quant à moi, je suis tranquille pour ma mémoire, je suis sûr de ce qui lui est réservé pour l'acte auquel je me livre en ce moment; pour vous, je suis certain qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation. » Une dernière compensation bien due à M. le président de la république pour sa prévoyance inutile et pour les pénibles obligations qui lui ont été imposées depuis, c'était de pouvoir signer la délivrance de nos provinces ravagées par la guerre et demeurées temporairement aux mains de l'étranger. Il y a réussi, l'assemblée a déclaré qu'il avait « bien mérité de la patrie, » et elle a eu certes raison.

Malheureusement l'assemblée ou une partie de l'assemblée a craint de trop grandir M. Thiers, d'avoir l'air de lui décerner des « apothéoses, » comme l'a dit M. de Larochejaquelein, — et aussitôt elle s'est fait un devoir de s'adresser à elle-même les complimens les plus empressés en se déclarant « heureuse d'avoir accompli une partie essentielle de sa tâche. » Rien de mieux assurément, puisqu'il est bien clair que l'assemblée a sa part dans l'œuvre commune. Quel danger y avait-il cependant à éviter le ridicule de s'adresser des complimens à soi-même sur une négociation qu'on ne connaissait pas la veille? Quel mal y avait-il à ne pas laisser percer de méticuleuses pensées d'antagonisme là où il n'y avait place que pour une entière et patriotique satisfaction, à faire simplement une démarche toute simple? Ah! voilà

justement le point délicat, voilà où les partis se sont rencontrés de nouveau sans pouvoir suspendre une seule minute leur éternelle guerre. Que la délivrance du territoire ait répondu à un vœu universel, qu'elle n'ait éveillé qu'un même sentiment de joie et de reconnaissance, ce n'est pas douteux; mais aussitôt ont éclaté en quelque sorte les arrière-pensées. Pour les uns, la libération du territoire, c'était la dissolution nécessaire, inévitable et prochaine de l'assemblée; pour les autres, il y avait précisément à se prémunir contre ce danger d'une dissolution trop prompte, à prendre position en déclarant que l'assemblée n'a encore accompli qu'une « partie de sa tâche, » et c'est ainsi que les partis cherchent leur propre intérêt là où le pays ne voit que ce qui le touche, l'éloignement de l'étranger, la liberté définitive des provinces occupées.

Qu'en sera-t-il de ces calculs? Évidemment le traité du 15 mars, en tranchant la première de toutes les questions, la question de l'intégrité nationale, ce traité crée pour l'assemblée une situation nouvelle. Cette situation d'ailleurs, on l'avait prévue. M. Dufaure l'avait indiquée dans la discussion de la loi des trente; les orateurs de la droite en disaient assez eux-mêmes pour laisser voir qu'ils ne se méprenaient pas sur la durée possible de leur mandat. On était en quelque sorte convenu qu'à la libération du territoire il viendrait une heure où l'assemblée serait nécessairement conduite à disparaître. Cette heure est venue peut-être plus tôt qu'on ne s'y attendait, et voilà l'assemblée mise en demeure de prendre un parti, de s'interroger elle-même sur ce qu'elle peut, sur ce qu'elle doit faire. En tout cela, bien entendu, il ne s'agit pour la chambre ni de se dissoudre sous la sommation injurieuse des pétitions radicales, ni de mourir à jour fixe, ni de disparaître obscurément dans quelque vote de hasard ou de surprise arraché à la lassitude irritée des partis. L'autorité et la liberté de la chambre de Versailles restent entières, elles n'ont d'autre limite que le sentiment de l'intérêt national et de la nécessité. L'essentiel est de ne point se faire illusion, de regarder en face cette situation qui vient d'être créée, et dont les conséquences vont maintenant se dégager d'heure en heure. Certainement ce grand fait de la libération prochaine du territoire, qui domine tout aujourd'hui, n'a pas une simple signification matérielle; il ne veut pas dire uniquement que, le jour où le dernier Allemand aura quitté le sol français, tout est fini. C'est la « première partie » de la tâche de l'assemblée, comme on l'a dit, ce n'est pas la seule.

Quelle est donc cette seconde partie de la tâche du grand pouvoir parlementaire sorti des entrailles de la France au 8 février 1871? Quand on y réfléchit un peu, la mission de l'assemblée dans cette seconde et dernière partie de son existence n'est pas difficile à définir, elle ressort de la nature même des choses. Qu'on élargisse ou qu'on resserre à vo-

lonté le programme des travaux parlementaires dont on peut avoir encore à s'occuper, la question n'est pas là précisément. Il s'agit avant tout de savoir si l'assemblée, s'abandonnant aux passions, aux excitations, aux ressentimens des partis qui s'agitent dans son sein, bravera le danger de périr elle-même d'impuissance en laissant la France livrée à tous les hasards de la crise la plus périlleuse, ou si, dominant toutes les considérations secondaires, toutes les passions violentes, elle restera d'accord avec le gouvernement pour sauvegarder la sécurité du pays, pour préparer un système de transition qui, au point de vue intérieur, complète cette paix étrangère dont le traité du 15 mars est le dernier mot.

La question est là pour le moment, elle n'est point ailleurs. En réalité, l'assemblée n'a pas trop le choix d'une politique; elle se trouve placée entre ce qu'elle ne peut pas faire et ce qu'elle ne veut pas laisser faire. Ce qu'elle veut certainement empêcher, c'est qu'à la faveur de l'incertitude et du trouble qui peuvent se produire dans une crise d'élection le radicalisme ne parvienne à s'emparer du pays pour le précipiter dans des convulsions nouvelles. Ce qu'elle ne peut faire d'un autre côté, elle le sent peut-être plus que jamais, c'est la monarchie. Dès lors la voie semble toute tracée; elle a été ouverte en quelque sorte par cette loi des trente qui, à la veille même du traité de libération, indiquait les moyens ou les combinaisons les plus propres à ménager une transition pacifique, à créer un certain ordre régulier, sans engager la souveraineté nationale, dernier et unique arbitre des destinées de la France. Eh! sans doute les partis ne sont pas contens. Les opinions extrêmes ont marché avec ensemble contre cette malheureuse loi des trente, qui ne donnait pas raison à leurs espérances et à leurs prétentions. L'extrême droite, il faut l'avouer, est particulièrement en ébullition; elle ne pardonne ni au gouvernement, ni même aux partisans sensés de la monarchie, qu'elle appelle des défectionnaires parce qu'ils se sont ralliés, dans l'intérêt de la paix intérieure de la France, à la politique de modération dont la loi des trente était l'expression.

Non certes l'extrême droite n'est pas contente, et, par un phénomène qui n'a rien de nouveau, plus elle voit diminuer ses chances de succès, plus elle s'irrite. Que M. l'évêque d'Orléans ait la hardiesse de chercher à éclairer l'esprit de M. le comte de Chambord sur les nécessités des temps modernes, M. l'évêque d'Orléans est manifestement un traître. Aujourd'hui c'est M. de Falloux lui-même qui ne peut trouver grâce aux yeux de ces farouches de la légitimité, qui forment une sorte de démocratie royaliste révoltée contre ses chefs. M. de Falloux a un tort, il est vrai, il ne consent pas à reconnaître à M. le comte de Chambord le droit de désigner pour son successeur au trône de France un « infant d'Espagne » ou bien « M. le duc de Parme, » ou bien encore

le « prince impérial en sa qualité de filleul de Pie IX ; » il ne se résigne pas à subir le joug de ceux qui « s'arrogent un brevet exclusif de fidélité aux principes, » et qui courent les aventures dans une voie « où ils s'exaspèrent vainement, s'éloignant, sans retour peut-être, du but commun qu'ils ont déjà tant de fois compromis. » M. de Falloux est un suspect! Naturellement l'extrême droite voit le grand obstacle, l'ennemi public dans le gouvernement, dans M. Thiers surtout. Elle n'a pas même observé une trêve d'un jour pour la libération, elle s'est remise aussitôt en campagne, et la voilà livrant bataille pour soutenir une pétition du prince Napoléon réclamant contre le décret d'expulsion dont il a été l'objet l'automne dernier. Ce qui fermente d'animosités, de préventions, de ressentimens dans ce camp du radicalisme légitimiste, on a pu le voir par un discours de M. Fresneau, qui aspire décidément à être un des excentriques de l'assemblée. De quoi n'a pas parlé M. Fresneau? Il a parlé d'Henri IV, de Charles VII, de la maison de Savoie, du pape, des dévotions du roi Victor-Emmanuel, de la duchesse de Berry. Il a parlé de tout pour ne rien dire, et il n'a réussi qu'à faire le plus bizarre salmigondis, auquel M. le garde des sceaux n'a pas cru même devoir répondre.

Ce n'est point malheureusement M. Fresneau seul qui a rompu des lances à propos du prince Napoléon. Une fraction assez considérable de la droite modérée elle-même a cru devoir s'engager dans cette étrange affaire. Le rapporteur de la commission, M. Depeyre, a jugé nécessaire de déployer une chaleur inusitée de conviction et d'éloquence pour défendre la liberté individuelle, pour réfuter la théorie de la raison d'état, et on ne croyait pouvoir faire moins que de sauvegarder les principes par un ordre du jour contenant sinon un blâme direct, du moins une réserve vis-à-vis du gouvernement. On a trouvé piquant sans doute de faire du prince Napoléon un héros persécuté de la liberté individuelle, mise en péril dans sa personne. Soit, on a dit certainement les meilleures, les plus honnêtes choses du monde. Et après? Que signifiait cette discussion? Où était la nécessité de créer une apparence de conflit, de laisser peser sur le gouvernement un soupçon d'arbitraire inutile? S'il s'agissait de défendre la liberté individuelle, le gouvernement ne mettait point un tel principe en doute. Que restait-il donc? Il restait une thèse incontestée de droit constitutionnel, de libéralisme, soutenue à propos du prince Napoléon, poliment reconduit à la frontière par une mesure d'ordre public! On ne peut pas, dit-on, laisser entre les mains du gouvernement cette arme exorbitante et redoutable du droit d'expulsion pour simple raison d'état. D'abord la raison d'état ne s'applique pas à tout le monde, la mesure d'expulsion est exceptionnelle parce que le personnage qu'elle atteint est placé lui-même dans une position exceptionnelle, et un pouvoir gardien de la sécurité publique est bien obligé dans des circonstances rares de prendre la responsabilité

de quelque acte de vigilante prévention. Si le pouvoir n'a point ce droit, il est conduit à le demander, et c'est ce qu'a fait M. Dufaure en présentant une loi pour l'avenir, d'après laquelle les membres de la famille impériale ne pourraient voyager ou séjourner en France sans une autorisation administrative; mais de plus est-ce bien sérieux de déployer de telles sévérités et de tels ombrages à l'égard d'un gouvernement qui n'est que le délégué de l'assemblée, qui agit sans cesse sous les yeux de l'assemblée, qui ne peut accomplir un acte sans en rendre compte au pouvoir parlementaire deux heures après, comme le disait un jour M. Thiers, et qui ne décline aucune de ses obligations? C'est là, convenons-en, un scrupule assez exagéré, et qui devient véritablement étrange lorsqu'il s'agit de s'en faire une arme ou un moyen d'accusation contre le gouvernement actuel au profit d'un prince de l'empire. Le 2 décembre ou un des bénéficiaires du 2 décembre défendant la liberté individuelle contre M. Thiers ou M. Dufaure, oui, le spectacle est curieux! Heureusement la droite a pu soutenir sa thèse libérale sans provoquer une crise qui eût été la conséquence inévitable d'une défaite du gouvernement. L'ordre du jour pur et simple demandé par M. Dufaure a été voté. Seulement il en résulte encore une fois un de ces déplacemens de majorité qui rendent tout incertain, qui paralysent la création ou l'action de cette force politique dont on aurait besoin plus que jamais aujourd'hui pour réaliser jusqu'au bout les mesures de préservation que l'assemblée doit sanctionner avant de disparaître définitivement.

Que les partis extrêmes saisissent toutes les occasions de conflits, qu'ils s'agitent avec leurs regrets ou leurs espérances autour de la situation actuelle, comptant toujours sur un imprévu favorable à leurs desseins, rien n'est plus simple, c'est leur habitude, c'est leur tactique et leur éternel penchant. Évidemment pour la majorité sensée de l'assemblée, pour tous les hommes modérés des opinions diverses qui se partagent la chambre, il n'y a qu'un système de conduite, une politique, et cette politique consiste à s'affermir, à prendre position sur le terrain que la loi des trente avait créé! Qu'on y songe bien, il n'y a plus maintenant de temps à perdre en fausses opérations ou en combinaisons de fantaisie. L'assemblée va prendre des vacances de six semaines. Lorsqu'elle reviendra, les problèmes s'accumuleront devant elle, et seront de plus en plus pressans à mesure qu'on approchera de l'époque de la libération. L'opinion, plus libre, moins préoccupée de la présence de l'étranger, commencera peut-être à s'émouvoir. La majorité de l'assemblée, le centre droit, le centre gauche, tous les hommes de sens politique et de prévoyance veulent-ils que tout reste livré à l'aventure? Si l'on s'épuise en luttes stériles, en bruyantes passes d'armes, en conflits de gouvernement, le résultat est malheureusement inévitable. On ne fera rien, ou du moins ce qu'on pourra faire se ressentira nécessairement du trouble et de la confusion des esprits; on disputera son existence au mi-

lieu de toutes les querelles, de toutes les divisions. L'assemblée n'y gagnera point à coup sûr en crédit, en autorité; elle sera exposée à épuiser ses forces pour vivre jusqu'au bout, et on arrivera ainsi aux élections sans avoir rien fixé, sans avoir rien organisé, avec des pouvoirs affaiblis par toutes les contestations, avec des partis violemment animés les uns contre les autres et un pays plein de perplexités. Contre ce danger possible, le vrai préservatif, c'est de s'inspirer de l'esprit qui a produit la loi des trente, et de tirer de cette combinaison toutes les conséquences pratiques. Il ne s'agit point de se demander si c'est un idéal, il s'agit de savoir si c'est la seule chose réalisable. Eh bien! puisqu'on s'est entendu pour tracer ce programme, qui consiste en une loi sur la transmission des pouvoirs publics, la constitution d'une seconde chambre, la réforme de la loi électorale, pourquoi ne se mettrait-on pas à l'œuvre en commun, assemblée et gouvernement, pour exécuter ce plan avec une méthodique et sérieuse résolution? Pourquoi ne chercherait-on pas à dégager des conditions de vie publique qui nous sont faites tout ce qu'elles peuvent contenir de garanties et de force?

De quoi est-on préoccupé en définitive? On veut épargner au pays les périls d'une crise provoquée par une invasion bruyante du radicalisme, qui effectivement serait peut-être à craindre, si on ne faisait rien. C'est justement contre cette invasion du radicalisme que les mesures prévues par la loi des trente peuvent devenir efficaces. On rencontrera sans doute l'opposition des partis extrêmes, c'est bien aisé à prévoir. Pour la millième fois et par une sorte d'habitude, les radicaux répéteront qu'on va porter atteinte au suffrage universel. Nullement; il n'est point question d'attenter au suffrage universel et de recommencer la loi du 31 mai. Tout ce qu'on se propose, c'est de mettre la sincérité, la moralité et la vérité dans les élections, dans la pratique du suffrage universel. Là-dessus l'entente est certainement facile entre toutes les opinions sérieuses, entre la majorité et le gouvernement. M. Thiers lui-même traçait le programme à suivre sur les points essentiels, lorsqu'il disait dans la commission des trente : « Il y a dans le suffrage universel, tel qu'il est organisé aujourd'hui, absence complète d'identité et aussi de garantie morale; nous songeons à écarter les individus sans aveu, ce n'est pas une atteinte au suffrage universel. Ce serait une atteinte, si on excluait les citoyens; mais l'homme sans aveu, ce n'est pas un *civis*, comme disaient les anciens... » M. Thiers indiquait aussi comme une garantie réelle, sérieuse, « la localisation de l'élection, l'élection par arrondissement. » Avec une loi ainsi faite, s'inspirant de cet esprit, toutes les opinions peuvent assurément se produire; mais l'élection prend immédiatement ce caractère plus sérieux qui résulte de la vérité, de la sincérité. Les autres mesures prévues par la loi des trente peuvent n'être pas moins utiles en concourant au même but. Cela ne peut être un doute aujourd'hui : lorsqu'on en viendra à

faire la loi sur l'organisation et la transmission des pouvoirs publics, M. Thiers a personnellement sa place marquée d'avance par ses services, par la popularité qu'il a conquise dans le pays. La libération du territoire consacre une fois de plus son titre au gouvernement; mais M. Thiers lui-même, avec toutes les ressources de son esprit, peut se trouver désarmé en face d'une assemblée unique où dominerait une majorité passionnée, emportée, et c'est là justement que trouve son rôle une seconde assemblée qu'on appellera comme on voudra, chambre de contrôle, chambre de résistance, qui dans tous les cas peut être une force, un appui pour le pouvoir exécutif. Alors M. le président de la république n'est plus seul avec son expérience, avec son talent, il a la loi pour lui, et avec la loi le concours d'une seconde assemblée, de sorte que ces mesures diverses combinées forment un programme politique qui, dans les conditions où nous sommes, peut offrir au pays de sérieuses garanties, auquel toutes les fractions modérées de l'assemblée actuelle peuvent s'attacher avec la confiance de travailler au bien public.

C'est à cette politique de patriotisme, de modération et de libéralisme que répond après tout la candidature qui vient d'être offerte à M. de Rémusat dans les élections prochaines de Paris. D'ici à peu en effet, le scrutin va s'ouvrir dans un certain nombre de départemens et notamment à Paris. Le nom de M. le ministre des affaires étrangères s'est produit avec une sorte de spontanéité. Certes, par son passé, par son esprit comme par son caractère, M. de Rémusat aurait toute sorte de raisons de porter ce titre de député, qu'il a pourtant refusé plus d'une fois depuis deux ans par une sorte de coquetterie d'homme supérieur. Il ne peut se refuser aujourd'hui à ceux qui ont fait choix de son nom, il ne s'appartient plus. Associé à cette négociation qui mettra fin à l'occupation étrangère, il est d'abord le candidat naturel de la libération du territoire. En outre il représente certainement l'esprit conservateur le plus libre de préventions routinières et l'esprit libéral le plus dégagé d'illusions et le boursouflure. Enfin ce qui achève de donner sa couleur et son caractère à la candidature de M. de Rémusat, c'est qu'elle rencontre l'opposition des radicaux. Eh bien! soit, il vaut mieux qu'il en soit ainsi; seulement les radicaux jouent une grosse partie, ils proposent aux Parisiens de voter contre l'homme qui vient de mettre tous ses soins à la délivrance du sol, et qui est un des plus éminens libéraux de son temps, sans compter qu'il serait curieux, si cela était possible, de voir le candidat radical triompher de M. de Rémusat dans la ville qui s'est appelée et qui est toujours sans doute la capitale du peuple le plus intelligent et le plus spirituel du monde.

Cette génération si brillante et si forte à laquelle appartient M. de Rémusat comme M. Thiers a joué un grand rôle dans notre France contemporaine. Elle a déjà perdu en chemin plus d'un de ses représentans, et elle vient de perdre ces derniers jours encore un homme dont le nom

est deux fois illustre dans les lettres, dans les études historiques. M. Amédée Thierry, qui vient de mourir, était par la sûreté de sa science, par l'éclat de son talent, le digne émule de son frère Augustin Thierry. Ses études sur les Gaulois, sur Attila, sur saint Jérôme n'étaient pas seulement des œuvres d'une érudition exacte et profonde, elles avaient la couleur et la vie. Nul mieux que M. Amédée Thierry n'a su ranimer le passé; il était de la race des grands historiens, et son talent a trop souvent illustré ces pages pour qu'on oublie de longtemps et cette postérité de belles œuvres et le vide qu'il laisse parmi nous. Les malheurs du pays l'avaient profondément atteint dans ces dernières années, et il est mort vaincu par les événemens encore plus que par l'âge, quoique ayant gardé jusqu'au bout toute la vigueur de l'esprit. M. Caro s'est chargé, au nom de la *Revue*, de lui payer sur sa tombe l'hommage d'un souvenir fidèle. Les hommes comme M. Amédée Thierry ne se remplacent pas aisément dans les lettres. C'est aux jeunes esprits de la France nouvelle de recueillir ces traditions de travail et de forte science.

L'Autriche parlementaire est absorbée dans la réforme électorale qu'elle vient d'entreprendre. C'était un des points essentiels de la politique du cabinet cisleithan présidé par le prince Auersperg. Il s'agissait de substituer le régime de l'électorat direct au régime de l'élection des membres du *Reichsrath* par les diètes provinciales. Sans doute, même dans le projet ministériel, ce n'était pas encore l'élection toute simple par circonscription et selon le chiffre de la population, c'était l'élection par groupes d'intérêts, par villes, par corporations. Telle qu'elle était, cette réforme ne laissait pas de soulever des difficultés assez graves. Le ministère Auersperg n'avait pas seulement à se débattre avec la Bohême et d'autres provinces retranchées depuis longtemps dans une abstention invariable; il avait à se concilier les Polonais, il a longuement négocié avec eux, il a même appelé à Vienne le lieutenant de l'empereur en Galicie, le comte Goluchowski, pour suivre ces négociations. On faisait luire aux yeux des Polonais toute sorte de garanties pour leur autonomie, pour leur nationalité; on leur demandait tout au moins de ne pas quitter le *Reichsrath*, car on craignait que la réforme électorale n'échouât faute d'un nombre suffisant de votans. Les Polonais, sans admettre le système de l'élection directe, dans lequel ils voient un moyen de prépondérance pour le centralisme allemand et une menace pour eux en Galicie, les Polonais ne se montraient pas cependant intraitables, ils voulaient seulement qu'on ne se bornât pas à des promesses, que le ministère s'engageât au sujet de leurs franchises. On n'a pas pu s'entendre, puisqu'au dernier moment les Polonais se sont retirés du *Reichsrath* sans vouloir prendre part à la discussion et au vote de la loi électorale. La réforme n'a pas moins été votée. Il reste cependant à savoir ce que deviendra ce régime nouveau appliqué à des provinces résistantes, accoutumées depuis longtemps à une vraie sécession, imbues

du plus vivace esprit de fédéralisme. C'est une expérience qui ne laisserait pas d'être dangereuse, si l'Autriche n'était habituée à vivre au milieu de toutes ces intimes complications. CH. DE MAZADE.

LES THÉATRES.

Comédie-Française, reprise de *Dalila*. — Gymnase, *Andréa*, par M. Victorien Sardou.

Il y a maintenant vingt ans que *Dalila* a vu le jour, et plus de quinze que cette pièce charmante et célèbre a été représentée pour la première fois sur la scène du Vaudeville, à laquelle le Théâtre-Français l'a empruntée au commencement de 1870. Applaudie, acclamée en 1857, elle n'a pas eu moins de succès lorsqu'elle a fait son apparition sur la première scène française. On vient de la reprendre, dans l'espoir peut-être de la faire entrer définitivement dans le répertoire courant de la Comédie-Française, car la reprise est entourée d'un luxe de mise en scène inusité qui respire la confiance. Aux yeux de la critique, *Dalila* est toujours la plus fortement conçue et la plus parfaite parmi les œuvres de celui que l'on pourrait appeler l'héritier bénéficiaire de l'école romantique; elle mérite de rester et elle restera, car elle est faite de passion, de passion ardente qui demeure éternellement vraie et qui est de tous les temps. C'est l'histoire d'un cœur brisé au seuil de la vie parce qu'il a dédaigné le bonheur tranquille du foyer pour courir après le mirage d'un amour tout de feu et de flammes. Cette donnée simple et pathétique est développée avec une grâce et une force singulières, et la tragédie bourgeoise se transforme peu à peu en drame romanesque. La paix qui régnait dans l'aimable intérieur du vieux musicien Sertorius a été troublée par son élève favori, un artiste de génie qu'un mécène mélomane a découvert parmi les chevriers dalmates, et dont il a fait en peu d'années un maestro célèbre. Quand le chevalier Carnioli s'aperçoit que Roswein aime la fille de Sertorius, la blonde Marthe, et qu'il est en train de s'enterrer dans ce bonheur bourgeois, il le pousse dans les bras d'une dangereuse sirène qui devra tremper cette âme au feu de la passion. La princesse Léonora ne s'acquitte que trop bien de la mission dont elle a été chargée à son insu : au bout de peu de mois, nous retrouvons le naïf maestro malade d'un coup d'épée, crachant le sang, l'ombre de lui-même et le jouet des cruels caprices de la femme qui s'est emparée de lui. Trop tard Carnioli arrive pour l'arracher à sa perte; la princesse le domine jusqu'au moment où, lassée, elle le chasse. Embusqué sur la grand'route pour la tuer, il arrête une voiture dans laquelle il croit qu'un rival emmène la princesse : c'est son vieux maître Sertorius qui emporte le corps de sa fille morte de chagrin. André Ros-

wein expire sous les yeux de son protecteur pendant qu'au loin on entend la princesse chanter une gaie chanson. Dans la manière dont l'action se noue et se dénoue, rien d'artificiel ni d'invraisemblable, si ce n'est peut-être l'amour soudain de Roswein pour la princesse, amour qui naît d'un regard fatal; mais ces coups de foudre ne sont pas sans exemple. Tout se déroule donc avec la logique imperturbable des situations vraies qui résultent du conflit des passions humaines, et la fin tragique des deux êtres faibles que le destin doit broyer sous les roues de son char est déjà contenue dans les complications qui se produisent au début de l'action.

C'est ici toutefois que l'interprétation des rôles peut compromettre la logique intérieure de l'action dramatique. Ce jeune maestro, qui s'évanouit presque en se trouvant pour la première fois en présence de Léonora, c'est évidemment un être frêle, nerveux, délicat. M. Febvre n'a guère le physique de l'emploi : carré des épaules, avec ses traits énergiques et sa voix fortement timbrée, ce n'est pas sans une certaine incrédulité qu'on le voit se pâmer d'émotion devant la grande dame à laquelle il rapporte son mouchoir. Cette disparate fait sentir davantage ce qu'il y a d'un peu suranné dans les regrets que semble appeler la précoce stérilité de ce génie musical; on se refuse à verser des larmes sur les chansons avortées de ce robuste jeune homme et sur ses opéras restés dans les limbes. On en a tant fait!

Mlle Sarah Bernhardt, qui a cru pouvoir aborder le rôle de Dalila après Mlle Fargueil et Mlle Favart, n'a trouvé ni les accens âpres, mordans, métalliques, de la première, ni les éclats de passion de la seconde; elle est restée la plupart du temps au-dessous de sa tâche. C'est une personne frêle, gracieuse, élégante, qui nous charme dans les rôles tendres et qui sait lancer une impertinence à ravir; mais ses moyens la trahissent lorsqu'il s'agit d'exprimer l'énergie d'une passion. Ce débit sec, dur, martelé, parfois affecté, ne trahit pas la férocité féline de la femme qui, assouvie et indifférente, déchire sa victime en la caressant; c'est quelque chose de moins terrible : du dépit, de l'ennui, une impatience qui ne prend plus la peine de se déguiser. Dans la scène où Dalila joue à son niais maestro la comédie du repentir, on ne sent peut-être pas assez que ces tirades n'ont d'autre but que de l'empêcher de quitter la princesse le premier. Mlle Bernhardt, qui en somme ne manque pas de talent, réussirait peut-être à se faire accepter dans ce rôle difficile, si elle se décidait à le jouer avec beaucoup plus de simplicité, sans cette raideur affectée et sans forcer la voix à tout propos.

Mlle Croizette, qui a quelque peine pour nous représenter une blonde fille du nord, s'est tirée à son honneur du rôle de Marthe. M. Maubant, dans le rôle de Sertorius, a bien su rendre la bonhomie sereine du vieil artiste, que Lafontaine en 1870 faisait trop *génial* (après avoir créé en 1857 le rôle de Roswein); cependant on pouvait le trouver un peu so-

lennel dans les scènes du commencement. Quant à M. Bressant (Carnioli), il faut regretter que cet artiste si distingué joue ses rôles avec une indolence de plus en plus marquée.

Malgré les défauts trop visibles de l'interprétation actuelle, le drame de M. Octave Feuillet a été accueilli avec une faveur méritée. Ce beau et pur langage n'a point perdu son pouvoir de séduction sur un public habitué depuis des années à des mets plus épicés. Quelle distance à franchir pour passer de *Dalila* à cette *Andrèa*, que M. Victorien Sardou vient de donner au Gymnase, maintenant qu'elle a fait sans accident le tour de l'Amérique! Comme il nous faut brusquement quitter les hauteurs où habite l'idéal! Et pourtant, à tout prendre, comme le disait un des critiques les plus fins de notre temps, « lorsqu'on peut laisser sommeiller son jugement, on y trouve quelque plaisir. » M. Sardou nous offre une succession de jolies scènes qui intéressent, pourvu qu'on ne se demande pas en quoi elles sont nécessaires à l'action, et qui donnent à de très bons acteurs l'occasion ou le prétexte de débiter un dialogue généralement fort spirituel qui est en harmonie parfaite avec le décor et les costumes. Dans *Andrèa* d'ailleurs, le dialogue et les jeux de scène ne font pas tous les frais de la soirée. M. Sardou sert à son public blasé l'intérieur d'une loge de danseuse où l'on voit la célèbre Stella changer de costume et faire des ronds de jambe sous les yeux d'une rivale déguisée en couturière, dont le mari pendant ce temps monte la garde devant la porte fermée, — puis le cabinet d'un préfet de police où se succèdent à une heure avancée de la nuit les jolies visiteuses voilées qui viennent implorer la *manus militaris*, le bras séculier de l'autorité, — enfin une cellule de fou avec une douche d'eau froide qui part quand le locataire du lieu essaie d'ouvrir la porte pour s'échapper.

Avec tant d'élémens de succès, — n'oublions pas la scène où Andréa, conseillée par le spirituel préfet, emploie les grands moyens pour séduire son mari, véhémentement soupçonné de vouloir partir pour Bucharest en compagnie de la célèbre danseuse, — avec des élémens de succès si nombreux et si... solides, on ne saurait douter d'une longue série de représentations fructueuses. Mais l'intrigue? demandez-vous. Voici Mme Fromentin en costume d'Espagnole rouge et or que son *barnum* américain va présenter à ses fanatiques dans un souper de deux cents couverts improvisé après la représentation d'adieu. Mais la logique? Voici Mlle Pierson qui dans un frais et coquet déshabillé de soie rose va essayer le pouvoir de ses charmes sur son ingrat mari, dont la froideur impardonnable a presque révolté le public. Mais le dénoûment? Voici le rideau qui tombe sur une réconciliation opérée, toujours à une heure avancée de la nuit, sur le seuil d'une chambre à coucher.

Si on laisse reposer son jugement, on peut en effet y prendre plaisir. Il y a dans la pièce de M. Sardou des scènes lestement menées et jouées avec beaucoup d'entrain et de finesse par M. Landrol (le directeur de la

police de Vienne), par Mlle Pierson (Andréa), Mme Fromentin (Stella), Mlle Angélo (la baronne Thécla). Il faut louer surtout le troisième acte, — ou le troisième tableau, car la pièce se déroule en six tableaux, — qui nous transporte chez le directeur de la police. C'est d'abord la baronne Thécla qui vient faire appel au pouvoir discrétionnaire du préfet, parce qu'elle se trouve sous le coup d'une audacieuse tentative de chantage. En sortant de sa loge à l'Opéra, au bras de son mari, elle y a oublié à dessein son manchon, où elle avait caché un billet à l'adresse du fameux général Cracovers, — un ami du baron. Le général, averti par elle, est retourné dans la loge, mais il n'a pu trouver le manchon. Le lendemain, une missive anonyme somme la baronne de racheter sa lettre, si elle ne veut pas qu'elle soit vendue au mari. Heureusement le bon préfet a sous la main le dossier du général, — ses états de service! s'écrie avec une adorable candeur la baronne, dont le général a su gagner le cœur, comme Othello celui de Desdémone, par le récit de ses exploits guerriers. La baronne en sera quitte pour la peur. « Je regrette de perdre le général, dit le préfet; il me rendait des services... Bah! il les rendra ailleurs. » Et la baronne, qui n'en était encore qu'à son premier rendez-vous, jure qu'elle n'écrira plus... une autre fois! Elle est à peine partie que la comtesse Andréa arrive à son tour. Après deux ans de mariage, son mari la néglige déjà, et le hasard lui a fait découvrir que ce dernier s'est attelé au char triomphal d'une ballerine. Elle a trouvé moyen de se faire conduire dans la loge de Stella, où son mari n'a pas tardé à lui fournir les preuves de sa culpabilité. Il n'est toutefois coupable que d'intention, car Stella jusqu'alors l'a su tenir à distance respectueuse. Cependant, répondant à un défi de la jolie couturière, la danseuse a promis à celle-ci qu'au moindre signe d'elle le comte, abandonnant sa femme, la suivra elle-même à Bucharest, et elle doit partir dans la nuit. Le comte, refoulant ses remords, s'est décidé à obéir. Voilà ce qui amène sa femme éplorée chez le directeur de la police, qui trouvera bien un moyen quelconque d'empêcher la fugue du mari. Le directeur, touché de voir chez lui cette rareté, une femme qui adore son mari, cherche avec la comtesse; il la questionne pour savoir si le comte ne prêterait pas le flanc par quelque délit... Mais non, c'est la perle des maris, la comtesse se fâche à ces soupçons injurieux. Ce n'est qu'un pauvre fou égaré! Voilà le trait de lumière; le directeur, qui s'échauffe, propose aussitôt de le faire enfermer pendant vingt-quatre heures dans une maison de santé sur un certificat de médecin... C'est au tour de la comtesse à se récrier, et le directeur d'insister. Enfin il propose un moyen terme : la comtesse mettra d'abord en œuvre ses ressources personnelles pour retenir au domicile conjugal son volage mari, qui sans doute va rentrer chez lui avant le départ du bateau; si contre toute attente elle ne réussissait pas, si le comte mal-

gré tout s'échappait de ses bras, eh bien! deux sbires l'attendront à la porte de son hôtel avec une voiture fermée pour le mener en lieu sûr; il suffira qu'elle leur donne le signal en approchant une bougie de la fenêtre du salon. Ce compromis est accepté; un mari qui par hypothèse se sera montré aussi indigne d'indulgence autorise les procédés les plus violens et se met en quelque sorte lui-même hors la loi.

Dans l'acte suivant, on le voit en effet rentrer chez lui pour faire ses préparatifs de départ; mais il trouve sa femme sous les armes. Elle s'ingénie à le retenir près d'elle, à déjouer toutes ses ruses, elle perce à jour ses mensonges maladroits. Dans cette scène, que Mlle Pierson joue avec un art consommé, le rôle du mari est sacrifié. M. Landrol y montre trop d'embarras; c'est l'écolier pris en faute, ce n'est pas l'homme du monde qui sait mentir avec aisance. Quoi qu'il en soit, le comte est déchu et perdu dans l'esprit des spectateurs, quand, au moment où on le croit maté et conquis, il trompe la vigilance de son adorable geôlier pour s'enfuir comme un voleur. Tout le monde approuve Andréa lorsque, trouvant la cage vide, elle donne le signal aux sbires qui attendent en bas. Les deux actes,— ou tableaux, — qui suivent ne sont plus que des hors-d'œuvre. Le comte, enfermé dans une maison de santé, profite de la visite de son ami Balthazar pour s'évader sous les habits de cet ami, après l'avoir roulé sous ses couvertures; — c'est une scène assaisonnée de gros sel qui s'est égarée du Palais-Royal au Gymnase. Il tombe chez lui, poussé par le démon de la jalousie, car le jeune Balthazar, — qui est d'avis qu'il faut avertir les maris, — lui a fait part de certaines remarques qui lui font craindre que sa femme n'ait déjà tenté de se venger. Il trouve sa femme seule, — son frère vient de la quitter; elle lui tient d'abord rigueur et s'enferme chez elle, lui laissant le temps de revoir comme dans un songe certains détails de leur nuit de noces, dont le souvenir le touche jusqu'aux larmes. Enfin la porte s'ouvre, comme alors... et on pardonne au repentir sincère.

M. Sardou a prodigué dans cette pièce ce qui peut flatter les goûts d'un public qui ne demande qu'à être amusé. Veut-il donc renoncer aux visées plus hautes que semblait annoncer *Patrie?* L'émotion serait-elle tarie chez lui? Au lieu d'utiliser les dons si réels et si brillans qu'il a reçus pour le théâtre, le verrons-nous se cantonner volontairement dans ces comédies de genre, sans unité et sans cohésion, qu'on dirait composées d'accessoires? Ce sont bien souvent les acteurs seuls qui sont responsables du succès facile de telles œuvres.

Le directeur-gérant, C. Buloz.